REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
****
REGION DE L'ADAMAOUA
****
DEPARTEMENT DU MBERE
****
COMMUNE DE NGAOUI
****

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
****
ADAMAWA REGION
****
MBERE DIVISION
****
NGAWI COUNCIL
****

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD)

COMMUNE DE NGAOUI

Réalisé avec l'appui technique et financier du PNDP et l'accompagnement de l'OAL, AJLC

Septembre2019

Coumune de Ngaoui, BP : 182 Meignaga, E-mail :……., Tél :……..

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

RESUME EXECUTIF 6

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE 9

LISTE DES ABREVIATIONS 11

LISTE DES TABLEAUX 13

LISTE DES PHOTOS 15

LISTE DES CARTES 16

LISTE DES GRAPHIQUES 16

LISTE DES ANNEXES 17

I- INTRODUCTION 18

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 19
1.2. OBJECTIFS DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD). 20
1.2.1. OBJECTIF GLOBAL 20
1.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES 20
1.3. STRUCTURE DU DOCUMENT 20

II- METHODOLOGIE 22

2.1. PREPARATION DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS 23
2.2. COLLECTE DES INFORMATIONS ET TRAITEMENTS 23
2.3. CONSOLIDATION DES DONNEES DU DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE 24
2.4. ATELIER DE PLANIFICATION, DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PROGRAMMATION. 24
2.4.1. PREPARATION DE L'ATELIER DE PLANIFICATION 24
2.4.2. RESTITUTION DES DONNEES CONSOLIDEES DU DIAGNOSTIC 25
2.4.3. PLANIFICATION 25
2.4.4. MOBILISATION DES RESSOURCES 25
2.4.5. PROGRAMMATION 25
2.5. MISE EN PLACE DU MECANISME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF. 25

III. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI 26

3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE 27
3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE DE LA COMMUNE 29
3.2.1 CLIMAT 29
3.2.2 SOLS 29
3.2.3 RELIEF 29
3.2.4 HYDROGRAPHIE 29

3.2.5 LA VEGETATION 29
3.2.6 LA FAUNE 30
3.3 MILIEU HUMAIN 30
3.3.1. REPERES HISTORIQUES DE LA COMMUNE 30
3.3.2. REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE SELON LE LIEU DE RESIDENCE 31
3.4 LE MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE 34
3.4.1. AGRICULTURE 34
3.4.2. ELEVAGE ET PISCICULTURE 34
3.4.3. ARTISANAT 34
3.4.4. LE COMMERCE 35

IV. RESULTATS CONSOLIDÉS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF 36

4.1. SYNTHESE DU DIC 37
4.1.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 37
4.1.2. RESSOURCES FINANCIERES 53
4.1.3. GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL 65
4.1.4. GESTION DES RELATIONS 68
4.1.5. CADRE LOGIQUE DE L'INSTITUTION COMMUNALE 76
4.2. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ESPACE COMMUNAL PAR SECTEUR 80
4.2.1. SECTEUR SANTE 80
4.2.2. SECTEUR EDUCATION DE BASE 94
4.2.3. SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES 113
4.2.4. SECTEUR EAU ET ENERGIE 121
4.2.5. SECTEUR TRAVAUX PUBLICS 134
4.2.6. SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL 140
4.2.7. SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES 150
4.2.8. SECTEUR COMMERCE 164
4.2.9. SECTEUR ARTS ET CULTURE 170
4.2.10. SECTEUR PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE 174
4.2.11. SECTEUR AFFAIRES SOCIALES 181
4.2.12. SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE 192
4.2.13. SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE 195
4.2.14. SECTEUR TOURISME ET LOISIRS 201
4.2.15. SECTEUR FORETS ET FAUNE 206
4.2.16. SECTEUR ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 213
4.2.17. SECTEUR HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN 220
4.2.18. SECTEUR DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES 229
4.2.19 SECTEUR RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION 234
4.2.20 SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE 238
4.2.21. SECTEUR SPORTS ET ÉDUCATION PHYSIQUE 246
4.2.22. SECTEUR PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ÉCONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT 251
4.2.23. SECTEUR MINES, INDUSTRIES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE 256
4.2.24. SECTEUR TRANSPORTS 261
4.2.25. SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATION 268
4.2.26 SECTEUR COMMUNICATION 273
4.2.27. SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION, SECURITE ET MAINTIEN DE L'ORDRE 277
4.2.28. SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 281
4.3. PRINCIPALES POTENTIALITES (RESSOURCES NATURELLES) DE LA COMMUNE DE NGAOUI 285
4.4. SYNTHESE DES DONNEES COLLECTEES SUR LA PETITE ENFANCE 288
4.4.1 SITUATION DE REFERENCE 288
4.4.2 ANALYSE DES POPULATIONS DE LA PETITE ENFANCE 289
4.5 SYNTHESE DES DONNEES SUR LES POPULATIONS REFUGIEES 292

4.6 SYNTHESE DES DONNEES SUR LES POPULATIONS VULNERABLES Y COMPRIS LES BORORO 294
4.7 SYNTHESE DU PROFIL GENRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI 295
4.8 ECONOMIE LOCALE 298
4.8.1. SITUATION DE REFERENCE 298
4.8.2. ATOUTS/POTENTIALITES DE L'ECONOMIE LOCALE 298
4.8.3. ANALYSE DES PROBLEMES ET BESOINS CONSOLIDES DU SECTEUR ECONOMIE LOCALE 298
4.9. SYNTHESE DES DONNEES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 307
4.10. COUT ESTIMATIF DU PCD DE NGAOUI 310

V. PLANIFICATION 311

5.1. VISION ET OBJECTIFS DU PCD 312
5.2 ÉLEMENTS DE CADRAGE 313
5.2.1. MATRICE CONSOLIDEE DES PROJETS PRIORITAIRES DE LA COMMUNE 313
5.2.2. CADRAGE BUDGETAIRE SUR LA BASE DES COMPTES ADMINISTRATIFS (SUR TROIS ANS) 319
5.2.3. RANKING DES VILLAGES ET QUARTIERS/ORDRE DE FINANCEMENT DES VILLAGES. 320
5.2.4. DETERMINATION DU NIVEAU D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET ECONOMIQUES 321
5.2.6. RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES 322
5.3 PLANIFICATION STRATEGIQUE 322
5.3.1 ÉLABORATION DU PLAN QUINQUENNAL. 322
5.3.2. PRESENTATION DE CERTAINS INDICATEURS VISES DANS LE PROGRAMME (PLAN QUINQUENNAL) 326
5.3.3. PRESENTATION ET ANALYSE DES PROGRAMMES. 327
5.4. PROPORTIONS DES DIFFERENTS PROGRAMMES DU PLAN QUINQUENNAL 346
5.5. SYNTHESE DES PROGRAMMES 347
5.6. ANALYSE EVALUATIVE DU PCD PAR RAPPORT A L'ATTEINTE DES ODD (RESULTATS DE L'OUTIL GADD) 349
5.6.1. ANALYSE DE LA DIMENSION SOCIALE 350
5.6.2. ANALYSE DE LA DIMENSION ECOLOGIQUE 351
5.6.3. ANALYSE DE LA DIMENSION ECONOMIQUE 353
5.6.4. ANALYSE DE LA DIMENSION CULTURELLE 354
5.6.5. ANALYSE DE LA DIMENSION ETHIQUE 354
5.6.6. ANALYSE DE LA DIMENSION GOUVERNANCE 355
5.7 PLANIFICATION OPERATIONNELLE 357
5.7.1 CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) 357
5.7.2 PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL 365
5.7.3 PLAN OPERATIONNEL EN FAVEUR DES POPULATIONS VULNERABLES 367
5.7.4. PLAN D'ACTIONS OPERATIONNELLES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DANS LA COMMUNE DE NGAOUI 371
5.7.5. COUT ESTIMATIF DU PIA 374
5.7.6. PLAN DE PASSATION DES MARCHE DU PIA 375

VI. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PCD 377

6.1 LA MISE EN ŒUVRE DU PCD 378
6.1.1 LES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU PCD 378
6.1.2 LES ROLES DES ACTEURS 378
6.2 COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD 379
6.2.1. COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD 379
6.2.2. ATTRIBUTIONS DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD 379
6.2.3. NOMS ET ATTRIBUTS DES MEMBRES DU COMITE COMMUNAL DE SUIVI-EVALUATION DU PCD 379
6.3. INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PIA 380
6.4. DISPOSITIFS, OUTILS ET FREQUENCE DU REPORTING. 382
6.5. MECANISME DE PREPARATION DU PIA ET DE REVISION DU PCD 382

VII. PLAN DE COMMUNICATION DU PCD 383

CONCLUSION 385

VALIDATION DU PCD 387

BIBLIOGRAPHIE 389

ANNEXES 391

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, a mis en place depuis 2004 un important programme participatif dénommé « Programme National de Développement Participatif » (PNDP) dont l'objectif global est d'améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural, et notamment des plus défavorisées. Les Communes et les Communautés sont les bénéficiaires directes des actions du PNDP.

Le mode d'intervention du PNDP passe essentiellement par des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés de façon participative.

La sélection des Organismes d'Appui Local (OAL) qui doivent accompagner les Communes dans l'élaboration ou l'actualisation de ces documents des planifications stratégiques et opérationnelles se fait conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur au Cameroun sous l'ecarement du PNDP. C'est dans ce cadre que l'Association des (AJLC) a été sélectionnée sur la base d'un appel à manifestation pour accompagner la Commune de Ngaoui dans l'actualisation de son PCD élaboré en 2011 dans le cadre du PNDPII.

L'OAL AJLC a effectivement démarré ses activités dans la Commune de Ngaoui et suivant le cahier de charges le liant à ladite entité communale le 30 juillet 2017.

L'objectif global du PCD est de doter la Commune de Ngaoui d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif faisant intervenir toutes les parties prenantes. De façon spécifique, il s'est agit de :

- Réaliser la monographie de la Commune de Ngaoui ;
- Mener un diagnostic participatif dans cette Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD);
- Élaborer une planification stratégique ;
- Présenter les ressources sûres mobilisables par la Commune sur une période de 5 ans;
- Élaborer les projets de programmes et les actionssur 5 ans;
- Programmer les investissements ;
- Élaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD et un mécanisme en vue de sa promotion.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, l'approche méthodologique a obéi au respect des sept étapes d'élaboration d'un PCD à savoir : la préparation, le diagnostic participatif, la planification, la mobilisation des ressources, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation ainsi que la promotion du PCD.

Le diagnostic participatif a été conduit dans 28 secteurs pour aboutir à l'élaboration de 33 cadres logiques dont 28 pour les secteurs et 5 pour les autres domaines très sensibles que sont la Gouvernance Locale, l'Énergie, le VIH/SIDA, l'Économie Locale, et les Populations Refugiés. Ce diagnostic a été établi àtravers le DIC, le DEUC, le DPNV, et la consolidation de ces différents diagnostics..

Les résultats obtenus de ces diagnostics nous renseignent que :

La Commune de Ngaoui est créée à la faveur du décret Présidentiel N° 95/085 du 25 avril 1995 comme District et érigée en Arrondissement à la faveur du décret N° 2010/198 du 16 juin 2010 du Président de la République Elle est située dans le Nord-est du département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. Son ressort territorial couvre l'ensemble de l'arrondissement du même nom. Elle compte une population d'environ 40 258 habitants (autochtones : 14 119 hommes et 14 946 femmes ; réfugiés : 3 470 hommes et 7 723 femmes). Cette population est particulièrement cosmopolite et est répartie dans 19 villages et/ou groupements en plus du centre urbain.

Le climat tropical humide de type soudanien est dominantdans la Commune de Ngaoui. Les pluies y sont abondantes avec 07 mois de pluies (avril-octobre) et une saison sèche qui dure entre 04 et 05 mois (novembre-mars). Les précipitations annuelles s'évaluent à 1 600 mm et la température moyenne est de 23°C.Les grands vents les plus fréquents sont constitués de :

L'anticyclone saharien ou libyen : à l'origine d'un vent froid et sec et soufflant du nord-est au sud-ouest appelé harmattan;

L'anticyclone austral ou de Sainte Hélène : à l'origine d'un vent chaud et humide appelé vent de mousson parce qu'à l'origine des pluies. Cependant depuis quelques années, la ville subit les effets des changements climatiques constatés à l'échelle mondiale.

Les différents groupes ethniques sont : les Foulbés, les Arabes-Choa, les Gbaya, les Dii, les les Kotoko constituent la population camerounaise. Les Karé et les Pana constituent les principaux groupes centrafricains, les Arabes-choa et les Laka quand à eux font partie de la colonie tchadienne résidant dans la région. Les relations interethniques sont bonnes dans l'ensemble.

Cette population pratique comme principales activités économiques : l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat, l'apiculture, l'exploitation artisanale des ressources forestières et minières (essences forestières, raphia et faune, Or, Sable etc.). La majeure partie de ces activités économiques est menée de manière informelle.

Sur le plan infrastructurel, la Commune de Ngaoui connait un retard considérable. Les seuls secteurs dotés de quelques infrastructures sont : l'éducation de base, les enseignements secondaires, l'eau et l'énergie, la santé, le Commerce, les travaux publics, l'habitat et développement urbain, les postes et télécommunication, l'administration territoriale, et maintien de l'ordre, l'élevage et l'agriculture sur les 28 secteurs analysés

En tant qu'institution, elle est confrontée à plusieurs faiblesses et contraintes dues à l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles. Néanmoins, la Commune dispose de plusieurs potentialités dont les plus importantes sont : le marché frontalier de Ngaoui, des sites touristiques (montagnes, lacs, grottes), des pâturages, des terres arables, des forêts-galeries, des sources d'eau naturelles et des nombreux cours d'eau. Ces ressources malheureusement sont soit exploitées de façon artisanale, ou encore non-exploitées.

Une analyse de la situation de référence a été faite et a permis de ressortir les problèmes et les solutions par secteur. Ce qui a permis d'élaborer une planification stratégique pour les 28 secteurs. Dans cette planification, des actions sont prévues en vue d'une part de renverser la tendance et de créer des conditions de vie meilleures aux populations de la Commune de Ngaoui et d'autre part de rendre l'institution très forte afin de s'arrimer efficacement à la mouvance de la décentralisation.

De façon globale, le coût estimatif du PCD se chiffre à 19 762 145 215 FCFA dont 17 965 650 000 FCFA destinés aux investissements et 1 796 565 000 FCFA pour le fonctionnement.

Un atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation a été organisé du 18 au 20 Avril 2019 afin de sortir le plan quinquennal (2019-2023) de la Commune de Ngaoui ainsi que ses programmes et actions assis sur les ressources financières sûres (Fonds propres et partie de CAC alloués aux investissements) que la Commune pourra mobiliser pendant cette même période. Sur la base du cadrage budgétaire et des différentes conventions de financement déjà signées par le Maire et en cours d'exécution, la Commune de Ngaoui attend mobiliser un montant de 1 421 745 700 FCFA pendant 5 ans. De ce montant, le conseil municipal de la commune de Ngaoui a élaboré un plan quinquennal composé de quatre programmes :

- Le programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base pour un montant de 810 992 000 FCFA soit 57,04% ;
- Le programme de promotion du développement économique et protection de l'environnement dont le montant est de **365 777 700 FCFA** soit **25,73%** ;

- Le programme de promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse dont l'enveloppe s'élève à **227 968 000 FCFA** représentant **16,03%** du montant global du PCD ;
- Le programme Gouvernance et Administration locale qui se chiffre à **17 008 000FCFA** soit **1,20%.**

Il s'est également penché sur le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sur trois ans (2019-2021) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA) pour lecompte de la période d'Octobre 2019 à Septembre 2020 dont les coûts estimatifs sont respectivement **899 073 700 FCFA**et **376 401 700 FCFA**.

Pour la mise en œuvre du plan d'investissement annuel(PIA), la Commune doit compter sur le Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 dont certains projets sont déjà exécutés, le FEICOM classique, le FEICOM (PROSDEV), la DGD (Investissements), le PNDP et les fonds propres.

Dans le but de responsabiliser davantage la Commune dans la mise en œuvre de ce Plan Communal de Développement, un comité de suivi-évaluation constitué d'une dizaine de personnes a été mis en place. En fin, un plan de communication qui doit permettre d'informer et sensibiliser tous les acteurs de développement a également élaboré.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE

Date de création de la Commune : Décret N°035/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Ngaoui

Superficie : 2 307 Km²

Population : 40 258 habitants (autochtones : 14 119 hommes et 14 946 femmes ; réfugiés : 3 470 hommes et 7 723 femmes)

Ethnies : Peul-Mbororos, les Mboum-Pana, les Gbaya, les Foulbés, les Kotoko, les Arabes Choa, les Laka, les Kari, les Guiziga, les peuls et les Dii.

Nombre de localités : 18 villages dans l'espace rural; 7 quartiers de l'espace urbain

Autorités traditionnelles : 19 chefs traditionnels de 3ème degré

Activités économiques : Agriculture, Élevage, Artisanat, Petit commerce, Transport, Autres activités (maçonnerie, menuiserie, restauration)

Infrastructures sociales :

Écoles primaires (14) ; Écoles maternelles (01) ; Centre Préscolaire Communautaire (CPC) 11) ; Centre de santé Intégré (02) ; CMA (01) ; Adduction d'eau à réhabiliter(01) ; Lycée (01) ; Télé centre communautaire (01) ; Électrification Solaire(01) ; Centres zootechniques de contrôle sanitaire et vétérinaire (03) ; Postes agricoles ; Magasins de stockage (01) ; Hangars du marché (03) ; Abattoirs/aires d'abattage (01) ; Infrastructures sociales d'encadrement (01) ; Centre social (01) ; Radio communautaire (01) ; forage (58) ; puits (09) ;

Conseillers Municipaux :

02 décédés et 03 femmes)

25 Conseillers tous du RDPC ;

Personnel Communal :

15 personnels permanents (03 contractuels et 12 décisionnaires)

Masse salariale : 10 296 324 FCFA par an

Patrimoine Communal :

Immobiliers (bâtiments) : 13

Mobiliers (meubles) : 149

Matériels roulants (véhicules): 01 pickup

Matériels roulants (motos): 03

Parc informatique (matériel informatique) : 12

Réseau de relations :

La commune de Ngaoui entretient des relations de partenariat et de coopération avec le Syndicat des communes du Mbéré, le CVUC, Première Urgence, IMC, GIZ, PNDP, autres projets et programmes des ministères sectoriels

Principales forces :

Capital humain (jeune), existence d'un organigramme, diversité de la population, existence de nombreuses ressources naturelles, existence des contribuables, existence des structures d'appui au développement, existence de projets et programmes de développement, la régularité des salaires des agents communaux, utilisation des expertises des services techniques, fortes potentialités agro économique pour le développement de l'économie locale, Existence de 03 carrières, Existence des corps de métiers dans le secteur informel ; Trafic marchand intense (ville située à la frontière Cameroun-RCA) ; Existence d'un document de planification du développement (PCD) ; Bonne appropriation du Plan de Développement

Communal (2011), Disponibilité de l'exécutif communal ; Suivi et entretien du patrimoine communal ; Bonne collaboration entre l'autorité traditionnelle et l'exécutif communal ; Bonne collaboration entre les acteurs clés de l'institution communale (Maire- SG- Receveur Municipal et les conseillers municipaux) ; Disponibilité du matériel adéquat de travail (mobiliers et outils informatiques) , Bon traitement du personnel (salaires réguliers, personnel affilié à la CNPS, tenue régulière des sessions paritaires d'avancement) ; Les missions de chaque cadre sont définies au sein de l'institution communale ; Existence d'un plan d'évaluation du personnel ; Bon fonctionnement du centre d'état civil (données sur les actes de naissance élaborées par mois et par an disponibles) ; Existence et fonctionnement d'un mécanisme d'entretien des ouvrages (COGES, présence d'artisans réparateurs formés et équipés de caisses à outils) ; Existence d'une radio communautaire ; Obtention d'un prix pour le management et la bonne gouvernance dans la gestion de la commune ; Voirie urbaine bien entretenue

Principales faiblesses :

Insuffisance des pistes de collecte, inexistence du tissu macro-économique, insuffisance des structures et personnels de santé, insuffisance des structures d'encadrement du personnel à l'agriculture et l'élevage, insuffisance des documents d'urbanisme, inexistence de service spécialisé d'encadrement de l'enfant et petite enfance, faible taux de recouvrement des taxes/recettes communales ; Absence d'un plan de communication ; Absence d'un service de classement des documents et d'archivage ; Cadre de travail exigüe ; Très faible représentativité des femmes au sein du personnel de la Commune (01/12) ; Très faible représentativité des femmes au sein du conseil municipal (03/25) ; Faible implication des conseillers municipaux dans le suivi du budget communal ; Irrégularité de la tenue des réunions entre service et intra-service ; Absence d'un règlement intérieur ; Insuffisance du personnel qualifié ; Insuffisance d'infrastructures et de moyens d'assistance aux personnes vulnérables (orphelins, personnes âgées, handicapés et les bororos etc.) ; Absence d'un plan de reboisement de l'espace urbain ; Forte présence des animaux en divagation dans le centre urbain (porcs, chèvres, volaille, bœufs etc.) ; Difficultés des conseillers municipaux à mieux cerner les nouvelles orientations en matière de décentralisation (rôles, redevabilité, relations)

Opportunités :

Possibilité de développer des partenariats multiformes (entre commune et autres organisations) ; Fertilité des sols ; Existence des bas-fonds ; Disponibilité des surfaces exploitables (agriculture, élevage) ; Potentialités économiques dans le domaine de la production et de la transformation agricole ; Existence d'un marché transfrontalier pour le bétail ; Régularité des fonds transférés dans le cadre de la décentralisation (BIP) ; Existence d'une source d'énergie à travers une mini centrale de plaques photovoltaïques ; Présence des partenaires au développement ; Existence d'un réseau routier communal bien entretenu ; Présence des réfugiés ; Commune frontalière à la RCA

Contraintes/menaces :

Incivisme fiscale, évasion fiscale, faible taux de scolarisation, Insécurité due à l'incursion des bandes armées

LISTE DES ABREVIATIONS

AJLC: Association des Jeunes pour la Lutte Contre les Maladies, la Polution de l'Environnement etde la Nature
APESS : Association pour l'Élevage en Savane et au Sahel
APEE : Association des Parents d'Elèves et des Enseignants
BIR : Bataillon d'Intervention Rapide
BIP : Budget d'Investissement Public
CC : Comité de Concertation
CE1 : Cours Elémentaire première année
CE2 : Cours Elémentaire deuxième année
CMA : Centre Médical d'Arrondissement
CM1 : Cours Moyen première année
CM2 : Cours Moyen deuxième année
CNJ : Comité National de la Jeunesse
CP : Cours Préparatoire
CSI : Centre de Santé Intégré
CZCSV : Centre Zootechnique et de Contrôle Sanitaire Vétérinaire
DEUG : Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC : Diagnostic Institutionnel Communal
DDEPIA : Délégation Départementale d'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
DP : Diagnostic Participatif
FEICOM : Fonds d'Equipement Inter Communal
FENASCO : Fédération Nationale des Sports Scolaires
HCR : Haut Commissariat des Réfugiés
GIC : Groupe d'Initiative Commune
GPS : Global Positionning Système
MARP : Méthode Active de Recherche Participative
MINAC : Ministère des Arts et de la Culture
MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS : Ministère des Affaires Sociales
MINCOM : Ministère de la Communication
MINCOMMERCE : Ministère du Commerce
MINDCAF : Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINDDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB : Ministère de l'Éducation de Base
MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune
MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINSANTE : Ministère de la Santé Publique
MINSEP : Ministère des Sports et de l'Éducation Physique
MINRESI : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINPOSTEL : Ministère des Postes et Télécommunications
MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINTP : Ministère des Travaux Publics
MINTRANSPORT : Ministère des Transports

MINTOURL : Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINMIDT : Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINTSS : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
OAL : Organisation d'Appui Local
OEV : Orphelins et Enfants Vulnérables
PNDP : Programme National de Développement Participatif
PUGDT : Plan d'Utilisation et Gestion Durable des Terres
SETRACAUCAM : Syndicat des Exploitants Transporteurs des Cars et Auto cars du Cameroun
PAJER-U : Projet d'Appui aux Jeunes Ruraux et Urbains
PIFMAS : Projet d'Insertion à la Formation en Matière des Sports
PCD : Plan Communal de Développement
PNDRT : Programme National de Développement de Racines et Tubercules
PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux
PALCTAV : Projet d'Appui à la Lutte contre les Trypanosomes et leurs Vecteurs
SIL : Section d'Initiation à la Langue

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Atouts, potentialités et contraintes du milieu biophysique 30
Tableau 2 : Répartition de la population de la Commune de Ngaoui par milieu de résidence et par sexe 31
Tableau 3 :Répartition de la population de la Commune de Ngaoui par village/quartier et selon les groupes cibles 32
Tableau 4 : Classification du personnel de la Mairie 37
Tableau 5 : Politique de gestion des ressources humaines 39
Tableau 6: Composition des commissions depuis 2013 50
Tableau 7 : Dates de tenu de la session du vote du budget communal et dates d'approbation par les services de l'Etat 53
Tableau 8 : Dates de soumission des comptes administratif au conseil municipal et date d'approbation du compte administratif par les services de l'état 54
Tableau 9 : Structure du budget et des comptes administratifs des 03 dernières années (2014 ; 2015 et 2016) 55
Tableau 10 : Analyse du compte administratif de la commune de Ngaoui pour l'année 2014 58
Tableau 11 : Analyse du compte administratif de la commune de Ngaoui pour l'année 2015 59
Tableau 12 : Analyse du compte administratif de la commune de Ngaoui pour l'année 2016 60
Tableau 13: Patrimoine communal de Ngaoui 65
Tableau 14: Différentes institutions et leurs relations avec la Commune de Ngaoui 70
Tableau 15 : Répartition des formations sanitaires de la Commune de Ngaoui 80
Tableau 16 : Répartition du personnel médical de la Commune de Ngaoui 80
Tableau 17 : Situation des équipements dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui 80
Tableau 19 : État des bâtiments des formations sanitaires de la Commune de Ngaoui 81
Tableau 20: Répartition des écoles dans l'espace communal 94
Tableau 21 : Effectif des élèves dans les différentes écoles de la Commune selon le lieu de résidence 96
Tableau 22 : Encadrement et équipements des établissements du secteur éducation de base 97
Tableau 23 : État général des salles de classe 97
Tableau 24 : Situation de l'aménagement des établissements scolaires 97
Tableau 25 : Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles maternelles et centres préscolaires communautaires de la Commune de Ngaoui 99
Tableau 26 : Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui 100
Tableau 27 : Effectif des élèves au lycée de Ngaoui 113
Tableau 28 : Encadrement et équipement au lycée de Ngaoui 113
Tableau 29 : Etat général des bâtiments au lycée de Ngaoui 113
Tableau 30 : Situation des aménagements au lycée de Ngaoui 114
Tableau 31 : Besoins en enseignants, table-bancs et salles de classe au lycée de Ngaoui 114
Tableau 32 : Besoins des enseignants par discipline 114
Tableau 33 : État de fonctionnement des points d'eau selon leur nature 121
Tableau 34 : État de fonctionnement des points d'eau selon le lieu de résidence 121
Tableau 35 : État et besoins des points d'eau par village/quartier 124
Tableau 36 : Situation routière de la Commune de Ngaoui 134
Tableau 38 : Cheptel des animaux de la Commune de Ngaoui 150
Tableau 39 : Coûts des animaux par catégorie 151
Tableau 40 : Populations cibles de la petite enfance de la Commune de Dir 288
Tableau 41 : Synthèse des données sur les populations vulnérables 294
Tableau 42: Investissements sur fonds sûrs des comptes administratifs des trois dernières années (2014, 2015, 2016 et 2017) 319

Tableau 43 : Situation initiale des indicateursd'accès à certains services socioéconomiques de base 321
Tableau 44 : Ressources mobilisables de la commune de Ngaoui 322
Tableau 45 : Classement des projets prioritaires des programmes du plan quinquennal 322
Tableau 46 : Indicateurs visés dans le Plan quinquennal 326
Tableau 47 : Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base 336
Tableau 48 : Actions du programme de promotion du développement économique et protection de l'environnement. 339
Tableau 49 : Actions du programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse. 341
Tableau 50 : Actions du programme Administration et Gouvernance locale 345
Tableau 52 : Synthèse des programmes du plan quinquennal 347
Tableau 53 : Performances des dimensions du développement durable 349
Tableau 54 : Analyse de la dimension sociale 350
Tableau 56 : Analyse de la dimension économique 353
Tableau 57 : Analyse de la dimension culturelle 354
Tableau 58 : Analyse de la dimension éthique 355
Tableau 59 : Analyse de la dimension gouvernance 356
Tableau 60 : Cadre des Dépenses à Moyen Terme 357
Tableau 61: Impacts environnementaux possibles des microprojets du CDMT 360
Tableau 62 : Impacts sociaux possibles des projets du CDMT 362
Tableau 63 : La programmation annuelle des projets prioritaires 365
Tableau 64: Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables. 367
Tableau 65: Plan sommaire de gestion de l'environnement 368
Tableau 66: Répartition des Coûts estimatifsdu PIA par secteur 374
Tableau 67: Rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre du PCD 378
Tableau 68 : Indicateurs de suivi du PIA 381
Tableau 69 : Plan de communication 384

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Discours d'ouverture de Monsieur leSous-préfet de Ngaoui 24
Photo 2 :Mot de bienvenue du Maire de Ngaoui 24

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la Commune de Ngaoui....28
Carte 2 : Répartition de la population de la Commune de Ngaoui....33
Carte 3 : Répartition des populations réfugiées de la Commune....33
Carte 4 : Différentes écoles primaires de la Commune de Ngaoui....95
Carte 6 : Forages de la Commune de Ngaoui....122
Carte 7 : Puits de la Commune de Ngaoui....123
Carte 8 : Ensemble des puits de la Commune de Ngaoui....124
Carte 9 : Réseau routier de la Commune de Ngaoui....135
Carte 10 : Infrastructures marchandes de la Commune de Ngaoui....165
Carte 11 : Ressources naturelles de la Commune de Ngaoui....287

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Niveau d'éducation du personnel communal....37
Graphique 2 : Organigramme de la Commune de Ngaoui....40
Graphique 3 : Représentation ethnique du conseil municipal de Ngaoui....49
Graphique 4 : Représentation du conseil municipal par activité socioprofessionnelle....49
Graphique 5 : Evolution et taux d'exécution du budget communal sur les 3 dernières années....55
Graphique 6 : Evolution des recettes d'investissement sur les 3 dernières années....56
Graphique 7 : Evolution des dépenses de fonctionnement sur les 3 dernières années....57
Graphique 8 : Infrastructures des formations sanitaires....84
Graphique 10. Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base....336
Graphique 11. Actions du programme économique....339
Graphique 12. Proportion des actions de programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse....341
Graphique 13. Actions du programme Gouvernance et Administration locale....345
Graphique 14. Proportions des différents programmes du plan quinquennal....346
Graphique 15 : Performances des dimensions du développement durable....350
Graphique 16 : Performances des thèmes de la dimension sociale....351
Graphique 17 : Performances des thèmes de la dimension écologique....352
Graphique 18 : Performances....353
Graphique 19 : Performances des thèmes de la dimension culturelle....354
Graphique 20 : Performances des thèmes de la dimension éthique....355
Graphique 21 : Performances de la dimension gouvernance....356

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Arrêté de mise en place du Comité de Pilotage (COPIL)du PCD 392
ANNEXE 2. Arrêté constatant la composition du comité de suivi (CCSE) du PCD 393
ANNEXE 3. Délibération municipale approuvant le PCD 394
ANNEXE 4. Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD 395
ANNEXE 5.Volume 1 : Rapport du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) 396
ANNEXE 6. Volume 2 : Rapport Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC).....397

I- INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans la mouvance de lutte contre la pauvreté et de la mise en œuvre du processus de décentralisation consacré par la constitution de 1996 et concrétisé par la promulgation des lois n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 et n°2004/018 du 22 juillet 2004 relatives à l'orientation de la décentralisation et les règles applicables aux Communes respectivement, et afin d'assurer un transfert harmonieux des responsabilités à la base qui reste fragile et peu outillée, le Gouvernement camerounais a mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement (latéraux et multilatéraux), le Programme National du Développement Participatif (PNDP). Depuis 2004, ce programme vise à permettre aux communes et leurs communautés de se doter des Plans Communaux de Développement (PCD). Dans la logique de l'accélération de ce processus de décentralisation, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) fut créé à la faveur du décret N°2018/190 du 02 mars 2018. Ce nouveau Ministère est donc chargé entre autres:

- De l'élaboration de la législation et de la réglementation relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales Décentralisées ;
- De l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- Du suivi et du contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- De l'application de la législation et de la réglementation sur l'état civil.

En faisant une analyse objective des prérogatives du MINDDEVEL, il apparaît clairement que le PCD est l'outil de référence de planification de ce Ministère.

A la phase II du PNDP, toutes les Communes du pays en dehors des communes d'Arrondissement ont été couvertes par ce programme. Celles-ci ont élaboré un Plan Communal de Développement (PCD) duquel sont issus tous les projets et programmes réalisés ou en cours de réalisation. Ces PCD élaborés suivant le modèle prescrit par le MINEPAT à travers le Guide de la Planification Locale et Régionale et le Manuel du Praticien à la Planification Communale sont des documents importants sur lesquels la Commune a établi un état des lieux de son espace, planifié son développement sur une base prospective et sectorielle, mais aussi planifié les projets et programmes à conduire à court et à moyen termes.

Les deux vagues des PCD élaborés en 2012 et 2014, à l'ère du Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), ont été livrés avec la prise en compte de certaines innovations que celles de 2010 n'avaient pas intégrées. Il s'agit principalement de :

- La priorisation d'au moins 08 projets prioritaires de l'espace urbain communal ;
- L'animation dans les quartiers de l'espace urbain communal ;
- La mise en place des Comités de Développement des Quartier (CDQ) ;
- La densification des solutions endogènes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- La notion des 08 projets prioritaires par village et l'identification de la priorité des priorités ;

- La prise en compte de manière spécifique des problématiques liées à la petite enfance conformément aux attentes de l'UNICEF ;
- La prise en compte des aspects liés aux changements climatiques ;
- La prise en compte des couches à besoins spécifiques (Handicapés, veuves, personnes du troisième âge, réfugiés…).

Après le passage à la troisième phase du PNDP dite phase de consolidation, l'opportunité a une fois de plus été donnée aux Communes qui ont reçu une vague importante des réfugiés en 2011 parmi lesquelles celle de Ngaoui, d'actualiser leur document en y apportant non seulement les innovations susmentionnées, mais aussi en l'arrimant aux Objectifs de Développement Durable (ODD), à la vision du Cameroun à l'horizon 2035, aux orientations du MINDDEVEL et au budget programme.

En vue d'apporter une assistance technique appropriée à la Commune de Ngaoui pour l'actualisation de son PCD, l'OAL Association des Jeunes pour la Lutte Contre les Maladies, la Pollution de l'Environnement et de la Nature (AJLC) a été recruté pour accompagner cette Collectivité Territoriale Décentralisée.

1.2. Objectifs du Plan Communal de Développement (PCD).

1.2.1. Objectif global

Il s'agit de doter la Commune de Ngaoui d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif faisant intervenir toutes les parties prenantes.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il est question de :

- Réaliser la monographie de la Commune de Ngaoui ;
- Mener un diagnostic participatif dans cette Collectivité Territoriale Décentralisée ;
- Élaborer une planification stratégique ;
- Présenter les ressources sûres mobilisables par la Commune sur une période de 5 ans;
- Élaborer les projets de programmes techniques et actions sur 5 ans;
- Programmer les investissements ;
- Élaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du CDMT et du PIA;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD et un mécanisme de sa promotion.

1.3.Structure du document

Le présent document comprend 11 parties structurées ainsi qu'il suit :

- Résumé exécutif
- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Résultats du Diagnostic ;
- Planification stratégique ;
- Éléments du cadrage (Liste des projets prioritaires, Ranking des villages, Ressources mobilisables) ;
- Programmation (élaboration des différentes actions sur cinq ans);
- Planification opérationnelle : CDMT, PIA et autres outils (PPM, plan opérationnel en faveur des populations vulnérables, Cadre Sommaire de Gestion Socio environnementale) ;
- Mécanisme de suivi-évaluation ;
- Contribution du PCD à l'atteinte des résultats des ODD

- Plan de communication ;
- Conclusion ;
- Annexes.

II- METHODOLOGIE

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

L'ensemble du processus d'actualisation du PCD de Ngaoui a commencé par une préparation interne au sein de l'OAL AJLC après la signature du contrat. Cette préparation a porté sur la mobilisation du personnel clé de l'OAL, la préparation logistique et la mobilisation des ressources financières, la participation à l'atelier de renforcement des capacités des OAL en planification locale organisé par la cellule régionale de coordination du PNDP de l'Adamaoua à Ngaoundal du 02 au 12 mai 2017, la prise de contact avec la commune dont les membres du Comité de Pilotage (COPIL) et la présentation et les échanges entre AJLC et son personnel sur les termes de contrat devantles lier.

Par la suite, le 25 juillet 2017 a été la date de prise de contact officielle avec l'exécutif communal, l'équipe dirigeante de la commune de Ngaoui et le COPIL Cette première rencontre avait pour but d'arrêter d'un commun accord la date du lancement officiel du processus d'actualisation du PCD, de présenter et de valider le programme de travail de l'OAL. C'est ainsi que le lancement a eu lieu le 10Août 2017 par le Sous-préfet de l'Arrondissement de Ngaoui, en présence des sectoriels locaux et de toutes les forces vives de la commune.

2.2. Collecte des informations et traitements

Pour la réalisation aisée de chaque diagnostic, les données ont été collectées à l'aide des fiches préalablement préparées par le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Par la suite ces données ont été dépouillées, interpretées puis analysées.

- **Réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)**

Elle a commencé parune séance introductive avec l'exécutif municipal le 25 juillet 2017. Cette assise visait à expliquer le bien fondé du DIC ainsi que les objectifs de ce diagnostic.

Pour la collecte des données, les outils préalablement préparés par le PNDP et ceux issus du guide méthodologique du diagnostic institutionnel communal ont été utilisés. Ces outils ont été complétés par l'exploitation et l'analyse des documents comptables (comptes administratifs et budgets des années 2013, 2014, 2015,2016 et 2017) et des textes régissant le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées. L'exploitation de tous ces documents a été complétée par les observations directes, les interviews semi-structurées avec le personnel communal, les conseillers municipaux et les chefs de services techniques publics et privés.

Les données collectées ont été comparées avec les ratios mentionnés dans les textes législatifs et règlementaires retraçant le fonctionnement des communes à chaque niveau afin d'en dégager les écarts le cas échéant. Enfin, les résultats obtenus ont été restitués pour amendement, enrichissement et validation à l'équipe dirigeante de la Commune en présencede quelques sectoriels locaux en date du 15 Septembre 2017.

- **Réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)**

Pour une meilleure communication avec les bénéficiaires, plusieurs langues ont été utilisées (Français, Fulfuldé et Gbaya). La phase de préparation qui a précédé la collecte des données proproprement dite a consisté à la présentation et la validation de l'équipe restreinte de l'OAL par le Comité de Pilotage, l'élaboration/rédaction des lettres introductives auprès des différentes parties prenantes intervenant dans le processus. La collecte des données s'est faite à l'aide des outils de collecte préalablement préparées par le PNDP et mis à la disposition de l'OAL. Ces fiches ont été distribuées à tous les sectoriels présents dans le département du Mbéré.Une fois les fiches remplies par ces derniers elles ont été récupérées par AJLC qui a procédé au dépouillement puis à l'analyse des données conformément aux normes sectorielles.

Dans les quartiers constituant l'espace urbain, les équipes d'AJLC constituées de trois membres ont non seulement mené des visites guidées thématiques, mais ont aussi tenu des animations villageoises avec les leaders de chaque quartier afin de compléter les problèmes/contraintes et Atouts/potentialités par secteur. L'identification des idées des projets prioritaires a été faite par l'exécutif communal assisté des Chefs des quartiers et quelques Chefs de service, quelques conseillers municipaux et les réprésentants des réfugiés lors de la restitution des résultats du DEUC en date du 15 Septembre 2017.

- **Réalisation du Diagnostic Participatif au Niveau des Villages (DPNV).**

La restitution de la formation reçue lors de l'atelier de renforcement des capacités des OAL en planification communale tenue à Ngaoundal du 02 au 12 Mai 2017 a précédé les opérations de planificationproprement dite. Cette restitution avait eu lieu à Ngaoui du 23 au 29 Octobre 2017.
Dans les villages, trois groupes sociaux intégrant les réfugiés (Hommes, Femmes, Jeunes) étaient pris en compte au cours des travaux pour la réalisation des tâches spécifiques (Carte participative, Carte de mobilité, Diagramme de venn, etc.) etde l'identification des problèmes/contraintes et atouts/potentialités. Les marches exploratoires (Transect, et autres) ont permis de compléter les données collectées qui ont été restituées en pleinières. S'en est suivil'étape d'analyse aboutissant à la formulation des solutions (endogènes et exogènes), à la priorisation des idées de projet, à la mise en place et/ou la redynamisation duComité de Concertation (CC) et la planifiction des solutions endogènes.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Toutes les données collectées pendant la réalisation de ces trois diagnostics ont été consolidées dans les fiches Excel préparées par le PNDP. La cartographie thématique a été réalisée sous le logiciel libre de cartographie (QGIS).

2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation.

Afin de définir les programmes, lesactions et les activités (Projets), le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA), un atelier de planification supervisé par le PNDP et présidé par Monsieur le Sous-préfet de Ngaoui a été organisé du 18 au 20 Avril 2019 dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Ngaoui.

Photo 1 : Mot de bienvenue du Maire de Ngaoui

Photo 2 : Discours d'ouverture de Monsieur leSous-préfet de Ngaoui

2.4.1. Préparation de l'atelier de planification

Une semaine avant la tenue de l'atelier, l'autorité administrative a été informée de la date de la tenue de cette importante étape du processus participatif et la logistique à mobiliser. À la même période, les données collectées par secteur, les résultats de l'analyse de chaque secteur et les cadres logiques étaient remis aux sectoriels afin qu'ils s'imprègnent, amendent et enrichissent les résultats du travail qui a été fait par l'OAL AJLC. Au niveau de la Cellule Régionale PNDP pour l'Adamaoua, le budget y afférent définissant les responsabilités de chaque partie prenante a été préparé et remis aux concernés pour mobilisation des fonds et du matériel de travail.

2.4.2. Restitution des données consolidées du diagnostic

Les données collectées par secteur et au niveau de l'institution communale ont été consolidées selon un canevas proposé par le PNDP et ensuite enrichies et validées respectivement par les sectoriels et l'équipe dirigeante de la Commune assistés du Comité de Pilotage. Les résultats du rapport consolidé des données du diagnostic participatif ont été beaucoup plus amendés et enrichis par les sectoriels lors de l'atelier de planification. Chaque sectoriel restituait en plénière les amendements et contributions apportés sur les documents. Les rapports étaient remis au secrétariat constitué des membres d'AJLC pour intégration des corrections portées sur ces documents.

2.4.3. Planification

Les acteurs concernés par cette étape étaient les sectoriels qui devraient d'abord apprécier si les actions planifiées cadrent avec les prérogatives de leurs départements ministériels, mais aussi vérifier si ces actions respectent les normes de leurs secteurs.

2.4.4. Mobilisation des ressources

Pendant la seconde journée de l'atelier (journée de programmation), le conseil municipal assisté du Secrétaire Général, du Receveur Municipal, de l'OAL AJLC et des partenaires (PNDP, HCR, LWF, PAM, UNICEF) aévalué les ressources financières sûres mobilisablessur une période de 5 ans, ce qui a permi de définir un cadrage budgétaire. Sur cette base, la moyenne annuelle des dépenses réservées aux investissements financés sur fonds propresde la Commune hors impôts soumis à péréquations (CAC) alloués au fonctionnement et BIP a été calculée. Celle-ci a été extrapolée sur 5 ans. A la somme obtenue ont été ajoutés lemontant des projets dont les conventions sont signées par le Maire et son en cours d'exécution.Ces ressources sûres attendues ont été présentées au conseil municipal en prélude à l'élaboration des programmes et actions sur 5 ans.

2.4.5. Programmation

La matrice consolidée des idées des projets prioritaires de tous les villages de la Commune, le ranking des villages, les ressources sûres mobilisables ont servi d'outils de base pour la programmation. En plénière, les conseillers municipaux ont renseigné la matrice de classement des projets par priorité à partir de laquelle le plan quinquennal (2019-2023) a été élaboré. De ce plan, ont découlé, les programmes et actions qui ont permis d'extraire le CDMT (2019-2021) et le PIA (2019).

2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.

Une équipe chargée de la mise en œuvre du PCD a été mise en place et installée. Un arrêté municipal constatant la composition des membres et définissant leurs attributions a été signé à cet effet.

III. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI

3.1. Localisation de la Commune

La Commune de Ngaoui est créée par décret Présidentiel N° 95/085 du 25 avril 1995 comme District et érigée en Arrondissement par décret N°2010/198 du 16 juin 2010 du Président de la République. Elle est située dans le Nord-est du département du Mbéré, région de l'Adamaoua. Elle est limitée :

- Au Nord et à l'Ouest, par la Commune de Djohong ;
- Au Sud et Sud-est par la Commune de Meiganga ;
- À l'Est, par la République Centrafricaine (RCA).

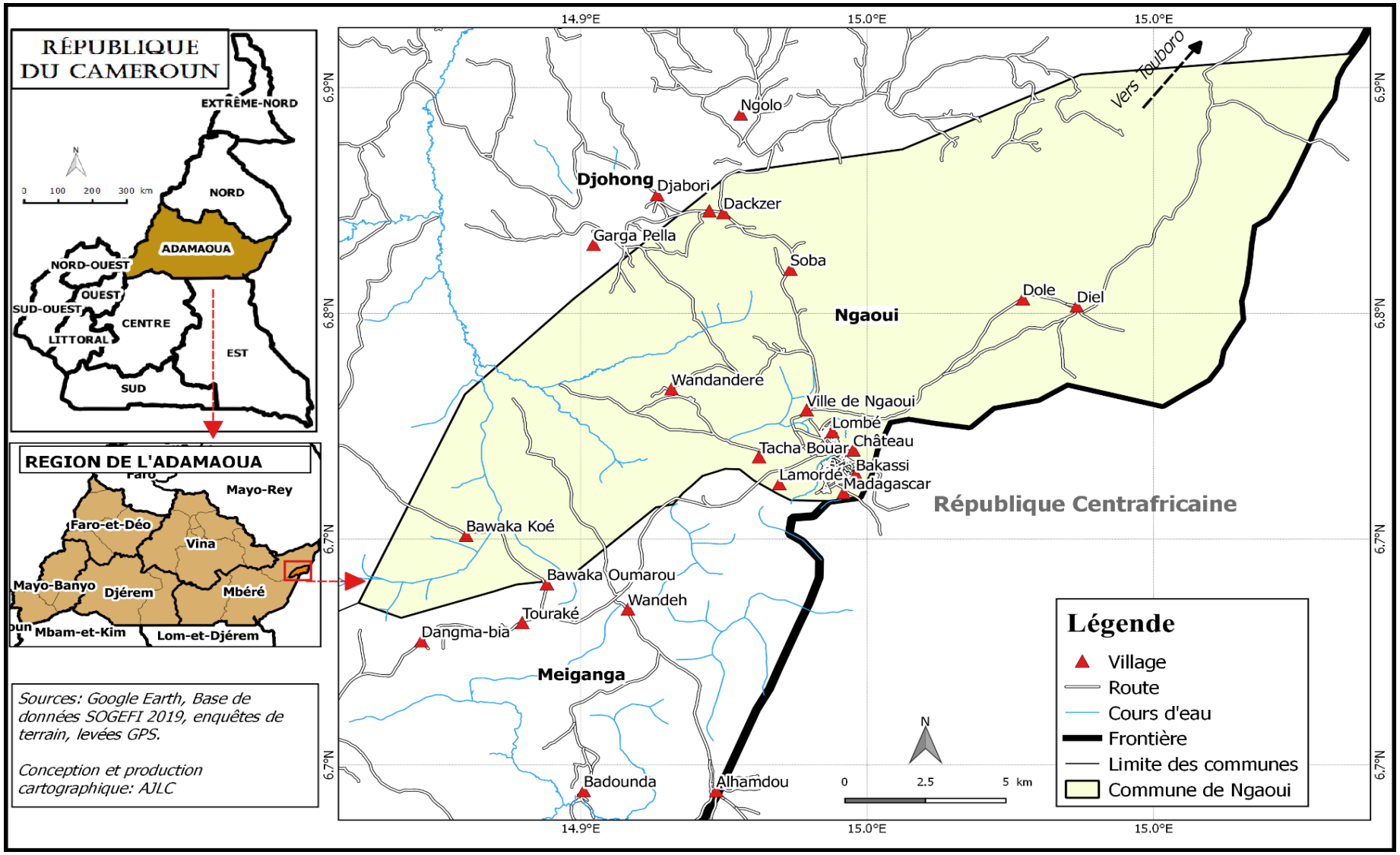

Carte 1 : Localisation de la Commune de Ngaoui

3.2. Milieu biophysique de la Commune

3.2.1 Climat

Le climat tropical humide de type soudanien est dominant dans la Commune de Ngaoui. Les pluies y sont abondantes avec 07 mois de pluies (avril-octobre) et une saison sèche qui dure entre 04 et 05 mois (novembre-mars). Les précipitations annuelles s'évaluent à 1 600 mm et la température moyenne est de 23°C. Les vents dominants sont constitués de ;
L'anticyclone saharien ou libyen : à l'origine d'un vent froid et sec et soufflant du nord-est au sud-ouest appelé harmattan;
L'anticyclone austral ou de Sainte Hélène : à l'origine d'un vent chaud et humide appelé vent de mousson parce qu'à l'origine des pluies. Cependant depuis quelques années, la ville subit les effets des changements climatiques constatés à l'échelle mondiale.

3.2.2 Sols

On rencontre 4 principaux types de sols à savoir les sols gravillonnaires, les sols sableux, les sols argileux et les sols hydro-morphes. Les sols composites sont cependant prédominants. La situation se présente comme suit:

- Les sols gravillonnaires : ils sont de textures grossières et généralement érodés du fait de leur faible perméabilité. Du point de vue agronomique, ce sont des sols pauvres en matières organiques. On les utilise toutefois pour la production du mil, des arachides, du niébé et du maïs.
- Les sols sableux : ils sont de faible fertilité et sont utilisés pour la culture des arachides, du maïs et du manioc.
- Les sols argileux : généralement aux abords des cours d'eau, ces sols sont lourds; donc difficiles à travailler. Ils ont cependant une bonne capacité de rétention de l'eau et sont utilisés pour la production des cultures de contre saison. Ces sols sont également utilisés dans la poterie.
- Les sols hydro-morphes: occupent les zones les plus basses de la topo-séquence.Ils connaissent parfois une stagnation de l'eau du fait de leur texture. Ce sont des sols mis en valeur pour les cultures maraîchères. Les sols de nos jours sont sujets à une forte pression foncière conjuguée à la persistance des méthodes culturales et d'élevage inappropriées.

  Insérer les superficies et rendementsmoyens de quelques spéculations agricoles les plus pratiquées. (Cf. sectoriels du MINADER). Exple : Manioc, Maïs, Arachide, Niébé, Mil, etc que vous avez cités plus haut.

3.2.3 Relief

Le mont Ngaoui est le point le plus élevé de la Commune. Il représente une sorte de frontière naturelle entre la RCA et le Cameroun. Il culmine à 1 410 m d'altitude et c'est au pied de cette montagne, sur la façade située du côté camerounais que s'étend la localité de Ngaoui.
Les bas fonds qui la traversent constituent les zones de basses altitudes. Les pentes traduisent une faible sensibilité à l'érosion. L'altitude moyenne est de 1200 m.

3.2.4 Hydrographie

Le réseau hydrographique de Ngaoui est constitué d'un cours d'eau intermittent. Ce réseau est alimenté par la rivière Koué. Les eaux de surfaces ainsi que les eaux souterraines sont alimentées par les précipitations. Cependant, l'on assiste à un tarissement rapide des cours d'eau entre février et mai.

3.2.5 La végétation

La végétation de la Commune de Ngaoui est composée d'une savane arbustive prédominante, composée de formations mixtes d'arbustes ne dépassant pas 4 mètres de hauteur et d'une savane arborée constituée d'arbres et de graminées dont les arbres sont d'environ 10 à 12 mètres.
Cette végétation regroupe diverses espèces dont les espèces locales fruitières et consommables, les espèces locales à usages domestiques et médicinales, les espèces exotiques fruitières puis les espèces forestières. Il est à noter la présence des forêts galeries le long des cours d'eau.

La pression sur le pâturage avec la sédentarisation progressive des éleveurs Bororos, les feux de brousse pratiqués pour la préparation des champs, l'exploitation du bois de chauffe et du bois d'œuvre réduisent la diversité floristique. Les espèces végétales rencontrées sont : *Parkia biglobosa* (néré) ; *Combretum spp* ; *Annona senengalensis* (assorah), *Borasus acthiopum* (doubbi), *Piliostigma recticulata* (barkédjé), *Anageissus leiocarpus*, etc….

3.2.6 La faune

La destruction de l'habitat naturel des animaux a entraîné la disparition des grands animaux. De nos jours l'on ne rencontre que des lièvres, des perdrix, des porcs-épics, des rats et par endroits des singes, des biches, des lapins, des gazelles, des rongeurs, des phacochères, des reptiles, et une multitude d'oiseaux.
Des éléphants échappés des réserves centrafricaines viennent parfois causer des dégâts dans les plantations. Dans l'ensemble, la faune aviaire est prédominante.

Tableau 1 : Atouts, potentialités et contraintes du milieu biophysique

ATOUTS/POTENTIALITES	PROBLEMES/CONTRAINTES
Situation Géographique	
- Accessibilité de la Commune de Ngaoui par rapport à Meiganga (Chef-lieu du Département du Mbéré) - Présence d'une société de transport(Narral) qui facilite la mobilité des populations.	- Un peu distant (Chef-lieu du Département du Mbéré et de la région de l'Adamaoua) ; - Coût élevé du transport ;
Climat	
Climat favorable pour le développement des activités agropastorales,	Le réchauffement climatique et l'avancée du désert constituent de fortes menaces.
Hydrographie	
- Présence d'un réseau hydrographique assez dense ; - Présence de quelques forages et de puits à grand diamètre et d'un système d'adduction d'eau Scan Water en panne	- L'assèchement des cours d'eau en saison sèche, - Tarissement des puits. - Incapacité de la mairie à assurer l'approvisionnement en eau aux habitants.
Relief topographie	
Présence de bas-fonds propices au développement des cultures maraîchères et de contre saison;	- Les bas-fonds non aménagés ; - Exploitation anarchique des bas-fonds, - Faible canalisation des bas-fonds.
Sols	
- Existence des sols cultivables; - Existence d'un potentiel aménageable de bas-fonds ; - Présence de quelques fosses fumières. - Paysagerie urbaine favorable pour la culture des produits maraîchers.	- Mauvaise canalisation des eaux, ce qui accélère/favorise l'érosion hydrique, - Mauvaise gestion des déchets, - Appauvrissement progressif des sols suite aux déchets plastiques, - Faible maîtrise des techniques agricoles ; - Erosion hydrique ; - Pauvreté des sols
Végétation et Faune	
- Présence d'espèces végétales naturelles et de quelques essences exotiques ; - Disponibilité importante des produits forestiers non ligneux tels que l'huile des graines d'acacia dans la promotion de la pharmacopée traditionnelle;	- Forte exploitation du couvert végétal, - Disparition progressive des ressources fauniques, - Recrudescence des feux de brousse, - Présence des perdrix et rongeurs, - Absence de pépiniéristes agroforestiers pour la restauration du couvert végétal; - Absence de culture forestière. - Absence d'aires protégées dans l'espace urbain ; - Dégradation continue du couvert végétal. - Présence du Bokassa gras

3.3 Milieu humain

3.3.1. Repères historiques de la Commune

L'histoire de la Commune de Ngaoui est liée à celle de la famille royale actuelle. Elle commence dans les années 1920 avec l'installation dans la région de BOUBA, un Mbororo Djafoun en provenance de Lompta.

BOUBA est consacré Ardo quelques années après son implantation par le Lamido ALIM qui régnait sur Ngaoundéré à l'époque. A partir de ce moment, Ardo BOUBA est assisté de ses deux frères OUMAROU et ADAMOU NYAKA, la cour royale est réorganisée sur la base de nouvelles structures, l'ancienne étant des campements saisonniers de transhumance.
Suite à un pèlerinage à la Mecque Ardo BOUBA décline le pouvoir et confie le trône à MOHAMADOU LABI le plus jeune des princes. Dès son accession au trône, la préoccupation première de ce dernier fut d'étendre davantage le village de Ngaoui. Pour cela, il facilite l'installation des populations étrangères dans la région. Le changement au trône de Ngaoui occasionne le retour des groupes qui s'étaient enfuient sous le règne du précédent Ardo. Les rumeurs de festivités qui sont organisées tous les vendredis entrainent l'afflux de nouveaux habitants qui s'implantent à Ngaoui en y construisant des maisons d'habitation. L'arrivée des Gbaya de la RCA dans la région contribue à l'extension de Ngaoui.
Les tous premiers quartiers de la localité se forment. Il s'agit des quartiers Lamordé et Fadisonka pour les populations Peulhs et Camp Kare pour les étrangers.
La Commune de Ngaoui quant à elle, estcréée à la faveur du décret Présidentiel N° 95/085 du 25 avril 1995 comme District et érigé en Arrondissement par décret N^{0} 2010/198 du 16 juin 2010 du Président de la République.

3.3.2. Répartition de la population de la Commune selon le lieu de résidence

De nos jours, la population de la Commune de Ngaoui peut être estimée à **40 258** âmes parmi lesquels**11 193**réfugiés. Cette population en fonction du sexe et selon le lieu de résidence se présente ainsi que suit :

Tableau 2 : Répartition de la population de la Commune de Ngaoui par milieu de résidence et par sexe

TYPES DE POPULATIONS	SEXE	URBAIN		RURAL		TOTAL GENERAL	
		EFFECTIF	(%)	EFFECTIF	(%)	EFFECTIF	(%)
Autochtones	Hommes	6 000	48	8 119	49	14 119	100
	Femmes	6 500	52	8 446	51	14 946	100
	Sous-total 1	**12 500**	**100**	**16 565**	**100**	**29 065**	**100**
Réfugiés	Hommes	2 170	30,6	1 300	32	3 470	100
	Femmes	4 830	69,4	2 893	68	7 723	100
	Sous-total 2	**7 000**	**100**	**4 193**	**100**	**11 193**	**100**
TOTAL GENERAL		**19 500**	**100**	**20 758**	**100**	**40 258**	**100**
Proportion de la population des réfugiés sur la population totale (%)		35,90	-	20,20	-	27,80	-

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Ce tableau nous montre que les réfugiés représentent une proportion globale de 27,80% sur la population totale. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain soit 35,90%.

En considérant le poids démographique des groupes cibles ci-après :

- 10,7% de la population étant des nourrissons (0-35 mois) ;
- 16,9% de la population étant la cible des PEV (0 à 59 mois) ;
- 6,3% de la population appartenant à celle préscolaire (4 à 5 ans) ;
- 23,4% de la population considérée comme celle d'âge scolaire dans le primaire (6 à 14 ans) ;
- 18,5% de la population représentant celle des adolescents (12 à 19 ans) ;
- 34,7% de la population considérée comme des jeunes (15 à 34 ans).

Cette population en fonction de ces groupes cibles et par localité va se présenter de la manière suivante :

Tableau 3 : Répartition de la population de la Commune de Ngaoui par village/quartier et selon les groupes cibles

Villages/Quartiers	Population							Population de quelques cibles					
	Homme (local)	Femme (locale)	Sou-Total population hôte	Hommes refugiés	Femmes refugiées	Sou-Total population réfugiée	Total Général	Nourrissons (0-35 mois)	Population cible du PEV (0 à 59 mois)	Population préscolaire (4 à 5 ans)	population d'âge scolaire (6 à 14 ans)	Adolescent (12 à 19 ans)	Population des jeunes (15 à 34 ans)
Ville de Ngaoui	6000	6500	**12500**	2 170	4 830	**7000**	**19500**	2 087	3 296	1 229	4 563	3 608	6 767
Soba	360	290	**650**	31	69	**100**	**750**	80	127	47	176	139	260
Ngolo	180	120	**300**	17	37	**54**	**354**	38	60	22	83	65	123
Dackzer	62	38	**100**	16	35	**50**	**150**	16	25	9	35	28	52
Bafouck	1800	1700	**3500**	217	483	**700**	**4200**	449	710	265	983	777	1 457
Bawaka Koé	306	394	**700**	15	32	**47**	**747**	80	126	47	175	138	259
Diel	1360	1140	**2500**	201	446	**647**	**3147**	337	532	198	736	582	1 092
Bawaka Koulawal	11	9	**20**	-	-		**20**	2	3	1	5	4	7
Touraké	312	388	**700**	186	414	**600**	**1300**	139	220	82	304	241	451
Djabori	550	650	**1200**	42	92	**134**	**1334**	143	225	84	312	247	463
Bawaka Oumarou	208	392	**600**	10	23	**33**	**633**	68	107	40	148	117	220
Garga Pella	1275	1800	**3075**	310	690	**1 000**	**4075**	436	689	257	954	754	1 414
Alhamdou	1275	1025	**2300**	217	483	**700**	**3000**	321	507	189	702	555	1 041
Wandandere	300	400	**700**	31	69	**100**	**800**	86	135	50	187	148	278
Dole	38	32	**70**	-	-	**0**	**70**	7	12	4	16	13	24
Badounda	19	21	**40**	2	4	**6**	**46**	5	8	3	11	9	16
Dangma-bia	32	28	**60**	7	15	**22**	**82**	9	14	5	19	15	28
Wandeh	18	12	**30**	-	-		**30**	3	5	2	7	6	10
Dompta Petel	13	7	**20**	-	-		**20**	2	3	1	5	4	7
TOTAL	**14 119**	**14 946**	**29 065**	**3 470**	**7 723**	**11 193**	**40 258**	**4 308**	**6 804**	**2 536**	**9 420**	**7 448**	**13 970**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

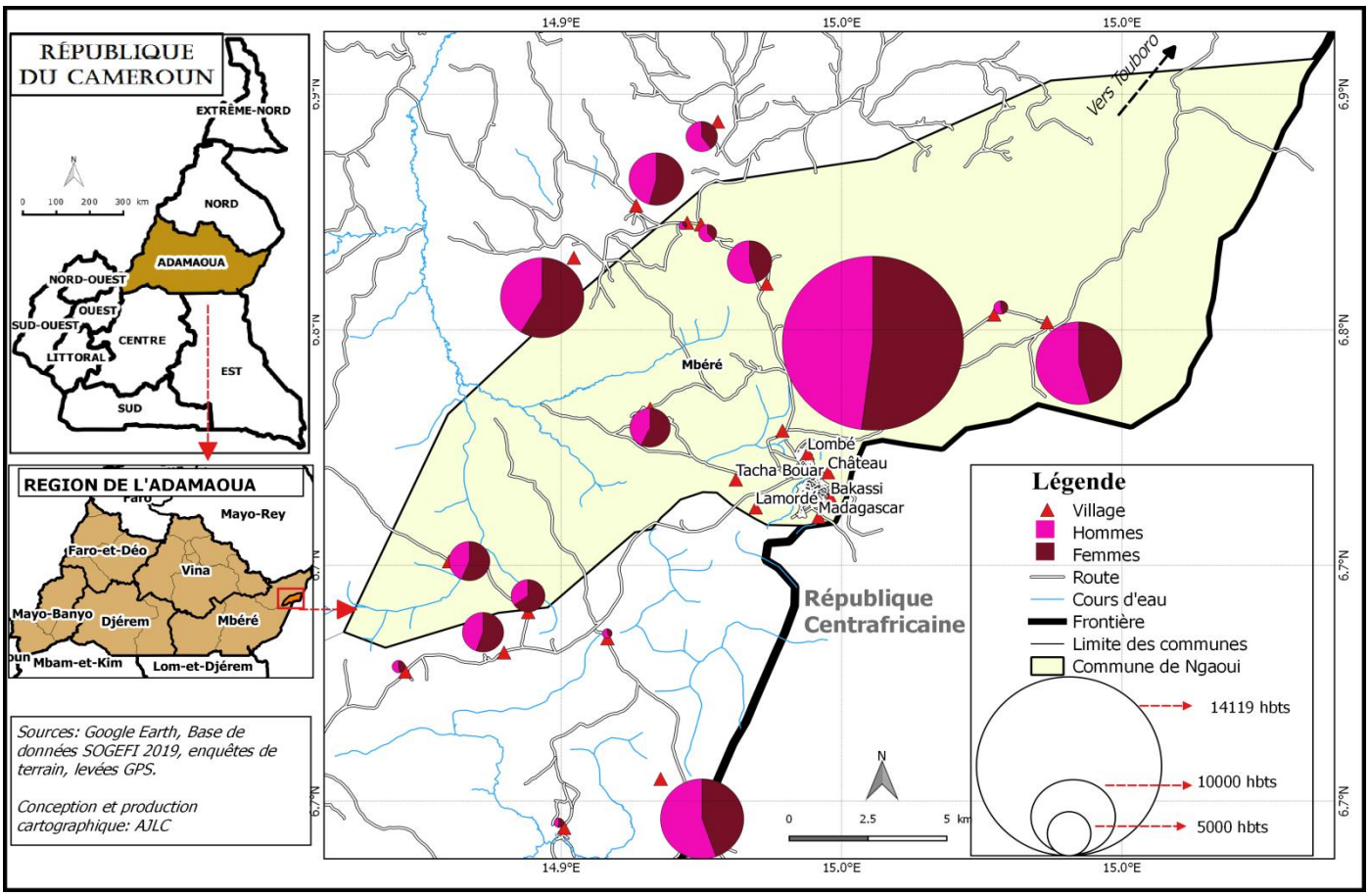

Carte 3 : Répartition de la population de la Commune de Ngaoui

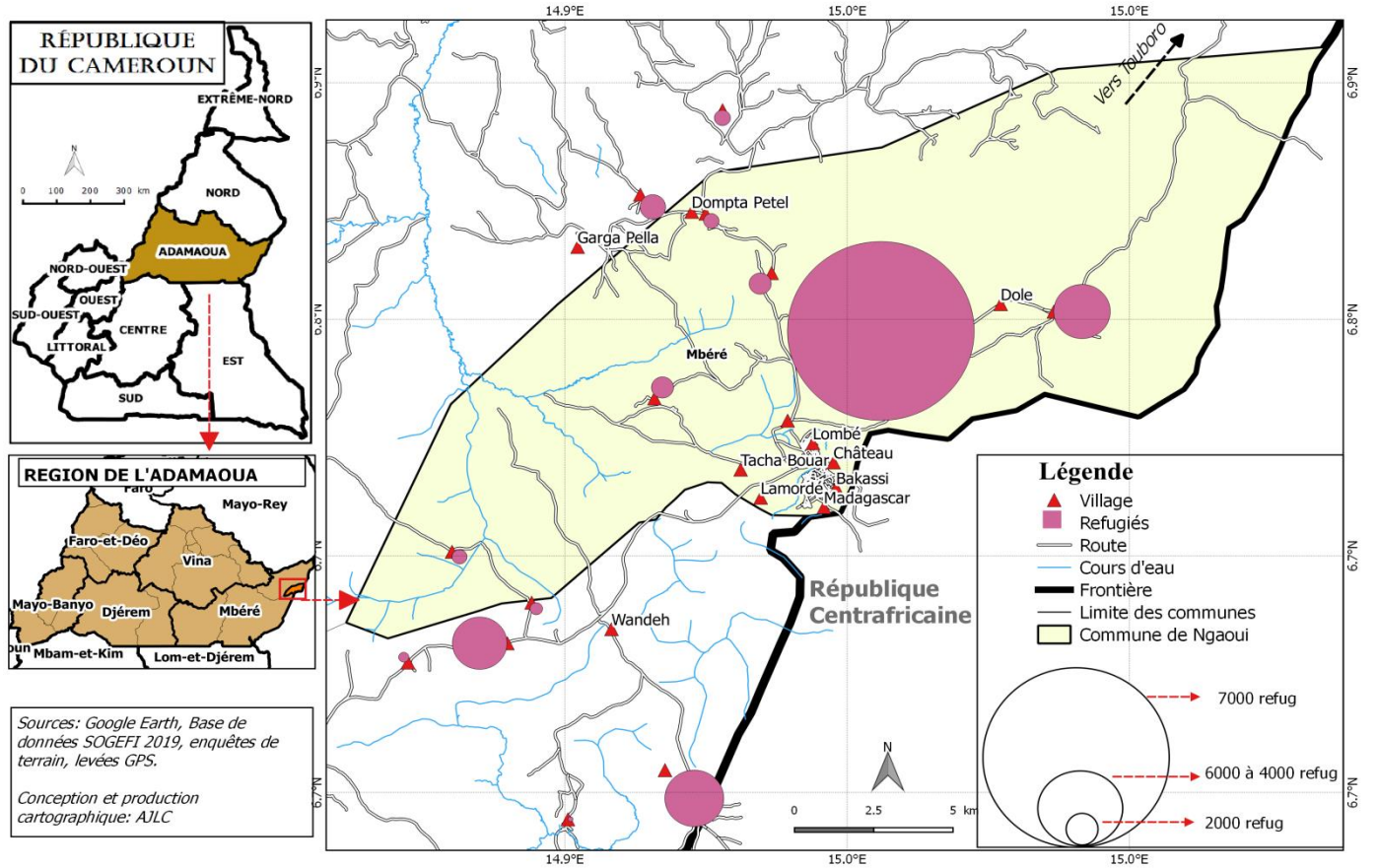

Carte 4 : Répartition des populations réfugiées de la Commune

3.4 Le milieu socio-économique

Dans cette Commune, l'activité économique concerne principalement l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat, la sylviculture, l'apiculture et le transport. Elle est matérialisée par la présence de plusieurs acteurs économiques exerçant dans les secteurs primaires secondaires et tertiaires.

3.4.1. Agriculture

La paysagerie communale de Ngaoui, fondement d'attraction au regard de la fertilité de son sol se distingue plus particulièrement par le développement de l'agriculture urbaine et péri urbaine. Elle regorge d'un potentiel énorme suite à la présence des bas-fonds propices pour le développement des cultures maraîchères et l'étendue de la zone dite urbaine. Quelques acteurs se sont investis et permettent de ravitailler de nombreux consommateurs de la ville de Ngaoui avec en prime une gamme variée de produits (Gombo, légumes, salades, choux, etc.).
Ce secteur occupe la population active de toute la Commune. Cette dernière connaît de plus en plus une baisse de revenus en lien avec la chute des rendements agricoles. Le faible pouvoir d'achat ne facilite pas l'accès aux fertilisants et pire encore, ils ne maîtrisent pas les rouages de l'agriculture écologique qui dans les contextes de pauvreté permettent à certaines communautés de faire face à ce manque de fertilisant. De manière spécifique, pour la Commune de Ngaoui, les pratiques se font généralement au niveau des bas-fonds et sur des espaces réduits. Les outils utilisés sont rudimentaires: la daba, la houe, la pioche, le creusois, etc. Ces outils rendent le travail pénible, ce qui nécessite plus d'effort pour atteindre les résultats escomptés par les acteurs du secteur.
Il convient de noter que la ville est beaucoup plus alimentée par les produits (manioc, légume) en provenance de la RCA.
De façon globale, le rendement des principales cultures à l'hectare peut atteindre les résultats suivants:

- 2,5 tonnes à 3 tonnes pour le manioc,
- tonnes pour le maïs,
- 750 kg pour l'arachide,

On enregistre environ 10 GIC fonctionnels et 03 coopératives de producteurs interviennent dans le secteur agricole dans la Commune de Ngaoui.

3.4.2. Elevage et pisciculture

La Commune de Ngaoui enregistre un certain nombre d'acteurs intervenant dans le secteur de l'élevage et de la pêche. Au moins une famille sur trois pratique le petit élevage (petits ruminants, volaille et des porcs). L'élevage bovin, reste très important. Les animaux (porcs, chèvres, moutons etc.) errants en zone urbaine avec une cohabitation incroyable entre les animaux et les hommes. Au niveau de la pêche, on note quelques acteurs du secteur pour ce qui concerne l'aquaculture. Les pratiques sont artisanales (filets) tant au niveau de l'élevage que de la pêche.
Malgré la dangerosité des activités pastorales au niveau communale au regard des pratiques actuelle, On peut noter une forte contribution des revenus de ce secteur dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Au niveau de la pêche, les acteurs qui reconnaissent la portée économique de ce secteur et qui contribue à juste titre à l'équilibre socioéconomique de leur famille.

3.4.3. Artisanat

La Commune de Ngaoui enregistre un certain nombre d'acteurs intervenant dans le secteur de l'élevage et de la pêche. Au moins une famille sur trois pratique le petit élevage (petits ruminants, volaille et des porcs). L'élevage bovin, reste très important. Les animaux (porcs, chèvres, moutons etc.) errants en zone urbaine avec une cohabitation incroyable entre les animaux et les hommes. Au niveau de la pêche, on note quelques

acteurs du secteur pour ce qui concerne l'aquaculture. Les pratiques sont artisanales (filets) tant au niveau de l'élevage que de la pêche.
Malgré la dangerosité des activités pastorales au niveau communale au regard des pratiques actuelle, On peut noter une forte contribution des revenus de ce secteur dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Au niveau de la pêche, les acteurs qui reconnaissent la portée économique de ce secteur et qui contribue à juste titre à l'équilibre socioéconomique de leur famille.

3.4.4. Le Commerce

Les marchés de Ngaoui et de Gbafouck sont les plus importants de l'ensemble de la zone (Département du Mbéré) en fonction de sa position stratégique (situé sur la frontière Cameroun - RCA). Cet atout permet aux nombreux commerçants d'exercer tous les jours en dehors du plus grand jour de marché réservé pour le samedi. On y retrouve plusieurs produits (manufacturés, agropastoraux, etc.) avec la présence d'environ 100 boutiques construites par les commerçants et la Commune/PNDP. La Commune de Ngaoui tire la majorité de ces revenus dans ce marché. La ville de Ngaoui enregistre en moyenne 300 commerçants contribuant à la réduction du chômage.
Les micros finances s'installent progressivement dans l'espace urbain et favorisent la bancarisation.
Les activités génératrices de revenus aussi bien pour les jeunes que pour les femmes sont faiblement développées dans la Commune. Cette situation est en partie liée à l'insuffisance des structures de micro finance au niveau local.
L'insuffisance des micros finances de proximité constitue un obstacle à la concrétisation des idées de projets qui auraient pu améliorer les conditions de vie des populations par la création d'emplois et la redistribution des revenus. Le secteur du transport reste encore peu développé. Une agence de transport (Narral) effectue la liaison entre Meiganga et Ngaoui. Au niveau urbain la moto et le vélo restent les seuls moyens de déplacement des populations.

3.4.5. La sylviculture

La sylviculture n'est pas très développée au niveau de la Commune de Ngaoui. Quelques actions sont intentées par les écoles primaires et le lycée de Ngaoui à travers le reboisement et faire ombrage à l'avancée du désert et les changements climatiques déjà visibles. L'organisation communautaire en vue de s'investir dans ce secteur reste limitée à quelques réunions de concertation par les acteurs urbains.
Ces pratiques restent précaires, car il n'existe aucune politique communale en vue du développement de la sylviculture.

IV. RESULTATS CONSOLIDÉS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

4.1. Synthèse du DIC

4.1.1. Gestion des ressources humaines

4.1.1.1. Situation de référence

Afin de mieux appréhender la situation du personnel, l'analyse s'est appuyée sur les éléments suivants : un aperçu de la classification du personnel, le type de contrat, son mode opératoire, la masse salariale, la Politique de gestion des ressources humaines, l'Existence et la fonctionnalité d'un organigramme, la Connaissance et l'appréciation de la qualité des services rendus et l'appréciation de la maîtrise d'ouvrage communale en terme de politique de qualification du personnel.

Les problèmes identifiés après l'analyse de la situation des ressources humaines au sein de la commune par rapport à chacun des six domaines ci-dessus cités sont les suivants : (i) l'inefficacité du système actuel de planification des ressources humaines ; (ii) la production des ressources humaines insuffisante et non appropriée aux besoins des missions d'intérêts publics dévolues aux communes dans le cadre de la décentralisation; (iii) l'inefficacité du système de gestion des ressources humaines; (iv) la faiblesse de la gestion des risques professionnels ; (v) l'absence de processus de suivi évaluation ; (vi) la faiblesse de la production de la recherche sur les problématiques liées aux ressources humaines.

(i). Situation du personnel communal

La Commune de Ngaoui emploie à ce jour (exercice 2017) 12 personnes composées du personnel présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Classification du personnel de la Mairie

FONCTION		SEXE	NOMBRE	NIVEAU D'ÉTUDE
Maire titulaire		M	01	CEPE
1er Adjoint au Maire		M	01	CEPE
2e Adjoint au Maire		M	01	CEPE
Cadres	**SG**	M	01	Bac + 3
	ACF	M	01	Bac+1
	RM	M	01	Probatoire
Agents décisionnaires	**Comptable Matière**	M	01	CEPE
	Secrétaire particulière du maire	F	01	CEPE
	Secrétaired'état civil	M	01	CEPE
	Responsable d'hygiène et salubrité	M	01	CEPE
	Agent d'entretien	M	01	
		M	01	
		M (Batouré)	01	CEPE
	Gardien	M	01	
	Chauffeur	M	01	Permis
Total des effectifs en termes de personnel			**15**	

Résultats du DIC, AJLC, 2017

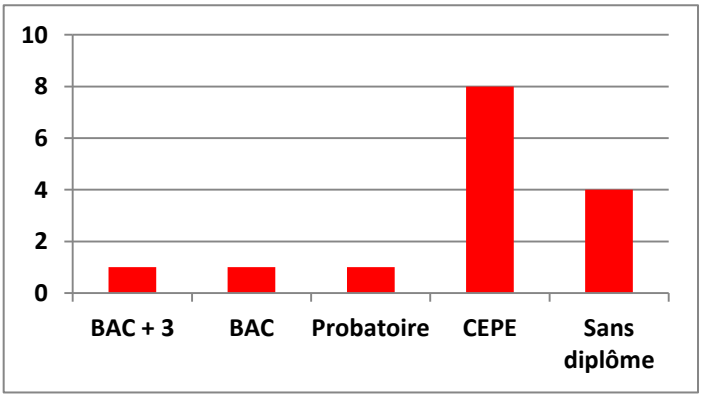

Graphique 1 : Niveau d'éducation du personnel communal

(ii). Type de contrat du personnel

Au regard des données recueillies auprès du Secrétaire Général, il ressort de façon globale que la Commune de Ngaoui a un effectif de 12 personnes dont: 03 cadres contractuels, 09 décisionnaires. La figure ci-dessous présente la répartition du personnel selon le type de contrat.

L'ensemble de ces personnels esstrepartis dans 07 services, à savoir:

- le secrétariat particulier du maire,
- le secrétariat général,
- la recette municipale,
- le service de la comptabilité matières,
- le service technique,
- le service d'Hygiène et d'assainissement.

Les salairesdu personnel communal sont réguliers. Des deux cadres recrutés par la convention d'appui du PNDP, l'(ACD) a été intégré et nommé Secrétaire Général de la Commune de Ngaoui, l'ACF quant à lui est en cours d'intégration au MINATD

Le niveau académique du personnel varie du CEPE au cycle de l'enseignement supérieur (Licence). La tranche d'âge se situe entre30 et60ans et la moyenne d'âge est de 45 ans.Il convient de noter que tous les employés sont affiliés à la CNPS.

(iii). Masse salariale

. La masse salariale est évaluée à 10 296 324 FCFA par an. Le personnel n'a pas d'arriéré de salaire.

(iv). Politique de gestion des ressources humaines

Des données quantificatives et qualitatives recueillies au travers d'entretiens (12), de questionnaires (12) et de l'analyse des documents, l'équipe de l'OAL AJLC a structuré son analyse autour des deux constats majeurs suivants :

- Il existe un réel déficit qualitatif et quantitatif des ressources humaines dans certains services clés de la commune;
- L'organisation interne des services communaux est rarement formalisée et insuffisamment opérationnelle.

Il se dégage après analyse de tous les services de la Commune, une importante sous-représentation des agents qualifiés, une insuffisante adéquation entre les profils et les emplois.

Le premier aspect de ce déficit est donc qualitatif : les agents décisionnaires destinés à des tâches d'exécution (1ère - 6ème catégorie) représentent plus de 75% des effectifs de la commune. Par ailleurs, elle dispose exceptionnellement de cadres ou d'agents de maîtrise de niveau Baccalauréat plus trois. Ce dernier point est lié à une absence de politiques de formation du personnel pour la fonction publique locale (accès restreint au CEFAM et insuffisance d'une politique cohérente de sollicitation des autres organismes de formation existants…). Conséquemment, la charge se concentre sur le personnel le plus qualifié.
Le second aspect du déficit des ressources humaines est quantitatif : le personnel en place est largement insuffisant par rapport aux besoins de la commune au regard des missions à lui conférées par la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, même les plus urgents. Cette situation risque d'ailleurs d'être accentuée par le phénomène de vieillissement du personnel communal (30% des effectifs vont partir à la retraite d'ici 2025).
Enfin, certaines fonctions sont très faiblement développées. Il s'agit d'une part des fonctions opérationnelles correspondant aux compétences transférées par les lois de décentralisation (affaires sociales et culturelles, développement et aménagement du territoire par exemple), d'autre part de certaines fonctions support,

notamment les fonctions de contrôle (contrôle de gestion, contrôle interne et évaluation des politiques locales).
Deux formations de mise à niveau du personnel ont eu lieu en 2016, l'un par l'Inspection Générale des Services Régionaux et l'autre par le Programme National de formation aux Métiers des Villes avec une contribution financière de la Commune Ngaoui. Compte tenu des possibilités qu'offrent le CEFAM, le FNE et l'ISMP, la commune devra mettre sur pied un plan plus ambitieux pour la formation ou la mise à niveau de son personnel. Il existe un cahier de charge et un mécanisme d'évaluation du personnel, les tâches précises par employé sont définies (extrait du registre des délibérations municipales de la Commune de Ngaoui, séance du 24 Novembre 2014).
A part les salaires, il n'existe pas d'autres mécanismes de motivation du personnel (lettre de félicitation, etc…), ceci entraîne un laxisme dans l'exécution des tâches primaires. La commune ne dispose pas d'un Règlement Intérieur. Le bulletin de notes du personnelest mis en place et facilite le mode d'avancement du personnel communal.

Tableau 5 : Politique de gestion des ressources humaines

LIBELLE	MODALITES	OUI/NON
Existence d'un document de profil de carrière	Avancement	Oui
Existence d'un texte (règlement intérieur)	/	/
Mise en œuvre du document en question	/	/
Le document de profil de carrière ne concerne pas tout le personnel	/	Oui
Système d'évaluation et motivation du personnel	Recherche de l'efficacité	Oui
	Effet du civisme	Non
	Complaisance	/
Recrutement	/	Oui
Planification des ressources humaines	/	/
Modes d'avancement	Discrétionnaire	Non
	Bulletin de note	Oui
	Concours interne	Non
	Ancienneté	Oui
	En liaison aux ressources	Non
Pouvoir des décisions des avancements	Le maire	Non
	Le maire et ses adjoints	Non
	Le conseil municipal	Non

(v). Organigramme fonctionnel de la commune de Ngaoui *:*

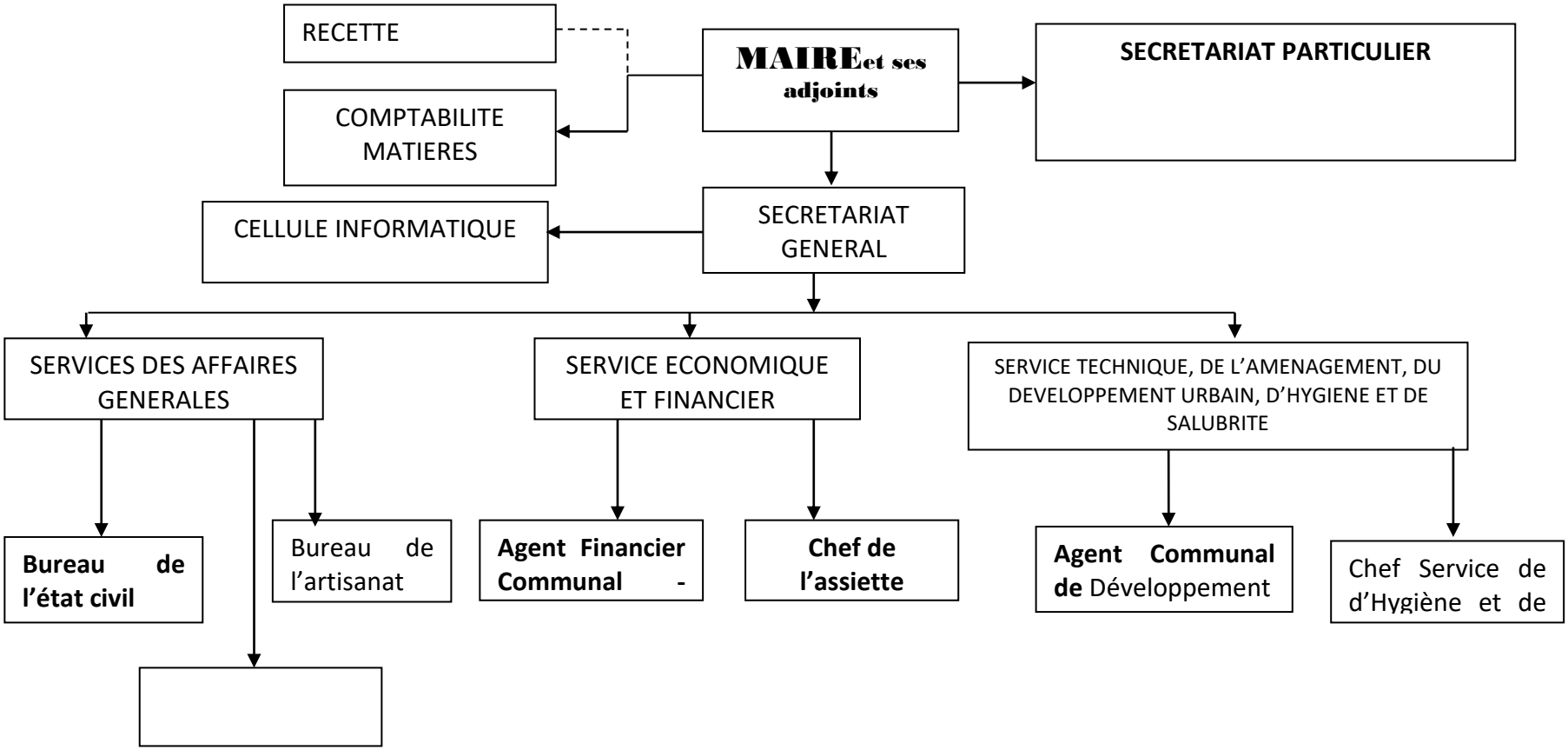

Graphique 2 : Organigramme de la Commune de Ngaoui

L'équipe de l'OAL AJLC a mis en exergue un certain nombre de carences en termes d'organisation et de fonctionnement. Tout d'abord, peu d'outils de gestion des ressources humaines ont été mis en place dans la commune : il n'existe que peu d'organigrammes formalisés.
Ces carences sont lourdes de conséquences notamment :

- Elles entrainent une démultiplication des centres de décisions, source de redondances et de conflits d'attribution entre les services internes à la commune ;
- La formation initiale et continue est insuffisante. Le dialogue de gestion et de définition des besoins de compétences n'est pas suffisamment structuré entre la commune et le CEFAM, ce qui participe aux carences observées dans le niveau de qualification des agents communaux ;

Ces insuffisances sont également liées à un corpus juridique encore très peu développé concernant l'emploi communal. L'absence d'un statut du personnel communal et ses conséquences (personnels inadaptés, …) constitue un obstacle au développement harmonieux de la commune. En outre, le rôle de la tutelle est insuffisamment rempli, en ce qui concerne la définition et la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines des Collectivités Territoriales Décentralisées telle que prévu par les textes (cf. Décret N° 77/91 du 25/3/1977 sur la tutelle). Il apparaît désormais urgent de définir les règles relatives à la détermination et, à la classification des emplois, au recrutement, au déroulement de la carrière et à la cessation d'activité.
Pour ce qui est des formations reçues en tant que personnel communal, les cadres en ont bénéficié de plusieurs ateliers de renforcement des capacités. Quant aux autres agents (décisionnaires), quelques-uns seulement ont bénéficié d'une formation après recrutement.
On note également l'irrégularité des réunions hebdomadaires dirigées par le Secrétaire Général, les réunions mensuelles présidées par un des adjoints au Maire et les réunions trimestrielles de coordination présidées par le Maire. C'est lors de ces réunions que le personnel devrait être évalué. La commune ne se concerte pas suffisamment avec la population.Elle devrait à travers certaines initiatives, présenter à la population le niveau d'exécution du plan de campagne du Maire.

(vi). Connaissance et appréciation de la qualité des services rendus

Il existe une répartition distincte des services. La présence régulière du receveur municipal par ailleurs, chef du service financier conduit les recouvrements réguliers de toutes les taxes. La Commune est très souvent accompagnée par le Sous-préfet pour le recouvrement des taxes. Il existe un livre journal tenu par l'Agent Communal Financier (ACF) recruté dans le cadre du partenariat PNDP-Commune de Ngaoui et mis à la disposition de la Commune. Le suivi est assuré par le MINFI pour vérification et arrêt des écritures (31 décembre) et parfois par le MINATD. Les contrôles sont parfois inopinés. La Commune ne dispose pas de Grand Livre, son établissement nécessitant d'abord un inventaire général de base approuvé par le MINFI. La procédure de sortie de caisse fait l'objet d'un mandat certifié par le Maire, puis intervient le paiement assuré par le receveur municipal. Il existe une bonne communication intra service. Les tâches, fortement limitées, ne permettent pas une planification des activités, par conséquent, très peu d'activités (entretien routier, construction de salles de classe) sont jusqu'ici soumises au Budget d'Investissement Public (BIP), au PNDP ou d'autres partenaires au développement. L'insuffisance des moyens de locomotion ne facilite pas la tâche au personnel chargé du recouvrement. Toutefois, le suivi des recouvrements s'est amélioré garce à la mise en place d'un fichier des contribuables.

(vii). Responsabilisation du personnel

<u>Le Maire et ses Adjoints</u>

L'exécutif communal est composé du maire et de ses deux adjoints tous élus au cours de la première session du conseil municipal après les élections de 2013. Le maire est le chef de l'exécutif communal, il est assisté dans l'exécution de ses tâches par ses deux adjoints dans l'ordre de leur élection. Outre la fonction d'officier d'état civil, l'exécutif communal est chargé entre autres:

- de la mise en œuvre des actions de développement communautaire;
- de la surveillance du recouvrement des impôts, taxes et droits municipaux, dont il propose le cas échéant des mesures visant à améliorer le rendement;
- du suivi de l'exécution des travaux.

Il se dégage que le Maire et ses adjoints sont en poste et travaillent. Le processus de prise de décision se situe à deux niveaux: Au niveau du conseil municipal et/ ou élargi aux sectoriels et par décision municipale quand la nécessité s'impose. Il existe un mécanisme formel de suivi des activités de la commune. Ceci se justifie par l'existence d'un manuel de suivi. Le budget constitue le tableau de bord de l'exécutif. Le Maire est le chef de l'exécutif communal, il est assisté dans l'exécution de ses tâches par ses deux adjoints dans l'ordre de leur élection.

Le secrétariat particulier du Maire

Est chargé de: l'accueil, du traitement du courrier confidentiel du Maire, de l'exécution des instructions particulières du Maire, de la sécurité et du protocole du Maire dans l'exercice de ses fonctions, de toutes tâches à lui confiées par le maire et de la dactylographie des textes qui lui sont cotés.

Le Secrétariat Général

Le secrétaire général assiste le maire dans la préparation de tous les actes, il veille au rendement des services municipaux, du suivi administratif de recouvrement des taxes et impôts communaux, de l'encadrement du personnel communal (prépare les avancements, les notations, les félicitations et les sanctions), de la bonne tenue des registres de délibération des mandats émis, des titres des recettes et de dépenses, de l'élaboration du budget communal et du suivi après approbation , détient toutes les fiches de suivis de consommation des crédits, de la confection du compte administratif et du suivi régulier de la tenue du registre d'état civil, assure l'exécution des instructions du maire, de la définition et de la codification interne à la commune, veille et rend compte au maire de l'état des service et de la situation du personnel communal.

La Recette Municipale

Placée sous l'autorité du receveur Municipal (RM), elle est chargée : du recouvrement et du règlement des dépenses ordonnées par le maire, de la garde, de la gestion des fonds et des valeurs de la commune, de la tenue de la comptabilité générale et analytique.Le RMest cosignataire avec le Maire de tous les comptes bancaires, des chèques postaux, il note, propose des sanctions, il est compétent pour proposer au Maire de démettre de leurs fonctions les percepteurs des droits de places coupables de malversation, il rend compte au maire tous les mois de la situation du recouvrement des recettes et des dépenses et établi le compte de gestion en concordance avec l'administration.

La Comptabilité Matière

Est chargé: du contrôle de la régularité des écritures, de la conservation des matières, denrées, mobiliers et matériels de la commune aussitôt qu'il est assuré et pris en charge selon les règles en vigueur, de la sortie desdites matières sur ordre de l'ordonnateur (Maire), de la réception des matières, de l'établissement des PV, de la tenue des registres des matières, de la vérification de l'exécution des bons de commandes, de la réception en commission de livraison ou des réalisations communales, il rend compte au Maire.

Le Service d'hygiène et d'assainissement

Est chargé: de l'assainissement, l'organisation des campagnes de sensibilisation en matière d'hygiène et de salubrité, de l'organisation des campagnes de dératisation, de désinfection et de traitement des points d'eau, de l'abattage des animaux enragés en collaboration avec les services vétérinaires, de l'enlèvement des ordures ménagères, des opérations de contrôle et de répression de non-respect d'hygiène et de salubrité des établissements classés, des domiciles privés et des denrées alimentaires, de l'établissement des certificats de salubrité et de l'exécution des missions sanitaires telles que définies par la circulaire N0 067/NC/DMPH/SHPA du ministère de la santé.

(viii). Tenue de réunions du personnel

Dans un souci d'évaluation de la mise en œuvre des actions programmées et de cadrage par rapport aux difficultés rencontrées, l'Exécutif communal avait initié depuis 2015 la tenue d'une réunion mensuelle dans la commune, dont le SG devrait en être rapporteur. Selon les informations recueillies auprès du SG, compte tenu de la surcharge du travail cette réunion du personnel se tient à la fin de chaque trimestre. Les rapports de tenue des réunions sont archivés. Les thèmes discutés lors de ces réunions sont : - le fonctionnement des services ; - les difficultés rencontrées et solutions envisagées ; etc…

(ix). Appréciation de la maîtrise d'ouvrage communale en termes de politique de qualification du personnel communal

Le personnel communal n'est pas très qualifié pour l'appréciation des ouvrages réalisés par la mairie. Le Maire fait appel aux techniciens des services publics compétents ou de tierces personnes en la matière. Il s'agit surtout des services des Mines, Eau et Energie et des Travaux Publics. Toutefois, l'Agent de Développement Communal promu Secrétaire General s'efforce malgré la surcharge du travail à appuyer l'institution dans le suivi de l'exécution des travaux de construction des ouvrages. Les artisans réparateurs quant à eux s'occupent de la réparation de certaines pannes dans les forages construits par l'Etat ou les partenaires au Développement.

(x). Analyse du fonctionnement des services de la mairie

Service: L'Exécutif Communal									
Missions: Mise en œuvre des actions de développement. Il est chargé spécifiquement et sous le contrôle du conseil municipal: de conserver, d'entretenir et d'administrer les propriétés et les biens de la commune et d'accomplir tous les actes conservatoires de ces droits sous l'autorité du représentant de l'Etat.									
Personnel		**Matériel de travail**		**Communication intra et inter services**		**Planification des activités**		**Evaluation des activités / du personnel**	
Forces	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**
-Disponibilité et présence du Maire (titulaire) -Disponibilité des deux adjoints	-Opacité dans la gouvernance des services	Mobilier disponible -Les bureaux ne sont pas équipés en matériel informatique	-Traitement manuel des dossiers de la commune -Non maitrise de l'outil informatique ;	-Existence des tableaux d'affichage -Existence des parapher -Communication existante entre les services	-Inexistence d'un plan de communication global	RAS	-Absence des plans d'action -Non suivi des activités	RAS	Aucun mécanisme interne n'existe pour l'évaluation des activités

Service: Secrétariat Particulier du Maire									
Missions: Est chargé de l'accueil, du traitement du courrier confidentiel du Maire, de l'exécution des instructions particulières du Maire ; de toutes tâches à lui confiées par le maire et de la dactylographie des textes qui lui sont cotés.									
Personnel		**Matériel de travail**		**Communication intra et inter services**		**Planification des activités**		**Evaluation des activités / du personnel**	
Forces	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**
-Une femme en place joue le rôle de secrétaire particulier du Maire. -Volonté de la secrétaire particulier -Présence physique au service	-Absence d'un cadre de travail approprié -Profil de l'occupant non compatible avec le poste.	-	-Manque de classeur etc. -Absence d'outils informatiques -Non maitrise de l'outil informatique	RAS	Pas de relation particulière avec les autres services	RAS	Absence d'une planification des activités	RAS	Absence d'un dispositif de suivi et d'évaluation du personnel

Service: Secrétariat Général									
Missions: Préparation de tous les actes communaux, de la soumission à la signature des membres du conseil municipal d'un relevé écrit des décisions prises au cours de la session, de veiller au rendement des services municipaux, du suivi administratif de recouvrement des taxes et impôts communaux, de l'encadrement du personnel communal, assure l'exécution des instructions du maire.									
Personnel		**Matériel de travail**		**Communication intra et inter services**		**Planification des activités**		**Evaluation des activités / du personnel**	
Forces	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**
-Existence d'un secrétaire général (jeune et licencié en droit) ; -Existence d'un document décrivant les tâches de chaque employé	-Mauvaise organisation et gestion du personnel et des services -Absence d'un plan de veille au rendement des services et au suivi de la carrière du personnel ; -Absence d'un plan de motivation du personnel ; -Absence d'un service d'archivage/classement au niveau du Secrétariat Général ;	Existence d'un ordinateur complet ; -Mobilier en bon état ; -Fiches de suivi de consommation du crédit disponibles ; - Bulletins de notes du personnel disponibles	-Manque de matériel roulant pour effectuer les missions -Personnels non formés -Absence de fiches de suivi de l'état civil ;	-Rapport non conflictuel entre les différents services -Bonne collaboration entre le Receveur municipal et le SG -Bonne collaboration entre le Maire et le SG	RAS	Exécution journalière des activités	Absence de planification		-Absence d'évaluation des activités -Evaluation basée uniquement sur le compte administratif -Inexistence de rapports d'évaluation des activités et du personnel

Service: Recette Municipale									
Missions: Placée sous l'autorité du receveur Municipal (RM), elle est chargée: du recouvrement et du règlement des dépenses ordonnées par le maire, de la garde, de la gestion des fonds et des valeurs de la commune, de la tenue de la comptabilité générale et analytique.Le RM est cosignataire avec le maire de tous les comptes bancaires, des chèques postaux.									
Personnel		**Matériel de travail**		**Communication intra et inter services**		**Planification des activités**		**Evaluation des activités / du personnel**	
Forces	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**
-Ressources humaines disponibles -Un fichier des contribuables disponible ; -Dévouement et disponibilité de l'ACF recruté par le PNDP, -Disponibilité du RM, -Personnel qualifié (Diplômé du CEFAM) ;	RAS	-Mobilier de bureau en bon état ; -Matériel informatique disponible ;	-Manque de matériel roulant pour faciliter le recouvrement -Cadre de travail inapproprié ; -Non appropriation du matériel informatique ;	Quelques rencontres sporadiques avec le personnel de la recette -Bonne collaboration entre le Secrétariat général et la recette municipale -Bonne collaboration avec l'exécutif	-Absence d'un dispositif interne de communication	-Existence d'un calendrier des marchés périodiques,	-Absence d'un plan d'action -Inexistence des réunions de planification,	RAS	-Absence d'un cahier de charges du personnel de collecte ; -Démotivation du personnel de collecte -Inexistence des rapports d'évaluation du personnel de collecte,

Service: Comptabilité matières									
Missions: Est chargé: du contrôle de la régularité des écritures, de la conservation des matières, de la réception des matières, de l'établissement des PV, de la tenue des registres des matières, de la vérification de l'exécution des bons de commandes, de la réception en commission de livraison ou des réalisations communales, il rend compte au maire.									
Personnel		**Matériel de travail**		**Communication intra et inter services**		**Planification des activités**		**Evaluation des activités / du personnel**	
Forces	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**
Présence d'un comptable matières qualifié et expérimenté,	-Insuffisance du personnel (surcharge de travail)	-Bonne tenue des archives -Bon suivi et bonne maîtrise du patrimoine communal, -Disponibilité du matériel informatique	-Cadre de travail inapproprié -Manque de matériel roulant	Bonne communication avec tous les services communaux	Les échanges sont peu documentés	RAS	Inexistence d'un plan d'action	RAS	Aucun plan d'évaluation disponible

Service: Hygiène et assainissement				
Missions: Est chargé: de l'assainissement, l'organisation des campagnes de sensibilisation en matière d'hygiène et de salubrité, de l'établissement des certificats de salubrité et de l'exécution des missions sanitaires telles que définies par la circulaire N0 067/NC/DMPH/SHPA du ministère de la santé.				
Personnel	**Matériel de travail**	**Communication intra et inter services**	**Planification des activités**	**Evaluation des activités / du personnel**

Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses
01personnel dévoué au travail	-Insuffisance du personnel -Fonctionnement approximatif du service	-Existence de quelques outils de travail (brouettes, balais, machettes, râteaux, pelles, Pioche,)	-Insuffisance du matériel de travail -Exigüité du cadre de travail ;	RAS	Absence de communication inter et intra services.	RAS	-Inexistence d'un plan d'action -Opérationnalité spontanée du service -Absence des réunions de planification	RAS	-Absence d'outils d'évaluation du personnel -Absence des rapports d'activités et d'évaluation

Service: Service d'actions culturelles, sociales et environnementales									
Missions: Est chargé de la définition de la politique environnementale et de l'identification des voies et moyens de la mise en œuvre d'une politique sociale, de l'inhumation et exhumation des corps abandonnés en relation avec le service d'hygiène et de la programmation et de l'organisation des manifestations culturelles et artistiques.									
Personnel		**Matériel de travail**		**Communication intra et inter services**		**Planification des activités**		**Evaluation des activités / du personnel**	
Forces	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**	**Forces**	**Faiblesses**
RAS	Aucun personnel affecté à ce service	RAS	-Absence du matériel de travail -Absence d'un cadre de travail	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

(xi). Composition et fonctionnement des organes (Exécutif communal, Conseil municipal)

Exécutif Communal : répartition des tâches entre le maire et ses adjoints

Le maire constitue le personnage central au sein de la commune. Il doit impulser et animer la dynamique de développement économique, social et culturel. Il est l'ordonnateur de la commune. Le maire est assisté dans sa tâche par ses adjoints, il délègue, sous son contrôle par arrêté une partie de ses attributions à ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, à des membres du conseil municipal. Le maire et ses adjoints sont officiers d'état-civil. A ce titre, ils sont astreints à la prestation de serment devant le tribunal d'instance compétent.

- 1er Adjoint : est le chargé des finances;
- 2ème Adjoint : est chargé de l'Etat civil ;
- 3èmeAdjoint : s'occupe de l'environnement.

Les adjoints mènent souvent des actions de sensibilisation dans leur domaine respectif. Le bureau communal se réunit à l'occasion selon les besoins mais la périodicité des rencontres n'est pas déterminée. De même, les rencontres ne font pas l'objet de compte rendu ou de procès-verbaux.

Le Conseil Municipal

Selon la Loi d'orientation de la décentralisation (loi n° 2004-17 du 22 juillet 2004) et la loi fixant les règles applicables aux communes (loi n°2004-18 du 22 juillet 2004), le conseil municipal se réunit en session ordinaire une fois tous les trois mois sur convocation du maire, pendant une durée maximale de sept (07) jours, et en session extraordinaire chaque fois que le maire le juge nécessaire, à la demande motivée adressée au maire par les 2/3 des membres en exercice dudit conseil ou sur requête du représentant de l'Etat. Il règle par délibération les affaires de la commune telles que définies par la loi d'orientation de la décentralisation, il examine le compte administratif.

En outre, il délègue en cas de besoin une partie de ses attributions au maire, excepté la création des commissions. Le conseil municipal se tient deux fois par an pour l'adoption du budget et la validation du compte administratif ou des sessions spéciales en fonction des urgences. Le conseil municipal est un Organe de délibération de la commune. Le constat qui se dégage de la gestion est qu'elle se limite à l'approbation du budget et la validation du compte administratif.

D'après le diagnostic, il ressort une réelle insuffisance dans le contrôle de l'utilisation du budget communal par les conseillers municipaux. On remarque tout simplement une compréhension approximative de leur rôle et de implication dans la gestion des affaires de la commune et ceci s'explique par leur niveau d'instruction jugé très faible et par le manque de renforcement des capacités.

Les sessions du conseil municipal sont les seules occasions de présence le plus souvent oisives des conseillers. Ils ne sont pasconsultés lors de l'élaboration du budget et ne peuvent par conséquent pas le suivre au moment de son exécution encore moins l'évaluer. Ils ne restituent pas aux populations et ne jouent pas pleinement le rôle de relais communicateur qui leur est dévolu. Les conseillers brillent par leur incapacité à porter au niveau des populations des informations relatives à la gestion de la collectivité. Le principe de redevabilité n'est pas appliqué. Composé initialement de 25 conseillers municipaux, le conseil municipal compte actuellement 23 conseillers en raison du décès deux (02) conseiller au courant 2013-2014. On note zéro (o) démissionnaire.

La situation actuelle du conseil se présente comme suit: 03 femmes, 20 hommes, soit 13% femmes et 87% d'homme ce qui loin d'atteindre le quota requis les normes internationales. Il ressort de cette analyse que les Gbaya sont 07, les peuls 08, les haoussas 02, les Bamiléké 01, les foulbés (mayenè) 04 et les Dii 01. L'analyse s'est attardée aussi sur les catégories socioprofessionnelle dont les Chefs traditionnels qui sont au nombre de 05, les hommes d'affaires au nombre 04, 01 femme d'affaires. Les autres conseillers au nombre 13 exercent dans la profession libérale (l'agriculture et l'élevage). Le doyen âge est âgé de 60 ans et le moins est âgé de 36 ans. Sur 23 conseillers, on note 1 technicien d'élevage retraité (A1), 1 technicien d'agriculture (A2).

- Les **Conseillers municipaux :**

Le conseil municipal de Ngaoui est actuellement constitué de 23 membres (02 sont décédés) dont 03 femmes et 20 hommes.

La répartition de ce conseil selon les ethnies est présentée par la figure ci-après :

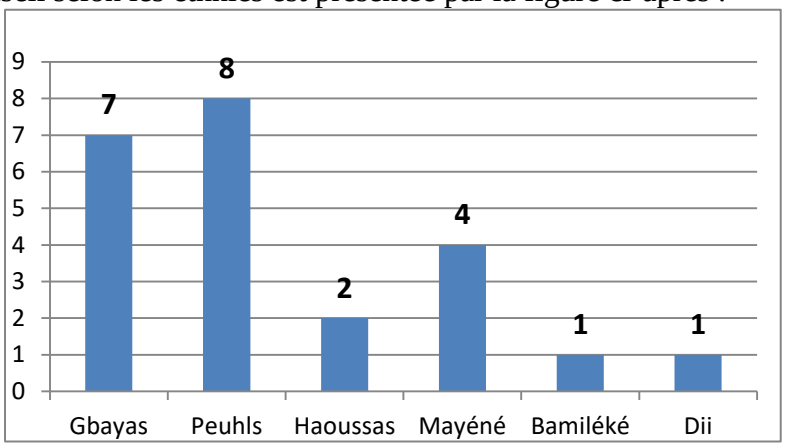

Graphique 3 : Représentation ethnique du conseil municipal de Ngaoui

- **Nombre de partis politiques représentés dans le conseil municipal :**

La situation actuelle dudit conseil se présente comme suit: 03 femmes, 20 hommes. Ils sont issus de la même formation politique à savoir, le Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais (RDPC). Le niveau d'instruction des conseillers municipaux reste assez moyen.

- **Formation de base et formations reçues en tant que conseillers** :

Le niveau d'instruction reste assez moyen. Sur 23 conseillers, on note 1 technicien d'élevage retraité (A1), 1 technicien d'agriculture (A2), 05 chefs de 3ème degré, 01 notable. Le reste est constitué des professions libérales. Depuis la prise de fonction, à part le Maire et ses adjoints qui participent aux ateliers organisés par différents partenaires de la Commune, les autres n'ont pas bénéficié de formation pour le renforcement des capacités.

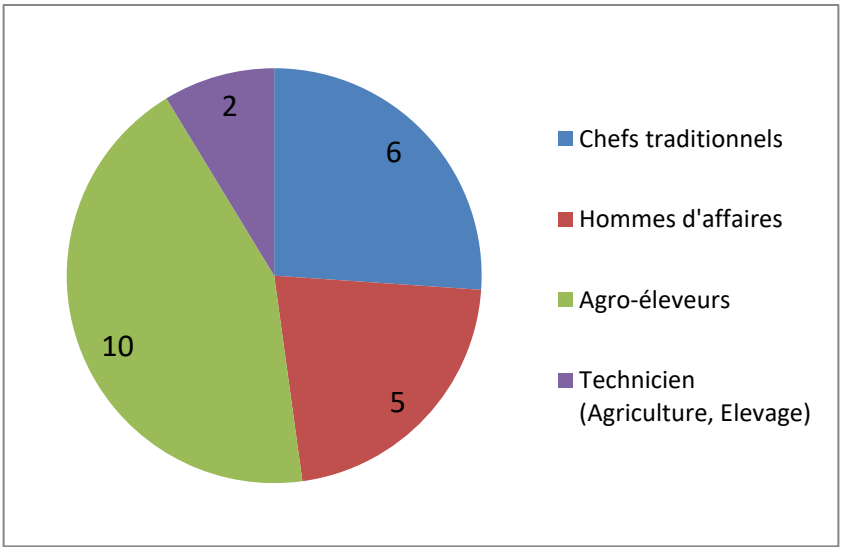

Graphique 4 : Représentation du conseil municipal par activité socioprofessionnelle

- **Perception de leur rôle en tant que conseiller :**

Très peu de conseillers municipaux rencontrés maîtrisent leurs rôles. Ceci se justifie largement par le niveau d'instruction très faible et par leur faible implication dans la gestion des affaires de la commune.

- **Les Commissions techniques :**

Trois commissions techniques composent le conseil municipal notamment:

Tableau 6: Composition des commissions depuis 2013

N°	COMMISSION TECHNIQUE	NOMBRE	COMPOSITION	NOMBRE PAR SEXE		% PAR SEXE	
				F	M	F	M
1	La Commission économie et finances ;	01	7	01	06	14	86
2	La commission des grands travaux ;	01	7	01	06	14	86
3	La commission des affaires sociales ;	01	7	01	06	14	86

Source : Collecte de données, équipe OAL/AJLC, 2017

Au nombre des commissions permanentes existantes, il est remarqué l'absence de certaines commissions au regard des dispositions du Décret N° 2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune, de la communauté urbaine et du syndicat de Communes pour ce qui est de la catégorie de la Commune de Ngaoui notamment de 25 conseillers municipaux, notamment la commission de la coopération décentralisée, etc.

- **Rôles et fonctionnement des trois commissions techniques :**

La commission des grands travaux

La commission des grands travaux est un organe technique placé sous l'autorité du Maître d'ouvrage qui est le Maire afin de l'aider à sélectionner par voie d'appel d'offres les prestataires en vue de la réalisation des ouvrages et de l'acquisition des biens (bâtiments, routes, Matériels d'équipement etc.). En principe, elle supervise, coordonne et contrôle tous les travaux et les ouvrages exécutés par la municipalité. Pour l'acquisition d'un bien, la commission se réunie chaque fois que le besoin et les possibilités d'acquérir des ouvrages s'imposent. La composition de cette commission se présente ainsi qu'il suit: 01 Président, 01 rapporteur et 05 membres. Cette commission n'a pas fonctionné au cours de l'année 2017. Il n'existe aucun rapport d'activités dans le registre des délibérations. Toutefois, les facteurs distances, le manque des mesures d'accompagnement et le manque des informations, ont été évoqués comme des contraintes majeures au fonctionnement des différentes commissions.

La commission des affaires sociales

Elle est constituée de 07 membres dont : 01 Président et 01 rapporteur et 05 membres. Ses activités devraient couvrir le cadre social, l'éducation, la santé. Cette commission n'a pas fonctionné correctement au cours de ces dernières années. En effet, lors des réunions du conseil municipal, les membres examinent le budget et assurent le suivi et la réalisation de leurs activités.

La commission des finances

Cette commission est constituée de 07 membres dont 01 Président, 01 rapporteur et 05 membres. Elle est chargée de la recherche des voies et moyens pour faire entrer les recettes à la commune (vente des tickets, droit de place sur le marché….). Ses fonctions régaliennes sont d'examiner le budget prévisionnel. Les activités en cours de la commission des finances portent sur le suivi de l'exécution du budget. Les indemnités de chaque session de la commission des finances sont votées lors de la tenue du conseil municipal, elles concernent les moyens de fonctionnement de la dite commission. Cette commission n'a même pas tenu une réunion, aucun plan d'activités à court et moyen terme n'a été établi. Le manque de motivation et la non-définition des fonctions propres à cette commission sont évoquées comme les causes principales.

De manière globale, les différentes commissions présentent de sérieux problèmes pour mener à bien leurs activités. L'inertie, la désinvolture et le manque de motivations constituent les points d'ancrage des difficultés des différentes commissions. Les facteurs comme le manque d'informations, les distances entre les différents membres, le manque des mesures d'accompagnement et la non maitrise des fonctions de chaque commission. Les actions souvent retenues par les commissions ne sont pas inscrites dans les lignes budgétaires. Le suivi et l'évaluation des activités ne sont pas assurés, les rapports d'activités par commission ne sont pas soumis à l'appréciation de l'exécutif communal.

C'est au cours des sessions du conseil municipal que ces commissions tiennent les réunions (02 fois par an, 15 ou 03 jours) avant la tenue de chaque session pour :

- Examiner les documents financiers mis à leur attention ;
- Les budgets avant le passage au conseil municipal,
- Étudier les problèmes qui minent le bon fonctionnement de l'institution communale et partant le développement de tout l'arrondissement ;
- Apprécier d'abord le brouillon du budget élaboré par l'équipe dirigeante avant de le soumettre aux conseillers municipaux pour adoption ;
- Étudier le compte administratif avant de le soumettre aux conseillers municipaux avec les différents avis ;
- Fixer les assiettes des impôts par catégories et proposer la création des taxes locales ;
- Apprécier tous les investissements définis ou planifiés.

On remarque qu'elles manquent d'initiatives et d'organisation interne pour la tenue d'autres réunions et descentes sur le terrain. Ceci se justifie par leur niveau d'instruction. Les rapports et des comptes rendus de rencontres lors de la tenue des conseils municipaux sont archivés au secrétariat général de la commune. On note tout de mêmel'absence de plan d'action des trois commissions.

Processus de prise de décision sur les actions à mener et leur inscription sur le budget

L'élaboration du budget se fait sur décision du Maire, ses Adjoints et les conseillers municipaux. Ils sont appuyés par le Secrétaire Général, le Receveur Municipal, le Chef de Centre Départemental des Impôts. Cette élaboration se fait à la Mairie avant le 11 novembre de chaque année sur la base des textes règlementaires ou législatifs selon une décision consensuelle.Les conseillers municipaux jouent le rôle de simple figurants lors des sessions d'appréciation et de validation des propositions qui leurs sont soumises.

Une fois le budget validé par le conseil municipal, il est approuvé par la Tutelle (Préfet) assisté du service de développement local de la préfecture sur la base de vérification des ratios et des critères de réalisme et de la concrétisation deux semaines à un mois après le conseil d'adoption du conseil municipal.

Une semaine après l'approbation du budget, il est publié par le Maire et le conseil municipal avec l'appui de la Tutelle, du Secrétaire Général par photocopie à la demande des tiers ou transmission dans les services ciblés.

Quant aux comptes municipaux, c'est le Maire et le Receveur Municipal qui décident de leur soumission par délibération du conseil municipal avant le 30 avril de chaque année. Par la suite, ils sont approuvés par la Tutelle et la Chambre des comptes sur états financiers et sur pièces justificatives. Ces comptes sont transmis à plus tard le 31 mai de chaque année à la chambre des comptes pour validation. Ces comptes sont publiés par le Maire et le Receveur Municipal dans les services intéressés et sur demande des tiers après validation de la Tutelle.

Le système de suivi des activités de la commune

Le suivi du budget se fait par le Maire, les conseillers municipaux, la Tutelle et les commissions avec l'aide du Receveur Municipal, du Secrétaire Général, de l'Agent Communal des Finances et l'Agent Communal de Développement. Ce suivi se fait au jour le jour, mensuellement ou trimestriellement sur la base des fiches de suivi et du registre des engagements au niveau de la Recette Municipale, du Secrétariat Général ou de la Commission Départementale de la Finance Locale (CODEFIL).

La commune met en place des comités de gestion (COGEST) pour assurer le bon suivi des activités et la bonne gestion des ouvrages. Les des conseils municipaux et les populations sont associés pour assurer ce suivi et cette gestion. Les le fonctionnement approximatif des commissions techniques justifient à souhait la fragilité du système de suivi et de gestion.

4.1.1.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces sur le conseil municipal

ATOUTS/FORCES	FAIBLESSES/MENACES/ CONTRAINTES	OPPORTUNITES
-Recrutement sur décision municipal ; -Evaluation du personnel ; -Existence d'un organigramme ; -Répartition des tâches entre le Maire et ses adjoints ; -Responsabilisation du personnel ; -Esprit d'équipe au sein du personnel ; -Existence des commissions techniques ; -Existence des avancements du personnel ; -Bonne politique d'intégration sociale ; -Bon processus de prise de décision ; -La commune de Ngaoui dispose de 12 agents communaux tous affilés à la CNPS ; -Le personnel communal ne connait pas d'aérés de salaire ; -Le Secrétaire Général est dynamique, très disponible et titulaire d'une licence et il a bénéficié d'un recyclage au CEFAM ; - 01 cadre pris en charge par le PNDP appuie la Commune au niveau de la recette municipale il a un niveau BAC+1 ; - L'exécutif communal est constitué d'un Maire assisté de deux Adjoints ; -La masse salariale ne déborde pas le ratio indiqué dans les textes donc la Commune peut encore recruter ; - Le conseil municipal est représentatif des couches sociologiques de la Commune ; -Les services sont dotés de matériels et équipements ;	-Insuffisance des cadres ; -Faible représentativité des femmes au sein du personnel de la Commune ; -Faible représentation des femmes au sein du conseil municipal ; -Absence d'un plan prévisionnel de formation/recyclage du personnel ; -La présence au sein du conseil des conseillers municipaux n'ayant aucune formation de base ; -Le rôle des conseillers n'est pas toujours perceptible par les populations ; -Le décès de 02 conseillers municipaux ; -L'inexistence d'un règlement intérieur qui pourrait discipliner les agents communaux ; -L'ignorance de certains conseillers municipaux ; -Présence au sein du personnel communal des agents communaux n'ayant de formation à la base ; -Une faible activité des mouvements associatifs féminins dans la Commune ; -La sous scolarisation surtout du côté de la jeune fille ; -Un taux élevé de déperdition scolaire en milieu rural ; -Le faible niveau d'alphabétisme en milieu rural ; - Prolifération du VIH/SIDA. -Faible capacité des conseillers municipaux à contrôler l'exécution du budget.	-Possibilité de renforcer les capacités du personnel au CEFAM, ISMP et le FNE ; -Plan de Gestion prévisionnel des emplois communaux prévus par la réglementation en vigueur -Disponibilité des conseillers municipaux -Possibilités de renforcement des capités des agents à travers des ateliers organisés par le PNDP

4.1.1.3. Axes de renforcement au niveau du conseil municipal

- Mise en place d'un règlement intérieur ;
- Organisation des sessions de formation des conseillers municipaux ;
- Encourager la mise en place des associations féminines ;
- Sensibilisation des conseillers municipaux à s'impliquer dans le suivi des affaires de la Commune ;
- Sensibilisation des parents d'enfants sur l'importance de l'éducation des jeunes filles ;
- Renforcement de la sensibilisation des populations rurales de l'importance de l'école ;
- Organisation des sessions de formation du personnel communal ;
- Adaptation de l'organigramme existant aux tableaux des emplois types des communes ;
- Sensibilisation des populations à connaitre leur statut sérologique.
- Recruter 01 personnel au profit du service de secrétariat général de la commune pour assurer le service de l'archivage et le classement des documents du personnel (décision, contrat, etc.);
- Recruter 02 femmes ayant le profil des décisionnaires au profit des services d'état civil.

4.1.2. Ressources financieres

4.1.2.1. Situation de référence

a.) Processus d'élaboration du budget communal

L'exécutif décide de l'élaboration du budget. Ce budget est préparé suivant les grandes lignes d'orientations de l'exécutif communal et conformément aux dispositions de la circulaire N° 00004943/LC/MINATD/DCTD du 20 Octobre 2016. La préparation du budget commence le dernier trimestre de chaque année. Le maire propose le budget au conseil municipal lors de la session ordinaire en adéquation avec les besoins de la Commune. L'exécutif communal est appuyé par le Secrétaire Général, le Receveur Municipal, le Chef de Centre Départemental des Impôts.

b.) Approbation de l'autorité de tutelle

Pour être exécutoire, le budget doit être approuvé par l'autorité de tutelle en l'occurrence le préfet. Aussi la délibération du conseil portant sur le budget est transmise à la tutelle dans un délai de 8 jours avec le compte rendu de la session et le PV de délibération. Le dépôt de ces documents fait l'objet d'un bordereau d'envoi avec accusé de réception. Ce dernier marque le point de départ du délai de quatorze à trente jours accordé à l'autorité de tutelle pour approuver la délibération. Passé ce délai elle devient exécutoire. L'autorité de tutelle peut émettre des observations que la mairie doit prendre en charge.

c.) Dates de décision du budget communal et dates d'approbation par les services de l'Etat

Tableau 7 : Dates de tenu de la session du vote du budget communal et dates d'approbation par les services de l'Etat

Année	Dates de tenu de la session du vote du budget communal	Date d'approbation par la tutelle	Appréciation des écarts
2014	14 Nov. 2013 pour le budget de 2014	10 DEC 2013	
2015	24 Nov. 2014 pour le budget de 2015	09/01/2015	
2016	27 Nov. 2015 pour le Budget de 2016	18/01/2016	

Source : Registre de délibérations 2013, 14 et 15.

d.) Dates de soumission des comptes administratif et date d'approbation du compte administratif par les services de l'état

Tableau 8 : Dates de soumission des comptes administratif au conseil municipal et date d'approbation du compte administratif par les services de l'état

ANNEE	DATE DE SOUMISSION DES COMPTES ADMINISTRATIFS AU CONSEIL MUNICIPAL	DATE D'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR LA TUTELLE	APPRECIATION DES ECARTS
2014	30 mars 2015	19 juin 2015	02 mois
2015	27 avril 2016	16 mai 2016	21 jours
2016	16 mai 2017	28 juin 2017	1mois 12 jours

Source : Registre de délibérations 2015, 16 et 17.

e.) Structure du budget

En tant que gestion publique, la gestion budgétaire et comptable des collectivités territoriales décentralisées est soumise au respect des principes budgétaires et comptables. En outre, la comptabilité budgétaire ou patrimoniale est un langage qui doit assurer une fonction de communication. Par voie de conséquence, les comptes doivent être tenus et arrêtés et le bilan établi selon les règles reconnues par tous les intervenants en vertu des objectifs fixés lors de l'élaboration de la nomenclature budgétaire et du plan comptable sectoriel communal.

Ainsi, le magistrat Municipal prépare le budget et le plan d'investissement ou de campagne conformément au modèle fourni par le Ministère en charge des collectivités territoriales décentralisées et le soumet dans un premier temps pour l'examen et l'amendement du Conseil Municipal ou de Communauté après avis de la commission des finances.

Le budget comprend donc deux parties à savoir :

- **Première partie : Les Recettes**
  - Les recettes de fonctionnement ;
  - Les recettes d'investissement.
- **Deuxième partie : Les Dépenses**
  - Les dépenses de fonctionnement ;
  - Les dépenses d'investissement et d'équipement.

Tableau 9 : Structure du budget et des comptes administratifs des 03 dernières années (2014 ; 2015 et 2016)

Année	Budget	Recettes				RECETTES TOTALES	Taux d'Exécu-Tion	Dépenses				DEPENSES TOTALES	Excédents
		fonctionnement		Investissement				Fonctionnement		Investissement			
		Montant	Taux	Montant	Taux			Montant	Taux	Montant	Taux		
2014	155 484 800	108 264 025	57,59%	79 717 972	42,41%	187 981 997	120,90%	58 739 387	31,41%	128 295 405	68,59%	187034792	947 205
2015	198 500 000	129 234 388	61,23%	81 835 577	38,77%	211 069 965	106,33%	68 573 253	34,44%	130 552 775	65,56%	199126028	11 943 937
2016	303 169 600	212 690 509	86,75%	32 476 115	13,25%	245 166 624	80,87%	55 691 127	28,81%	137 594 391	71,19%	193285518	227 961 541
Moyenne	**219051466,7**	**150 062 974**	/	**64676554,67**	/	**214 739 529**	/	**61001255,7**	/	**132147523,7**	/	**193 148 779**	/

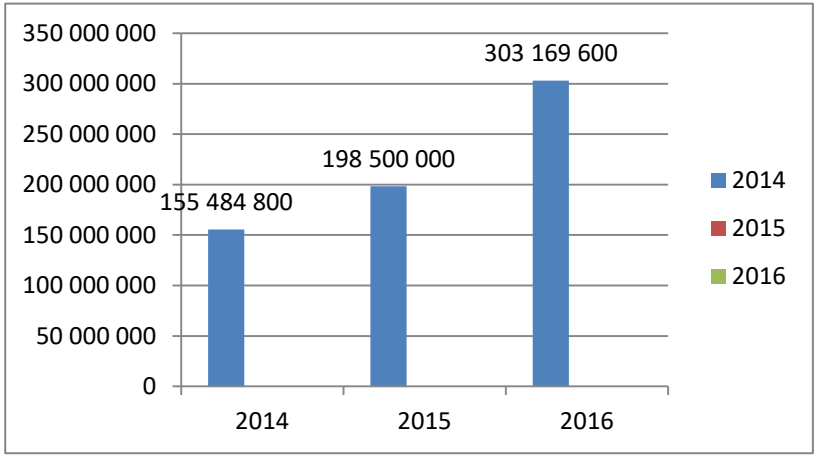

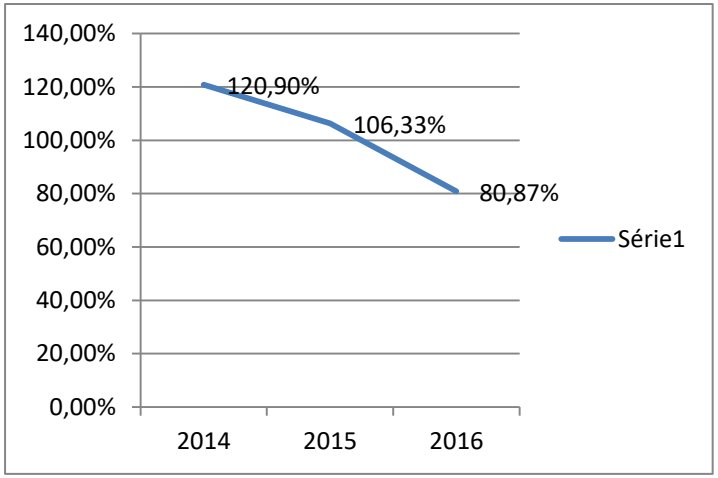

Graphique 5 : Evolution et taux d'exécution du budget communal sur les 3 dernières années

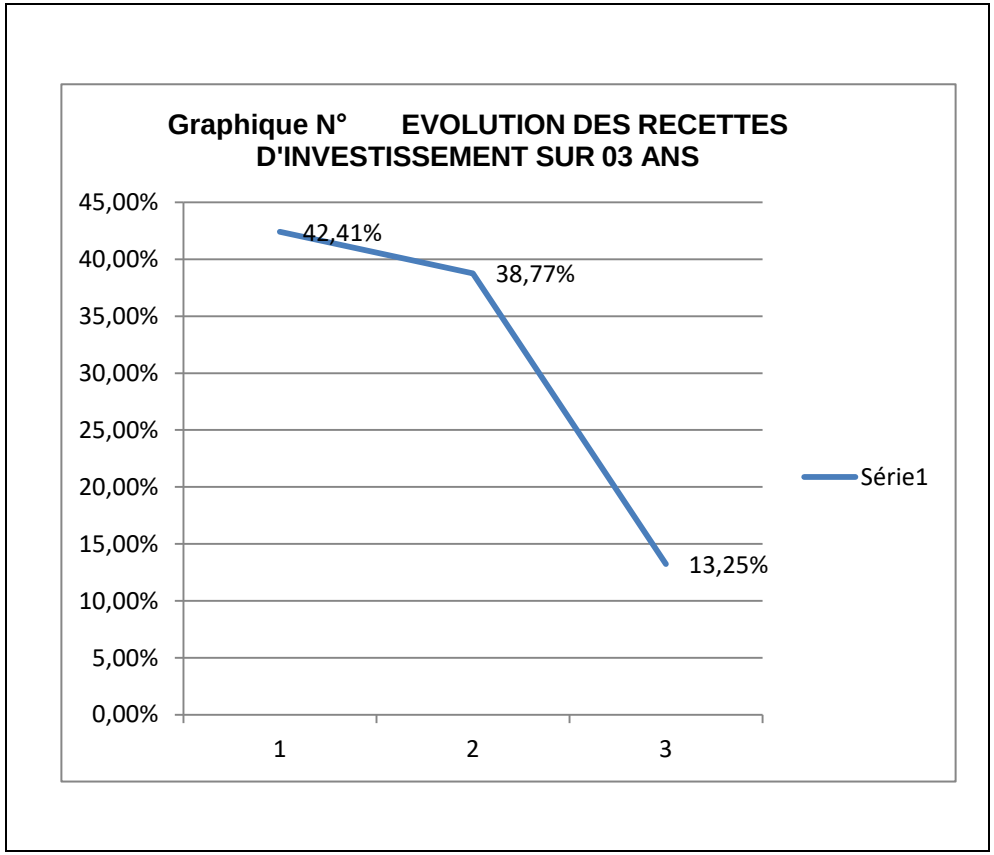

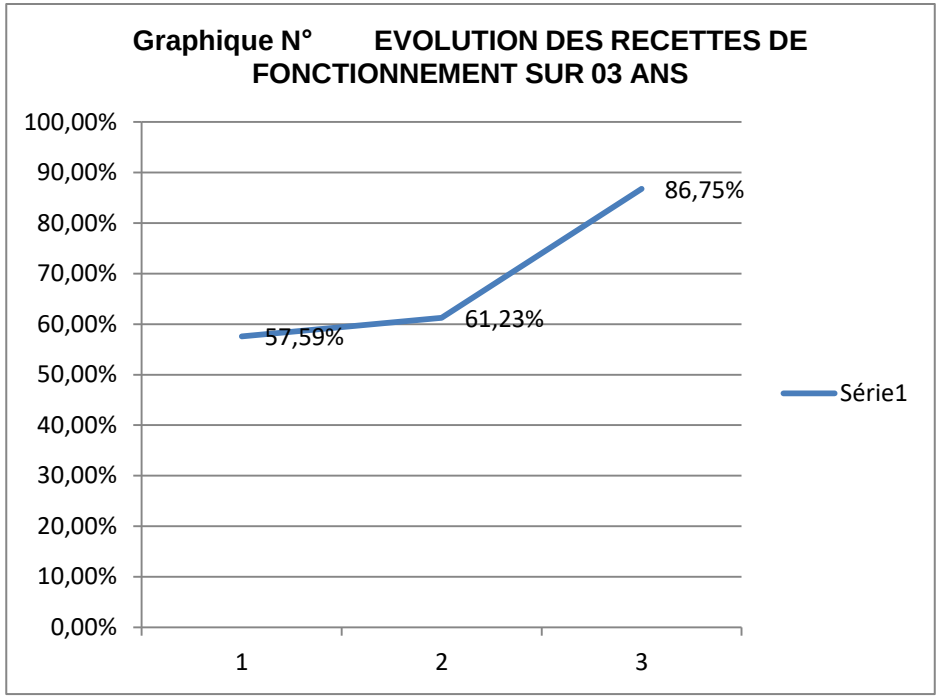

<u>Graphique 6</u> : Evolution des recettes d'investissement et de focntionnement sur les 3 dernières années

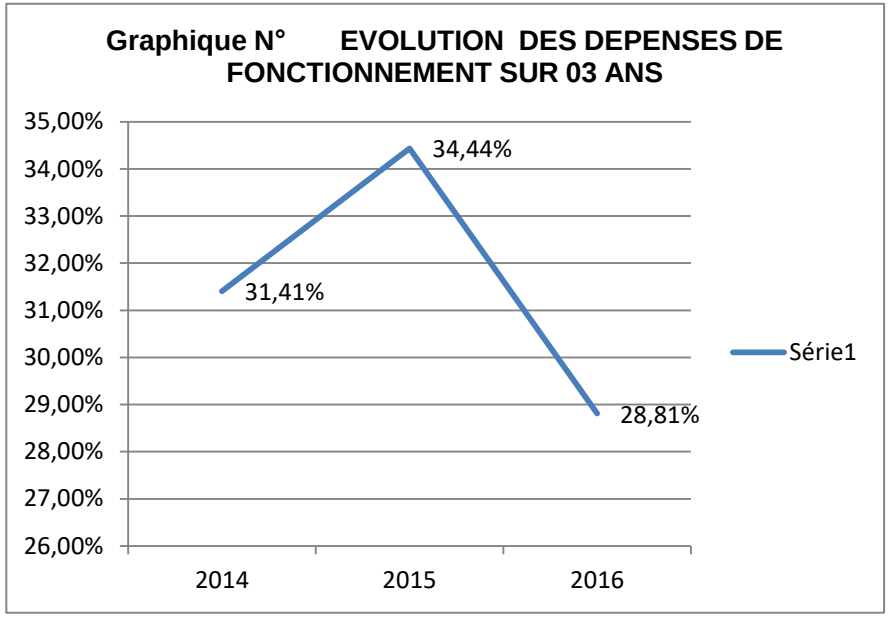

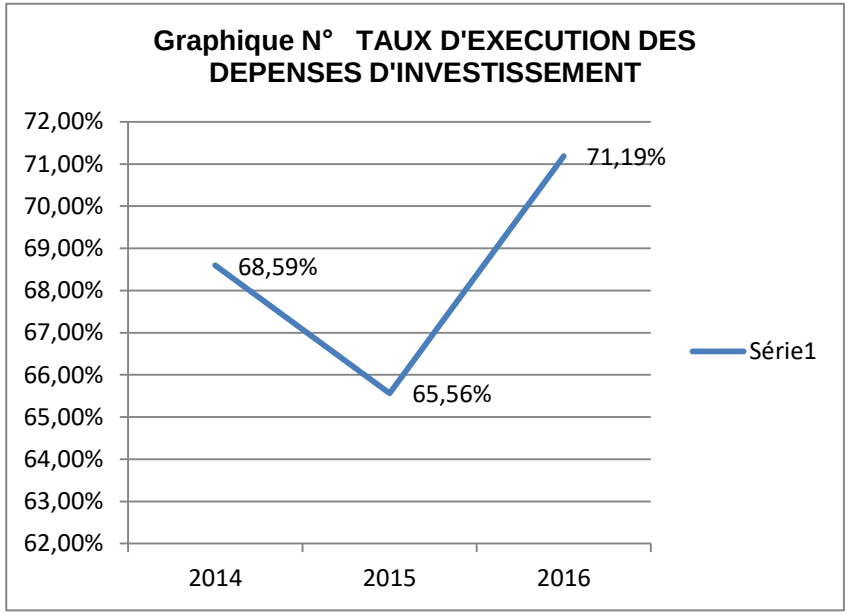

<u>Graphique 7</u> : Evolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les 3 dernières années

Tableau 10 : Analyse du compte administratif de la commune de Ngaoui pour l'année 2014

ELEMENTS D'ANALYSE	MONTANT	RESULTAT	ANALYSE FINANCIERE
Pourcentage de couverture des dépenses de fonctionnement			Ce ratio est bon car il est supérieur à 1. Le flux réel de fonctionnement pour la croissance et le renouvellement du patrimoine au regard de la taille de la commune et du patrimoine existant.
Recettes de fonctionnement	108 264 025		
Dépenses de fonctionnement	58 739 387		
Pourcentage de couverture des dépenses de fonctionnement		**1,84**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Pourcentage de couverture des dépenses d'investissement			Au regard des données issues du compte administratif de la commune pour l'année 2014 et mis à notre disposition, nous constatons que les recettes globales sont à l'ordre de 38,60% aux dépenses d'investissement.
Recettes de fonctionnement	108 264 025		
Dépenses de fonctionnement	58 739 387		
Dépenses d'investissements	128 295 405		
Pourcentage de couverture des dépenses d'investissement		**0,39**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Pourcentage de couverture budgétaire			Ici nous constatons que la commune a eu un léger excédent budgétaire ceci signifie qu'il y'a une sous consommation des crédits et une moitié des ressources non utilisées ce qui peut mettre en mal les objectifs et résultats programmés au cours ou à la fin de l'exercice.
Recettes totales	187 981 997		
Dépenses totales	187 034 792		
Pourcentage de couverture budgétaire		**1,06**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Recettes de fonctionnement	108 264 025		Au vu de ce pourcentage nous constatons que la commune a des fonds propres insuffisants pour subvenir à ses dépenses ce qui la rend tributaire aux financements extérieures notamment du BIP, FEICOM, PNDP, etc. A ce rythme, la commune est très d'être financièrement autonome.
Mobilisation des fonds propres			
Recettes fiscales	3 731 200		
Taxes de développement	25 270		
Produits des taxes communales	4 393 500		
Produits de l'exploitation du domaine et des services municipaux	260 500		
Total	**8 410 470**		
Taux de mobilisation des fonds propres		**0,078**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Centimes Additionnels Communaux	80 195 687		La commune ne dépend que les CAC pour fonctionner et est dans l'incapacité de mobiliser les fonds propres au regard du cadre légal qui régit l'économie, les impôts et taxes locaux en matière de décentralisation.
Pourcentage des CAC dans les recettes de fonctionnement		**0,74**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Recettes d'investissement	79 717 972		Ici, au regard de ce qui précède, la commune a un très faible taux d'investissement qui est le résultat logique de sa faible capacité de mobilisation des fonds propres. Par conséquent, la commune ne peut pas investir sans les apports extérieurs.
Subvention d'équipement et d'investissement reçues	68 942 413		
Pourcentage BIP		**0,86**	

Tableau 11 : Analyse du compte administratif de la commune de Ngaoui pour l'année 2015

ELEMENTS D'ANALYSE	MONTANT	RESULTAT	ANALYSE FINANCIERE
Pourcentage de couverture des dépenses de fonctionnement			Ce ratio est bon car il est supérieur à 1. Le flux réel de fonctionnement pour la croissance et le renouvellement du patrimoine au regard de la taille de la commune et du patrimoine existant.
Recettes de fonctionnement	129 234 388		
Dépenses de fonctionnement	68 573 253		
Pourcentage de couverture des dépenses de fonctionnement		**1,88**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Pourcentage de couverture des dépenses d'investissement			Au regard des données issues du compte administratif de la commune pour l'année 2014 et mis à notre disposition, nous constatons que les recettes globales sont à l'ordre de 38,60% aux dépenses d'investissement.
Recettes de fonctionnement	129 234 388		
Dépenses de fonctionnement	68 573 253		
Dépenses d'investissements	81 835 577		
Pourcentage de couverture des dépenses d'investissement		**0,74**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Pourcentage de couverture budgétaire			Ici nous constatons que la commune a eu un léger excédent budgétaire ceci signifie qu'il y'a une sous consommation des crédits et une moitié des ressources non utilisées ce qui peut mettre en mal les objectifs et résultats programmés au cours ou à la fin de l'exercice.
Recettes totales	211 069 965		
Dépenses totales	199 126 028		
Pourcentage de couverture budgétaire		**1,06**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Recettes de fonctionnement	129 234 388		Au vu de ce pourcentage nous constatons que la commune a des fonds propres insuffisants pour subvenir à ses dépenses ce qui la rend tributaire aux financements extérieures notamment du BIP, FEICOM, PNDP, etc. A ce rythme, la commune est très d'être financièrement autonome.
Fonds propres de la commune			
Recettes fiscales	3 880 300		
Produits des taxes communales	2 215 100		
Produits de l'exploitation du domaine et des services municipaux	411 500		
Total	**6 506 900**		
Taux de mobilisation des fonds propres		**0,05**	
Centimes Additionnels Communaux	84 729 834		La commune ne dépend que les CAC pour fonctionner et est dans l'incapacité de mobiliser les fonds propres au regard du cadre légal qui régit l'économie, les impôts et taxes locaux en matière de décentralisation.
Pourcentage des CAC dans les recettes de fonctionnement		**0,65**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Recettes d'investissement	81 835 577		Ici, au regard de ce qui précède, la commune a un très faible taux d'investissement qui est le résultat logique de sa faible capacité de mobilisation des fonds propres. Par conséquent, la commune ne peut pas investir sans les apports extérieurs.
Subvention d'équipement et d'investissement reçues	80 000 372		
Pourcentage BIP		**0,98**	

Tableau 12 : Analyse du compte administratif de la commune de Ngaoui pour l'année 2016

ELEMENTS D'ANALYSE	MONTANT	RESULTAT	ANALYSE FINANCIERE
Pourcentage de couverture des dépenses de fonctionnement			Ce ratio est bon car il est supérieur à 1. Le flux réel de fonctionnement pour la croissance et le renouvellement du patrimoine au regard de la taille de la commune et du patrimoine existant.
Recettes de fonctionnement	212 690 509		
Dépenses de fonctionnement	55 691 127		
Pourcentage de couverture des dépenses de fonctionnement		**3,82**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Pourcentage de couverture des dépenses d'investissement			Au regard des données issues du compte administratif de la commune pour l'année 2014 et mis à notre disposition, nous constatons que les recettes globales sont à l'ordre de 38,60% aux dépenses d'investissement.
Recettes de fonctionnement	212 960 509		
Dépenses de fonctionnement	55 691 127		
Dépenses d'investissements	137 594 391		
Pourcentage de couverture des dépenses d'investissement		**1,14**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Pourcentage de couverture budgétaire			Ici nous constatons que la commune a eu un léger excédent budgétaire ceci signifie qu'il y'a une sous consommation des crédits et une moitié des ressources non utilisées ce qui peut mettre en mal les objectifs et résultats programmés au cours ou à la fin de l'exercice.
Recettes totales	245 166 624		
Dépenses totales	242 169 825		
Pourcentage de couverture budgétaire		**1,012**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Recettes de fonctionnement	212 960 509		Au vu de ce pourcentage nous constatons que la commune a des fonds propres insuffisants pour subvenir à ses dépenses ce qui la rend tributaire aux financements extérieures notamment du BIP, FEICOM, PNDP, etc. A ce rythme, la commune est très d'être financièrement autonome.
Mobilisation des fonds propres			
Recettes fiscales	3 841 650		
Taxes de développement			
Produits des taxes communales	2 453 718		
Produits de l'exploitation du domaine et des services municipaux	530 000		
Total	**6 825 368**		
Taux de mobilisation des fonds propres		**0,032**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Centimes Additionnels Communaux	117 340 243		La commune ne dépend que les CAC pour fonctionner et est dans l'incapacité de mobiliser les fonds propres au regard du cadre légal qui régit l'économie, les impôts et taxes locaux en matière de décentralisation.
Pourcentage des CAC dans les recettes de fonctionnement		**0,55**	
ELEMENTS D'ANALYSE	**MONTANT**	**RESULTAT**	**ANALYSE FINANCIERE**
Recettes d'investissement	32 476 115		Ici, au regard de ce qui précède, la commune a un très faible taux d'investissement qui est le résultat logique de sa faible capacité de mobilisation des fonds propres. Par conséquent, la commune ne peut pas investir sans les apports extérieurs.
Subvention d'équipement et d'investissement reçues	29 584 446		
Pourcentage BIP		**0,911**	

La démarche méthodologique suivie principalement qualitative pour ce type d'analyse est recommandée pour sa pertinence. Elle a permis de mobiliser des références des comptes administratifs antérieurs sur la qualité des recettes et des dépenses liées au fonctionnement et à l'investissement, de recenser et de constater les différentes rubriques constituants les postes des recettes et des dépenses et d'exploiter les annexes desdits comptes administratifs qui concernent les années 2014, 2015 et 2016. Comme présenté dans les tableaux d'analyse des comptes administratifs ci-dessus et les graphiques. Il ressort que la commune de Ngaoui a une très faible capacité d'assiette fiscale, de manquements criards dans sa logique de mobilisation des fonds propres. Et, sa survie est tributaire à 90% des fonds provenant des CAC, FEICOM, BIP, PNDP et bien d'autres donateurs. Ce qui ne permet dont pas à la commune d'assoir une bonne stratégie de collecte et de mobilisation des ressources financières tant au niveau local qu'à l'extérieur.

f.) Suivi du budget communal au sein de l'institution communale

Le suivi se fait au jour le jour, mensuellement ou trimestriellement sur la base des fiches de suivi et du registre des engagements au niveau de la Recette Municipale, du Secrétariat Général ou de la Commission Départementale de la Finance Locale (CODEFIL).

g.) Implication du conseil municipal dans l'élaboration et le suivi du budget communal

❖ Organisation

Le conseil se réunit 02 fois par an sur convocation de l'exécutif communal et joue le rôle :

- D'évaluation, de suivi et de validation des rapports dans la gestion de la Commune ;
- De décision dans l'orientation du budget communal ;
- Contrôle du budget communal semestriellement.

Les conseillers municipaux sont très peu consultés au niveau de l'élaboration. La majorité prend connaissance du budget quelques jours avant la session mais compte tenue du niveau d'instruction sur les aspects techniques, ils n'arrivent toujours pas à mieux l'interpréter et ceci pose en définitive une difficulté dans le suivi. Le conseil municipal participe au vote du budget et à l'adoption des comptes administratifs. Il ne veille pas au suivi de l'exécution du budget.

❖ Implication de la population dans l'élaboration et le suivi du budget communal

La population n'est pas impliquée dans le processus d'élaboration et de suivi du budget de la commune de Ngaoui. On constate une absence des chefs de villages et des responsables des comités de développement et de concertation lors de la présentation du budget par l'exécutif communal.

h.) Transparence, publication du budget prévisionnel et comptes communaux

Afin d'assurer une gestion transparente de ses comptes, la Mairie est dotée d'un logiciel SIM_BA obtenu à travers un de ses partenaires : le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Il s'agit d'un logiciel qui permet d'asurer la transparence dans la gestion budgétaire de la commune. Il permet de retracer et suivre toutes les opérations initiées dans le cadre des activités de la Mairie.

Une semaine après l'approbation du budget, il est publié par le Maire et le conseil municipal avec l'appui de la Tutelle, du Secrétaire Général par photocopie à la demande des tiers ou transmission dans les services ciblés.

Quant aux comptes municipaux, c'est le Maire et le Receveur Municipal qui décident de leur soumission par délibération du conseil municipal avant le 30 avril de chaque année. Par la suite, ils sont approuvés par la Tutelle et la Chambre des comptes sur états financiers et sur pièces justificatives. Ces comptes sont transmis à plus tard le 31 Mai de chaque année à la chambre des comptes pour validation. Ces comptes sont publiés par le Maire et le Receveur Municipal dans les services intéressés et sur demande des tiers après validation de la Tutelle.

La communication de la Commune se fait par affichages et par les communiqués radios. La communication interne est faite aux travers des messages verbaux, des communiqués écrits, des lettres, des notes de service et des décisions. La nature de ces informations est à intérêt général ou à intérêts particulier.

i.) Mécanisme de collecte des ressources financières propres

Les ressources propres de la Commune sont constituées des taxes, de la patente et de l'impôt libératoire. La Commune dispose d'un fichier de 360 contribuables. Elle dispose de 22 collecteurs des taxes repartis dans les différents villages abritant un marché. Les agents de collecte sont constitués des conseillers de la place et du chef de village qui doivent faire les versements à la chaque fin de semaine. Il arrive aussi souvent que la Commune s'appuie sur l'autorité administrative pour le recouvrement forcé surtout en ce qui concerne les taxes à bétail.

Ce mécanisme concerne les recettes fiscales qui sont constituées des impôts libératoires, des taxes communales, des patentes etc… Les recettes sont encaissées au niveau de la recette municipale par émission des titres de recettes soit par le Maire (taxes communales) soit par le CDI (impôts libératoires). En ce qui concerne les décaissements, ils sont déclenchés par l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement effectué par le Maire, puis le paiement par le Receveur Municipal.

- **Connaissance de l'assiette fiscale et existence d'une stratégie de mobilisation des ressources financières**

Pour la collecte des ressources financières propres de la commune de Ngaoui constitués principalement de la taxe d'abattage, du droit de place sur le marché et du droit de place sur le parc à bétail, la Mairie dispose d'agent de collecte. L'organisation des agents de collecte est fonction du secteur. Ainsi, il y a un agent de collecte au niveau de l'abattoir que compte la commune, qui pour chaque animal abattu collecte la somme de 1000 F CFA par tête. Il y a aussi des agents des collectes des droits de places sur le marché auprès des commerçants. Enfin, pour la gare routière et l'auberge municipale, c'est une gestion par concession avec l'Agence de transport publique Narral. La gare routière construite sur financement PNDP rapporte 75 000 frs par mois à la Commune. Quant à l'auberge municipale il rapporte en moyenne 65 000 frs par mois. La vente des tickets à l'étalage qui est de 50 à 100 F CFA/jour et rapporte en moyenne 40 000 F CFA par mois. Les Fonds collectés sont sécurisés au niveau de la recette municipale.

- **Organisation des services de collecte (Responsables, acteurs impliqués)**

L'organisation de la collecte des fonds collectés se fait par le receveur Municipal assisté de l'Agent communal Financier (ACF) sont sécurisés au niveau de la recette municipale de Ngaoui. Le circuit actuel se présente de la manière suivante : (Agent de collecte - Receveur Municipal). Les agents de collecte ici sont soit les chefs de villages ou les bénévoles. Ceux-ci sont rémunérés au prorata (10%).

1. **Documents de collecte**

La Mairie de Ngaoui dispose pour la collecte les quittanciers pour contribuables et les tickets pour les petites commerçantes (vente à l'étalage).

2. **Moyens logistiques**

La recette municipale de la Commune de Ngaoui ne dispose pas de moyen logistique pour faciliter le recouvrement des taxes communales

3. **Procédure/décaissement**

Cette procédure concerne les recettes fiscales constituées des taxes communales, impôts libératoires, patentes etc… qui sont encaissées au niveau de la recette municipale par émission des titres de recettes soit par le Maire (taxes communales) soit par le CDI (impôts libératoires). Pour ce qui est des décaissements, ils sont déclenchés par l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement effectué par le Maire, puis le paiement par le Receveur Municipal.

4. **Sécurisation des fonds collectés.**

Le service du cassier au niveau de la recette municipale assure les collectes et le transfert vers la recette.

Le contrôle : Il est interne ou externe et porte sur les dépenses et les recettes. Le contrôle interne est effectué quotidiennement par les différents services de la commune tandis que celui externe est réalisé sur pièces et sur chiffres par les services déconcentrés de l'État (MINATD, MINFI, MINCONSUPE…) à chaque fin de semestre.

5. Rapports financiers

Effectués tous les trois mois à l'occasion du Comité départemental des Finances Locales (CODEFIL) et chaque semestre lors du Comité de Coordination Administrative (CCA), les rapports financiers portent essentiellement sur la synthèse des rubriques recettes et dépenses. I ont réigéspar le Maire assisté du SG et RM. Ils sont publiés et mis à la disposition de chaque demandeur. Ces rapports sont élaborés à base du journal du grand livre, du compte administratif, mandats, factures, décisions, titres de recettes, certificats de dépenses et de recettes et du compte de gestion.

4.1.2.2. Forces-Faiblesses/Opportunités-Menaces sur les ressources financières

ATOUS/FORCES	FAIBLESSES/MENACES/CONTRAINTES	OPPORTUNITES
-02 cadres affectés au niveau de la recette municipale ; -Disponibilité du Receveur Municipal et de l'ACF ; -33 agents de collecte ; -Disponibilité d'un fichier des contribuables ; -Existence de 05 grands marchés dans l'espace communal ; -Diversité des corps de métiers/acteurs au sein de la commune, comme force de mobilisation des ressources financières ; -Ressources naturelles disponibles et favorables pour la mobilisation des ressources financières ; -Subvention ressources FEICOM/PNDP ; -Bonne procédure d'encaissement ; -Bonne procédure de contrôle financier ; -Bonne procédure d'élaboration du rapport financier ; -Bonne procédure d'élaboration du budget communal ; -Bon Taux d'exécution budgétaire ;	-Personnels de collecte peu qualifiés ; -Absence des moyens de déplacement des équipes de collecte des taxes ; -Manque de matériel roulant pour faciliter les déplacements ; -Difficultés liées à la maîtrise des acteurs économiques de la commune par les agents de l'assiette fiscale ; -Les ressources naturelles ne contribuent pas au budget ; -Réactualisation non régulière de la liste des contribuables ; -Incivisme fiscal ; -Réticence des acteurs économiques à s'acquitter de leurs obligations fiscales ; -Prise de conscience insuffisante de l'exécutif dans le développement des activités génératrices pour le compte de la commune (la carrière de sable etc.) -Le faible développement des équipements marchands ; -la dépendance de la Commune aux CAC ;	-Possibilité de recrutement du personnel qualifié ; -Possibilité de recycler les agents de collecte ; -Existence de la matière imposable et taxable ; -Allocation PNDP ; -CCA ; -Création d'autres marchés périodiques dans la Commune ; -Appuis financier et technique de PNDP ou d'autres **partenaires** ; -Forte présence des acteurs économiques -La commune dispose d'une potentialité naturelle énorme ; -Existence des subventions auprès du FEICOM, de l'Etat -Possibilité d'exploitation des ressources touristiques ainsi que des carrières de sable et de latérites dont regorge la Commune

4.1.2.3. Axes de renforcement sur les ressources financières de la Commune

- Formation du personnel de collecte ;
- Acquisition de 02 moyens de déplacement des équipes de collecte des taxes ;
- Introduire les taxes sur ressources naturelles (la carrière de sable etc.);
- Actualisation régulière de la liste des contribuables ;
- Sensibilisation des contribuables sur le civisme fiscal ;
- Construire un service de la recette municipale et de la comptabilité matières au siège de la commune ;
- Mise en place d'une stratégie efficace de collecte des ressources financières ;
- Création d'un lotissement municipal ;
- Mise en place d'un dispositif de contrôle de recouvrement des taxes ;
- Information et sensibilisation des communautés sur la nécessité du payement des taxes communales ;
- Mise en place d'une cellule de suivi des collecteurs de taxe ;
- Structuration les contribuables par corps d'activités ;
- Responsabilisation des leadeurs de chaque corps dans la collecte des taxes, patentes et éventuellement l'impôt libératoire de leur secteur ;
- Instauration d'une motivation des collecteurs au prorata des montants collectés ;
- Sensibilisation permanente des contribuables ;
- Constructions des toilettes publiques payantes ;
- Construction d'un parking communal pour stationnement des camions à Ngaoui (Tacha Bouar) ;
- Construction des hangars et boutiques (Alhamdou, Diel, Garga Pella, etc…) ;
- Construction d'un marché frontalier ;
- Construction des logements sociaux ;
- Aménagement d'une fourrière municipale.

4.1.3. Gestion du patrimoine communal

4.1.3.1. Situation de référence

1. Existence d'un inventaire du patrimoine communal

Le diagnostic réalisé au sein de l'institution communale a permis de mettre en exergue un inventaire du patrimoine de la Commune par nombre, par typologie, état de fonctionnement et niveau d'utilisation des patrimoines de la Commune sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. L'entretien des infrastructures relève de la responsabilité de la Commune. Les frais y afférents sont imputables au budget communal. La commune ne dispose pas d'un garage municipal, l'entretien du matériel roulant est fait par un prestataire (CAMI TOYATA) et les motos par différents prestataires. La Mairie ne dispose pas d'Agents de maintenance. Les bâtiments délabrés et les travaux de réfection, d'entretien et de réhabilitation du patrimoine communal se fait par une passation de marché de gré à gré. La gestion du patrimoine foncier relève exclusivement de la compétence du Maire et des chefs traditionnels. Le tableau ci-dessous présente les types de patrimoine, leurs états de fonctionnement et leur niveau d'utilisation.

Tableau 13: Patrimoine communal de Ngaoui

TYPE DU BIEN	NOMBRE
Immeubles/bâtiments	13
Meubles	18
Matériels informatiques	12
Matériel roulants	04
Total	**47**

2. Mode de gestion

Le mécanisme de gestion est approximatif. Néanmoins, il est mis à la disposition de chaque chef de service une fiche détenteur du matériel. Les infrastructures marchandes telles que les hangars, les halls de vente, la gare routière etc… sont gérés par des comités de gestion ou par concession, ceux-ci perçoivent les taxes et rendent compte chaque semaine à la Mairie.
Pour ce qui est du matériel roulant, la Commune a signé un contrat de maintenance avec CAMI TOYOTA. Cependant, la Commune confie quand besoin se fait sentir la réparation des engins à certains privés. Pour ce qui de la gestion du patrimoine foncier, des ressources naturelles et la valorisation des ressources touristiques, il n'existe pas des dispositifs de contrôle et de suivi. Aucun document de planification foncière et domaniale n'existe tels que le plan d'urbanisme, le plan d'occupation des sols, les lotissements, le plan de secteur (PS). Les ressources naturelles connaissent une exploitation anarchique. Il n'existe pas des ressources forestières qui ont le statut des forêts communautaires et communales.

3. Système d'entretien (implication des populations pour l'entretien des infrastructures)

La population (jeunes) de la Commune de Ngaoui contribue à l'aménagement et l'entretien des rues et des caniveaux à travers le projet HIMO. En 2017 le projet HIMO de l'ONG SAILD a recruté 2000 participants pour assurer l'entretien de la route Ngaoui-Djohong et artères de la ville de Ngaoui pendant 02 mois. Les CDQ participent de plus en plus à l'entretien des voies publiques de la ville de Ngaoui.

4. Existence du personnel de maintenance

Pour le cas de la Pick Up, le contrat de maintenance avec la société CAMI TOYOTA est en vigueur. Par ailleurs, ces engins sont exclusivement gérés par l''exécutif communal et aucun agent n'a été formé pour leur entretien.

5. Formation du personnel en matière de gestion du patrimoine

Il existe une dizaine de jeunes formés pour l'entretien des forages dans tout l'espace communal. Il n'existe pas un plan de formation du personnel en matière de gestion du patrimoine.

6. Gestion du foncier

Elle reste encore traditionnelle même au niveau de l'espace urbain. Ceci peut se démontrer avec l'incapacité de la commune à effectuer des lotissements et même au niveau des recettes où on note l'insuffisance des taxes liées au paiement du permis de bâtir, etc.

7. Gestion des ressources naturelles

Cette gestion est embryonnaire et ne respecte pas une logique d'objectivité au regard des potentialités dont regorgent cette commune. A titre d'illustration, les carrières de sable de Ngou et bafouck et de pierre du Mont Ngaoui sont exploitées par des tiers sans que la rentabilité soit visible au niveau des recettes communales.

8. Valorisation des ressources touristiques

Aucun site touristique n'est actuellement valorisé par la Commune. Au regard de son potentiel (le Mont Ngaoui qui regorge des vestiges ancestraux) devrait s'il était mis en valeur contribuer au renforcement des recettes communales. La Commune dispose d'une forêt arbustive qui peut être sécurisée comme une Zone d' Intérêt Cynégétique, les plages de certaines rivières, l'artisanat peu développé sont autant d'atouts touristiques non valorisés par la Commune.

4.1.3.2. Forces-Faiblesses/Opportunités-Menaces du patrimoine communal

ATOUS/FORCES	FAIBLESSES/ MENACES/ CONTRAINTES	OPPORTUNITES
-Disponibilité des terres cultivables fertiles ; -Existence d'une flore mellifère ; -Existence de bas-fonds ; -Existence de la carrière de sable, de la carrière de graviers et l'Or à Touraké comme ressources minières ; -Existence d'une forêt arbustive riche en bois d'œuvre (essences) ; -Potentiel touristique riche constitué des monts, la faune et flore ; -Bonne gestion des ouvrages (forages) par les populations bénéficiaires ; -Existence de services techniques étatiques ; des structures d'appui au développement (PNDP, PUI ; Plan Cameroun et AJLC) ; -Existence d'un plan communal de développement ; -Existence de 01 moto YAMAHA en bon état ; -Existence d'un Pick-Up en bon état ; -Existence d'un bâtiment à l'état neuf abritant les sièges de l'institution ; -Disponibilité des terres à l'utilité publique et pour la mise en œuvre des projets.	-Absence de dépôts officiels d'ordures ménagères en ville et dans les villages ; - Non valorisation des sites touristiques ; -Enclavement des pistes d'accès aux sites touristiques ; -Absence des réserves foncières communales; -Absence d'un système de gestion durable des ressources naturelles ; - Sous-exploitation du domaine foncier ; - Absence d'une fourrière municipale ; - Absence d'un lotissement communal ; -Mauvaise gestion des ouvrages par les populations bénéficiaires ; -Non respect des normes de construction ; -Risque de surpopulation de certains villages à cause de l'exploitation de la des réfugiers ; -Le vieillissement de certains engins du parking communal ; -Absence d'un personnel en charge de la maintenance des engins ; -Gestion des engins exclusivement par le Maire ; -Absence des plans cadastraux ; -Inexistence des cartes d'utilisation des terres ; -Insuffisance des pâturages ; -Absence de retenue d'eau pour l'abreuvement des bœufs ; -Entretien approximatif des Infrastructures marchandes ; -Non valorisation des sites touristiques ; -Non immatriculation d'un foncier communal	-Opportunités de recrutement par le PNDP et d'autres partenaires ; -Existence de comités de gestion et d'entretien des bâtiments et de maintenance ; -Existence des sites touristiques ; -Existence d'espace permettant la mise en place d'un patrimoine foncier sécurisé ; -Existence de projet de sécurisation des domaines au MINEPAT ;

4.1.3.3. Axes de renforcement du patrimoine communal

- Recruter un personnel de maintenance à la commune ;
- Valoriser le Mont Ngaoui (site touristique) ;
- Construire 01 marché moderne à Ngaoui ;
- Renforcer le parc automobile par l'acquisition de 02 motos
- Réactualiser régulièrement la liste du patrimoine Communal
- Mise en place d'un plan d'affectation des terres (zonage cultures-pâtures) ;
- Délimitation des zones d'agriculture et des zones d'élevage dans chaque village ;
- Sécuriser le patrimoine foncier de la Commune (au moins 10 ha par village) ;
- Règlementation de l'exploitation des ressources minières et halieutiques ;
- Création des forêts communautaires dans certaines communautés ;
- Bonne règlementation de l'exploitation des ressources forestières existantes ;
- Recensement et aménagement de certains sites touristiques ;
- Aménagement de quelques rivières pour la pisciculture ;
- Formation d'un agent en maintenance des engins de la Commune ;
- Création d'un garage municipal ;
- Mise en place des cartes d'utilisation des terres.

4.1.4. Gestion des relations

4.1.4.1. Etat des lieux

La Commune dispose de nombreux réseaux des relations. Mais, il n'existe pas de manière formelle des conventions de partenariat, de collaboration, de jumelage. A cela, il faut ajouter la faible ouverture de la commune vers la diaspora et les élites locales.

i) Appréciation des relations entre la Commune et la tutelle

Après entretien, il ressort d'une manière générale que la relation entre la tutelle et la commune de Ngaoui est soucieuse du respect des lois et règlements en vigueur. C'est une relation de collaboration parfaite avec appuis de celle-ci chaque fois que cela est nécessaire. Le contenu de cette relation porte sur la participation de la Commune dans les activités de la Tutelle chaque fois qu'elle est interpelée. C'est ainsi que la Commune assiste à toutes les réunions de coordination organisées par le Préfet, elle s'implique aussi à toutes les manifestations organisées par la Tutelle. Les rapports d'activités et financiers de la Commune sont régulièrement validés par la Tutelle. Les budgets et les comptes administratifs soumis à la Tutelle, sont approuvés dans les délais exigés par les textes en vigueur.

ii) Appréciation des relations entre la Commune et les services techniques

- **Les sectorielles**

Les relations sont bonnes dans la mesure où la commune exploite efficacement toutes les compétences existantes auprès des sectoriels. La Commune n'attend pas que les services techniques viennent vers elle. La Commune est active dans la recherche de la collaboration avec ces derniers pour combler les lacunes du personnel existant et requérir leur expertise et avis dans le respect des normes sectorielles. Enfin, on note au moins une bonne collaboration lors de l'exécution des fonds transférés dans le cadre de la décentralisation avec les services concernés**.**

- **Commune**

Pour la Commune, elle entretient des bonnes relations avec tous les délégués départementaux et chefs de services en fonction dans son ressort territorial.

- La Délégation du MINEPAT est la tutelle du PNDP et joue un rôle important dans la planification des investissements publics.
- L'Inspection de l'Education de Base représentée par l'Inspecteur d'arrondissement définit et vérifie si la politique en matière d'éducation de base est respectée. La commune prend en charge le salaire des maîtres de parents dans certaines écoles de la commune.
- La Délégation d'Arrondissement du MINADER appuie la commune dans le recensement de toutes les activités génératrices de revenu et le nombre d'actif agricole et à connaître le degré de pauvreté au niveau des populations.
- La Délégation d'Arrondissement du MINEPIA appuie la commune dans le recensement de toutes les activités génératrices de revenus et les corps de métiers impliqués.
- La Délégation de la jeunesse assure l'accompagnement des jeunes de la commune des initiatives de développement.

iii) Appréciation des relations entre la Commune et les autres Communes et la CVUC

La relation est bonne sur le plan de représentativité aux différentes rencontres entre le CVUC et le Syndicat des Communes du Mbéré.

iv) Appréciation des relations entre la Commune et les chefferies traditionnelles

Les relations entre l'Ardo et les Chefs de quartiers ou village et l'institution communale ne sont pas conflictuelles. On assiste à une gestion concertée de l'espace communal. Cette gestion concertée entraîne régulièrement une collaboration responsable et citoyenne entre les deux institutions et des bonnes prises d'initiatives qui contribuent au développement de la commune.

v) Appréciation des relations entre la Commune et les congrégations religieuses

La relation avec les congrégations religieuses est bonne. Les confessions religieuses (Christianisme, Islam, …..) reparties dans l'espace communal à travers les églises l'Eglise Catholique, l'Eglise Evangélique Protestante (EELC), l'Islam, l'Eglise Adventiste de 7eme Jour et l'Eglise Evangélique (EEC) sont des acteurs à part entière sur lesquels la commune pouvait s'appuyer. Ces trois religions homologuées sont installées au sein de la commune. Outre ces trois organismes, il existe une diversité d'églises réveillées qui œuvrent toutes pour le développement moral de l'être. Les rencontres avec les différents responsables des structures locales révèlent une bonne communication avec l'institution communale. La commune doit s'appuyer sur ces chapelles religieuses qui ont un potentiel relationnel pour asseoir une politique sociale locale.

vi) Appréciation des relations entre la Commune et la société civile (CDV, GIC et structures faîtières, Associations, ONG)

On note une présence timide d'association et Comité de Développement Villageois (CODEVI) pour le développement Communautaire des activités. Quelques appuis en termes de matériels agricoles sont souvent distribués aux GIC par la commune. Les taximen motos, Bayam Sallam, l'association des Handicapés et les Comités de Gestion des Centres Préscolaires Communautaires sont organisées et collaborent véritablement avec la Commune. La cartographie des organisations Internationales est disponible. Il s'agit de : International Médical Corps (IMC) ; HCR ; LWF ; Première Urgence Internationale (PUI) à qui la commune à offert un bureau; Fair Maid et l'UNICEF qui apportent un appui aux réfugiés centrafricains et les populations hôtes. Elles participent l'amélioration des conditions de vie de vie des populations par la mise en place des forages, des bâtiments et équipement de santé, l'amélioration du plateau technique dans les CSI et CMA de la commune de Ngaoui.

vii) Appréciation des relations entre la Commune et les acteurs du secteur privé

Les contribuables: On note dans l'ensemble une relation à sens unique de la Commune vers les contribuables uniquement entretenue par le prélèvement des diverses taxes. Toutefois il convient de relever l'initiative ambitieuse de la commune de se doter de quarante-cinq boutiques moderne au marché à Ngaoui sur financement PNDP dont les études de faisabilités sont disponibles. Des réunions de concertations avec les contribuables (Eleveurs, Agriculteurs, Commerçants, Artisans etc…) devraient se tenir pour faire comprendre aux contribuables leur rôle et leur importance dans le circuit de l'économie localeoù on relève un incivisme fiscal avéré. La commune est souvent obligée de prendre les mesures répressives pour la collecte des taxes.

Des entreprises adjudicataires de certains marchés dans la Commune de Ngaoui

On peut apprécier les bonnes relations basées sur la concertation et le respect des cahiers de charge pour la bonne exécution des travaux par les entreprises adjudicatrices des marchés à réaliser dans la commune.

viii) Appréciation des relations entre la Commune et les projets et programmes de développement

Au regard du dynamisme relevé au niveau de la commune, les projets et programmes de développement constituent une opportunité fondamentale pour son accompagnement à court et à moyen terme.

Les programmes qui interviennent dans la commune de Ngaoui sont :

- Le PNDP (programme national du développement participatif) partenaire de la commune depuis 2010 a entretenu avec cette institution des relations d'encadrement multiformes: (construction des points d'eau, d'abattoir, des hangars, auberge municipal, écoles);
- Le FEICOM apporte un appui financier et technique à la commune ;
- L'Agence d'Electrification Rurale ;
- Projets filets sociaux (MINEPAT) curage des caniveaux.
- PAM qui approvisionne en alimentation.
- ACEFA : finances les GIC.
- Unicef : appui technique et financier pour la couverture vaccinale ;
- Première Urgence : réalise et réhabilite les forages ;
- IMC : Améliore le plateau technique des services hospitaliers par la mise à disposition du personnel soignant ;
- GIZ : Améliore le plateau technique des services hospitaliers par la mise à disposition du personnel soignant ;

ix) Coopération avec d'autres communes (Existence de jumelages, syndicats de communes, …)

Il faut noter le manque de Coopération avec d'autres Communes (pas de jumelages, …). Malgré plusieurs tentatives avec une commune Allemande qui malheureusement a changé de majorité au moment des négociations, la Commune de Ngaoui n'a réussi à ce jour aucun jumelage, ni au plan national (même avec sa commune voisine qui est la commune de Djohong), ni au plan international.

x) Contrôle citoyen de la gestion communale

Le contrôle citoyen est encore embryonnaire du fait du manque de culture et de l'ignorance des populations qui méconnaissent leur rôle et se limitent uniquement au vote des conseillers.

xi) Regard critique et externe sur la Commune

Une analyse froide et objective de la commune de Ngaoui nous amène à penser que si cette institution veut véritablement décoller et remplir pleinement ses fonctions, il serait important pour elle de s'inscrire dans un processus de connaissance qui passe par une redynamisation des ressources humaines. Les différentes actions de la Commune doivent s'appuyer sur le DSCE qui est une boussole à suivre.

Tableau 14: Différentes institutions et leurs relations avec la Commune de Ngaoui

INSTITUTION	NATURE DE LA RELATION	CONTENU DE LA RELATION	EXISTENCE DE RENCONTRES FORMELLES OU INFORMELLES	FREQUENCE DE RENCONTRES	EXISTENCE DE CONFLITS	NATURE DES CONFLITS	MECANISME DE REGLEMENT DE CONFLITS	PERCEPTION DU PARTENAIRE SUR LA RELATION AVEC LA COMMUNE
La Tutelle (Région - Préfecture)	Tutelle	Approbation des documents par la tutelle dans les délais ; Participation à toutes les réunions convoquées par la tutelle ; Apport de tout appui par la tutelle quand besoin se fait sentir et vice versa ; Appréciation et approbation du budget communal et compte administratif.	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne
Sous-préfecture	Collaboration	Facilitation dans le recouvrement des taxes ; Gestion des conflits agro pastoraux ;	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne
Services sectoriels	Collaboration	Apport de l'expertise technique par le sectoriel quand besoin se fait sentir ; Invitation des sectoriels aux conseils municipaux et aux diverses réunions convoquées par le Maire ; Apport de tout appui par l'exécutif communal chaque fois qu'il est interpellé ;	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne
Chefs traditionnels	Collaboration	Participation aux réunions et conseils municipaux convoqués par l'exécutif communal ;	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne

INSTITUTION	NATURE DE LA RELATION	CONTENU DE LA RELATION	EXISTENCE DE RENCONTRES FORMELLES OU INFORMELLES	FREQUENCE DE RENCONTRES	EXISTENCE DE CONFLITS	NATURE DES CONFLITS	MECANISME DE REGLEMENT DE CONFLITS	PERCEPTION DU PARTENAIRE SUR LA RELATION AVEC LA COMMUNE
		Réalisation de quelques ouvrages dans certains villages par la commune (CPC) ; Certains chefs des villages/quartiers facilitent la perception des taxes locales ;						
Confessions religieuses	Collaboration	Diffusion de l'information par les chefs les églises mosquées à la population ;	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne
La société civile	Collaboration	Participation aux réunions et conseils municipaux convoqués par l'exécutif communal ; Accompagnement de la commune dans l'élaboration et l'exécution du plan communal de développement.	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne
Acteurs du secteur privé	Collaboration	Participation aux réunions et conseils municipaux convoqués par l'exécutif communal ; Paiement des taxes et impôts libératoires par certains contribuables.	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne
Projets et programmes de développement (PNDP, FEICOM, GIZ, IMC, PUI, PAM	Collaboration	Appui à la décentralisation et au développement local ; Réalisation des ouvrages par ces projets et programmes ;	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne

INSTITUTION	NATURE DE LA RELATION	CONTENU DE LA RELATION	EXISTENCE DE RENCONTRES FORMELLES OU INFORMELLES	FREQUENCE DE RENCONTRES	EXISTENCE DE CONFLITS	NATURE DES CONFLITS	MECANISME DE REGLEMENT DE CONFLITS	PERCEPTION DU PARTENAIRE SUR LA RELATION AVEC LA COMMUNE
UNICEF, etc)		Appui humanitaire pour l'amélioration des conditions de vie ; Apport de tout appui par l'exécutif communal chaque fois qu'il est interpellé.						
Force de l'ordre (Police, Gendarmerie Nationale)	Collaboration	Maintien de l'ordre public et de la sécurité du territoire ; Participation aux réunions et conseils municipaux convoqués par l'exécutif communal ; Appui la commune dans la perception des taxes locales ;	Oui	Hebdomadaire Mensuel Trimestriel Semestriel	RAS	RAS	RAS	Bonne

4.1.4.3 Forces-Faiblesses/Opportunités-Menaces sur la gestion des relations

ATOUTS/FORCES	FAIBLESSES/ MENACES/ CONTRAINTES	OPPORTUNITES
-Bonne collaboration avec la tutelle ; -Autonomie de la commune dans le développement des partenariats ; -Existence des services techniques pouvant appuyer les actions de la commune ; -Pouvoir traditionnel comme support pour faciliter le recouvrement des taxes et la promotion des actions de la commune ; -Respect du rythme de consommation des crédits ; -Programmation des conseils municipaux dans les meilleurs délais ; -Plusieurs services tels que : l'établissement des actes de naissance et de mariage, la formalisation de certaines pièces officielles rendus aux populations sans pourboire ; -Plusieurs services rendus gratuitement aux usagers par certains sectoriels ; -Production des rapports techniques et financiers, à mi-parcours et définitifs des activités par la commune ; -Production des rapports d'activités mensuelles pour certaines sectorielles (MINEPAT) ; -Approbation du budget et des comptes communaux par la Tutelle dans les délais ; -Bonne collaboration entre la commune et les programmes et projets de développement présents dans la commune ; -Affiliation de tous les agents communaux à la CNPS ; -Proximité du chef de service du développement local (Préfecture de Meiganga) ; -Régularité des salaires des agents communaux ; -Implication de certains sectoriels dans l'exécution et le suivi des projets par la commune ; -Participation de la Commune à la mise en œuvre des politiques nationales ; - Effectivité des fonds issus de la décentralisation par certains secteurs ;	-Faible initiative de la commune dans le développement des partenariats ; -Insuffisance de communication sur les réalisations de la commune ; -Faible collaboration entre la Commune et les contribuables ; -Faible suivi participatif des projets communaux ; -Faible implication des conseillers municipaux dans la gestion des affaires communales ; -Faible initiative des politiques économiques adéquates ; -Faible implication de la commune dans le soutien des agents économiques ; -Faible implication des sectoriels dans l'élaboration des budgets ; -Insuffisance de contrat de partenariat avec les organismes internationaux ; -Faible collaboration entre les différents CC et CDQ mis en place et la Commune ; -Absence de jumelage entre la Commune et les autres communes nationales ou internationales ; -Faible diversité des investissements ; -Faible motivation des opérateurs économiques actifs ; -Faible restitution des sessions de conseils municipaux auprès des populations ; -Absence des centres secondaires d'état civil dans certains villages ; -faible marketing de l'image de la commune ; -Faible communication entre les sectoriels et les populations vivant en milieu rural ; -Faible sensibilisation des populations sur les missions de chaque service public ; - absentéisme et retard observés dans plusieurs services publics.	-Gage d'autorité et de sécurité pour la mairie -La loi sur la décentralisation donne l'opportunité au développement des partenariats -Disponibilité des services techniques à accompagner les initiatives de la commune -Disponibilité du Ardo et des Chefs traditionnels à accompagner les initiatives de la commune -Existence de la Radio Communautaire -Appartenance de la Commune au syndicat des Communes du Mbéré ; -Appartenance de la Commune aux CVUC -Nombre croissant des ministères ayant transférés leurs compétences (5 à 14)

4.1.4.4. Axes de renforcement sur la gestion des relations

- Mettre en place une plateforme de concertation entre l'exécutif communal et les autorités traditionnelles;
- Renforcer les capacités de la commission communale de recouvrement des taxes et impôts;
- Appuyer la structuration des différents corps de métier présents au sein de la commune afin de mieux peaufiner la stratégie de collecte des recettes.
- Devoir d'être redevable vis à vis de l'opinion publique locale et régionale ;
- Participer et impliquer des autorités publiques, du secteur privé et de la Société Civile dans les processus décisionnels et la considération des priorités ;
- Promouvoir un système de suivi participatif des projets communaux ;
- Former des conseillers municipaux sur la maitrise de la gestion des affaires communales ;
- Promouvoir une fiscalité saine et bonne gestion des ressources publiques ;
- Promouvoir la capacité d'analyse, de formulation et de mise en œuvre des politiques économiques adéquates ;
- Promouvoir l'équité et justice sociales dans l'allocation des ressources locales et communales ;

- Organiser des rencontres d'échanges avec les opérateurs économiques, les leadeurs de populations, et les autres communes pour toutes les actions entreprises dans la commune ;
- Solliciter à tout moment de l'expertise des Services Déconcentrés de l'État ;
- Impliquer les services techniques dans l'élaboration du budget communal ;
- Entreprendre des initiatives de partenariat avec les organismes internationaux, les projets et programmes de développement disponibles dans la commune ;
- Capitaliser le partenariat signé avec le PNDP et d'autres programmes et projets de développement ;
- Collaborer avec tous les partenaires et bailleurs de fonds ;
- Entreprendre des initiatives de jumelage avec des communes nationales et internationales ;
- Collaborer avec tous les membres des Comités de Concertation (CC) et CDQ qui sont mis en place dans les villages et quartiers de la commune ;
- Motiver les opérateurs économiques actifs par des lettres de remerciements et d'encouragement ou par des facilitations (moratoires) dans le paiement de certaines taxes ;
- Réinvestir les fonds communaux dans les microprojets de la Société Civile ou dans les équipements sociaux ;
- Motiver le personnel à travers les distinctions honorifiques, lettres de félicitation etc…
- Distribuer les prix d'excellence aux meilleurs établissements scolaires, enseignants et élèves ;
- Créer un environnement économique et fiscal favorables aux investissements ;
- Envoyer les lettres de félicitations aux élites nommées dans des postes de responsabilité ;
- Vulgariser le Plan Communal de Développement partout où besoins se fera sentir.

4.1.5. Cadre logique de l'institution communale

Problème principal : Faible performance de l'institution communaleDifficulté d'accès aux ressourcesd'une gestion performante et compétitive de l'institution communale

Stratégie		Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses de réalisation
Niveaux	**Formulations**			
Objectif global : Rendre l'institution communale compétitive		Taux de compétitivité de l'institution communale réalisé -Respect de l'organigramme classique des communes, -Niveau d'équipement de la commune en matériels et outils modernes de gestion comptable et financière.	-Rapport de la commune ; -Rapport de la tutelle ; -Rapport du comité de suivi du PCD.	- Implication de la commune et de ses partenaires ; -Disponibilité financière.
Objectif spécifique1 :	Renforcer qualitativement et quantitativement et Améliorer la gestion des ressources humaines	Taux d'amélioration de la gestion des ressources humaines réalisé. Taux des personnels qualifiéset à profil conforme au poste occupé	- Rapport du SG de la Commune.	Volonté de la Commune et du personnel communal
Objectif spécifique2 :	Améliorer les recettes propres de la commune	Niveau d'amélioration des recettes propres de la commune réalisé. Taux d'accroissement annuel des recettes propres de la commune	- Comptes administratifs ; - Rapport du RM	- Volonté des contribuables ; - honnêteté des collecteurs des taxes.
Objectif spécifique3 :	Améliorer la gestion du patrimoine communal	Niveau d'amélioration de la gestion du patrimoine communal réalisé.	- Rapport de la comptabilité communale	Volonté de la commune
Objectif spécifique4 :	Promouvoir la bonne gouvernance locale	Degré de transparence de la gestion des ressources publiques et celles transférées réalisé	- Rapport de la comptabilité communale	Volonté de la commune
Objectif spécifique5 :	Faciliter la mise en œuvre du PCD	Taux de réalisation des actions prévues dans le PCD.	- Rapport du comité de suivi du PCD	Volonté de la commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 la gestion des ressources humaines s'est améliorée	- Nombre d'agents de maitrise recruté ; - Nombre d'agents communaux formés ou recyclés; -Type d'organigramme mis en place ou respect de l'organigramme classique des communes; - Nombre des services renforcés.	- Rapport du SG de la Commune.	Volonté de la Commune et du personnel communal
	2.1 les recettes propres de la commune se sont améliorées	- Nombre d'outils de collecte des recettes propres élaborés ; - Nombre d'infrastructures marchandes construites.	- Comptes administratifs ; - Rapport du RM	-Volonté des contribuables ; - honnêteté des collecteurs des taxes.
	3.1 la gestion du patrimoine communal s'est améliorée	- Nombre du patrimoine foncier sécurisé ; - Nombre d'engins roulants acquis ; - Nombre des bâtiments communaux construits.	- Rapport de la comptabilité communale	Volonté de la commune

Stratégie		Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses de réalisation
Niveaux	Formulations			
	4.1 La bonne gouvernance locale est effective dans la commune	- Nombre des parties prenantes impliquées dans les processus décisionnels de la commune	- Rapport de la comptabilité communale	Volonté de la commune
	5.1 les actions prévues dans le PCD sont exécutées et suivies	- Nombre de membres choisis pour le comité de suivi du PCD ; - Nombre des microprojets planifiés suivis ; - Nombre des DAO et TDR des microprojets élaborés.	- Rapport du comité de suivi du PCD	Volonté de la commune

Activités Principales	
Libellé	**Cout estimatif**
R1.1.1. Mise en place d'un règlement intérieur	1 000 000
R1.1.2. Organisation des sessions de formation des conseillers municipaux	3 000 000
R1.1.3. Encourager la mise en place des associations féminines	3 000 000
R1.1.4. Sensibilisation des conseillers municipaux à s'impliquer dans le suivi des affaires de la Commune	PM
R1.1.5. Sensibilisation des parents d'enfants sur l'importance de l'éducation des jeunes filles	3 000 000
R1.1.6. Renforcement de la sensibilisation des populations rurales de l'importance de l'école	1 000 000
R1.1.7. Organisation de 02 sessions de formation du personnel communal	5 000 000
R1.1.8. Recrutement de 03 cadres de maitrise au sein de l'institution communale	PM
R1.1.9. Adaptation de l'organigramme existant aux tableaux des emplois types des communes	PM
R1.1.10.Sensibilisation du personnel communal à connaitre leur statut sérologique	500 000
Sous – Total 1.1. :	**16 500 000**
R2.1.1. Mise en place d'une stratégie efficace de collecte des ressources financières	PM
R2.1.2. Sécurisation de 05 parcelles de 20 ha comme patrimoine communal à Diel Gbafouck, Garga Pella ; Dolé et Bakawa Oumarou	PM
R2.1.3. Actualisation du fichier des contribuables de la commune	1 000 000
R2.1.4. Mise en place d'un dispositif de contrôle de recouvrement des taxes	PM
R2.1.5. Information et sensibilisation des communautés sur la nécessité du payement des taxes communales ;	PM
R2.1.6. Mise en place d'une cellule de suivi des collecteurs de taxe	PM
R2.1.7. Institutionnalisation de l'unité de collecte des taxes	PM
R2.1.8. Structuration les contribuables par corps d'activités	2 500 000
R2.1.9. Responsabilisation des leaders de chaque corps dans la collecte des taxes, patentes et éventuellement l'impôt libératoire de leur secteur	PM
R2.1.10. Instauration d'une motivation des collecteurs au prorata des montants collectés	PM
R2.1.11. Sensibilisation permanente des contribuables	3 000 000
R2.1.12. Constructions d'une toilette publique payante	10 000 000
R2.1.13. Construction d'un parking communal pour stationnement des camions à Ngaoui	10 000 000
R2.1.14. Construction de 04 hangars équipés des comptoirs à Gbafouck (1), Djabori (1), Garga Pella (1), Diel (1) ;	04 X 6 000 000 = 24 000 000
R2.1.15. Construction des aires d'abatage dans tous les villages	PM
R2.1.16. Construction d'un hôtel municipale à Ngaoui	70 000 000

Stratégie		Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses de réalisation
Niveaux	Formulations			
R2.1.17. Construction d'un marché moderne à Ngaoui			100 000 000	
R2.1.18. Construction des logements sociaux			PM	
R2.1.19. Aménagement d'une fourrière municipale sécurisée à Ngaoui			20 000 000	
R2.1.20. Construction de points d'arrêt municipaux: Garga Pella et Gbafouck ; Djabori ; Diel			4 X 5 000 000 = 20 000 000	
Sous – Total 2.1. :			**260 500 000**	
R3.1.1 Sécurisation de tout le patrimoine foncier de la Commune			PM	
R3.1.2.Recensement et aménagement de certains sites touristiques			500 000	
R3.1.3. Renforcement de la sensibilisation des acteurs de la filière pêche sur le bien fondé du repos biologique			PM	
R3.1.4. Acquisition d'une benn			70 000 000	
R3.1.5. Achat du matériel de bureau et outils informatiques			40 000 000	
R3.1.6. Visite technique du pickup			PM	
R3.1.7. Recrutement d'un agent en maintenance des engins de la Commune			PM	
R3.1.8. Mise en place des cartes d'utilisation des terres			2 000 000	
Sous – Total 3.1. :			**113 500 000**	
R4.1.1. Participation et implication des autorités publiques, du secteur privé et de la Société Civile dans les processus décisionnels et la considération des priorités			PM	
R4.1.2. Promotion d'un système de suivi participatif des projets communaux			PM	
R4.1.3. Promotion d'une fiscalité saine et bonne gestion des ressources publiques			PM	
R4.1.4. Capacitation à l'analyse, la formulation et la mise en œuvre des politiques économiques adéquates			PM	
R4.1.5. L'organisation des rencontres d'échanges avec les opérateurs économiques, les leadeurs de populations, et les autres communes pour toutes les actions entreprises dans la commune			2 000 000	
R4.1.8. L'organisation des rencontres d'échanges avec Services Déconcentrés de l'État			2 500 000	
R4.1.9. L'implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal			2 500 000	
R4.1.10. Entreprendre des initiatives de partenariat avec les organismes internationaux, les projets et programmes de développement disponibles dans la commune			5 000 000	
R4.1.11. La capitalisation du partenariat signé avec le PNDP et d'autres programmes et projets de développement			PM	
R4.1.13. Entreprendre des initiatives de jumelage avec des communes nationales et internationales			5 000 000	
R4.1.14. La collaboration avec tous les membres des Comités de Concertation (CC) qui sont mis en place dans les villages de la commune			5 000 000	
R4.1.15. Motivation des opérateurs économiques actifs par des lettres de remerciements et d'encouragement ou par des facilitations (moratoires) dans le paiement de certaines taxes			PM	
R4.1.16. Réinvestissement des fonds communaux dans les microprojets de la Société Civile ou dans les équipements sociaux			PM	
R4.1.17. Motivation du personnel à travers les distinctions honorifiques, lettres de félicitation etc.			PM	
R4.1.18. Création d'un environnement économique et fiscal favorables aux investissements			PM	
R4.1.19. Envois des lettres de félicitations aux élites nommées dans des postes de responsabilité			PM	
R4.1.20. Mise en place d'un Plan Communal de Développement			PM	
Sous – Total 4.1. :			**22 000 000**	
R5.1.1. Le renforcement des capacités des secrétaires d'état civil sur la nouvelle règlementation de l'état civil au Cameroun			4 000 000	
R5.1.2. Mettre à la disposition des secrétaires d'état civil le code retenu pour les Communes			PM	

Stratégie		Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses de réalisation
Niveaux	Formulations			
R5.1.3. Informatiser le centre principal d'état civil de Ngaoui				4 000 000
R5.1.4. Recruter un agent qui pourra assister le secrétaire d'état civil du centre principal				PM
R5.1.5. Renforcer la sensibilisation des parents sur l'importance d'actes de naissance				2 000 000
R5.1.7. Mise en place d'une cellule communale de lutte contre la corruption				1 000 000
Sous – Total 5.1. :				**11 000 000**
R6.1.1. Élaboration et adoption d'un plan de formation pour le personnel communal				1 000 000
R6.1.2. Le renforcement des capacités de l'exécutif communal en gestion et en management				1 000 000
R6.1.4. Le recrutement progressif des cadres et/ou agents de maitrise afin d'arrimer l'organigramme existant de la Commune aux tableaux types des emplois communaux				PM
R6.1.5. L'organisation des réunions de coordination au sein de l'Institution Communale				5 000 000
R6.1.6. La mise en place d'un plan prévisionnel local de formation et recyclage du personnel				PM
R6.1.7. L'évaluation permanente des activités de chaque personnel à travers le système de suivi				PM
R6.1.8. Renforcement des capacités des différentes commissions et du comité de suivi-évaluation de l'actualisation et de la mise en œuvre du plan communal de développement (PCD) ainsi que des activités endogènes dans la commune de Ngaoui				2 500 000
Sous – Total 6.1. :				**9 500 000**
Total General de l'Institution Communale				**433 000 000**

4.2. Résultats du diagnostic participatif de l'espace communal par secteur

4.2.1. Secteur santé

4.2.1.1. Situation de référence

La Commune de Ngaoui dispose de 02 CSI, et d'un Centre Médical d'Arrondissement qui dépendent du district de santé de Djohong.

i) Répartition des formations sanitaires de la Commune

Tableau 15 : Répartition des formations sanitaires de la Commune de Ngaoui

Type de formations sanitaires	Urbain	Rural	Total
Centre Médical d'Arrondissement (CMA)	01	00	01
Centre de Santé Intégré (CSI)	00	02	02
Total	**01**	**02**	**03**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Avec une population de plus de 40 000 personnes, la Commune de Ngaoui ne dispose que de 03 formations sanitaires dont 01 en milieu urbain et 02 en milieu rural.

ii) ***Répartition du personnel sanitaire dans la Commune Ngaoui***

Tableau 16 : Répartition du personnel médical de la Commune de Ngaoui

Formation sanitaire	Personnel					
	Médecin	IDE	IB	AS	Matrone	Commis
CMA de Ngaoui	02	02	00	00	00	01
CSI de Garga Pella	00	00	00	01	00	01
CSI de Bafouck	00	01	00	00	00	01
Total	02	03	00	01	00	03

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

IDE : *Infirmier Diplômé d'État,* ***IB :*** *Infirmier Breveté,* ***AS :*** *Aide-soignant,*

Au regard de ces statistiques, il ressort que le CSI de Bafouck est Ngaouiigé par un Aide soignant au lieu d'un Infirmier Diplômé d'Etat.

iii) Situation des équipements sanitaires dans la Commune de Ngaoui

Tableau 17 : Situation des équipements dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui

Formation sanitaire	Lit	Labo	Maternité	Pharmacie	Réfrigérateur
CMA de Ngaoui	37	01	01	01	01
CSI de Garga Pella	11	00	01	00	00
CSI de Bafouck	12	01	01	01	01
Total	50	02	03	02	02

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

De ce tableau, il ressort que le CSI de Garga Pella ne dispose pas d'un laboratoire.

iv) Situation de l'aménagement des formations sanitaires dans la Commune Ngaoui

Tableau 18 : Situation des aménagements dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui

Formation sanitaire	Existence de points d'eau	Dispose de latrines	Existence d'une clôture	Existence d'un dispositif de traitement des déchets	Existence d'un logement d'astreinte	Reboisement effectué dans le site
CMA de Ngaoui	02	04	01	01	00	00
CSI de Garga Pella	01	01	00	00	00	00
CSI de Bafouck	01	01	00	01	00	00
Total	**04**	**06**	**01**	**02**	**00**	**00**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

A la lumière du tableau ci-dessus, l'on constate que les 03 formations sanitaires disposent des points d'eau. Tous les centres de santé sont équipés de latrines. Quant aux dispositifs de traitement de déchets, le CSI de Garga Pella n'en dispose pas. Par ailleurs, aucune formation sanitaire n'est dotée d'un logement d'astreinte.

v) État des bâtiments des formations sanitaires de la Commune de Ngaoui

Tableau 19 : État des bâtiments des formations sanitaires de la Commune de Ngaoui

Formation sanitaire	Infrastructure			
	Nb de bâtiments	Etat		
		bon	passable	Mauvais
CMA de Ngaoui	04	04	00	00
CSI de Garga Pella	01	00	01	00
CSI de Bafouck	03	03	00	00
Total	**08**	**07**	**01**	**00**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Toutes ces formations sanitaires disposent au moins d'un bâtiment. L'unique bâtiment du CSI de Garga Pella se trouve dans un état passable.

vi) Présentation des populations cibles de certains programmes du MINSANTE

Programme de lutte contre le VIH/SIDA

MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	Femmes en âge de procréer (15-49 ans 49,8%)	Enfants 0-15 ans 45,3%)	15-19 ans (11,5%)	20-24 ans (9,8%)	25-29 ans (8,2%)	30-34 ans (7,0%)	35-39 ans (5,2%)	40-44 ans (4,3%)	45-49 ans (3,0%)	50 ans et plus (8,1%)
URBAIN	19 500	9 711	8 834	2 243	1 911	1 599	1 365	1 014	839	585	1 580
RURAL	20 758	10 337	9 403	2 387	2 034	1 702	1 453	1 079	893	623	1 681
TOTAL GENERAL	**40 258**	**20 048**	**18 237**	**4 630**	**3 945**	**3 301**	**2 818**	**2 093**	**1 731**	**1 208**	**3 261**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Programme PEV

MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	Enfants 0-11 mois (3,8%)	Enfants 12-23 mois (3,5%)	Enfants 0-59 mois (16,9%)	Adolescents 10-14 ans (12,1%)	Enfants 0-15 ans (45,3%)	Femmes enceintes (4,2%)
URBAIN	19 500	741	683	3 296	2 360	8 834	819
RURAL	20 758	789	727	3 508	2 512	9 403	872
TOTAL GENERAL	**40 258**	**1 530**	**1 409**	**6 804**	**4 871**	**18 237**	**1 691**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Programme paludisme

MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	Enfants de 0-59 mois (16,9%)	Femmes enceintes attendues (4,2%)
URBAIN	19 500	3 296	819
RURAL	20 758	3 508	872
TOTAL GENERAL	**40 258**	**6 804**	**1 691**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Programme tuberculose

MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	0-59 mois (16,9%)	5-14 ans (26,1%)	15 ans et plus (57%)
URBAIN	19 500	3 296	5 090	11 115
RURAL	20 758	3 508	5 418	11 832
TOTAL GENERAL	**40 258**	**6 804**	**10 507**	**22 947**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Programme PTME

MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	Filles de moins de 15 ans (0-14 ans 21,9%)	Femmes en âge de procréer (15-19 ans 25,1%)	Naissances vivantes attendues (4,1%)	10-14 ans (12,1%)	15-19 ans (11,5%)	20-24 ans (9,8%)	15 ans et plus 57%
URBAIN	19 500	4 271	4 895	800	2 360	2 243	1 911	11 115
RURAL	20 758	4 546	5 210	851	2 512	2 387	2 034	11 832
TOTAL GENERAL	**40 258**	**8 817**	**10 105**	**1 651**	**4 871**	**4 630**	**3 945**	**22 947**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

Programme allaitement maternel

MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	0-11 mois (3,8%)	12-23 mois (3,5%)	0-59 mois (16,9%)	0-2 ans (10,6%)	Femmes enceintes (4,2%)
URBAIN	19 500	741	683	3 296	2 067	819
RURAL	20 758	789	727	3 508	2 200	872
TOTAL GENERAL	**40 258**	**1 530**	**1 409**	**6 804**	**4 267**	**1 691**

Source : ***Diagnostic participatif AJLC, 2017***

4.1.3.2. Atouts et potentialités du secteur santé publique

- Existence de 03 formations sanitaires ;
- Existence de 02 médecins à Ngaoui ;
- Existence d'incinérateurs dans les formations sanitaires ;
- Existence de quelques équipements dans les formations sanitaires ;
- Existence des aménagements dans les formations sanitaires ;
- Existence des partenaires au développement (HCR, Première Urgence Internationale, PNDP…) ;
- Existence de quelques infrastructures dans les formations sanitaires ;
- Existence des structures de gestions dans les quatre formations sanitaires ;
- Taux de fréquentation de 90% au CSI de Bafouck ;
- Nombre d'accouchement moyen de 05% au CSI de Bafouck ;
- Taux de couverture vaccinal de 108% au CSI de Bafouck ;
- Existence d'un comité de santé au CSI de Bafouck.

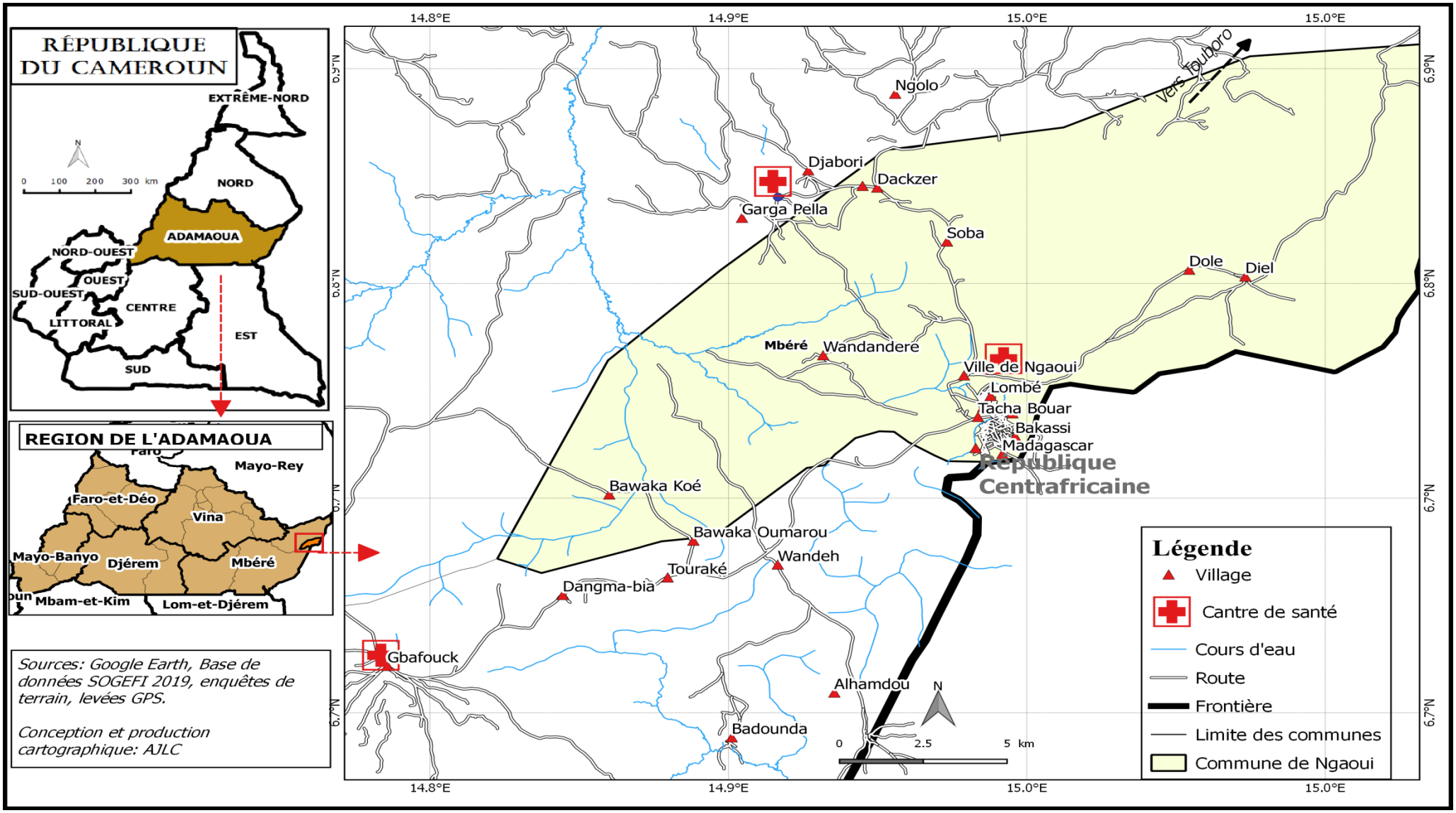

Graphique8 : Infrastructures des formations sanitaires

4.1.3.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité	- Insuffisance des formations sanitaires ; - Insuffisance d'équipements dans les laboratoires, maternités, pédiatries et petites chirurgies des formations sanitaires existantes ; - Absence de clôture dans les CSI ; - Insuffisance du personnel qualifié dans les formations sanitaires existantes ; - Absence des logements d'astreinte pour les chefs de centre ; - Insuffisance des points d'eau aménagés dans les formations sanitaires existantes ; - Insuffisance des structures de prise en charge des personnes vivant avec du VIH/SIDA ; - Absence d'une unité pédiatrique de prise en charge des enfants orphelins du VIH/SIDA ; - Absence d'énergie électrique dans certaines formations sanitaires ; - Absence d'ambulance ; - Faible sensibilisation des femmes enceintes sur les consultations pré et post natales ; - Vétusté des bâtiments de certains CSI ; - Faible sensibilisation de tous les ménages pour l'utilisation de la MILDA ; - Faible fonctionnement des Mutuelles de santé.	- Parcours des longues distances par les malades pour se faire soigner ; - Surutilisation du personnel existant dans les formations sanitaires ; - Insuffisance dans le suivi des malades ; - Démotivation du personnel ; - Stigmatisation des populations vivant avec le VIH/SIDA ; - Faible prise en charge pédiatrique des enfants orphelins du VIH/SIDA ; - Décès des patients ;	- Construction et équipement de la pédiatrie au CMA de Ngaoui - Plaidoyer pour la création du CSI de Diel et de le rendre fonctionnel; - Construction d'une Unité de Prise en Charge (UPEC) des personnes vivant avec le VIH/SIDA au CMA de Ngaoui ; - Réhabilitation d'un bâtiment au CSI de Garga Pella ; - Construction de clôtures autour des CSI de Bafouck et de Garga Pella - Construction de 03 logements d'astreinte pour les responsables des formations sanitaires : CSI de Bafouck, CSI de Garga Pella et CMA de Ngaoui ; - Mise en place d'un incinérateur au CSI de Garga Pella - Équipement du CMA en : une autoclave, une centrifugeuse, un microscope binoculaire, une échographe, une radiographie standard os-poumon, 02 tables d'accouchement, 10 tabliers ; - Equipement de chaque CSI (Bafouck et Garga Pella) en 10 lits métalliques complets, 01 table gynécologique, 02 tensiomètres électroniques, 02 balances à double pesée, 02 aspirateurs manuels, 02 pèse personne, 01 microscope binoculaire, 01 otoscope simple, 05 lampes frontales, 01 toise-tapis (usage mal nutrition), 01 trousse de diagnostic qualité, 01 poupinel 60 l, 02 boîtes premiers soins, 02 tambours moyens 29 X 14,5 cm, 02 bassins réniformes inox, 02 boîtes petite chirurgie simple, 01 boîte d'accouchement complet, 10 bassins de lits plastiques, 10 potences (pied à perfusion) 02 escabotes, 02 tables de bureau, 10 chaises de bureau, 02 chemiots de soins, 01 centrifugeuse électrique, 01 réfrigérateur électrique ou mixte, 01 groupe électrogène - Amélioration du circuit d'approvisionnement en médicaments dans les FOSA existantes afin de garantir leur disponibilité continue - Acquisition d'une ambulance 4X4 au CMA à Ngaoui - Dotation de 03 motocyclettes pour les 03 formations sanitaires au CSI de Bafouck ; CSI de Garga Pella ; CMA de Ngaoui ; - Electrification des CSI de Bafouck et de Garga Pella en plaques solaires - Reboisement des formations sanitaires de Bafouck, de Garga Pella et de Ngaoui ; - Distribution des kits pour la santé préventive aux établissements scolaires - Plaidoyer pour l'affectation/recrutement de 01 IDE, 01 sage femme ou accoucheuse, 01 ATMS, 03 AS au CMA de Ngaoui; - Plaidoyer pour l'affectation/recrutement de 01 IDE, 01 sage femme ou accoucheuse, 01 ATMS, 02 AS au CSI de Garga Pella;

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
			- Plaidoyer pour l'affectation/recrutement de 01 sage femme ou accoucheuse, 01 ATMS, 03 AS au CSI de Bafouck; - Identification et formation des accoucheuses traditionnelles : Tous les villages de la Commune de Ngaoui ; - Construction et équipement d'un laboratoire au CSI de Garga Pella ; - Mise en place d'une pharmacie au CSI de Garga Pella ; - Construction de 02 bâtiments pour maternité : 01 à Bafouck et 01 à Garga Pella ; - Formation des relais communautaires dans toute la Commune de Ngaoui - Organisation de 02 campagnes de sensibilisation de tous les ménages pour l'utilisation de la MILDA (Hand Up) dans tous les ménages de la Commune de Ngaoui - Organisation de 02 campagnes de sensibilisation des femmes enceintes sur la prise des RTP 1, 2 et 3. - Redynamisation de 03 Mutuelles de santé au CSI de Bafouck ; CSI de Garga Pella ; CMA de Ngaoui ; - Organisation de 02 campagnes de dépistage gratuit du VIH/SIDA dans chaque village de la Commune de Ngaoui - Prise en charge alimentaire des PVVIH et des Enfants vulnérables dans le contexte du VIH/SIDA de la Commune de Ngaoui - Formation des PVVIH à la composition du paquet diététique et hygiène de vie - Organisation d'une émission hebdomadaire de sensibilisation des populations sur le VIH/SIDA à la radio communautaire de Ngaoui ; - Organisation d'un forum communal annuel sur la lutte contre le SIDA

4.2.1.4. Cadres logiques : Santé publique et VIH/SIDA

A. Sous-secteur Soins de santé

Problème central : Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande**	Taux de mortalité maternelle, Taux de mortalité néonatale, Taux de prévalence (réduire de 50 %)	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	Faciliter l'accès des populations de la Commune de Ngaoui aux soins de santé de qualité	- Taux de réduction de la morbidité chez les pauvres réalisé ; - Nombres d'infrastructures sanitaires de qualité réalisée.	- Rapport du district service de santé - Rapport de la commune ; - Rapports des formations sanitaires.	Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Objectifs spécifiques Résultats (Axes stratégiques)	Os. 1: Améliorer l'accès aux infrastructures de qualité dans les formations sanitaires existantes dans la Commune de Ngaoui	- Nombre d'infrastructures sanitaires de qualité construites	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - Divers PV de réception ;	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	Os. 2 : Améliorer la qualité de service dans les formations sanitaires existantes dans la Commune de Ngaoui	- Taux de fréquentation des formations sanitaires publiques amélioré ; - Taux de couverture vaccinale amélioré	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - Divers PV de réception ; - Notes de service.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	R1.1 : Les formations sanitaires sont dotées des nouvelles infrastructures de qualité.	Nombre de formations dotées d'infrastructures de qualité	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - PV de réception des bâtiments.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - financement par les structures autonomes
	R1.2 : Les formations sanitaires sont dotées d'équipements, matériels et	- Nombre des formations sanitaires dotées d'équipements, matériels et	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ;	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes

	médicaments de qualité.	médicaments de qualité	- Rapports des formations sanitaires ; - PV de réception des équipements.	
	R2.1 Les formations sanitaires disposent d'un personnel de santé formé en nombre suffisant	- Nombre de formations sanitaires ayant du personnel de santé formé en nombre suffisant	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - Notes de service	- Volonté du gouvernement. - financement par les structures autonomes
	R2.2 Le personnel soignant dispose d'un cadre de travail décent	- Nombre des logements d'astreinte pour Chefs de centre construits ; - Nombre de matériels roulants acquis ; - quantité et qualité du matériel didactique améliorées.	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires ; - PV de réception des clôtures.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - financement par les structures autonomes
	R2.3 les populations ont pris conscience des dégâts causés par certaines maladies (VIH/SIDA, paludisme…)	- Nombre de personnes sensibilisées	- Rapport du district service de santé - Rapport de la Commune ; - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - financement par les structures autonomes

ACTIVITES :		**COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)**
1.1.1.	Construction et équipement d'un bloc Maternité au CMA de Ngaoui 20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.2.	Construction et équipement de 02 bâtiments pour maternité : 01 à Bafouck et 01 à Garga Pella 2 x 10 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.3.	Construction et équipement de la pédiatrie au CMA de Ngaoui 25 000 000 x 1 = 25 000 000 FCFA	25 000 000
1.1.4	Construction d'un bâtiment de l'unité de prise en charge de personnes vivantes avec le VIH/SIDA au CMA de Ngaoui 25 000 000 X 1 = 25 000 000 FCFA	25 000 000
1.1.5	Construction d'un centre nutritionnel au CMA de Ngaoui 20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.6	construction d'un bâtiment d'accueil et des urgences au CMA de Ngaoui 20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.7	Construction de 02 clôtures autour des CSI de Bafouck et de Garga Pella 30 000 000 X 2 = 60 000 000 FCFA	60 000 000
1.1.8	Plaidoyer pour la création du CSI de Diel et de le rendre fonctionnel Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.9	Réhabilitation d'un bâtiment au CSI de Garga Pella	10 000 000

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
1.1.10	Construction et équipement d'un laboratoire au CSI de Garga Pella 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.11	Reboisement des formations sanitaires de Bafouck, de Garga Pella et de Ngaoui 3 x 500 000 FCFA = 1 500 000 FCFA	1 500 000
Sous total activités 1.1.		**221 500 000**
1.2.1.	Acquisition d'une ambulance 4X4 au CMA à Ngaoui 25 000 000 X 1 = 25 000 000 FCFA	25 000 000
1.2.2.	Mise en place d'un incinérateur au CSI de Garga Pella 1 x 6 000 000 F CFA = 6 000 000 F CFA	6 000 000
1.2.3.	Electrification des CSI de Bafouck et de Garga Pella en plaques solaires 2 x 5 000 000 = 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.2.4.	Amélioration du circuit d'approvisionnement en médicaments dans les FOSA existantes afin de garantir leur disponibilité continue 5 x 5 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000
1.2.5.	Encouragement et appuis des cliniques mobiles et stratégies avancées afin d'atteindre presque toute la population Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000
1.2.6.	Mise en œuvre du paquet minimum des activités communautaires Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.2.7.	Équipement du CMA en : une autoclave, une centrifugeuse, un microscope binoculaire, une échographe, une radiographie standard os-poumon, 02 tables d'accouchement, 10 tabliers Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.2.8.	Equipement de chaque CSI (Bafouck et Garga Pella) en 10 lits métalliques complets, 01 table gynécologique, 02 tensiomètres électroniques, 02 balances à double pesée, 02 aspirateurs manuels, 02 pèse personne, 01 microscope binoculaire, 01 otoscope simple, 05 lampes frontales, 01 toise-tapis (usage mal nutrition), 01 trousse de diagnostic qualité, 01 poupinel 60 l, 02 boîtes premiers soins, 02 tambours moyens 29 X 14,5 cm, 02 bassins réniformes inox, 02 boîtes petite chirurgie simple, 01 boîte d'accouchement complet, 10 bassins de lits plastiques, 10 potences (pied à perfusion) 02 escabotes, 02 tables de bureau, 10 chaises de bureau, 02 chemiots de soins, 01 centrifugeuse électrique, 01 réfrigérateur électrique ou mixte, 01 groupe électrogène 2 x 15 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
1.2.9.	Distribution des kits pour la santé préventive aux établissements scolaires 26 x 1 000 000 FCFA = 26 000 000 FCFA	26 000 000
1.2.10.	Mise en place d'une pharmacie au CSI de Garga Pella Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.2.11.	Acquisition des appareils d'échographie au CMA de Ngaoui Forfait : 140 000 000 FCFA	140 000 000
1.2.12.	Acquisition des appareils de radiologie au CMA de Ngaoui Forfait : 500 000 000 FCFA	500 000 000
Sous total activités 1.2.		**822 000 000**
2.1.1.	Plaidoyer pour l'affectation/recrutement de 01 IDE, 01 sage femme ou accoucheuse, 01 ATMS, 03 AS au CMA de Ngaoui	PM

	PM	
2.1.2.	Plaidoyer pour l'affectation/recrutement de 01 IDE, 01 sage femme ou accoucheuse, 01 ATMS, 02 AS au CSI de Garga Pella PM	PM
2.1.3.	Plaidoyer pour l'affectation/recrutement de 01 sage femme ou accoucheuse, 01 ATMS, 03 AS au CSI de Bafouck PM	PM
2.1.4.	Identification et formation des accoucheuses traditionnelles : Tous les villages de la Commune de Ngaoui . 18 x 500 000 FCFA = 9 000 000 FCFA	9 000 000
2.1.5.	Mise en place d'un système de formation et de collaboration avec les accoucheuses traditionnelles afin d'établir un relai entre elles et les personnels de santé Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000
2.1.6.	Formation des relais communautaires dans toute la Commune de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous total activités 2.1.		**16 000 000**
2.2.1.	Dotation des formations sanitaires en matériel didactique de qualité et en nombre suffisant : Ngaoui, Garga Pella et Bafouck Forfait 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.2.2.	Dotation de 03 moto AG 100 dans les 03 formations sanitaires au CSI de Bafouck ; CSI de Garga Pella ; CMA de Ngaoui 3 x 2 000 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000
2.2.3.	Construction de 03 logements d'astreinte pour les responsables des formations sanitaires : CSI de Bafouck, CSI de Garga Pella et CMA de Ngaoui 3 x 10 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
Sous total 2.2.		**46 000 000**
2.3.1.	Organisation chaque année de 02 campagnes de sensibilisation de tous les ménages de la Commune de Ngaoui pour l'utilisation de la MILDA (Hand Up) Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000
2.3.2.	Organisation chaque année de 02 campagnes de sensibilisation des femmes enceintes sur la prise des RTP 1, 2 et 3 Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.3.3.	Redynamisation de 03 Mutuelles de santé au CSI de Bafouck ; CSI de Garga Pella ; CMA de Ngaoui 3 x 500 000 FCFA = 1 500 000 FCFA	1 500 000
2.3.4.	Organisation chaque année de 02 campagnes de dépistage gratuit du VIH/SIDA dans chaque village de la Commune de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.3.5.	Prise en charge alimentaire des PVVIH et des Enfants vulnérables dans la Commune de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.3.6.	Formation des PVVIH à la composition du paquet diététique et hygiène de vie Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.3.7.	Organisation d'une émission hebdomadaire de sensibilisation des populations sur le VIH/SIDA à la radio communautaire de Ngaoui PM	PM
2.3.8.	Organisation d'un forum communal annuel sur la lutte contre le SIDA Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000
Sous total 2.3.		**56 500 000**
TOTAL GENERAL DU SECTEUR		**1 162 000 000**

B. Sous-secteur : VIH/SIDA

Problème central : Difficulté de lutter contre la pandémie VIH/SIDA dans la Commune de Ngaoui

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande**	Taux de mortalité maternelle, Taux de mortalité néonatale, Taux de prévalence (réduire de 50 %)	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif Global	Lutter contre la pandémie VIH/SIDA dans la Commune de Djohong par l'atteinte des objectifs 90-90-90 d'ici 2022.	- Taux de réduction des nouvelles infections VIH/SIDA dans la Commune de Djohong; - Taux de réduction de la mortalité liée au VIH dans la Commune de Djohong ; - Taux d'amélioration de la qualité de vie des personnes infectées et/ou affectées par le VIH dans la Commune de Djohong.	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
Objectifs spécifiques	Os. 1:Amener au moins 90% des personnes séropositives à connaître leur statut sérologique dans la Commune de Djohong d'ici 2022.	Nombre de personnes séropositives qui connaissent leur statut sérologique	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	Os.2: Administrer des traitements antirétroviraux à au moins 90% des personnes qui connaissent leur séropositivité dans la Commune de Djohong d'ici 2022.	Nombre de personnes connaissant leur statut séropositivité qui bénéficient des traitements antirétroviraux	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	Os.3 : Administrer une charge indétectable à au moins 90% des personnes sous traitements antirétroviraux dans la Commune de Djohong d'ici 2022.	Nombre de personnes sous traitements antirétroviraux qui bénéficient d'une charge indétectable	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes

	1.1 LaCoordination et Mise en œuvre de la sous composante VIH du PCD de la Commune de Djohong est effective	Nombre d'activités prévues dans la sous composante VIH du PCD de Djohong exécutées	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
Résultats (Axes stratégiques)	Les nouvelles infections VIH/SIDA sont réduites dans la Commune de Djohong	Taux de réduction des nouvelles infections VIH/SIDA dans la Commune de Djohong	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	2.1 La mortalité liée au VIH est réduite dans la Commune de Djohong	Taux de réduction de la mortalité liée au VIH dans la Commune de Djohong	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes
	3.1 : La qualité de vie des personnes infectées et/ou affectées par le VIH est améliorée dans la Commune de Djohong.	Taux d'amélioration de la qualité de vie des personnes infectées et/ou affectées par le VIH dans la Commune de Djohong.	- Rapport du district service de santé - Rapport du point focal de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Djohong - Rapport GTR Adamaoua - Rapports des formations sanitaires.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles. - financement par les structures autonomes

ACTIVITES:		**COÛTS ESTIMATIFS**
1.1.1	Désignation d'un Point Focal VIH au sein de la Commune	PM
1.1.2	Elaboration d'un Plan de Travail Annuel de la Commune sur le VIH en lien avec le PCD	PM
1.1.3	Mise en place avec l'appui du Chef de District de Santé, les Délégués d'arrondissement et autres partenaires, un Réseau des associations de lutte contre le Sida de la Commune	2 000 000
1.1.4	Collaboration avec les acteurs locaux (UPEC, CTA, District de Santé, GTR/CNLS) pour la mise en œuvre des activités	PM
Sous-Total Activités 1.1		**2 000 000**
1.2.1	Organisation des campagnes de mobilisation communautaires pour susciter et soutenir la demande de dépistage du VIH	10 000 000
1.2.2	Etablissement des partenariats formalisés avec des Formations Sanitaires pour la coordination de la référence des cas VIH+ lors des activités de dépistage organisées en stratégie avancée avec des unités mobiles	1 000 000
1.2.3	Plaidoyers en Djohongection du secteur privé de la santé pour l'offre de services PTME en Djohongection des femmes qui accouchent dans les cliniques privées	1 000 000
1.2.4	Promotion de la fréquentation et de l'utilisation par les jeunes filles et femmes en âge de procréer des services anténataux, d'accouchement et postpartum fonctionnelles dans la Commune	5 000 000
1.2.5	Renforcement du plaidoyer et de la mobilisation communautaire pour une plus grande implication des hommes (partenaires et conjoints) dans les activités de PTME	5 000 000

1.2.6	Réalisation des cartographies des organisations à base communautaires (qui fait quoi et où ?) en vue de leur implication effective dans la mise en œuvre du PCD	10 000 000
1.2.7	Organisation des campagnes de sensibilisations apportant des informations au moyens des médias (TV, radio, presse écrite, internet) sur les lois et les droits liés au VIH.	10 000 000
1.2.8	Organisation/soutien des campagnes de sensibilisation de la communauté sur les pratiques traditionnelles néfastes qui exposent les femmes, filles, les hommes et les garçons au risque d'infection par le VIH	10 000 000
1.2.9	Encouragement des hommes à solliciter les services de dépistage et de traitement du VIH	3 000 000
1.2.10	Organisation des sensibilisations des couples avant et pendant la célébration des mariages	5 000 000
1.2.11	Organisation d'un Forum communal annuel sur le VIH	10 000 000
Sous-Total Activités 1.2		**70 000 000**
2.1.1	Implication des Agents de Santé communautaires dans la distribution des ARV, l'éducation thérapeutique	5 000 000
2.1.2	Appuie des Organisations à Base Communautaires dans la mise en œuvre de la Dispensation Communautaire des ARVs	10 000 000
2.1.3	Soutien du Ministère de la santé dans la mise en place d'un système d'alerte des ruptures de stock des ARV et intrants médicaux sur les sites de prise en charge de la Commune	1 000 000
2.1.4	Promotion et soutien de l'éducation de la communauté sur le traitement du VIH et les droits	10 000 000
Sous-Total Activités 2.1		**26 000 000**
3.1.1	Promotion et soutien du Ministère de la santé dans les activités de recherche active des perdus de vue	5 000 000
3.1.2	Encouragement d'un partenariat public-privé avec les opérateurs économiques GSM pour le suivi des patients sous ARV par l'envoi périodique des SMS pour favoriser l'adhérence et la rétention optimale à long terme	5 000 000
3.1.3	Fourniture d'une aide sociale aux Personnes Vivants avec le VIH en situation de vulnérabilité	20 000 000
Sous-Total Activités 3.1		**30 000 000**
SOUS-TOTAL GENERAL DU SOUS-SECTEUR		**128 000 000**

4.2.2. Secteur éducation de base
4.2.2.1. Situation de référence

L'inspection d'arrondissement de l'éducation de base est le service qui s'occupe de l'éducation de base dans la Commune de Ngaoui. La carte scolaire de cette Commune présente 14 écoles primaires, 01 école maternelle et 14 Centres Préscolaires Communautaires (CPC).

- **Répartition des écoles dans l'espace communal**

Tableau 20: Répartition des écoles dans l'espace communal

Type d'écoles	Urbain	Rural	Total
Écoles Maternelles	01	00	01
Écoles primaires	04	10	14
Centres préscolaires communautaires	03	11	14

Source : Rapport IAEB de Ngaoui,Mars 2019

Ce tableau nous montre que le milieu rural ne dispose d'aucune école maternelle, par contre le nombre de CPC est plus élevé en milieu rural.

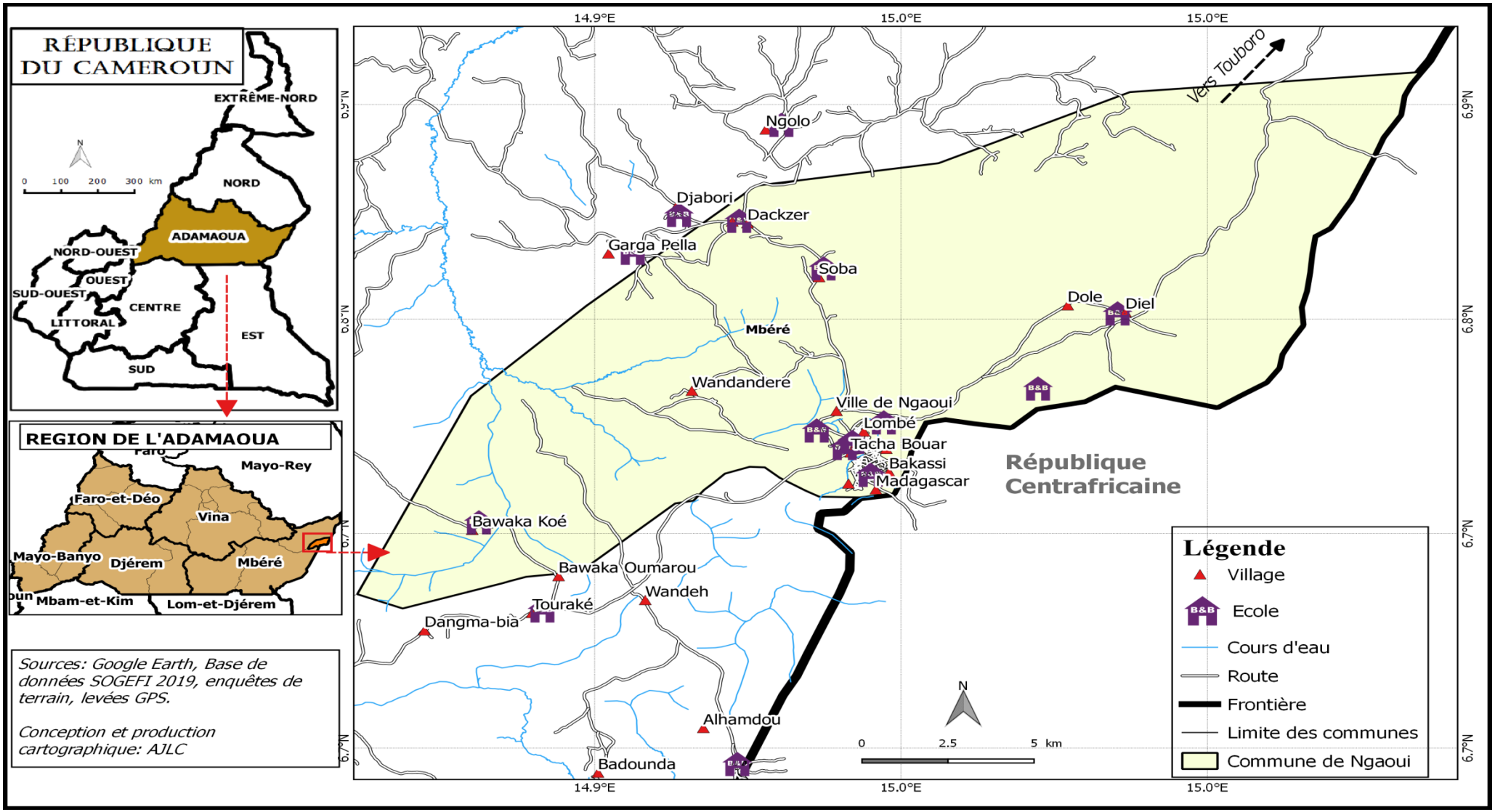

Carte 5 : Différentes écoles primaires de la Commune de Ngaoui

- **Effectif des élèves dans les écoles primaires et maternelles selon le lieu de résidence**

Tableau 21 : Effectif des élèves dans les différentes écoles de la Commune selon le lieu de résidence

Types d'écoles	Types d'enfants	Milieu urbain			Milieu rural			TOTAL GÉNÉRAL
		Garçons	Filles	Sous-total 1	Garçons	Filles	Sous-total 2	
Écoles Maternelles	Enfants Autochtones	13	11	24	0	0	0	**24**
	Enfants réfugiés	6	5	11	0	0	0	**11**
	Sous-total EM	**19**	**16**	**35**	**0**	**0**	**0**	**35**
Centres préscolaires communautaires	Enfants Autochtones	44	37	81	112	110	222	**303**
	Enfants réfugiés	55	71	126	85	83	168	**294**
	Sous-total CPC	**99**	**108**	**207**	**197**	**193**	**390**	**597**
Écoles Primaires	Enfants Autochtones	1234	875	2109	680	499	1179	**3288**
	Enfants réfugiés	680	445	1125	379	262	641	**1766**
	Sous-total EP	**1914**	**1320**	**3234**	**1059**	**761**	**1820**	**5054**
TOTAL GÉNÉRAL		**2051**	**1460**	**3511**	**1256**	**954**	**2210**	**5721**

Source : Rapport IAEB Ngaoui,Mars 2019

Il ressort de ce tableau que les enfants réfugiés représentent 31,43% au niveau de la maternelle, 49,24% dans les CPC et 34,94% au primaire.

- **Encadrement et équipement des établissements de la Commune**

Tableau 22 : Encadrement et équipements des établissements du secteur éducation de base

Type d'écoles	Effectif élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe	Equipements		Ratio Elèves/Enseignant	Ratio Elève/Salles de classe	Ratio Elèves/ places assises	Ratio Elèves/ table pour enfants
				Chaises	Tables pour enfants/table-bancs				
École Maternelle	35	1	2	68	17	22,375	44,75	0,51	2,05
Centres préscolaires communautaires	597	0	4	79	32	/	149,25	7,55	18,65
École primaire	5054	31	79	0	2294	163,03	63,97	1,11	/

Source : Rapport IAEB Ngaoui,Mars2019

Ce tableau nous renseigne qu'au niveau primaire le besoin en enseignants est criard puisque le ratio élèves/enseignants est de **163,03** au lieu de **60**. Quant à la maternelle, le nombre des chaises pour enfants est supérieur au nombre d'enfants. Pour ce qui est de la situation dans les CPC, les besoins sont importants à tous les niveaux étant donné que les ratios enfants/salle de classe, enfants/places assises et enfants/petites tables sont respectivement de **149,25 ; 7,55 et 18,65** au lieu de **40 ; 1 et 3** selon les cas cités.

- **État général des salles de classe du secteur éducation de base**

Tableau 23 : État général des salles de classe

Type d'écoles	Bon	Passable	Mauvais	Total
École Maternelle	2	0	0	2
Centres préscolaires communautaires	4	0	0	4
École primaire	34	33	12	79

Source : Rapport IAEB Ngaoui,Mars2019

Le secteur éducation de base dispose de 85 salles de classe dont 02 au niveau maternel, 2 au CPC et79 au niveau primaire. Des 79 salles de classe dans les écoles primaires, 34 sont en bon état, 33 en état passable et 12 en mauvais état.

- Situation de l'aménagement des établissements scolaires de la Commune de Ngaoui

Tableau 24 : Situation de l'aménagement des établissements scolaires

Type d'écoles	Nombre d'écoles					
	Disposant d'un point d'eau	Disposant de latrine	Ayant de bacs à ordures	Muni d'une clôture	Ayant bénéficié d'un reboisement	Ayant Logement d'astreinte
École Maternelle	0	1	0	0	0	0
Centres préscolaires communautaires	0	0	0	0	0	0
École primaire	5	11	0	0	4	2

<u>Source :</u> Rapport IAEB Ngaoui,Mars2019

De ce tableau, il ressort qu'aucune école primaire n'est clôturée dans la Commune de Ngaoui, aucune école ne dispose des bacs à ordures et de reboissement.

Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles maternelles et centres préscolaires communautaires de la Commune de Ngaoui.

Tableau 25 : Besoins en salles e classe, équipements et enseignants dans les écoles maternelles et centres préscolaires communautaires de la Commune de Ngao ui

Nom de l'école	Statut école	Effectifs élèves totaux		TOTAL	Effectif total enseignants				Salles de classe			Équipements		Besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en équipements	
	(i)	Fille	Garçon		Maitre parents	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total	Chaises	Tables pour enfants			Chaises pour enfants	Tables pour enfants
EM de Ngaoui	PUB	16	19	**35**	1	1	0	1	0	2	2	68	17	1	0	12	10
Sous-Total		**16**	**19**	**35**	**1**	**1**	**0**	**1**	**0**	**2**	**2**	**68**	**17**	**1**	**0**	**12**	**10**
CPC Zu-Koé /Bafouck	PUB	37	37	**74**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
CPC Bawaka-koé	PUB	8	10	**18**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
CPC Bawaka-Oumarou	PUB	22	27	**49**	2	0	0	0	0	1	1	20	8	2	1	60	19
CPC Touraké	PUB	10	8	**18**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
CPC Bakassi / Ngaou	PUB	25	33	**58**	1	0	0	0	0	1	1	20	8	2	1	60	19
CPC Lombé/Ngaoui	PUB	35	22	**57**	2	0	0	0	0	1	1	19	8	2	1	61	19
CPC Lamordé / Ngaoui	PUB	38	44	**82**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
CPC Diel	PUB	23	29	**52**	2	0	0	0	0	1	1	20	8	2	1	60	19
CPC Djabori	PUB	28	37	**65**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
CPC Garga-pella	PUB	45	28	**73**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
CPC Soba	PUB	20	21	**41**	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	80	27
sous-Total 2		**291**	**296**	**587**	**21**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**	**4**	**79**	**32**	**22**	**18**	**801**	**261**
TOTAL		**307**	**315**	**622**	**22**	**1**	**0**	**1**	**0**	**6**	**6**	**147**	**49**	**23**	**18**	**813**	**271**

Source :

L'unique école maternelle publique et les onze (11) centre préscolaires communautaires que compte la Commune de Ngaoui ont besoins de :

- La construction de 18 salles de classe dans les CPC;
- L'équipement en 813 chaises/tabourets (12 au niveau maternel et 801 dans les CPC) et 271 tables pour enfants (10 au niveau maternel et 261 dans les CPC);
- L'affectation de 23 enseignantes qualifiées dont une à la maternelle et 22 enseignantes formées à contractualiser dans les CPC.

Par ailleurs, le taux de couverture initiale en salles de classe à la maternelle est de **25%.** Quant aux taux initiaux d'accès aux équipements scolaires à la maternelle, ils sont de **15,31%** aussi bien pour les chaises pour enfants que pour les tables pour enfants. Le taux de préscolarisation dans la Commune de Ngaoui est de 24,52%. Ce taux est très faible.

- **Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui**

Tableau 26 : Besoins en salles de classe, équipements et enseignants dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui

NOM DE L'ECOLE	Statut école	Total des élèves	Effectif total enseignants				Salle de classe			Table - bancs	Besoins		
	(i)		Maître parents	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total		besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en table banc
Ecole Pub Gpe I de Ngaoui	PUB	1029	3	3	1	4	0	13	13	502	14	5	38
Ecole Pub Bilingue de Ngaoui	PUB	449	0	5	0	5	0	8	8	265	7	4	95
Ecole Pub Gpe II de Ngaoui	PUB	785	3	3	0	3	0	10	10	333	15	8	207
Ecole Pub Gpe III de Ngaoui ;	PUB	1006	3	3	0	3	0	10	10	350	15	8	190
SOUS-TOTAL 1 (Milieu urbain)		3269	9	14	1	15	0	41	41	1450	51	25	530
EP Alhamdou	PUB	189	0	2	0	2	0	4	4	72	4	2	108
EP Bafouck	PUB	285	0	2	0	2	0	5	5	96	4	2	114
EP Bawaka koé	PUB	50	0	1	0	1	0	2	2	38	5	4	142
EP Diel	PUB	203	0	2	0	2	1	6	7	196	4	-	14
EP Djabori	PUB	150	1	1	0	1	0	4	4	47	5	2	133
EP Garga Pella	PUB	313	1	2	0	2	0	6	6	176	4	-	4

NOM DE L'ECOLE	Statut école	Total des élèves	Effectif total enseignants				Salle de classe			Table - bancs	Besoins		
	(i)		Maître parents	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total		besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en table banc
EP Ngolo	PUB	103	0	1	0	1	0	2	2	44	5	4	136
EP Soba	PUB	117	0	2	0	2	0	2	2	62	4	4	118
EP Touraké	PUB	210	0	2	0	2	0	4	4	50	4	2	130
EP Wandandéré	PUB	165	0	1	0	1	0	2	2	63	5	4	117
SOUS-TOTAL 2 (Milieu rural)		**1785**	**2**	**16**	**0**	**16**	**1**	**37**	**38**	**844**	**44**	**24**	**1016**
TOTAL GÉNÉRAL		**5054**	**11**	**30**	**1**	**31**	**1**	**78**	**79**	**2294**	**95**	**49**	**1546**

Compte tenu du cycle, de l'effectif des élèves dans chaque école primaire et de l'existence en termes de salles de classe, des enseignants et des table-bancs, pour combler le gap, il faudra :

- Construire 49 salles de classe dont 24 en milieu rural;
- Équiper les salles de classe en 1546 table-bancs dont 1016 en milieu rural;
- Recruter encore 95 enseignants qualifiés dans les différentes écoles publiques que compte la Commune de Ngaoui.

Le taux de couverture initiale en salles de classe au primaire est de 61,41%, et celui d'accès aux places assises est de 40,26%. Par ailleurs le taux de scolarisation au niveau du primaire est de 53,65% très loin de l'idéal que promeuvent les Objectifs de Développement Durable (ODD) et qui est de 100%

4.2.2.2.Atouts et potentialités de l'éducation de base dans la Commune de Ngaoui

- Présence de plusieurs enfants en âge préscolaire (2536) ;
- Présence de nombreux enfants en âge scolaire (9420) ;
- Présence des services administratifs (inspection d'arrondissement de l'éducation de base) ;
- Existence d'une école maternelle et de 11 CPC ;
- Existence et fonctionnement de certaines APEE;
- Existence et fonctionnement de certains conseils d'établissement ;
- Dotation de toutes les écoles primaires en paquet minimum chaque année;
- Disponibilité de 31 enseignants qualifiés au primaire et d'une enseignante qualifiée à l'école maternelle;
- Disponibilité de 34 salles de classe en bon état dont 32 au niveau primaire et 2 à la maternelle;
- Disponibilité de 147 chaises et 49 tables pour enfants à la maternelle et aux CPC;
- Existence de 2294 table-bancs au niveau primaire ;
- Présence des réfugiés ;
- Présence des organismes humanitaires (UNICEF,HCR, PAM, LWF…).

4.2.2.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur éducation de base

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté d'accès aux conditions d'une éducation de base de qualité.	- Faible intérêt des parents pour l'éducation des enfants à la maternelle ; - faible taux d'établissement d'actes de naissance aux enfants ; - non paiement des salaires des animateurs dans les CPC ; - insuffisance des CPC dans l'espace communal ; - Insuffisance des salles de classe dans les CPC existants; - insuffisance d'équipements à l'école maternelle de Ngaoui et aux CPC ; - insuffisance du matériel ludique à l'école maternelle et dans tous les CPC ; - absence des clôtures autour de l'école maternelle et autour des CPC ; - inexistence de logement d'astreinte pour enseignants encadrant les plus petits; - absence de reboisement à l'école maternelle et aux CPC; - pas de cantine scolaire à l'école maternelle; - inexistence des points d'eau à l'école maternelle et dans les CPC ; - inexistence des latrines dans les CPC ; - non contractualisation des enseignants des CPC ; - insuffisance d'enseignants à l'école maternelle de Ngaoui ; - inexistence des bacs à ordures dans les CPC et à l'école maternelle de Ngaoui. - inexistence des bureaux des Ngaouiectrices à l'école maternelle de Ngaoui. - faible fourniture des élèves en manuels scolaires à l'école maternelle et dans les CPC ; - Insuffisance des enseignants formés et pris en charge par l'Etat dans les écoles primaires ; - insuffisance des salles de classe dans les écoles primaires;	- Faible taux de préscolarisation des enfants ; - faible taux de scolarisation au primaire ; - Sous scolarisation des enfants ; -Parcours des longues distances pour aller à l'école ; - démotivation des animateurs dans les CPC ; - Exposition des élèves à toutes les intempéries de la nature ; - démotivation des enseignants. - Classes multigrades ; - Arrêt des cours en cas des pluies. - Elèves assis à même le sol ; - Non achèvement des programmes scolaires par les enseignants ; - Piètre qualité de l'enseignement Pollution de l'environnement - Consommations des eaux souillées par les élèves et les enseignants ; - Faible ponctualité des élèves dans les écoles ; - Exposition des bâtiments aux vents violents ; - Exposition des élèves au soleil pendant la récréation ; - Faible épanouissement des élèves ; - Emprunt des bâtiments de certaines écoles primaires ; - Surcharge des enfants autour des tables et chaises au niveau des CPC ; - Non achèvement des	- Sensibilisation des parents de l'importance des CPC et de l'école maternelle ; - sensibilisation des parents et des enfants de l'importance de l'éducation ; - plaidoyer pour la contractualisation ou le recrutement des enseignants qualifiés dans les CPC ; - recrutement d'un enseignant qualifié à l'école maternelle publique de Ngaoui ; - plaidoyer pour la rémunération des animateurs dans les CPC ; - sensibilisation des parents à établir les actes de naissance aux enfants dans les délais ; - recensement de tous les enfants en âge préscolaire et scolaire sans actes de naissance ; - plaidoyer pour l'organisation des audiences foraines afin d'établir des actes de naissance aux enfants ; - Sensibilisation des populations des villages Dackzer, Bawaka Koulawal, Touraké, Dolé, Badounda, Dangma-Bia, Wandeh et Dompta Pétel sur l'importance de la création des CPC - construction de 18 salles de classe dans les CPC : 02 à Bafouck ; 02 Bawaka-koé ; 01 à Bawaka-Oumarou ; 02 à Touraké ; 01 à Bakassi / Ngaoui ; 01 à Lombé/Ngaoui ; 02 à Lamordé / Ngaoui ; 01 à Diel ; 02 à Djabori ; 02 à Garga- pella ; 02 à Soba. - équipement des salles de classe de l'école maternelle et des CPC en 813 chaises pour enfants : 12 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 80 à Bafouck ; 80 Bawaka-koé ; 60 à Bawaka-Oumarou ; 80 à Touraké ; 60 à Bakassi / Ngaoui ; 61 à Lombé/Ngaoui ; 80 à Lamordé / Ngaoui ; 60 à Diel ; 80 à Djabori ; 80 à Garga- pella ; 80 à Soba ; - équipement des salles de classe de l'école maternelle et des CPC en 271 tables pour enfants : 10 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 27 à Bafouck ; 27 Bawaka-koé ; 19 à Bawaka-Oumarou ; 27 à Touraké ; 19 à Bakassi / Ngaoui ; 19 à Lombé/Ngaoui ; 27 à Lamordé / Ngaoui ; 19 à Diel ; 27 à Djabori ; 27 à Garga- pella ; 27 à Soba ; - équipement de l'école maternelle publique de Ngaoui et de tous les CPC en matériels ludiques suffisants ; - construction de 12 clôtures des écoles encadrant les touts petits : 01 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 01 à Bafouck ; 01

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
	- insuffisance des tables bancs au niveau du primaire ; - insuffisance des points d'eau aménagés dans les différentes écoles primaires de la commune ; - mauvais état d'aires de jeux dans toutes les écoles primaires ; - 33 salles de classe à l'état passable au primaire; - 12 salles de classe en état mauvais au primaire ; - insuffisance des blocs latrines dans les différentes écoles primaires de la commune ; - paquet minimum insuffisant dans les écoles primaires; - conditions de travail précaires des maîtres des parents ; - absence des bureaux des Ngaouiecteurs dans certaines écoles primaires ; - inexistence de reboisement dans certaines écoles primaires ; - inexistence de clôtures autour de toutes les écoles primaires ; - absence des logements d'astreinte pour les Ngaouiecteurs d'écoles ; - inexistence des bacs à ordures dans toutes les écoles primaires ; - inexistence de cantines scolaires dans les écoles primaires ; - Inexistence d'électricité dans les écoles primaires ; - faible fourniture des élèves en manuels scolaires ; -Non payement des frais d'APEE par certains parents ; - inexistence des salles informatiques dans toutes les écoles primaires ; - non sécurisation des sites abritant les différentes écoles primaires ; - non construction du bâtiment abritant	programmes scolaires par les enseignants ; - fort taux de déperdition scolaire au primaire et à la maternelle ; - faible taux de réussite aux examens ; - Envahissement des domaines scolaires pour l'agriculture et l'élevage	Bawaka-koé ; 01 à Bawaka-Oumarou ; 01 à Touraké ; 01 à Bakassi / Ngaoui ; 01 à Lombé/Ngaoui ; 01 à Lamordé / Ngaoui ; 01 à Diel ; 01 à Djabori ; 01 à Garga- pella ; 01 à Soba; - Recrutement et affectation de 23 enseignants formés encadrant les touts petits : 01 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 02 à Bafouck ; 02 Bawaka-koé ; 02 à Bawaka-Oumarou ; 02 à Touraké ; 02 à Bakassi / Ngaoui ; 02 à Lombé/Ngaoui ; 02 à Lamordé / Ngaoui ; 02 à Diel ; 02 à Djabori ; 02 à Garga- pella ; 02 à Soba ; - construction d'un logement d'astreinte à l'école maternelle publique de Ngaoui; - reboisement de toutes les 12 écoles encadrant les touts petits; - construction d'une cantine scolaire à l'école maternelle de Ngaoui; - construction de 12 points d'eau aménagés dans les écoles encadrant les touts petits ; - Construction et équipement d'un bâtiment administratif à l'école maternelle publique de Ngaoui ; - reboisement de toutes les 12 écoles qui encadrent les touts petits dans la Commune de Ngaoui ; - Dotation des écoles qui encadrent les touts petits en 24 bacs à ordures : 02 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 02 à Bafouck ; 02 Bawaka-koé ; 02 à Bawaka-Oumarou ; 02 à Touraké ; 02 à Bakassi / Ngaoui ; 02 à Lombé/Ngaoui ; 02 à Lamordé / Ngaoui ; 02 à Diel ; 02 à Djabori ; 02 à Garga- pella ; 02 à Soba; - construction et équipement d'une cantine scolaire à l'EM publique de Ngaoui ; - Amélioration du contenu du paquet minimum dans toutes les écoles primaires ; - Construction de 49 salles de classe dans les écoles primaires : 05 à EP Gpe I de Ngaoui ; 04 à EPB de Ngaoui ; 08 à EP Gpe II de Ngaoui ; 08 à EP Gpe III de Ngaoui ; 02 à EP Alhamdou ; 02 EP Bafouck ; 04 à EP Bawaka koé ; 02 à EP Djabori ; 04 à EP Ngolo ; 04 à EP Soba ; 02 à EP Touraké ; 04 à EP Wandandéré ; - Recrutement de 95 enseignants qualifiés dans les différentes écoles publiques : 14 à EP Gpe I de Ngaoui ; 07 à EPB de Ngaoui ; 15 à EP Gpe II de Ngaoui ; 15 à EP Gpe III de Ngaoui ; 04 à EP Alhamdou ; 04 EP Bafouck ; 05 à EP Bawaka koé ; 05 à EP Djabori ; 05 à EP Ngolo ; 04 à EP Soba ; 04 à EP Touraké ; 05

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
	l'IAEB de Ngaoui ; - absence du matériel roulant à l'IAEB de Ngaoui.		à EP Wandandéré ; 04 à EP Diel, 04 à EP Garga Pella ; - Equipement des écoles primaires de la commune de Ngaoui en 1546 table-bancs : 38 à EP Gpe I de Ngaoui ; 95 à EPB de Ngaoui ; 207 à EP Gpe II de Ngaoui ; 190 à EP Gpe III de Ngaoui ; 108 à EP Alhamdou ; 114 EP Bafouck ; 142 à EP Bawaka koé ; 133 à EP Djabori ; 136 à EP Ngolo ; 118 à EP Soba ; 130 à EP Touraké ; 117 à EP Wandandéré ; 14 à EP Diel, 04 à EP Garga Pella ; - construction de 09 points d'eau aménagés dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui : 01 à EPB de Ngaoui ; 01 à EP Alhamdou ; 01 à EP Bawaka koé ; 01 à EP Djabori ; 01 à EP Ngolo ; 01 à EP Soba ; 01 à EP Touraké ; 117 à EP Wandandéré ; 14 à EP Diel, 01 à EP Garga Pella ; - réhabilitation de 42 salles de classe : 07 à EP Gpe I de Ngaoui ; 04 à EP Gpe II de Ngaoui ; 04 à EP Alhamdou ; 04 à EP Bafouck ; 02 à EP Bawaka koé ; 02 à EP Djabori ; 02 à EP ; 02 à EP Soba ; 03 à EP Touraké ; Ngolo ; 05 à EP Diel, 05 à EP Garga Pella ; 02 à EP Wandandéré ; - construction de 03 blocs de 06 latrines dans les écoles suivantes : 01 bloc à EP de Ngolo ; 01 bloc à EP de Soba et 01 à EP de Touraké ; - construction de clôtures autour de toutes les 14 écoles primaires ; - aménagement des aires de jeux dans toutes les 14 écoles primaires de la commune de Ngaoui; - construction des cantines dans toutes les 14 écoles de la commune de Ngaoui ; - construction et équipement de 14 logements d'astreinte pour enseignants dans toutes les écoles primaires de la Commune de Ngaoui ; - construction et équipement des bâtiments administratifs dans toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui ; - électrification de toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui par panneaux solaires. -Dotation de toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui en 128 bacs à ordures : 18 à EP Gpe I de Ngaoui ; 12 à EPB de Ngaoui ; 18 à EP Gpe II de Ngaoui ; 18 à EP Gpe III de Ngaoui ; 06 à EP Alhamdou ; 06 EP Bafouck ; 06 à EP Bawaka koé ; 06à EP Djabori ; 06 à EP Ngolo ; 06 à EP Soba ; 06 à EP Touraké ; 06 à EP Wandandéré ; 06 à EP Diel, 06 à EP Garga Pella ;

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
			- Reboisement de 08 écoles primaires : EPB de Ngaoui ; EP Alhamdou ; EP Bafouck ; EP Bawaka koé ; EP Ngolo ; EP Touraké ; EP Wandandéré ; EP Diel ; - Sensibilisation des parents sur l'importance du payement des frais d'APEE ; - formation des membres des APEE sur la gestion des frais d'APEE ; -Sensibilisation des APEE des différentes écoles primaires de la commune sur l'importance de la régularisation constante des maitres des parents. - Construction et équipement de 14 salles informatiques dans les écoles primaires existantes ; - construction et équipement de 14 bibliothèques dans les écoles primaires existantes ; - Distribution des manuels scolaires aux élèves du primaire - dotation des toutes les écoles primaires en kits de santé ; - sensibilisation et formation des membres des conseils d'établissements ; - construction et équipement de l'IAEB de Ngaoui ; - Dotation de l'IAEB de Ngaoui en 02 motos tout terrain ; - Datation d'un Pick – Up ;

4.2.2.4. Cadre logique du secteurEducation debase

Problème central : Difficulté d'accès aux conditionsd'une éducation de base da qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Accroitre l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national**	Taux brut de scolarisation Indice de parité fille/garçon Taux de couverture	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	**Améliorer l'accès à une éducation de base de qualité dans la commune de Ngaoui**	- Taux de scolarisation amélioré - Taux de réussite amélioré	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer les effectifs à l'école maternelle, dans les CPC et primaires de la Commune de Ngaoui	- Taux d'amélioration préscolaire - taux d'amélioration scolaire	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2:Améliorer l'accès aux infrastructures, aux équipements et aux commodités de qualité à l'école maternelle, dans les CP et écoles primaires de la Commune de Ngaoui	- Taux d'amélioration en couvertures des salles de classe - taux d'amélioration en places assises ; - taux d'amélioration en petites tables pour enfants	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées ; - implication de la Commune
	Os. 3 : Améliorer l'encadrement pédagogique des élèves dans les écoles maternelles et primaires de la Commune de Ngaoui	Niveau d'amélioration de l'encadrement pédagogique réalisé dans les écoles maternelles et primaires.	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	Volonté de l'État et d'autres partenaires Implication de la Commune Conseils d'écoles mis en place
Résultats (Axes	1.1. L'effectif des enfants en âge	Nombre d'enfants en âge scolaire	- Rapports DDEDUB ;	Volonté de l'État et

stratégiques)	scolarisable maitrisé	connu	- Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	d'autres partenaires
	1.2 Tous les parents adhèrent envoyer tous les enfants en âge scolaire à l'école	Taux de scolarisation amélioré	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	Volonté de l'État et d'autres partenaires Parents d'élèves
	2.1 : les infrastructures de qualité sont réalisées à l'école maternelle, dans les CPC et dans les écoles primaires.	Nombre d'écoles maternelles et primaires dotées d'infrastructures de qualité.	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 : les équipements et les commodités de qualité sont disponibles à l'école maternelle, dans les CPC et dans les écoles primaires.	Nombre d'écoles maternelles et primaires dotées d'équipements de qualité	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	3.1 Les écoles maternelles et Primaires disposent des enseignants formés en nombre suffisant	Ratio élèves/enseignant amélioré	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	Volonté de l'État et d'autres partenaires
	3.2 Les enseignants disposent d'un cadre de travail décent	- Nombre de logement d'astreinte ; - Nombre de salle de classe disposant de bureau du maitre ; - Nombre de salle de classe disposant d'armoire de classement ; - Nombre d'école disposant d'un bloc administratif équipé ; - Nombre d'école disposant d'un paquet minimum dans les délais.	- Rapports DDEDUB ; - Rapports de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base ; - Notes de service.	- Volonté de l'État et d'autres partenaires - Implication de la Commune

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Recensement de tous les enfants en âge scolaire dans tous les villages et quartiers de la Commune de Ngaoui Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.2.	Recensement de tous les enfants en âge scolaire n'ayant pas d'actes de naissance PM	PM
1.1.3	Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants : Ngaoui	10 000 000 FCFA

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
1.1.4	Sensibilisation des parents à établir les actes de naissance aux enfants dans les délais PM	PM
1.1.5	Redynamisation des membres des Comités de Concertation (CC) et des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) mis en place dans la Commune de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**16 000 000 FCFA**
1.2.1	Sensibilisation des parents et des enfants de l'importance de l'éducation Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.2.2	Sensibilisation des parents de l'importance des CPC et de l'école maternelle Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.2.3	Sensibilisation des parents et enfants de l'importance de l'école primaire : Tous les villages/quartiers de la Commune de Ngaoui Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
1.2.4	Sensibilisation des parents et des jeunes filles sur l'importance de l'école : Tous les villages/quartiers de la Commune de Ngaoui Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
1.2.5	Sensibilisation des populations des villages Dackzer, Touraké, Dolé, Badounda, Dangma-Bia, Wandeh et Dompta Pétel sur l'importance de la création des CPC 500 000 FCFA X 8 = 3 500 000 FCFA	3 500 000 FCFA
1.2.6	Sensibilisation des APEE des différentes écoles primaires de la commune sur l'importance de la régularisation constante des maitres des parents. PM	PM
1.2.7	Sensibilisation et formation des membres des conseils d'établissements des écoles primaires existantes 14 x 1 500 000 FCFA = 21 000 000 FCFA	21 000 000 FCFA
1.2.8	Promotion des CAF, CBNF et des langues nationales dans la Commune Forfait : 3 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.9	Mise en place des centres d'alphabétisation dans tous les villages de la commune 18 x 2 000 000 FCFA = 36 000 000 FCFA	84 000 000 FCFA
1.2.10	Sensibilisation des parents d'élève à payer l'APEE PM	PM
1.2.11	Formation des membres des APEE sur la gestion des frais d'APEE 14 x 500 000 FCFA = 7 000 000 FCFA	7 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.2		**126 500 000 FCFA**
2.1.1	construction de 18 salles de classe dans les CPC : 02 à Bafouck ; 02 Bawaka-koé ; 01 à Bawaka-Oumarou ; 02 à Touraké ; 01 à Bakassi / Ngaoui ; 01 à Lombé/Ngaoui ; 02 à Lamordé / Ngaoui ; 01 à Diel ; 02 à Djabori ; 02 à Garga- pella ; 02 à Soba 18 x 8 000 000 FCFA = 144 000 000 FCFA	144 000 000 FCFA
2.1.2	Construction de 01 clôture autour à l'école maternelle : Ngaoui 01 (EM bilingue) 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.3	Création, construction et équipement des CPC dans les villages Dackzer, Dolé; Dangma-Bia, Wandeh, Alhamdou, Ngolo et Wandandéré 7 x 17 000 000 FCFA = 119 000 000 FCFA	119 000 000 FCFA
2.1.4	Construction de 12 clôtures des écoles encadrant les touts petits : 01 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 01 à Bafouck ; 01 Bawaka-koé ; 01 à Bawaka-Oumarou ; 01 à Touraké ; 01 à Bakassi / Ngaoui ; 01 à Lombé/Ngaoui ; 01 à Lamordé / Ngaoui ; 01 à Diel ; 01 à	180 000 000 FCFA

	Djabori ; 01 à Garga- pella ; 01 à Soba 12 x 15 000 000 FCFA= 180 000 000 FCFA	
2.1.5	Construction de 12 points d'eau aménagés dans les écoles encadrant les touts petits 12 x 8 000 000 FCFA = 96 000 000 FCFA	96 000 000 FCFA
2.1.6	Construction et équipement d'une cantine scolaire à l'EM publique de Ngaoui 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.7	Construction de 49 salles de classe dans les écoles primaires : 05 à EP Gpe I de Ngaoui ; 04 à EPB de Ngaoui ; 08 à EP Gpe II de Ngaoui ; 08 à EP Gpe III de Ngaoui ; 02 à EP Alhamdou ; 02 EP Bafouck ; 04 à EP Bawaka koé ; 02 à EP Djabori ; 04 à EP Ngolo ; 04 à EP Soba ; 02 à EP Touraké ; 04 à EP Wandandéré 25 x 18 000 000 FCFA = 450 000 000 FCFA	450 000 000 FCFA
2.1.8	construction de 09 points d'eau aménagés dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui : 01 à EPB de Ngaoui ; 01 à EP Alhamdou ; 01 à EP Bawaka koé ; 01 à EP Djabori ; 01 à EP Ngolo ; 01 à EP Soba ; 01 à EP Touraké ; 117 à EP Wandandéré ; 14 à EP Diel, 01 à EP Garga Pella 9 x 8 000 000 FCFA = 72 000 000 FCFA	72 000 000 FCFA
2.1.9	Réhabilitation de 43 salles de classe : 07 à EP Gpe I de Ngaoui ; 04 à EP Gpe II de Ngaoui ; 04 à EP Alhamdou ; 04 à EP Bafouck ; 02 à EP Bawaka koé ; 02 à EP Djabori ; 02 à EP ; 02 à EP Soba ; 03 à EP Touraké ; Ngolo ; 05 à EP Diel, 05 à EP Garga Pella ; 02 à EP Wandandéré et 01 à l'EP de Djabori ; 43 x 4 000 000 FCFA = 168 000 000 FCFA	172 000 000 FCFA
2.1.10	Construction de clôtures autour de toutes les 14 écoles primaires 14 x 35 000 000 FCFA = 490 000 000 FCFA	490 000 000 FCFA
2.1.11	Construction des cantines dans toutes les 14 écoles de la commune de Ngaoui 14 x 10 000 000 FCFA = 140 000 000 FCFA	140 000 000 FCFA
2.1.12	Electrification de toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui par panneaux solaires 14 x 3 000 000 FCFA = 42 000 000 FCFA	42 000 000 FCFA
2.1.13	Construction et équipement de 14 salles informatiques dans les écoles primaires existantes 14 x 25 000 000 FCFA = 350 000 000 FCFA	350 000 000 FCFA
2.1.14	Construction et équipement de 14 bibliothèques dans les écoles primaires existantes 14 x 15 000 000 FCFA = 210 000 000 FCFA	210 000 000 FCFA
Sous-total Activités 2.1		**252 500 000 FCFA**
2.2.1	Equipement des salles de classe de l'école maternelle et des CPC en 813 chaises pour enfants : 12 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 80 à Bafouck ; 80 Bawaka-koé ; 60 à Bawaka-Oumarou ; 80 à Touraké ; 60 à Bakassi / Ngaoui ; 61 à Lombé/Ngaoui ; 80 à Lamordé / Ngaoui ; 60 à Diel ; 80 à Djabori ; 80 à Garga- pella ; 80 à Soba 7 x 35 000 000 FCFA = 245 000 000 FCFA	245 000 000 FCFA
2.2.2	Equipement des salles de classe de l'école maternelle et des CPC en 271 tables pour enfants : 10 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 27 à Bafouck ; 27 Bawaka-koé ; 19 à Bawaka-Oumarou ; 27 à Touraké ; 19 à Bakassi / Ngaoui ; 19 à Lombé/Ngaoui ; 27 à Lamordé / Ngaoui ; 19 à Diel ; 27 à Djabori ; 27 à Garga- pella ; 27 à Soba ; 34 x 500 000 FCFA = 17 000 000 FCFA	17 000 000 FCFA
2.2.3	équipement de l'école maternelle publique de Ngaoui et de tous les CPC en matériels ludiques suffisants	60 000 000 FCFA

	12 x 5 000 000 FCFA = 60 000 000 FCFA	
2.2.4	Reboisement de toutes les 12 écoles qui encadrent les touts petits dans la Commune de Ngaoui 12 x 500 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000 FCFA
2.2.5	Dotation des écoles qui encadrent les touts petits en 24 bacs à ordures : 02 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 02 à Bafouck ; 02 Bawaka-koé ; 02 à Bawaka-Oumarou ; 02 à Touraké ; 02 à Bakassi / Ngaoui ; 02 à Lombé/Ngaoui ; 02 à Lamordé / Ngaoui ; 02 à Diel ; 02 à Djabori ; 02 à Garga- pella ; 02 à Soba 24 x 200 000 FCFA = 4 800 000 FCFA	4 800 000 FCFA
2.2.6	Construction de 03 blocs de 06 latrines dans les écoles suivantes : 01 bloc à EP de Ngolo ; 01 bloc à EP de Soba et 01 à EP de Touraké 3 x 3 000 000 FCFA = 9 000 000 FCFA	9 000 000 FCFA
2.2.7	Aménagement des aires de jeux dans toutes les 14 écoles primaires de la commune de Ngaoui 14 x 5 000 000 FCFA = 70 000 000 FCFA	70 000 000 FCFA
2.2.8	Dotation de toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui en 128 bacs à ordures : 18 à EP Gpe I de Ngaoui ; 12 à EPB de Ngaoui ; 18 à EP Gpe II de Ngaoui ; 18 à EP Gpe III de Ngaoui ; 06 à EP Alhamdou ; 06 EP Bafouck ; 06 à EP Bawaka koé ; 06à EP Djabori ; 06 à EP Ngolo ; 06 à EP Soba ; 06 à EP Touraké ; 06 à EP Wandandéré ; 06 à EP Diel, 06 à EP Garga Pella 128 x 200 000 FCFA = 25 600 000 FCFA	25 600 000 FCFA
2.2.9	Reboisement de 08 écoles primaires : EPB de Ngaoui ; EP Alhamdou ; EP Bafouck ; EP Bawaka koé ; EP Ngolo ; EP Touraké ; EP Wandandéré ; EP Diel 8 x 1 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
2.2.10	Distribution des manuels scolaires aux élèves du primaire 14 x 5 000 000 FCFA = 70 000 000 FCFA	70 000 000 FCFA
2.2.11	Equipement des écoles primaires de la commune de Ngaoui en 1546 table-bancs : 38 à EP Gpe I de Ngaoui ; 95 à EPB de Ngaoui ; 207 à EP Gpe II de Ngaoui ; 190 à EP Gpe III de Ngaoui ; 108 à EP Alhamdou ; 114 EP Bafouck ; 142 à EP Bawaka koé ; 133 à EP Djabori ; 136 à EP Ngolo ; 118 à EP Soba ; 130 à EP Touraké ; 117 à EP Wandandéré ; 14 à EP Diel, 04 à EP Garga Pella 26 x 1 800 000 FCFA = 46 800 000 FCFA	46 800 000 FCFA
2.2.12	Dotation des toutes les écoles de l'éducation de base en kits de santé 26 x 4 000 000 FCFA = 104 000 000 FCFA	104 000 000 FCFA
Sous-total Activités 2.2		**666 200 000 FCFA**
3.1.1.	Plaidoyer pour la contractualisation ou le recrutement des enseignants qualifiés dans les CPC PM	PM
3.1.2.	Recrutement de 02enseignants qualifiés à l'école maternelle publique de Ngaoui PM	PM
3.1.3.	Plaidoyer pour la rémunération des animateurs dans les CPC	PM
3.1.4.	Recrutement et affectation de 24 enseignants formés encadrant les touts petits : 02 à l'école maternelle publique de Ngaoui ; 02 à Bafouck ; 02 Bawaka-koé ; 02 à Bawaka-Oumarou ; 02 à Touraké ; 02 à Bakassi / Ngaoui ; 02 à Lombé/Ngaoui ; 02 à Lamordé / Ngaoui ; 02 à Diel ; 02 à Djabori ; 02 à Garga- pella ; 02 à Soba PM	PM

Sous-total Activités 3.1		**PM**
3.2.1	Amélioration chaque année du contenu du paquet minimum dans toutes les écoles primaires et centres préscolaires de la Commune de Ngaoui Forfait : 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
3.2.2	Construction et équipement d'un bâtiment administratif à l'école maternelle publique de Ngaoui 1 x 15 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
3.2.3	construction et équipement de 14 logements d'astreinte pour enseignants dans toutes les écoles primaires de la Commune de Ngaoui 14 x 10 000 000 FCFA = 140 000 000 FCFA	140 000 000 FCFA
3.2.4	Construction et équipement des bâtiments administratifs dans toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui 14 x 15 000 000 FCFA = 210 000 000 FCFA	210 000 000 FCFA
3.2.5	Construction et équipement de l'IAEB de Ngaoui 1 x 80 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
3.2.6	Acquisition de 02 motos tout terrain 2 x 35 000 000 = 7 000 000 FCFA	7 000 000 FCFA
3.2.7	Acquisition d'un pick – up 1 x 25 000 000 = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
Sous total Activité 3.2.		**512 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**3 969 200 000**

4.2.3. Secteur Enseignements secondaires
4.2.3.1. Situation de référence

La Commune de Ngaoui ne dispose que d'un seul établissement secondaire qui est le lycée de Ngaoui.

- **Effectif des élèves au lycée de Ngaoui**

Tableau 27 : Effectif des élèves au lycée de Ngaoui

Type d'établissement	Filles		Garçons		Total		
	Hôtes	Réfugiées	Hôtes	Réfugiés	Hôtes	Réfugiés	Total General
Lycée	77	30	342	88	419	118	537
Total	**77**	**30**	**342**	**88**	**419**	**118**	**537**

Source : Lycée Ngaoui,Mars 2019

De ce tableau, il ressort que les élèves réfugiés représentent **21,22%** de l'effectif total d'élèves. L'indice de parité fille/garçon est de 0,14 loin de 1. Par ailleurs si on se réfère aux données sur la population, précisément la tranche d'âge concernée par les enseignements secondaires (14 à 19 ans) qui est de 7448, le taux de scolarisation au secondaire est donc de **7,20%** très loin de celui du primaire qui est de **53,65%**. En conclusion le taux de déperdition scolaire est très élevé entre le primaire et le secondaire à cause des contraintes culturelles, les mariages precoces et l'exercice des activités generatrices par les eleves.

- **Encadrement et équipement au lycée de Ngaoui**

Tableau 28 : Encadrement et équipement au lycée de Ngaoui

Type d'établissement	Effectif élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe	Nombre de tables bancs (02places)	Ratio élèves/ salles de classe	Ratio élèves/ tables bancs (02 places)
Lycée	537	09	08	213	68	1,26
Total	**537**	**09**	**08**	**213**	**68**	**1,26**

Source : Lycée Ngaoui,Mars 2019

Le besoin en salles de classe se présente avec accuité au lycée de Ngaoui parce que le ratio élèves/salle de classe est de 68 au lieu de 60. 111 eleves n'ont pas de place assises d'où le besoin de 20 salles de classe.

- **État général des bâtiments scolaires au lycée de Ngaoui**

Tableau 29 : Etat général des bâtiments au lycée de Ngaoui

TYPE D'ETABLISSEMENT	BON	PASSABLE	MAUVAIS	TOTAL
Lycée de Ngaoui	06	02	00	04
Total	**06**	**02**	**00**	**04**

Source : Lycée Ngaoui,Mars 2019

Des 08 salles de classe, 06 sont en bon état.

- **Situation des aménagements au lycée de Ngaoui**

Tableau 30 : Situation des aménagements au lycée de Ngaoui

TYPE D'ETABLISSEMENT	LYCEE DE NGAOUI				
	DISPOSANT D'UN POINT D'EAU	DISPOSANT DE LATRINE	AYANT DE BACS A ORDURES	MUNI D'UNE CLOTURE	AYANT BENEFICIE D'UN REBOISEMENT
LYCEE DE NGAOUI	01	06	02	00	00
TOTAL	**01**	**06**	**02**	**00**	**00**

Source : Lycée Ngaoui,Mars 2019

Le lycée de Ngaoui n'est pas clôturé, est faiblement reboisé.

- Besoins du lycée de Ngaoui en salles de classe, en table-banc et en enseignants

Tableau 31 : Besoins en enseignants, table-bancs et salles de classe au lycée de Ngaoui

Nom de l'établissement	Statut établissement (i)	Effectifs élèves totaux	Effectif total enseignants				Salles de classe			Table-bancs	Besoins en enseignants	Besoins en salle de classe	Besoins en équipements
			Vacataire	Contractuel	Fonctionnaire	Total	semi-dur	dur	Total				Table-bancs
LYCEE DE NGAOUI	PUB	537	10	01	08	09	02	06	08	213	23	09	160

Source :**Lycée Ngaoui**, **Mars2019**

Les besoins globaux en salles de classe, table-bancs et enseignants au lycée de Ngaoui se présentent ainsi qu'il suit :

- Construction de 09 salles de classe ;
- Équipement des salles de classe en 160 table-bancs (02 places);
- Affectation de 23 enseignants toutes disciplines confondues au lycée de Ngaoui.

Larépartition des besoins en enseignants par discipline se présente de la manière suivante :

Tableau 32 : Besoins des enseignants par discipline

Matière enseigné	Nbre d'enseignant par matière enseignée	Statut des enseignants	Besoin en enseignant par rapport à la matière
Français	02	Fonctionnaire, contractuel	03
Math.	04	/	03
SVT	02	Fonctionnaire	01
Hist.	02	/	05
Géo.		/	
PCT	01	Fonctionnaire	02
All.	01	/	02
Esp.	01	Fonctionnaire	01
Ang.	01	Fonctionnaire	02
Philo.	01		01
Info.	01	Fonctionnaire	02
EPS	02		02
Orientation	01	Fonctionnaire	
TOTAL	**09**	**/**	**23**

Source : **Lycée Ngaoui**,**Mars2019**

4.2.2.3. Atouts et potentialités du secteur des Enseignements secondaires

- Présence des réfugiés ;
- Présence des enfants en âge scolaire du secondaire (7448)
- Présence des organismes humanitaires (UNICEF, HCR, PAM, LWF…);

- Existence d'un lycée à Ngaoui;
- Disponibilité de 213 table-bancs.

4.2.3.2. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur des enseignements secondaires

PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux conditions des enseignements secondaires de qualité	- Absence d'un établissement secondaire de l'enseignement technique à Ngaoui; - Insuffisance d'enseignants qualifiés au lycée de Ngaoui ; - Insuffisance des salles de classes et tables bancs au lycée de Ngaoui ; - Insuffisance des points d'eau au lycée de Ngaoui; - Insuffisance des bacs à ordures au lycée de Ngaoui; - Absence des clôtures au lycée de Ngaoui; - Absence de bibliothèque au lycée de Ngaoui; - Absence d'une salle polyvalente au lycée de Ngaoui ; - Insuffisance d'aires de jeux aménagées au lycée de Ngaoui ; - Absence d'infirmeries au lycée de Ngaoui ; - Absence de la salle des professeurs au lycée de Ngaoui ; - Insuffisance d'équipements et matériels didactiques au lycée de Ngaoui ; - Inexistence d'énergie électrique au lycée de Ngaoui ; - Inexistence des logements d'astreinte pour enseignants au	- Parcours de longue distance par certains élèves pour atteindre un établissement de l'enseignement technique (Djohong) ; - Abandon de l'école après obtention du CEP ; - Classes saturées ; - Mauvais suivi des élèves par les enseignants ; - Sur utilisation des table-bancs ; - Enseignement approximatif des élèves dans certaines disciplines ; - Pollution de l'environnement ; - Faible pratique des activités sportives et d'éducation physique par les élèves ; - Exposition des élèves au soleil et aux vents violents ; - Insalubrité grandissante dans l'enceinte du lycée de ngaoui ; - Faible manipulation de l'outil informatique par les élèves ; - taux de déperdition scolaire élevé entre le primaire et le secondaire ; - faible motivation des enseignants.	- Constitution du dossier pour la création de 01 CETIC dans la Commune : ville de Ngaoui; - Relance pour la création de 01 CES dans la Commune de Ngaoui : à Bafouckt; - Plaidoyer pour l'affectation de 23 enseignants au lycée de Ngaoui vu le besoin par discipline; - Sensibilisation des parents sur l'éducation de la jeune fille à tous les niveaux ; - Équipement du lycée de Ngaoui en 160 table-bancs ; - Construction d'une clôture au lycée de Ngaoui ; - Construction de 09 nouvelles salles de classe au lycée de Ngaoui; - Construction d'un point d'eau aménagé supplémentaire au lycée de Ngaoui ; - Construction et équipement d'une bibliothèque au lycée de Ngaoui; - Construction et équipement d'une infirmerie au lycée de Ngaoui; - Construction et équipement d'un laboratoire au lycée de Ngaoui ; - Aménagement d'une plate forme multisports au lycée de Ngaoui; - Construction d'un logement d'astreinte pour le chef d'établissement et ses collaborateurs au lycée de Ngaoui; - Construction d'un bloc APPS (activités post et péri-scolaires) au lycée de Ngaoui; - Dotation du lycée de Ngaoui en matériels didactiques suffisants ; - Construction et équipement d'une salle

PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
	lycée de Ngaoui; - Inexistence d'une cantine scolaire au lycée de Ngaoui ; - Faible effectif de la jeune fille au lycée de Ngaoui ; - absence d'une salle informatique au lycée de Ngaoui ; - Patrimoine du Lycée de Ngaoui non sécurisé ; - Absence d'accompagnement des parents dans la scolarité; - Absence d'un etablissement d'enseignement secondaire bilingue à Ngaoui.		multimédia au lycée de Ngaoui ; - Acquisition d'un générateur de 7 KVA au lycée de Ngaoui; - Électrification du lycée de Ngaoui par le champ photovoltaïque (champs solaires) ; - construction et équipement d'une salle informatique au lycée de Ngaoui ; - Construction et équipement d'une cantine scolaire au lycée de Ngaoui ; - Réhabilitation de 01 salle de classe au lycée de Ngaoui; - Reunion operationnelle protection, redynamisation du panel social dans chaque localité ; - Reactivation du Comité de gestion des enfants en age scolaire (Centre social) ; - organisation de la journée d'excellence au lycée de Ngaoui ; -securisation du patrimoine du lycée de Ngaoui ; - Sensibilisation des parents dans la necessité du suivi et l'accompagnement de l'enfant – eleve (sur tous les plans) ; - Plaidoyer pour la transformation du Lycée de Ngaoui en lycée bilingue

4.2.3.3. Cadre logique Enseignements secondaires

Problème central : Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité en offre et en demande

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Accroitre l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national**	Taux brut de scolarisation Indice de parité fille/garçon Taux de couverture	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	Faciliter la poursuite etudes aux enseignements secondaires de qualité dans la Commune de Ngaoui	- Nombre d'infrastructures, équipements et commodités de qualité nouvellement mis en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui; - Nombre d'établissements secondaires mis en place dans la Commune de Ngaoui; - taux de scolarisation amélioré.	- Rapports DDES ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux ; - Diverses notes de services.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer la qualité d'infrastructures et équipements desétablissements d'enseignements secondairesdans la Commune de Ngaoui.	Nombre d'infrastructures, équipements et commodités de qualité nouvellement mis en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui; Nombre d'etablissement mis en place	- Rapports DDES; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
	Os. 2 : Améliorer le plateau tecnhiqued'encadrement des élèves dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui.	- Niveau d'amélioration de l'encadrement réalisé dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui. - taux de scolarisation amélioré	- Rapports DDES ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Des nouveaux établissements scolaires secondaires mis en place dans certaines localitées	- Nombre d'infrastructures scolaires sont mises en place dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui - Nombre d'etablissement mis en place	- Rapports DDES; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
	1.2 : Tous les établissements secondaires de la Commune de Ngaoui sont dotés d'équipements	Nombre d'équipements de qualité nouvellement mis en place dans les différents établissements secondaires	- Rapports DDES; - Rapports du Chef d'établissement ;	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ;

	de qualité.	de la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Implication de la Commune
	2.1 Toutes les disciplines ont des enseignants en nombre suffisant et tous les enseignants disposent d'un cadre de travail décent dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui	- Nombre d'enseignants par discipline disponibles dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui - Nombre de logement d'astreinte ; - Nombre de salle de classe disposant de bureau du professeur ; - Nombre de salle de classe disposant d'armoire de classement ; - Nombre de salles de professeur construites et équipées	- Rapports DDES ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux ; - Diverses notes de services.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Implication de la Commune
	2.3 Tous les enfants en âge scolaire du secondaire sont inscrits et poursuivent leurs etudes dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui	Taux de scolarisation amélioré	- Rapports DDES ; - Rapports du Chef d'établissement ; - Rapport de la Commune	- volonté des parents et enfants ; - Implication de la Commune

ACTIVITES :		**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Plaidoyer pour la création de 01 CETIC dans la Commune : ville de Ngaoui Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.2	Plaidoyer pour la création de 01 CES dans la Commune de Ngaoui : à Bafouckt Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.3	Construction d'une clôture au lycée de Ngaoui 1x 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.4.	Construction de 09 nouvelles salles de classe au lycée de Ngaoui 9 x 18 00 000 FCFA = 108 000 000 FCFA	162 000 000 FCFA
1.1.5	Construction d'un point d'eau aménagé supplémentaire au lycée de Ngaoui 1 x 8 000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
1.1.6	Construction et équipement d'une bibliothèque au lycée de Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.7	Construction et équipement d'une infirmerie au lycée de Ngaoui 1 x 15 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
1.1.8	Construction et équipement d'un laboratoire au lycée de Ngaoui 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.9	Aménagement d'une plate forme multisports au lycée de Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.10	Construction et équipement d'une salle multimédia au lycée de Ngaoui 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.11	Construction et équipement d'une salle informatique au lycée de Ngaoui	30 000 000 FCFA

	1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	
1.1.12	Construction et équipement d'une cantine scolaire au lycée de Ngaoui 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.13	Réhabilitation de 01 salle de classe au lycée de Ngaoui 1 x 3 000 000 FCFA = 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.14	Plaidoyer pour la transformation du lycée de Ngaoui en Lycée Bilingue	PM
Sous-total Activités 1.1		**326 000 000 FCFA**
1.2.1.	Équipement du lycée de Ngaoui en 160 table-bancs (213/60) x 1 800 000 FCFA = 7 200 000 FCFA	7 200 000 FCFA
1.2.2.	Acquisition d'un générateur de 7 KVA au lycée de Ngaoui 1 x 3 000 000 FCFA = 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.2.3.	Électrification du lycée de Ngaoui par le champ photovoltaïque (champs solaires) Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.2.4.	Acquisition de 15 bacs à ordures à déposer devant les salles de classe du lycée de Ngaoui 15 x 200 000 FCFA = 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.2		**16 200 000 FCFA**
2.1.1.	Dotation du lycée de Ngaoui en matériels didactiques suffisants Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.1.2.	Plaidoyer pour l'affectation de 26 enseignants toute discipline confondue au lycée de Ngaoui PM	PM
2.1.3	Construction et équipement d'un bloc administratif au lycée de Ngaoui 1 x 25 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
2.1.4	Construction d'un logement d'astreinte pour le chef d'établissement et ses collaborateurs au lycée de Ngaoui 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.5	Construction d'un bloc APPS (activités post et périscolaires) au lycée de Ngaoui 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous-total Activités 2.1		**48 000 000 FCFA**
2.2.1	Sensibilisation des parents et des enfants sur le bien-fondé de la poursuite des études au secondaire : Toute la Commune Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.2	Organisation des audiences foraines pour l'établissement d'actes de naissance aux enfants : Ngaoui Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.2.3	Inscription et suivi chaque année de tous les enfants en âge scolaire au secondaire dans les différents établissements secondaires de la Commune de Ngaoui. PM	PM
2.2.4	Sensibilisation des parents sur l'éducation de la jeune fille à tous les niveaux Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		**22 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL SUR SECTEUR		**412 000 000 FCFA**

4.2.4. Secteur Eau et énergie
4.2.4.1. Sous-secteur eau et assainissement
4.2.4.1.1 Situation de référence du sous-secteur eau et assainissement

La Commune de Ngaoui est dotée de 60 forages, 01 station scan water et 08 puits à ciel ouvert. Le tableau ci-après fait état du fonctionnement des points d'eau selon leur nature dans la Commune Ngaoui.

Tableau 33 : État de fonctionnement des points d'eau selon leur nature

Types d'ouvrages	État de fonctionnement			Total des points d'eau
	Bon	endommagé	A réhabilité	
Forages	41	01	18	60
Puits GR (à ciel ouvert	00	00	09	09
Bornes fontaines scan water	00	09	00	09
Total	**41**	**10**	**27**	**78**

Source : Diagnostic participatif AJLC,Mars 2019

Avec une population estimée à 40 258 personnes, la Commune de Ngaoui ne dispose que 41 points d'eau potable en bon état au lieu de 161 si on considère le ratio de 250 personnes par point d'eau aménagé selon les normes sectorielles.

Tableau 34 : État de fonctionnement des points d'eau selon le lieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif de la population	État de fonctionnement			TOTAL
		Bon	Endommagé	A réhabiliter	
Urbain	19 500	22	10	15	47
Rural	20 758	19	00	12	31
Total	**40 258**	**41**	**10**	**27**	**78**

Source : Diagnostic participatif AJLC,Mars 2019

Le milieu rural qui compte environ 20 758 âmes dispose de 19 points d'eau potable en bon état au lieu de 83 sur la base des normes sectorielles du MINEE. Quant au milieu urbain peuplé d'environ 19 500 personnes, nous y notons seulement 22 points d'eau en bon état au lieu de 78. Il ressort que le besoin en point d'eau est important dans les deux milieux de résidence.

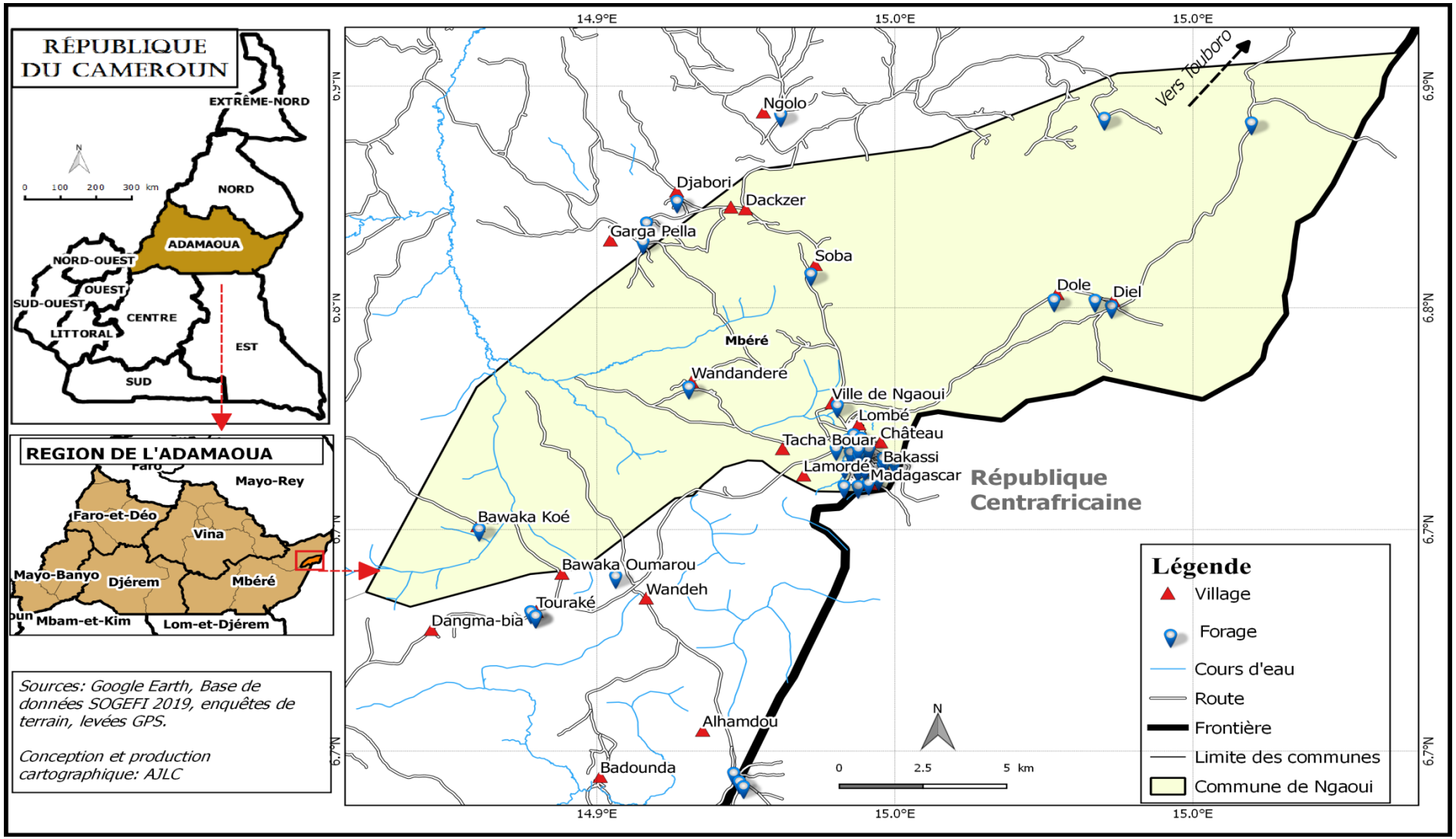

Carte 6 : Forages de la Commune de Ngaoui

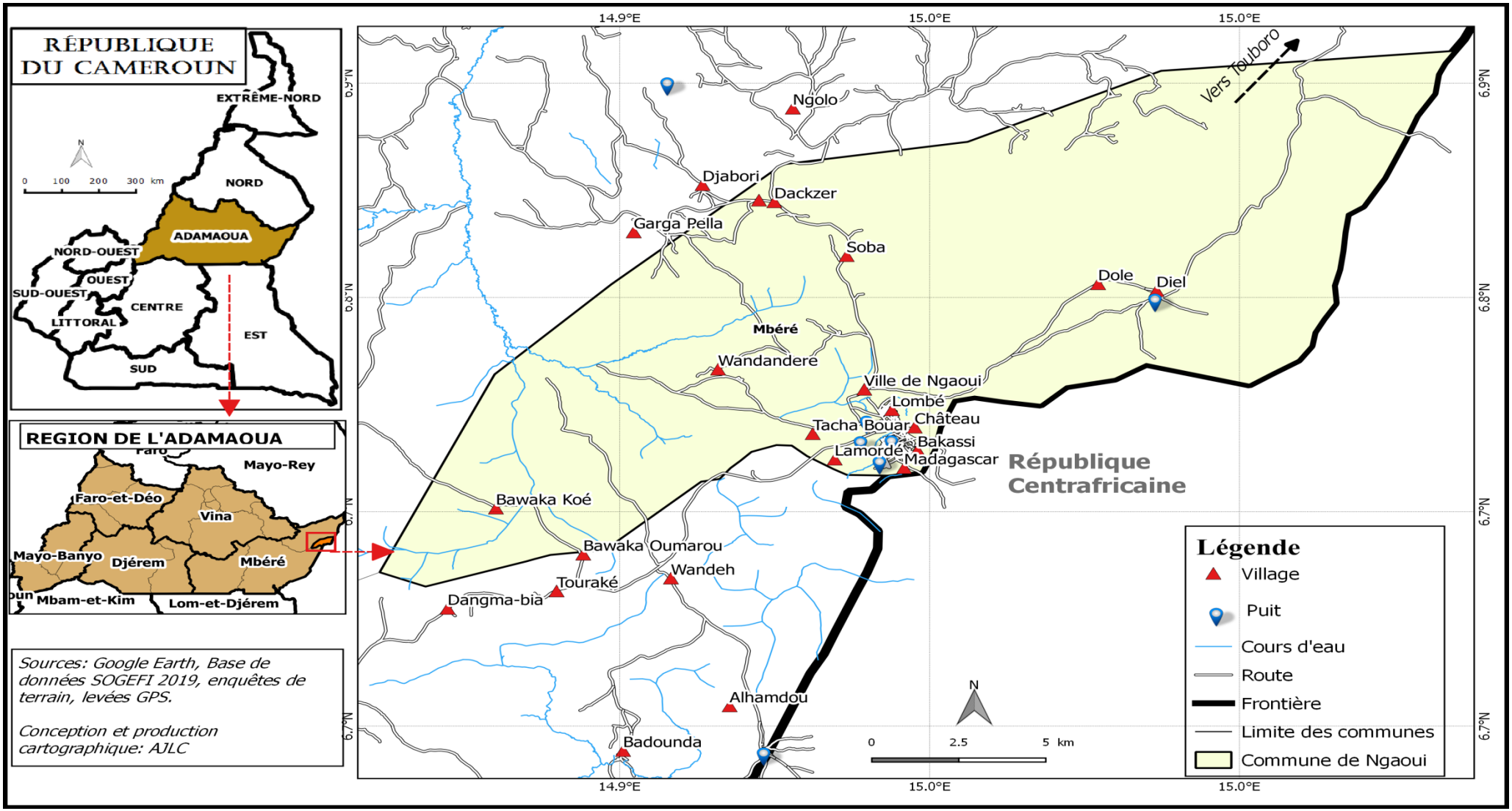

Carte 7 : Puits de la Commune de Ngaoui

i) État et besoins des points d'eau par village/quartier

En fonction du nombre des points d'eau potable fonctionnels dans chaque quartier/village de la Commune de ngaoui, les besoins en point d'eau dans cette Collectivité Territoriale Décentralisée se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 35 : État et besoins des points d'eau par village/quartier

Villages/Quartiers	Nombre de points d'eau aménagés fonctionnels				Total	Taille de la population en 2017	Population dans 5 ans (2022)	Besoins en points d'eau
	Borne fontaine	forages	puits	Source d'eau aménagée				
NGAOUI VILLE	0	22	0	0	22	19500	22 825	69
SOUS-TOTAL 1	**0**	**22**	**0**	**0**	**22**	**19 500**	**22 825**	**69**
Soba	0	1	0	0	1	750	878	3
Ngolo	0	0	0	0	0	354	414	2
Dackzer	0	1	0	0	1	150	176	0
Bafouck	0	4	0	0	4	4200	4916	16
Bawaka Koé	0	1	0	0	1	747	874	2
Diel	0	3	0	0	3	3147	2684	12
Bawaka Koulawal	0	0	0	0	0	20	23	1
Touraké	0	2	0	0	2	1300	1522	4
Djabori	0	1	0	0	1	1334	1 561	5
Bawaka Oumarou	0	1	0	0	1	633	741	2
Garga Pella	0	2	0	0	2	4075	4 770	17
Alhamdou	0	1	0	0	1	3000	3 512	13
Wandandere	0	1	0	0	1	800	936	3
Dole	0	1	0	0	1	70	82	-
Badounda	0	0	0	0	0	46	54	1
Dangma-bia	0	0	0	0	0	82	96	1
Wandeh	0	0	0	0	0	30	35	1
Dompta Petel	0	0	0	0	0	20	23	1
SOUS-TOTAL 2	**-**	**19**	**-**	**-**	**19**	**20 758**	**24 297**	**83**
TOTAL	**-**	**41**	**-**	**-**	**41**	**40 258**	**47 122**	**152**

Le besoin global en points d'eau potable dans la Commune de Ngaoui se chiffre à 152 d'ici 2022 dont 83 en milieu rural et 69 en milieu urbain. Ce besoin est très criard dans les localités suivantes : Ngaoui urbain, Bafouck, Diel, Garga Pella et Alhamdou dont il faut envisager la mise en place d'un système d'adduction d'eau.

4.2.4.1.2. Atouts/potentialités du sous-secteur eau et assainissement

- Présence de 41 forages en bon état
- Existence de 02 sources d'eau non aménagées dans la ville de Ngaoui;
- Existence de 51 comités de gestion fonctionnels

4.2.4.1.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur eau et assainissement

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de qualité	- Insuffisance de points d'eau potable ; - Non-aménagement de certaines sources d'eau naturelles; - Panne de certains forages - Non-fonctionnement de certains comités de gestion - Faible maîtrise des techniques de potabilisation de l'eau ; - Faible maîtrise des techniques de dépannage et de maintenance de forages ; - endommagement du scan water de Ngaoui et ses bornes-fontaines ; - insuffisance des latrines aménagées ; - Mauvaise gestion des eaux usées.	- Consommation de l'eau non potable ; - Prolifération des maladies hydriques ; - Cas de morbidité accentué - invalidité - Pénurie en eau potable ; - Sur utilisation des points d'eau fonctionnels ; - Dépenses supplémentaires - Parcours des longues distances pour s'approvisionner en eau potable - Pannes répétées des forages - Pollution de l'environnement ; - Risque d'épidémie	- Réalisation d'un système d'adduction d'eau dans la ville de Ngaoui ; - Réalisation de 04 mini-adductions d'eau dans certains villages de la Commune : Bafouck, Diel, Garga Pella et Alhamdou ; - Construction de 25 forages dans certains villages : 03 à Soba ; 02 à Ngolo ; 02 à Bawaka Koé ; 01 à Bawaka Koulawal ; 04 à Touraké ; 05 à Djabori ; 02 à Bawaka Oumarou ; 03 Wandandere ; 01 à Badounda ; 01 à Dangma-bia ; 01 à Wandehet 01 à Dompta Petel ; - Aménagement de 02 sources d'eau naturelles dans la ville de Ngaoui - Réhabilitation de 18 forages : 05 à Ngaoui ville ; 01 à Ngolo ; 01 à Bawaka Oumarou ; 01 à Djabori ; 01 à Garga Pella ; 01 à Touraké ; 01 à Alhamdou et 01 à Diel ; - Transformation de 09 puits ouverts en puits équipés de PMH : 04 à Ngaoui ville ; 02 à Bafouck ; 01 à Diel ; 01 à Alhamdou et 01 à Garga Pella ; - Organisation des campagnes de formation sur la potabilisation de l'eau dans tous les villages de la Commune de Ngaoui ; - Mise en place de 08 comités de gestion autour de certains forages : 01 à EP groupe 1 de Ngaoui ; 01 au Campement ; 01 au CMA de Ngaoui ; 01 à Lombé 1 ; 01 au poste de vaccination de Ngaoui ; 01 à l'EP de Ngolo; 01 à la chefferie de Bawaka Oumarou et 01 à camp Caré Ngaoui ; - Renforcement des comités de gestion mixtes (composés de réfugiés et hôtes) des points d'eau existants dans la Commune ; - Identification des artisans réparateurs au sein de la Commune ; - Formation de 02 artisans réparateurs sur l'entretien et la maintenance des points d'eau aménagés ; - Renforcement des capacités des responsables WASH de la commune : Ngaoui - Recrutement et contractualisation des 02 artisans réparateurs au sein de l'institution communale - Mise en place d'un stock des pièces et matériaux de rechange des points d'eau potable.

4.2.4.1.4. Cadre logique : Eau et assainissement

Problème central : Difficultés d'accès à l'eau potable et un assainissement de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Développer les infrastructures hydrauliques**	Nombre d'adduction d'eau potable rurale construite, Nombre de forage équipé construit Nombre d'ouvrage hydraulique réhabilité Taux de couverture	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	**Faciliter l'accès des populations à l'eau potable en quantité suffisante, de façon durable et à un assainissement de qualité dans la Commune de Ngaoui.**	Taux des populations ayant un accès permanent à l'eau potable amélioré	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Faciliter l'accès des populations aux ouvrages et équipements de production et de distribution de l'eau potable.	Nombre d'ouvrages et équipements de production et de distribution de l'eau potable mis en place.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Garantir la pérennisation des ouvrages et équipements de production et de distribution de l'eau potable.	Nombre d'ouvrages hydrauliques ayant des comités de gestion opérationnels	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Tous les villages de la Commune sont dotés des points d'eau potable en nombre suffisant et tous les villages sont assainis.	- Nombre de villages dotés d'ouvrages hydrauliques. - Nombre de villages assainis	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	1.2 Tous les quartiers de la ville de Ngaoui sont dotés des points d'eau potable en nombre suffisant et sont assainis.	Niveau d'amélioration en eau potable dans la ville de Ngaoui réalisé	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

	2.1 Tous les points d'eau potable disposent des comités de gestion opérationnels	Nombre de comités de gestion mis en place et opérationnels	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 Un mécanisme de maintenance des points d'eau potable est mis en place au niveau communal	Nombre de points d'eau réhabilités dans les délais	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

ACTIVITES :		**COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)**
1.1.1.	Construction de 25 forages dans certains villages : 03 à Soba ; 02 à Ngolo ; 02 à Bawaka Koé ; 01 à Bawaka Koulawal ; 04 à Touraké ; 05 à Djabori ; 02 à Bawaka Oumarou ; 03 Wandandere ; 01 à Badounda ; 01 à Dangma-bia ; 01 à Wandehet 01 à Dompta Petel ; 25 x 8 000 000 = 200 000 000 FCFA	200 000 000 FCFA
1.1.2	Étude de faisabilité en vue de la réalisation de 04 mini-adductions d'eau dans certains villages de la Commune : Bafouck, Diel, Garga Pella et Alhamdou d'adduction d'eau dans la ville de Ngaoui 4 x 3 000 000 FCFA = 12 000 000 FCFA	12 000 000 FCFA
1.1.3	Réalisation de 04 mini-adductions d'eau dans certains villages de la Commune : Bafouck, Diel, Garga Pella et Alhamdou PM	PM
1.1.4	Réhabilitation de 13 forages : 01 à Ngolo ; 01 à Bawaka Oumarou ; 01 à Djabori ; 01 à Garga Pella ; 01 à Touraké ; 01 à Alhamdou et 01 à Diel 13 x 1 000 000 FCFA = 13 000 000 FCFA	13 000 000 FCFA
1.1.5	Transformation de 05 puits ouverts en puits équipés de PMH : 02 à Bafouck ; 01 à Diel ; 01 à Alhamdou et 01 à Garga Pella 5 x 3 000 000 FCFA =15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
1.1.6	Organisation des campagnes de formation sur la potabilisation de l'eau dans tous les villages de la Commune de Ngaoui Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.7.	Sensibilisation des populations sur l'importance d'utilisation des toilettes appropriées dans les villages Forfait 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.8	Mise place d'un plan de gestion des mares et des eaux de ruissellement dans les villages Forfait 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.9	Organisation du concours du meilleur village en matière d'assainissement Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-total Activités 1.1		**254 000 000**
1.2.1.	Étude de faisabilité en vue de la réalisation du système d'adduction d'eau dans la ville de Ngaoui 1 x 5 000 000 FCFA = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.2.	Réalisation d'un système d'adduction d'eau dans la ville de Ngaoui PM	PM
1.2.3.	Aménagement de 02 sources d'eau naturelles dans la ville de Ngaoui PM	PM

1.2.4.	Réhabilitation de 05 forages dans la Ngaoui ville 5 x 1 000 000 = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.5.	Transformation de 04 puits ouverts en puits équipés dans la ville de Ngaoui 4 x 3 000 000 FCFA =12 000 000 FCFA	12 000 000 FCFA
1.2.6.	Mise en place des pompes à motricité humaine dans 2 puits ouverts (puits GR) : Ngaoui Dai Commissariat, Ngaoui Lamidat 2 x 3 000 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000
1.2.7.	Construction des toilettes publiques dans tous les lieux publics (Place de fête, marché, stade, etc…) de la ville de Ngaoui 4 x 3 000 000 = 12 000 000 FCFA	12 000 000
1.2.8.	Plaidoyer pour la mise en place d'une structure en charge de vidanger des fosses sceptiques hors d'usage à Ngaoui PM	PM
1.2.9.	Organisation du concours du meilleur quartier en matière d'assainissement Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous total Activité 1.2.		**40 000 000**
2.1.1	Mise en place de 08 comités de gestion autour de certains forages : 01 à EP groupe 1 de Ngaoui ; 01 au Campement ; 01 au CMA de Ngaoui ; 01 à Lombé 1 ; 01 au poste de vaccination de Ngaoui ; 01 à l'EP de Ngolo; 01 à la chefferie de Bawaka Oumarou et 01 à camp Caré Ngaoui 8 x 300 000 = 2 400 000 FCFA	2 400 000
2.1.2	Renforcement des comités de gestion mixtes (composés de réfugiés et hôtes) des points d'eau existants autour des différents points d'eau de la Commune 60 x 100 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000
2.1.3	Formation des nouveaux comités de gestion mis en place : Toute la Commune Forfait 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total Activité 2.1.		**18 400 000**
2.2.1	Identification des artisans réparateurs au sein de la Commune Forfait : 500 000 FCFA	500 000
2.2.2	Formation de 02 artisans réparateurs sur l'entretien et la maintenance des points d'eau aménagés : Ngaoui Forfait : 500 000 FCFA	500 000
2.2.3	Recrutement et contractualisation de ces 02 artisans réparateurs au sein de l'institution communale PM	PM
2.2.4	Renforcement des capacités des responsables WASH de la commune : Ngaoui Forfait : 500 000 FCFA	500 000
2.2.5	Mise en place d'un stock des pièces et matériaux de rechange des points d'eau potable : Mairie de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total Activité 2.2.		**11 500 000**
TOTAL DU SOUS SECTEUR EAU		**323 900 000**

4.2.4.2. Sous-secteur Energie et produits pétroliers

4.2.4.2.1. Situation de référence du sous-secteur Energie et produits pétroliers

En termes d'énergie électrique, une partie de la ville de Ngaoui et le village Diel sont alimentés par l'énergie photovoltaïque réalisée.

4.2.4.2.2. Analyse des problèmes et besoins consolidés du sous-secteurEnergie et produits pétroliers

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficulté d'accès à l'énergie électrique et des produits pétroliers de qualité.	- Non alimentation de la ville de Ngaoui en énergie électrique de qualité; - éloignement des centres de ravitaillement en carburant de qualité; - prolifération des vendeurs informels du carburant de contrebande; - Station-service non fonctionnel; - absence d'énergie électrique dans tous les villages de la Commune.	- Faible activités liées à l'énergie électrique - Absence d'éclairage - Faible développement économique - Utilisation des sources d'énergie non adéquate - Dépenses supplémentaires - Appauvrissement et désolation	- Plaidoyer auprès de l'État pour l'alimentation de la ville de Ngaoui en énergie électrique de qualité - Étude de faisabilité en vue de l'identification des potentiels micro-barrages ; - Étude de faisabilité en vue de l'extension centrale de l'énergie électrique dans toute la ville de Ngaoui; - Plaidoyer auprès des opérateurs économiques pour la réhabilitation de lastation-service de Ngaoui - Electrification de tous les 17 villages de la Commune de Ngaoui par panneaux solaires

4.2.4.2.3. Cadre logique du sous-secteur Energie et produits pétroliers

Problème central : Difficulté d'accès à l'énergie électrique et des produits pétroliers de qualité.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Développer les infrastructures énergétiques**	Taux de couverture en énergie électrique	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	Faciliterl'accès des populations à l'énergie électrique et des produits pétroliers de qualité	- Taux d'accès à l'énergie électrique amélioré; - Nombre de villages ayant un environnement saint ; - Nombre d'acteurs des produits pétroliers structurés.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Faciliter l'accès des populations à l'énergie électrique ou altenatives.	Nombre de localités électrifiées. Taux de couvrture de la commune en énergie électrique ou altenatives (énergie solaire, éolienne, etc.)	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Réglementer l'utilisation des produits pétroliers.	- Nombre de villages ayant un environnement sain ; - Nombre d'acteurs des produits pétroliers structurés.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	Les villages de la Commune sont électrifiés.	Nombre de villages électrifiés.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

	L'énergie électrique s'est améliorée dans la ville de Ngaoui	Taux d'énergie électrique amélioré dans la ville de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - PV de réception divers - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.1 Les vendeurs des produits pétroliers se sont conformés à la réglementation.	Nombre de vendeurs des produits pétroliers conformes à la réglementation.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDEE ; - Rapport de comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Étude de faisabilité en vue de l'électrification des 17 villages (en dehors de Diel) par panneaux solaires 17 x 1 000 000 FCFA = 17 000 000 FCFA	17 000 000
1.1.2	Électrification des 17 villages par panneaux solaires PM	PM
1.1.3	Mise en place et formation des comités de gestion de l'électricité dans les villages Forfait 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.4	Étude de faisabilité en vue de l'identification des potentiels micro-barrages Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous-total 1.1		**27 000 000**
1.2.1.	Étude de faisabilité en vue de l'extension de l'énergie électrique dans toute la ville de Ngaoui Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
1.2.2.	Extension de l'énergie électrique dans tous les quartiers de la ville de Ngaoui PM	PM
Sous-total 1.2		**3 000 000**
2.1.1	Assainissement du secteur des produits pétroliers PM	PM
2.1.2	Plaidoyer auprès des opérateurs économiques pour la réhabilitation de lastation-service de Ngaoui	PM

	PM	
Sous-total 2.1		**PM**
TOTAL DU SOUS SECTEUR		**31 000 000**
TOTAL GÉNÉRAL SECTEUR		**367 900 000**

4.2.5. Secteur travaux publics

4.2.5.1. Situation de référence

La Commune de Ngaoui est desservie par 171 km de routes communales réparties ainsi qu'il suit :

Tableau 36 : Situation routière de la Commune de Ngaoui

Nomenclature	Itinéraire	Longueur (km)	État	Observation
Routes communales	Ngaoui-Gouo sur l'axe de Djohong	40	Mauvais	à entretenir
	Ngaoui -Bafouck - Yafounou	65	Mauvais	à entretenir
	??	44	Mauvais	à réhabiliter
	Ngaoui-Bawaka	25	Mauvais	à réhabiliter
	Ngaoui-Djabori	30	Mauvais	à réhabiliter
	Ngaoui-Diel	12	Mauvais	à entretenir
	Total	**172**		

Source : ***Diagnostic AJLC, 2017***

En dehors de ce réseau routier, il existe un seul pont en bon état sur le fleuve Gouo et 03 barrières de pluies.

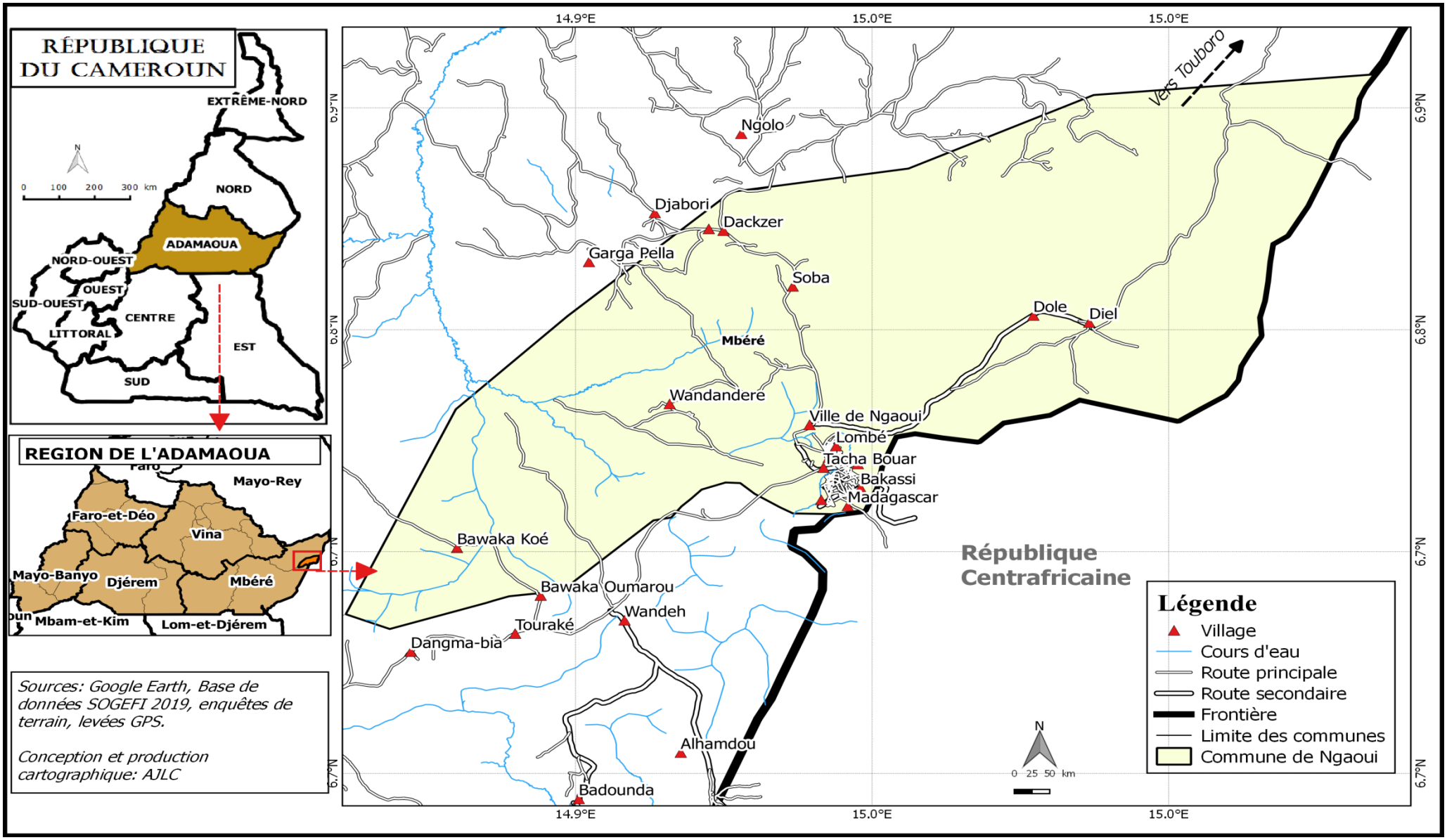

Carte 8 : Réseau routier de la Commune de Ngaoui

4.2.5.2. Atouts et potentialités

- Existence de 171 km de routes communales;
- Présence de carrières de latérite ;
- Existence de 03 barrières des pluies ;
- Présence d'un ouvrage de franchissement en bon état.

4.2.5.3. Analyse des problèmes et besoins du secteur des travaux publics

PROBLEMES CENTRAUX	CAUSES	PRINCIPAUX EFFETS	BESOINS IDENTIFIES ET IDEES DES PROJETS
Difficulté d'accès à un réseau routier dense et de qualité	-Absence de gros engins dans la flotte de véhiculesde la commune -Faible assistance de la commune par les services départementaux des travaux publics - Mauvaisentretiendes différents axes routiers et ouvrages de franchissement (ponts, buses dalots, radié) de la Commune de Nagui ; - non-respect des barrières de pluies pendant la saison des pluies ; - faible respect d'application des pénalités due au non-respect des barrières des pluies ; - inexistence des comités d'entretien des routes ; - éloignement du sectoriel en charge des travaux publics ; - non curage des caniveaux ; - absence d'un personnel qualifié chargé des travaux publics à la Commune de Ngaoui; - insuffisance d'ouvrages de franchissement ; - mauvais état du pont sur le Gouo	- Mauvais état/forte dégradation des routes et pistes rurales -Etroitesse des routes et pistes -Accès difficile aux infrastructures socioéconomiques ; - coût élevé des transports ; - forte utilisation des motos comme moyen de déplacement ; - pénibilité des voyages de se déplacer ; - coût élevé de la vie ; - envahissement de la chaussée par les herbes ; - faible développement économique.	- Renforcement du service technique de la Commune par le recrutement d'un technicien en génie civil ; - sensibilisation des transporteurs des grands engins sur le respect des barrières de pluies ; - redynamisation des responsables des barrières des pluies ; - curage régulier des caniveaux ; - reprofilage de 06 tronçons longues de 171 km (Ngaoui-Gouo (79 km) ; Ngaoui -Bafouck (25km) ; Bafouck-Yafounou (44km), Ngaoui-Bawaka (25km), Ngaoui-Djabori (30km) ; Ngaoui-Diel (12 km) ; - étude de faisabilité en vue de la construction de 03 ouvrages de franchissement : 02 sur l'axe Bafouck-Yafounou et 01 sur Bawakakoé; - Construction de 03 ouvrages de franchissement : 02 sur l'axe Bafouck-Yafounou et 01 sur Bawakakoé; - étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du pont sur le Gouo ; - réhabilitation du pont sur le Gouo.

4.2.5.4. Cadre logique travaux publics

Problème central : Difficulté d'accès à un réseau routier dense et de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Développer les infrastructures de communication**	Niveau de service (indicateur composite) par type d'infrastructures incluant ouvrages et services de gestion.	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif global	**Faciliter l'accès à un réseau routier étendu/dense et de qualité**	- Nombre de km de routes communales de la Commune entretenues ; - Nombre de km de routes communales ouvertes ; - Nombre d'ouvrages de franchissement réhabilités ou construits.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	**Os. 1:Améliorer l'état des infrastructures routières existantes dans la Commune**	- Nombre de km de routes communales entretenues ; - Nombre d'ouvrages de franchissement réhabilités.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Construire des nouvelles infrastructures routières	- Nombre de km de pistes de désenclavement ouvertes ; - Nombre d'ouvrages d'art construits.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les 171 km de routes communales existantes sont régulièrement ré profilées	Nombre de km de routes rurales de la Commune entretenues.	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	1.2 Les ouvrages de franchissement sont construits	Nombre d'ouvrages de franchissement construits	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.
	2.1 Toutes les nouvelles pistes aménagées et routes communales sont régulièrement entretenues	Nombre de pistes et routes communales régulièrement entretenues	- Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux faits ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - adéquation des ressources transférées.

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Reprofilage de 06 tronçons longues de 171 km (Ngaoui-Gouo (79 km) ; Ngaoui -Bafouck (25km) ; Bafouck-Yafounou (44km), Ngaoui-Bawaka (25km), Ngaoui-Djabori (30km) ; Ngaoui-Diel (12 km) 171 x 1 500 000 = 256 500 000 FCFA	256 500 000 FCFA
1.1.2	Curage régulier des caniveaux de la Commune : Toutes les routes communales Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.3.	Redynamisation des responsables des barrières des pluies 03 x 500 000 FCFA = 1 500 000 FCFA	1 500 000 FCFA
1.1.4.	Renforcement du service technique de la Commune par le recrutement d'un technicien en génie civil PM	PM
1.1.5.	Sensibilisation des transporteurs des grands engins sur le respect des barrières de pluies Forfait 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous-total 1.1		**306 500 000 FCFA**
1.2.1.	Étude de faisabilité en vue de la construction de 03 ouvrages de franchissement : 02 sur l'axe Bafouck-Yafounou et 01 sur Bawakakoé 3 x 2 000 000 = 6 000 000 FCFA	6 000 000 FCFA
1.2.2.	Construction de 03 ouvrages de franchissement : 02 sur l'axe Bafouck-Yafounou et 01 sur Bawakakoé PM	PM
Sous-total 1.2		**6 000 000 FCFA**
2.1.1	Mise en place de 19 comités d'entretien des routes communales: l'espace urbain et tous les 18 villages PM	PM
2.1.2	Dotation des comités des routes en petits matériels de génie civil pour l'entretien des routes : l'espace urbain et tous les 18 villages 19 x 5 000 000 FCFA = 95 000 000 FCFA	95 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**95 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		**407 500 000 FCFA**

4.2.6. Secteur agriculture et développement rural

4.2.6.1 Situation de référence

- Existence d'une délégation d'arrondissement d'agriculture et du développement rural ;
- Existence de 02 postes agricoles (Ngaoui et Garga Pella) ;
- Existence d'un CEAC ;
- Existence de 02 magasins de stockage (1 à Ngaoui urbain et 1 à Garga Pella);
- Les conflits agropastoraux sont gérés par une commission présidée par le Sous-préfet ;
- Existence de 34 organisations de producteurs (GIC et coopératives) reconnues par la DAADER;
- Le nombre d'actifs agricoles est estimé à 15000 dont 3000 réfugiés ;
- Les principaux bassins de production sont situés dans les localités suivantes : Ngaoui, Garga Pella, Bafouck, Diel, Alhamdou et Soba;Bawaka oumarou ;
- On note la présence des programmes et projets qui accompagnement les agriculteurs tels que : ACEFA et PROSAVA ;
- Existence de 05 hangars pour la vente des produits maraichers au marché (Ngaoui, Garga Pella, Bafouck, Diel et Alhamdou)
- On note la presence des organismes internationaux qui appuient les agriculteurs comme le PAM, LWF, Première Urgence Internationale;
- Mise en place de 60 ha de maraîchage dans 07 villages (Ngaoui, Diel, Soba, Djabori, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck) par le PAM à travers AJLC pour accompagner 500 producteurs dont 150 agriculteurs hôtes et 350 réfugiés;
- Existence de 07 coopératives intégrant les réfugiés en cours de formalisation ;
- Les principales spéculations qu'on cultive dans la Commune de Ngaoui sont : le manioc, le maïs, l'igname, la patate, le macabo, la pomme de terre, le concombre, l'arachide, les légumes, le piment, le gombo, la canne à sucre et les cultures maraichères et les arbres fruitiers telsque les avocatiers. Toutes ces spéculations sont pratiquées par les réfugiés.

Tableau 37 : Prix des denrées alimentaires sur les marchés de la Commune de Ngaoui

PRODUITS	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	QUANTITE
Manioc cosette	5 000	5 000	6 000	6 000	6 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Cuvette
Maïs	4 000	4 000	5 000	7 000	7 000	5 000	5 000	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Cuvette
Arachide (coque)	3 000	3 000	4 000	5 000	6 000	6 000	4 000	4 000	3 000	4 000	5 000	5 000	Cuvette
Patate	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Kg
Igname	1 000	1 000						1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Tas
Macabo	1 500	1 500	2 000	2 500				2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1/2 cuvette
Pomme de terre (semence)	500	500	500	1 000									
Tomate	6 000	6 000	4 500	4 000	3 000	3 000	3 000	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Carton diamaor
Mangue			25	25	10	10							Fruit
Gombo	500	100	100	50	50	50	50	50	50	50	50	50	Tas
Canne à sucre	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Tige
Piment	6 000	6 000	4 000	4 000	3 000	3 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	Seau
Légumes	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	Tas
Pistage	18 000	18 000	19 000	20 000				12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	Cuvette

***Source* : Diagnostic AJLC, 2017**

4.2.6.2. Atouts/Potentialités du secteur agriculture et développement rural

- Disponibilité de l'engrais naturel (fumiers, bouse des bœufs) pour fertiliser les espaces cultivables ;
- Existence des actifs agricoles jeunes ;
- Existence des bas-fonds favorables pour la culture de contre saison ;
- La disponibilité des terres cultivables surtout en zone rurale ;
- L'existence d'actifs agricoles dynamiques.
- Existence de 05 hangars pour la vente des maraichères au marché (Ngaoui, Garga Pella, Bafouck, Diel et Alhamdou) ;
- Séparation des zones dagricoles des zones d'élevage dans la grande partie de la Commune ;
- Existence de 05 marchés périodiques (Ngaoui, Garga Pella, Bafouck, Diel et Alhamdou) ;
- Proximité avec la RCA;
- Fertilité du sol ;
- Présence de 02 postes agricoles fonctionnels.

4.2.6.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Agriculture et développement rural

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficulté de développer une agriculture de qualité	- Non-maîtrise des itinéraires de production des spéculations pratiquées, - Rareté des semances améliorées, - Insuffisance d'encadrement technique, - Faibles accessibilité des agriculteurs aux innovations, - Non maîtrise des techniques de conservation et de transformation, - Faible organisation des agriculteurs, - Sous équipements des agriculteurs, - Inexistence de l'agriculture mécanisée - Insuffisance de postes agricoles - Insuffisance d'intrants et des crédits agricoles - insuffisance du personnel d'encadrement ; - Faible mécanisation agricole - Absence des bâtiments abritant les 02 postes agricoles ; - Absence du bâtiment abritant la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du développement rural de Ngaoui ; - Absence des maisons d'astreinte pour les chefs de poste agricole - Conflits agropastoraux récurrents - Faible structuration des agriculteurs - insuffisance des magasins de stockage - Faible encadrement des producteurs ; - Insuffisance des semenciers - Insuffisance des points d'approvisionnement d'intrants agricoles - Absence des séchoirs communautaires dans les villages - Absence de pépinière communautaire	- Pénibilité de travail - réduction de surface des champs - Faible rendement - Faible revenu - Découragement - Exode rural - Conflits agropastoraux - Retard du développement agricole - Pratique de l'agriculture rudimentaire - Mauvaise conservation des récoltes ; - Cherté des produits en période de soudure - Dégradation des récoltes - Baisse des revenus familiaux - Découragement (risque d'abandon) - Perte post récolte élevée - Utilisation des semences non appropriées - Pénibilité de transport des sites production vers les sites d'écoulement - Coût d'évacuation élevé ; - Parcours de longues distances à la quête des unités de transformation des produits agricoles - Risques d'agressions - Enclavement - Sous-développement - Ecoulements ardus des produits - Détérioration des cultures	- Plaidoyer pour la création de 03 nouveaux postes agricoles dans la Commune de Ngaoui (Diel ; Bafouck ; Alhamdou) - appuis des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) en intrants et en crédits agricoles ; - Mise en place d'un pool d'engins agricoles au sein de la Commune de Ngaoui ; - Mise à la disposition de 39 attelages complets dans la Commune destinés au labour : Ngaoui (10), Bafouck (05), Diel (05), Alhamdou (05), Garga Pella(05), Djabori (03), Soba (03), Touraké (03) ; - construction et équipement des postes agricoles de Ngaoui et de Garga Pella ; - Construction et équipement de la DAADER de Ngaoui ; - Construction et équipement des maisons d'astreinte pour les Chefs de poste agricoles de Ngaoui et Garga Pella ; - dotation des postes agricoles en 02 motos tout terrain ; - dotation de la DAADER en 01 moto tout terrain ; - réhabilitation de 02 motos tout terrain à la DAADER de Ngaoui ; - réalisation du zonage dans les bassins de production de la Commune - Structuration des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) selon les filières et selon les normes OHADA ; - Construction de 11 magasins de stockage (Ngaoui, Garga pella , Bafouck, Touraké, Diel, Djabori, Bawaka Oumarou, Alhamdou, Wandandéré, Bawaka Koé, Soba) ; - Mise en place de 06 unités de transformation du manioc en en cossettes, en amidon, en tapioca … : Ngaoui (01), Diel (01), Garga Pella (01), Soba (01), Bafouck (01), Alhamdou (01) - renforcement de l'encadrement des agriculteurs (hôtes et réfugiés) sur les itinéraires techniques ; - mise en place de 11 champs semenciers de maïs, haricot et arachide dans les localités suivantes : Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Touraké, Diel, Djabori, Bawaka Oumarou, Alhamdou, Wandandéré, Bawaka Koé, Soba; - mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles (Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Diel et Alhamdou) - construction et sécurisation de de 20 séchoirs communautaires dont 02 à Ngaoui et 01 dans chaque village ; - Mise en place de 02 pépinières communautaire de 05 ha chacune pour

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
	pour les arbres fruitiers ; - faible aménagement des bas fonds; - Absence de bac de ruisselage du manioc - Absence d'un point d'approvisionnement en semences et plants améliorés ; - Faible maîtrise des techniques de transformation des produits agricoles ; - Faible maîtrise des techniques de commercialisation des produits agricoles. - Insuffisance des aires de sèchage communautaires		les arbres fruitiers à Ngaoui et Alhamdou; - Aménagement de 07 bas-fonds : Ngaoui, Diel, Soba, Djabori, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck; - Construction et sécurisation de 20 bacs de ruissage du manioc dont 02 à Ngaoui et 01 dans chaque village ; - Aménagement de 33 km de pistes de collecte répartis dans 6 tronçons : Kawtal-Wandandéré (7km) ; Carrefour Dewa-Ngolo (5km) ; Dompta Pétel-Djabori (3km) ; Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (3 km) ; Bafouck-village So'o (8km) ; Wandeh-Badounda (5 km) ; - Construction de 03 buses les tronçons : Kawtal-Wandandéré ; Carrefour Dewa-Ngolo ; Dompta Pétel-Djabori ; - Construction d'un pont sur le tronçon Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (sur le cours d'eau Koé) - des produits agricoles ; - Construction et équipement du CEAC de Ngaoui - Construction et équipement de 7 cases communautaires : Ngaoui, Diel, Soba, Djabori, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck - Mise en place de 05 moulins communautaires avec abris dans les localités suivantes : Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Diel et Alhamdou; - Renforcement des capacités des agriculteurs sur les techniques de transformation des produits agricoles ; - Renforcement des capacités des agriculteurs sur les techniques de commercialisation des produits agricoles (ventes groupées des produits agricoles, marketing agricole….).

4.2.6.4. Cadre logique : Agriculture et développement rural

Problème central : Difficultés de pratiquer une agriculture compétitive et durable

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges	Taux de malnutrition Volume et taux de transformation des produits locaux Evolution de la balance commerciale	Rapport ECAM	
Objectif global	Améliorer la productivité et la compétitivité agricoles de façon durable dans la Commune de Ngaoui	- Niveau de productivité agricole amélioré - Niveau de revenus des agriculteurs amélioré	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles ; - implication réelle du personnel d'encadrement
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer la maîtrise des activités de pré production dans la Commune de Ngaoui	- superficies des terres cultivables disponibles et sécurisées ; - Nombre de filières porteuses identifiées - Nombre d'agriculteurs ayant accès aux intrants agricoles ; - Nombre d'agriculteurs ayant accès à l'encadrement ; - Nombre d'agriculteurs semenciers accompagnés	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 2 : Améliorer les activités de production agricole dans la Commune de Ngaoui	- Nombre d'agriculteurs maîtrisant les itinéraires techniques	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 3 : Améliorer les activités de post production agricole dans la Commune de Ngaoui	- Taux de réduction des pertes post récolte - Nombre de pistes agricoles créées ; - Nombre d'agriculteurs maîtrisant des activités de conservation des produits agricoles - nombre d'agriculteurs maîtrisant des activités de transformation - Nombre d'agriculteurs maîtrisant des circuits et stratégies de commercialisation	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.

		des produits agricoles		
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les agriculteurs ont accès aux terres cultivables sécurisées, aux intrants, financements et matériels/engins agricoles de qualité.	- Superficies des terres cultivables sécurisées - Nombre d'agriculteurs ayant accès aux intrants et matériels/engins agricoles de qualité	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.2 la mécanisation des opérations de pré production agricole est maîtrisée	Superficies des terres cultivables sécurisées dégagées et labourées par les tracteurs	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.3 Les agriculteurs bénéficient des formations appropriées	- Nombre d'agriculteurs formés ; - Nombre des thèmes diffusés	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.1 : Les agriculteurs sont bien encadrés et bien suivis sur les itinéraires techniques pendant la production.	- Nombre d'agriculteurs formés et suivis sur les itinéraires techniques ; -Nombre de structures d'encadrement construites (CEAC, cases communautaires, postes agricoles…)	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.2 les agriculteurs maîtrisent et appliquent les itinéraires techniques	Nombre d'agriculteurs maîtrisant les itinéraires techniques	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	3.1 Des bassins de production sont désenclavés	Nombre de bassins de production désenclavés	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Les résultats de la recherche sont disponibles.
	3.2 Des infrastructures de conservation, de transformation et des stratégies de commercialisation des produits agricoles sont mises en place	- Nombre de magasins de stockage construits ; - Nombre de moulins communautaires mis en place ; - Nombre de bacs de ruissage de manioc construits ; - Nombre de séchoirs communautaires construits ;	- Rapport DDADER ; - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Appuis de 30 OP des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) en intrants et en crédits agricoles 30 x 10 000 000 = 300 000 000 FCFA	300 000 000
1.1.2.	Mise à la disposition de 39 attelages complets dans la Commune destinés au labour : Ngaoui (10), Bafouck (05), Diel (05), Alhamdou (05), Garga Pella(05), Djabori (03), Soba (03), Touraké (03) 39 x 500 000 FCFA = 19 500 000 FCFA	19 500 000
1.1.3	Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles (Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Diel et Alhamdou) 05 x 10 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000
1.1.4.	Mise en place de 11 champs semenciers de maïs, haricot et arachide dans les localités suivantes : Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Touraké, Diel, Djabori, Bawaka Oumarou, Alhamdou, Wandandéré, Bawaka Koé, Soba 11 x 3 000 000 FCFA = 33 000 000 FCFA	33 000 000
1.1.5	Mise en place de 02 pépinières communautaire de 05 ha chacune pour les arbres fruitiers à Ngaoui et Alhamdou 2 x 10 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.6.	Aménagement de 07 bas-fonds : Ngaoui, Diel, Soba, Djabori, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck) 7 x 30 000 000 FCFA = 210 000 000 FCFA	210 000 000
1.1.7	Réalisation du zonage dans les bassins de production de la Commune Forfait : 35 000 000 FCFA	35 000 000
Sous-total 1		**667 500 000**
1.2.1	Mise en place d'un pool d'engins agricoles au sein de la Commune de Ngaoui Forfait : 100 000 000 FCFA	100 000 000
1.2.2	Vulgarisation de la culture attelée dans l'ensemble de la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.2.3	Mise en place et formation d'une équipe en charge de la maintenance des engins agricoles Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous-total 2		**115 000 000**
1.3.1	Renforcement de l'encadrement des agriculteurs (hôtes et réfugiés) sur les itinéraires techniques Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.3.2	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les nouvelles techniques agricoles : Tous les villages de la commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.3.3	Structuration des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) selon les filières et selon les normes OHADA Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.3.4	Appui à la mise en place des chaines de valeur	PM
Sous-total 3		**20 000 000**
2.1.1	Construction et équipement de la DAADER de Ngaoui 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000
2.1.2	Plaidoyer pour la création de 03 nouveaux postes agricoles dans la Commune de Ngaoui (Diel ; Bafouck ; Alhamdou) PM	PM

2.1.3	Construction et équipement des postes agricoles de Ngaoui et de Garga Pella 2 x 30 000 000 FCFA = 60 000 000 FCFA	60 000 000
2.1.4	Construction et équipement de 7 cases communautaires : Ngaoui, Diel, Soba, Djabori, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck 7 x 20 000 000 FCFA = 140 000 000 FCFA	140 000 000
2.1.5	Construction et équipement du CEAC de Ngaoui 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000
2.1.6	Dotation des postes agricoles (Ngaoui et Garga Pella) en 02 motos tout terrain 2 x 3 500 000 FCFA = 7 000 000 FCFA	7 000 000
2.1.7	Dotation de la DAADER de Ngaoui en 01 moto tout terrain 1 x 3 500 000 FCFA = 3 500 000 FCFA	3 500 000
2.1.8	Réhabilitation de 02 motos tout terrain à la DAADER de Ngaoui 2 x 200 000 FCFA = 400 000 FCFA	400 000
Sous total 2.1		**290 900 000**
2.2.1	Mise en application par les agriculteurs des enseignements reçus sur les itinéraires techniques des différentes spéculations pratiquées dans la Commune PM	PM
2.2.2	Suivi de proximité des agriculteurs sur l'application des itinéraires techniques par les techniciens Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total 2.2		**10 000 000**
3.1.1	Aménagement de 33 km de pistes de collecte répartis dans 6 tronçons : Kawtal-Wandandéré (7km) ; Carrefour Dewa-Ngolo (5km) ; Dompta Pétel-Djabori (3km) ; Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (3 km) ; Bafouck-village So'o (8km) ; Wandeh-Badounda (5 km) 33 x 3 000 000 FCFA = 99 000 000 FCFA	99 000 000
3.1.2	Étude de faisabilité en vue de la construction de trois ouvrages de franchissement : Kawtal-Wandandéré ; Carrefour Dewa-Ngolo ; Dompta Pétel-Djabori 3 x 1 000 000 = 3 000 000 FCFA	3 000 000
	Construction de 03 ouvrages de franchissement : Kawtal-Wandandéré ; Carrefour Dewa-Ngolo ; Dompta Pétel-Djabori PM	PM
	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un pont sur le tronçon Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (sur le cours d'eau Koé) 1 x 1 000 000 FCFA= 1 000 000 FCFA	1 000 000
3.1.3	Construction d'un pont sur le tronçon Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (sur le cours d'eau Koé) PM	PM
Sous total 3.1		**103 000 000**
3.2.1	Construction de 20 bacs de ruissage pour la fermentation du manioc dont 02 à Ngaoui et 01 dans chaque village 20 x 5 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
3.2.2	Acquisition de 7 moulins multifonctionnels avec abris : Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Diel et Alhamdou 7 x 5 000 000 = 35 000 000 FCFA	35 000 000
3.2.2	Construction et sécurisation de de 20 séchoirs communautaires des produits agricoles dont 02 à Ngaoui et 01 dans chaque village 20 x 5 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
3.2.3	Construction de 11 magasins de stockage (Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Touraké, Diel, Djabori, Bawaka Oumarou, Alhamdou, Wandandéré, Bawaka Koé, Soba)	275 000 000

	11 x 25 000 000 = 275 000 000 FCFA	
3.2.4	Mise en place de 06 unités de transformation du manioc en en cossettes, en amidon, en tapioca … : Ngaoui (01), Diel (01), Garga Pella (01), Soba (01), Bafouck (01), Alhamdou (01) 6 x 20 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA	120 000 000
3.2.5	Organisation des campagnes de formation des producteurs sur des techniques de conservation et de première transformation des produits agricoles (maïs, manioc, etc.) Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
3.2.6	Organisation des campagnes de formation sur les techniques de commercialisation des produits agricoles (ventes groupées des produits agricoles, marketing) Forfait : 5 000 000 FCFA	10 000 000
3.2.7	Appui à l'organisation des mini comices agropastoraux dans la commune de Ngaoui	1 000 000
Sous total 3.2		**650 000 000**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**1 857 400 000**

4.2.7. Secteur élevage, pêche et industries animales

4.2.7.1.Situation de référence

- Existence de la délégation d'arrondissement de l'élevage, des pêches et des industries animales ;
- existence de 02 centres zootechniques et vétérinaires (Ngaoui, Bafouck) ;
- existence de 02 aires d'abattage (Ngaoui et Garga Pella);
- existence de 01 marché à bétail à Ngaoui ;
- existence de 01 boucherie (Ngaoui);
- existence de 29 espaces fourragers d'une moyenne de 01 par espace dans certains villages de la Commune (Garga Pella, Djabori, Soba, Ngaoui, Alhamdou, Bawaka Oumarou et Diel);
- existence de 02 parcs de vaccination à Ngaoui ;
- existence de 02 organisations des producteurs dans le secteur élevage à Ngaoui ;
- existence de quelques programmes et projets d'encadrement et d'appuis aux éleveurs (APESS, ACEFA…) ;
- existence d'un bain détiqueur dans la ville de Ngaoui construit par le PNDP ;
- Appui de Première Urgence Internationale dans la mise en place des champs semenciers de bracharia ;
- Existence de 82 bouchers dont 20 bouchers réfugiés dans l'ensemble de la Commune ;
- Existence d'une association légalisée des bouchers ;
- production moyenne annuelle de 6 000 litres de miel dans la Commune de Ngaoui ;
- abattage en moyenne de 15 têtes de bovins et de 03 têtes des petits ruminants dans la ville de Ngaoui chaque semaine ;
- La taille du cheptel des espèces animales élevées dans la Commune de Ngaoui sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 38 : Cheptel des animaux de la Commune de Ngaoui

Catégorie	Effectif (en tête)	Observation
Bovins	24 000	Effectif de toute la Commune de Ngaoui
Ovins	6 800	
Caprins	9 000	
Porcins	500	
Volaille	38 000	
Felins	300	
Canins	400	
Asins	150	
Canards	200	
Pigeons	350	
Pintades	100	

Source : ***DAEPIA de Ngaoui, 2018.***

Préciser les statisiques des animaux detenus par les éleveurs réfugiés

Quant au prix de certains animaux, ils sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 39 : Coûts des animaux par catégorie

Catégorie		Prix minimal	Prix moyen	Prix maximal	Observation
Taureau		200 000	280 000	450 000	Ces prix sont pratiqués dans tout l'arrondissement de Ngaoui
Castré		180 000	250 000	350 000	
Vache		120 000	150 000	195 000	
Génisse		80 000	120 000	150 000	
Taurillon		100 000	120 000	150 000	
Ovins	Bélier	20 000	30 000	50 000	
	Brebis	150 000	25 000	35 000	
Caprins	Bouc	10 000	15 000	38 000	
	Chèvre	8 000	10 000	28 000	
Volaille	Coq	1 500	2 500	4 500	
	Poule	1 000	2 000	3 500	
	Canard	2 000	2 500	3 500	
	Canne	2 000	2 500	3 500	

Source : ***DAEPIA, AJLC, 2017.***

4.2.7.2.Atouts et potentialités du secteur élevage, pêche et industries animales

- Existence d'une DAEPIA
- Existence de 02 CZV
- Existence d'un abattoire moderne à Ngaoui
- Existence d'un personnel d'encadrement qualifié
- Existence de 02 parcs de vaccination
- Existence d'un marché à bétail à Ngaoui bien structuré et construit
- Présence des éleveurs réfugiés
- Existence d'un important cheptel bovin
- Zone propice à l'élevage
- Existence des organismes humanitaires (Première Urgence Internationale, HCR)
- Délimitation d'espaces agropastoraux (dans certains villages)
- Existence d'espace favorable à l'élevage des gros et petits ruminants
- Disponibilité des terres pour la mise en place des champs fourragers
- Existence des nombreuses plantes méllifères
- Existence de plusieurs apiculteurs et plusieurs organisations de producteurs ;
- Existence d'un important réseau hydraugraphique favorable pour le développement de la pisciculture ;
- Existence de quelques projets (PRODEL et ACEFA).

4.2.7.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur élevage

Problème central	Causes pertinentes	Effets	Besoins/idées de projets
Difficulté de développer un élevage et une apiculture compétitifs	- Insuffisance des bains détiqueurs - Absence de logement d'astreintes du DAEPIA - Insuffisance d'aires d'abattage ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance du matériel roulant dans les CZVexistants ; - Conflits agropastoraux récurrents ; - Divagation des bêtes - Insuffisance des boucheries modernes - Insécurité (la prise d'otages) - Absence d'une chambre froide - Absence d'étangs piscicoles - Faible équipement des apiculteurs - Insuffisance de parcs de vaccination - Insuffisance de formation sur les techniques modernes d'élevage - Absence des fermes Avicoles ; - Absence d'un point agréé de distribution des produits vétérinaires - insuffisance des espaces pastoraux aménagés (champs fourragers) ; - absence des puits pastoraux ; - faible structuration des éleveurs et apiculteurs de la	- Faible déparasitage des animaux ; - Baisse de la productivité animale ; - Réduction des couloirs de transhumance ; - Démotivation du personnel ; - Non-respect des conditions d'hygiène lors de l'abattage des animaux. - Insuffisance d'encadrement des éleveurs ; - Abattage ou empoisonnement des bêtes par les agriculteurs ; - Fortes amendes versées par les éleveurs ; - Insuffisance d'organisation de la vente des animaux ; - Faible perception des taxes à bétail ; - Insuffisance du suivi des éleveurs - Présence des épizooties - Réduction de la taille du cheptel - Amaigrissement du bétail - Baisse du prix de vente des produits de l'élevage - Destruction des plantes par les bœufs - Conflits agropastoraux - Mauvaise conservation des produits de l'élevage - Pénurie de poisson - Cherté de poisson - Dépense excédante	- Construction de 09 parcs vaccinogènes (Diel, Soba, Bafouck, Diel Garga Pella, Bawaka Koé, Alhamdou, Wandandéré, Soba) ; - Construction de 06 bains de tiqueurs (Ngaoui, Soba, Bafouck, Diel, Garga Pella ; Bawaka Koé) ; - Création de 02 couloirs de transhumance (Ngaoui-Bafouck-Yafounou et Diel-Ngaoui-Garga Pella) ; - Construction de 03 aires d'abattage (Diel, Alhamdou et Bafouck) ; - Mise en place de 70 ha de champs fourragers dans certains villages (10 ha à Garga Pella, 10 ha à Djabori, 10 ha à Soba, 10 ha à Ngaoui, 10 ha à Alhamdou, 10 ha à Bawaka Oumarou et 10 ha à Diel); - Dotation d'une moto tout terrain au poste de contrôle de Garga Pella ; - Renforcement de la délimitation et la sécurisation des zones d'élevage; - Réalisation de 4 forages pastoraux (Ngaoui, Garga Pella, Diel et Bafouck) ; - Mise en place de 04 points de collecte de lait (Ngaoui, Garga Pella, Diel et Bafouck) - Construction et équipement de 03 fermes communautaires à poule pondeuse d'une capacité journalière de 1000 œufs par ferme (Ngolo ; Dompta Petel ; Dackzer) ; - Aménagement de 09 étangs de piscicultures (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) - Construction d'une chambre froide alimentée par l'énergie solaire à Ngaoui ; - Construction d'une fabrique de glace à Ngaoui; - Construction de 01 hall de vente de poisson à Ngaoui ; - Construction de 09 fumoirs communautaires modernes (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) ; - Construction d'une boucherie moderne à Ngaoui - Octrois des financements à 20 OP d'acteurs (autoctones et réfugiés) du secteur d'élevage - Aménagement de 01 centre d'alevinage à Ngaoui - Formation des apiculteurs et dotation de 3000 ruches - Redynamisation de la commission consultative (sous-préfet, chef du village, représentant du MINADER et du MINEPIA) du règlement

Problème central	Causes pertinentes	Effets	Besoins/idées de projets
	Commune - insuffisance d'appuis financiers à l'endroit des éleveurs, apiculteurs - absence d'un centre d'alevinage à Ngaoui; - insuffisance du matériel roulant dans les CZV et à la Délégation d'arrondissement de l'élevage, des pêches et des industries animales - faible promotion des élevages à cycle court ; - faible formation des apiculteurs sur le traitement des produits de l'apiculture ; - absence d'un point d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité dans la Commune de Ngaoui - inexistence d'un point de vente agréé des produits apicoles à Ngaoui.	- Faible exploitation des plantes méllifères - Risque d'épidémie - Mauvaise gestion de déchets - Règle d'hygiène non adéquate - Départ en transhumance - Perte du bétail - Baisse de revenu - Mauvais suivi sanitaire des bêtes - Manque d'initiative - Ignorance sur les techniques modernes - Pauvreté.	des conflits agropastoraux - Renforcement des capacités des éleveurs sur les techniques d'élevage - Mise en place des coopératives des éleveurs par spéculation selon les normes OHADA dans la Commune de Ngaoui - Mise en place d'une coopérative des apiculteurs selon les normes OHADA dans la Commune de Ngaoui - Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information en vue de la promotion des élevages à cycle court - Organisation des campagnes de formation des apiculteurs sur le traitement des produits de l'apiculture - Mise en place d'un point agréé d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité dans la Commune de Ngaoui - Mise en place d'un point agréé d'approvisionnement en produits apicoles à Ngaoui - Construction d'un hall de vente des produits apicoles à Ngaoui - Construction d'une miellerie de 300 m² à Ngaoui - Construction d'un magasin de stockage d'au moins 1 000 bidons de 20 litres de miel à Ngaoui - Mise en place d'une unité de fabrication et de vente des ruches modernes (ruches kenyanes et Langdtruth) - Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants vétérinaires (Ngaoui, Garga Pella, Diel, Bawaka Oumarou et Alhamdou).

4.2.7.4. Cadre logique : Élevage, pêche et industries animales

A. Sous-secteur Élevage et industries animales

Problème central : Difficulté de pratiquer un élevage compétitif et durable

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges**	Taux de malnutrition Volume et taux de transformation des produits locaux Evolution de la balance commerciale	Rapport ECAM	
Objectif Global	**Pratiquer un élevage productif, compétitif et durable dans la Commune de Ngaoui.**	- Niveau de productivité de l'élevage amélioré - Niveau de revenus des éleveurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
Objectifs spécifiques	Os.1:Améliorer la maîtrise des activités de pré production animale dans la Commune de Ngaoui	- superficies des espaces pastoraux disponibles et sécurisées ; - Nombre d'éleveurs ayant accès aux intrants d'élevage de qualité ; - Nombre d'éleveurs ayant accès à l'encadrement - Nombre d'éleveurs capables de faire l'insémination artificielle identifiés et accompagnés	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	Os.2:Améliorer les activités pendant la production animale dans la Commune de Ngaoui	Nombre d'éleveurs maîtrisant les itinéraires techniques de production animale	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	Os.3 : Améliorer les activités post production animale dans la Commune de Ngaoui	- Nombre d'éleveurs maîtrisant des activités de conservation de certains produits d'élevage - nombre d'éleveurs maîtrisant des activités de transformation de certains produits d'élevage ; - Nombre d'éleveurs maîtrisant des circuits et stratégies de commercialisation des produits	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés

		d'élevage		
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les éleveurs ont accès aux intrants, espaces pastoraux, infrastructures et équipements d'élevage de qualité.	Nombre d'éleveurs ayant accès aux intrants, espaces pastoraux, infrastructures et équipements d'élevage de qualité	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	1.2 Les éleveurs bénéficient de l'encadrement et des formations appropriés.	Nombre d'éleveurs bien encadrés.	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	2.1 Les éleveurs sont bien suivis dans leurs activités pendant la production animale	Nombre d'éleveurs formés et suivis dans leurs activités de production animale	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	2.2 Les éleveurs maîtrisent et appliquent les itinéraires techniques d'élevage.	Nombre d'éleveurs maîtrisant les itinéraires techniques d'élevage	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	3.1 : Des infrastructures de conservation et de transformation des produits d'élevage sont mises en place	- Nombre d'infrastructures de conservation des produits d'élevage construites ; - Nombre d'infrastructures de transformation des produits d'élevage mises en place.	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés
	3.2 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits d'élevage sont développés	Niveau de revenu des éleveurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles ; - Adéquation des fonds transférés

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)**
1.1.1.	Construction de 06 bains détiqueur : (Ngaoui, Soba, Bafouck, Diel, Garga Pella ; Bawaka Koé) 6 x 25 000 000 FCFA = 150 000 000 FCFA	150 000 000
1.1.2.	Réalisation de 4 forages pastoraux à energie solaire (Ngaoui, Garga Pella, Diel et Bafouck) 4 x 20 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000
1.1.3	Renforcement de la délimitation et la sécurisation des zones d'élevage pour la creation des espaces agropastoraux: Bafouck, Garga Pella, Diel, Alhamdou et Ngaoui. Forfait : 35 000 000 FCFA	35 000 000

1.1.4	Redynamisation de la commission consultative (sous-préfet, chef du village, représentant du MINADER et du MINEPIA) du règlement des conflits agropastoraux et mise en place d'un cadre de concertation: Ngaoui PM	PM
1.1.5.	Mise en place de 70 ha de champs fourragers dans certains villages (10 ha à Garga Pella, 10 ha à Djabori, 10 ha à Soba, 10 ha à Ngaoui, 10 ha à Alhamdou, 10 ha à Bawaka Oumarou et 10 ha à Diel). 70 x 5 000 000 FCFA = 350 000 000 FCFA	350 000 000
1.1.6	Construction de 09 parcs de vaccination (Diel, Soba, Bafouck, Diel Garga Pella, Bawaka Koé, Alhamdou, Wandandéré, Soba) 9 x 10 000 000 FCFA = 90 000 000 FCFA	90 000 000
1.1.7	Octrois des financements à 20 OP d'acteurs (autoctones et réfugiés) par filière 20 x 15 000 000 FCFA= 300 000 000 FCFA	300 000 000
1.1.8	Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants vétérinaires (Ngaoui, Garga Pella, Diel, Bawaka Oumarou et Alhamdou) 5 x 20 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
1.1.9	Création et amenagement de 02 couloirs de transhumance (Ngaoui-Bafouck-Yafounou et Diel-Ngaoui-Garga Pella) 2 x10 000 000 FCFA =20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.10	Plaidoyer pour la création d'un CZV à Garga Pella PM	PM
1.1.11	Création des complexes agro pastoraux : Bafouck, Garga Pella, Diel, Alhamdou et Ngaoui. PM	PM
1.1.12	Création d'un cadre de concertation pour la gestion des ressources naturelles PM	PM
Sous-total Activités 1.1		**1 125 000 000**
1.2.1.	Renforcement des capacités des éleveurs sur les techniques d'élevage : Tous les villages de la commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.2.2.	Mise en place des coopératives des éleveurs par spéculation selon les normes OHADA dans la Commune de Ngaoui Forfait : 7 000 000 FCFA	7 000 000
1.2.3.	Dotation d'une moto tout terrain au poste de contrôle de Garga Pella 1 x 3 500 000 = 3 500 000 FCFA	3 500 000
Sous-total Activités 1.2		**20 500 000**
2.1.1	Organisation des campagnes de suivi des éleveurs selon les basins d'élevage et par spéculation Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.2	Suivi de proximité des éleveurs selon les bassins d'élevage et par spéculation Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.3	Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information en vue de la promotion des élevages à cycle court Forfait : 5 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-total Activités 2.1		**25 000 000**
2.2.1	Mise en application par les éleveurs des enseignements reçus sur les itinéraires techniques des différentes spéculations élevées dans la Commune PM	PM
2.2.2	Suivi de proximité des animaux par les bergers PM	PM

2.2.3	Mise en place d'un réseau d'épidémio surveillance pour la surveillance des épizooties dans tous les villages de la commune (désignation et formation des surveillants puis animation du réseau) Forfait : 19 x 1 000 000 FCFA = 19 000 000 FCFA	19 000 000
Sous-total Activités 2.2		**19 000 000**
3.1.2	Construction de 03 aires d'abattage (Diel, Alhamdou et Bafouck) 3 x 10 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
3.1.3	Construction d'une chambre froide pour les produits carnés à Ngaoui 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
3.1.4	Construction et équipement d'un centre de collecte de lait à BACKZER 1 x 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000
Sous-total Activités 3.1		**110 000 000**
3.2.1	Construction d'une boucherie moderne à Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
3.2.2	Aménagement de 04 boucheries : Garga Pella, Diel, Bafouck et Alhamdou 4 x 5 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
3.2.4	Construction et équipement de 03 fermes communautaires à poule pondeuse d'une capacité journalière de 1000 œufs par ferme (Ngolo ; Dompta Petel ; Dackzer) 3 x 10 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
3.2.5	Mise en place de 04 points de collecte de lait (Ngaoui, Garga Pella, Diel et Bafouck) 4 x 5 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
Sous total Activité 3.2.		**90 000 000**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**1 604 500 000**

B. Sous-secteur : Pisciculture

Problème central : Difficulté de pratiquer des activités piscicoles de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE: NIVEAUX	FORMULATIONS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
Objectif supérieur	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges	Taux de malnutrition Volume et taux de transformation des produits locaux Evolution de la balance commerciale	Rapport ECAM	
Objectif Global	Améliorer la productivité et la compétitivité de la pisciculture dans la Commune de Ngaoui.	- Taux d'amélioration de production du poisson - Taux d'amélioration du revenu des pisciculteurs	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer les activités de production du poisson dans la Commune de Ngaoui	Taux d'amélioration de production du poisson	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 2 : Faciliter la conservation et la commercialisation des produits piscicoles dans la Commune de Ngaoui	Taux d'amélioration du revenu des pisciculteurs	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1: Les étangs piscicoles identifiés sont aménagés et sécurisés	Nombre d'étangs piscicoles aménagés et sécurisés	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	1.2 : Les pisciculteurs ont accès aux intrants et matériels piscicoles de qualité	Nombre de pisciculteurs ayant accès aux intrants et matériels piscicoles de qualité	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ;	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont

			- Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	disponibles.
	1.3 Les pisciculteurs bénéficient d'un encadrement et des formations appropriés	Nombre des pisciculteurs bien encadrés et bien suivis	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.1 : Des infrastructures de conservation et de transformation des produits piscicoles sont construites et opérationnelles	- taux de perte post capture de poisson réduit ; - Nombre d'infrastructures de conservation des produits piscicoles construites et opérationnelles - Nombre d'infrastructures de transformation des produits piscicoles mises en place et opérationnelles	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.2 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits piscicoles sont développés	Niveau de revenu des pisciculteurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)**
1.1.1	Etude de faisabilité en vue de l'aménagement et la sécurisation de 09 étangs piscicoles (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) 9 x 2 000 000 FCFA = 18 000 000 FCFA	18 000 000
1.1.2	Aménagement de 09 étangs de piscicoles (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) 9 x 20 000 000 FCFA = 180 000 000 FCFA	180 000 000
Sous-Total Activités 1.1		**198 000 000**
1.2.1.	Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la création et la construction d'un centre d'alevinage à Ngaoui Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000
1.2.2	Plaidoyer pour la mise en place d'un point d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité à Ngaoui Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000
Sous-Total Activités 1.2		**55 000 000**
1.3.1	Plaidoyer auprès du MINEPIA et d'autres partenaires pour la création et la construction d'un centre de formation en apiculture à Ngaoui Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000

1.3.2	Structuration des pisciculteurs de la Commune en coopérative selon la loi OHADA Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
1.3.3	Formation des pisciculteurs sur des techniques modernes d'élevage de poisson Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.3.4	Suivi de proximité des pisciculteurs dans leurs activités piscicoles Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous-Total Activités 1.2		**48 000 000**
2.1.1	Construction d'une chambre froide alimentée par l'énergie solaire d'une capacité de 15 tonnes pour la conservation des produits halieutiques 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.2	Construction d'une fabrique de glace à Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.3	Construction de 09 fumoirs communautaires modernes (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) 9 x 4 000 000 = 28 000 000	28 000 000
Sous-Total Activités 2.2		**78 000 000**
2.2.1	Identification des circuits de commercialisation des produits piscicoles Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
2.2.2	Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Ngaoui 1 x 10 000 000 = 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.2.3	Formation des pisciculteurs sur des stratégies de marketing des produits halieutiques Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000
Sous-Total Activités 2.2		**38 000 000**
SOUS-TOTAL GÉNÉRAL DU SOUS-SECTEUR B		**2 199 000 000**

C. Sous-secteur : Apiculture

Problème central : Difficulté de pratiquer des activités apicoles de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE: NIVEAUX	FORMULATIONS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
Objectif supérieur	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges	Taux de malnutrition Volume et taux de transformation des produits locaux Evolution de la balance commerciale	Rapport ECAM	
Objectif Global	Améliorer la productivité et la compétitivité de la l'apiculture dans la Commune de Ngaoui.	- Niveau de productivité de la pisciculture amélioré - Niveau de productivité de l'apiculture amélioré - Niveau de revenus des pisciculteurs amélioré - Niveau de revenus des apiculteurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer la production du miel de qualité dans la Commune de Ngaoui	Taux d'amélioration de production de miel de qualité	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	Os. 2 : Faciliter la conservation et la commercialisation des produits apicoles dans la Commune de Ngaoui	Taux d'amélioration du revenu des apiculteurs	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les apiculteurs ont accès aux intrants et matériels apicoles de qualité	Nombre d'apiculteurs ayant accès aux intrants et matériels piscicoles de qualité.	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.

	1.2 : Les apiculteurs bénéficient d'un encadrement et des formations appropriés	Nombre d'apiculteurs bien encadrés et bien suivis	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.1 : Des unités de conservation et de transformation des produits apicoles sont construites et opérationnelles	- taux de perte post récolte du miel réduit ; - Nombre de magasin de stockage des produits apicoles construits et opérationnels - Nombre d'unités de transformation des produits apicoles construites et opérationnelles	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.
	2.2 Des circuits et des stratégies de commercialisation des produits apicoles sont développés.	Niveau de revenu des apiculteurs amélioré	- Rapport DDEPIA - Rapport de la Commune ; - Divers PV de réception ; - Rapports des projets d'élevage ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - les résultats de la recherche sont disponibles.

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)**
1.1.1	Mise en place d'une unité de fabrication et de vente des ruches modernes (ruches kenyanes et Langdtruth) à Ngaoui Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000
1.1.2	Construction et équipement d'un centre de collecte de miel à Ngaoui Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.3	Dotation de 3000 ruches modernes aux apiculteurs (autoctones et réfugiés) de la Commune de Ngaoui: 3000 x 30 000 = 90 000 000	90 000 000
Sous-Total Activités 1.1		**135 000 000**
1.2.1	Structuration des apiculteurs de la Commune en coopérative selon la loi OHADA Forfait : 3 000 000	3 000 000
1.2.2	Formation des apiculteurs sur des techniques modernes d'apiculture Forfait : 10 000 000	10 000 000

1.2.3	Suivi de proximité des apiculteurs dans leurs activités de production de miel Forfait : 5 000 000	5 000 000
Sous-Total Activités 1.2		**18 000 000**
2.1.1	Construction d'un magasin de stockage d'au moins 1 000 bidons de 20 litres de miel à Ngaoui 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.2	Construction d'une miellerie de 300 m² à Ngaoui 1 x 20 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
Sous-Total Activités 2.1		**50 000 000**
2.2.1	Formation des apiculteurs sur les techniques de marketing des produits apicoles Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.2.2	Construction d'un hall de vente des produits apicoles à Ngaoui 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-Total Activités 2.2		**15 000 000**
SOUS-TOTAL GÉNÉRAL DU SOUS-SECTEUR C		**218 000 000**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES (A+B+C)		**2 111 500 000**

4.2.8. Secteur commerce

4.2.8.1. Situation de référence

- Existence de 05 marchés périodiques (Ngaoui, Garga Pella, Diel, Alhamdou et Bafouck);
- Existence d'un marché des vivres à Ngaoui ;
- Existence d'un hangar de marché au marché des vivres construit par le PNDP ;
- Existence d'un hangar de marché de 64 places construit par le PNDP ;
- Existence de 04 hangars de marché dans les marchés périodiques (Garga Pella, Alhamdou, Diel et Bafouck) ;
- Existence de 141 boutiques dont 112 en milieu urbain (22 boutiques pour les réfugiés) et 30 en zone rurale (13 pour les réfugiés);
- Présence de 420 commerçants dont 382 en milieu urbain et 38 en zone rurale ;
- Présence de 70 bayam selam dont 25 femmes réfugiées ;
- Existence d'une association légalisée des commerçants ;
- Existence d'un point d'eau en bon état mais non exploité au marché de Ngaoui ;
- Existence de 03 veilleurs de nuit.

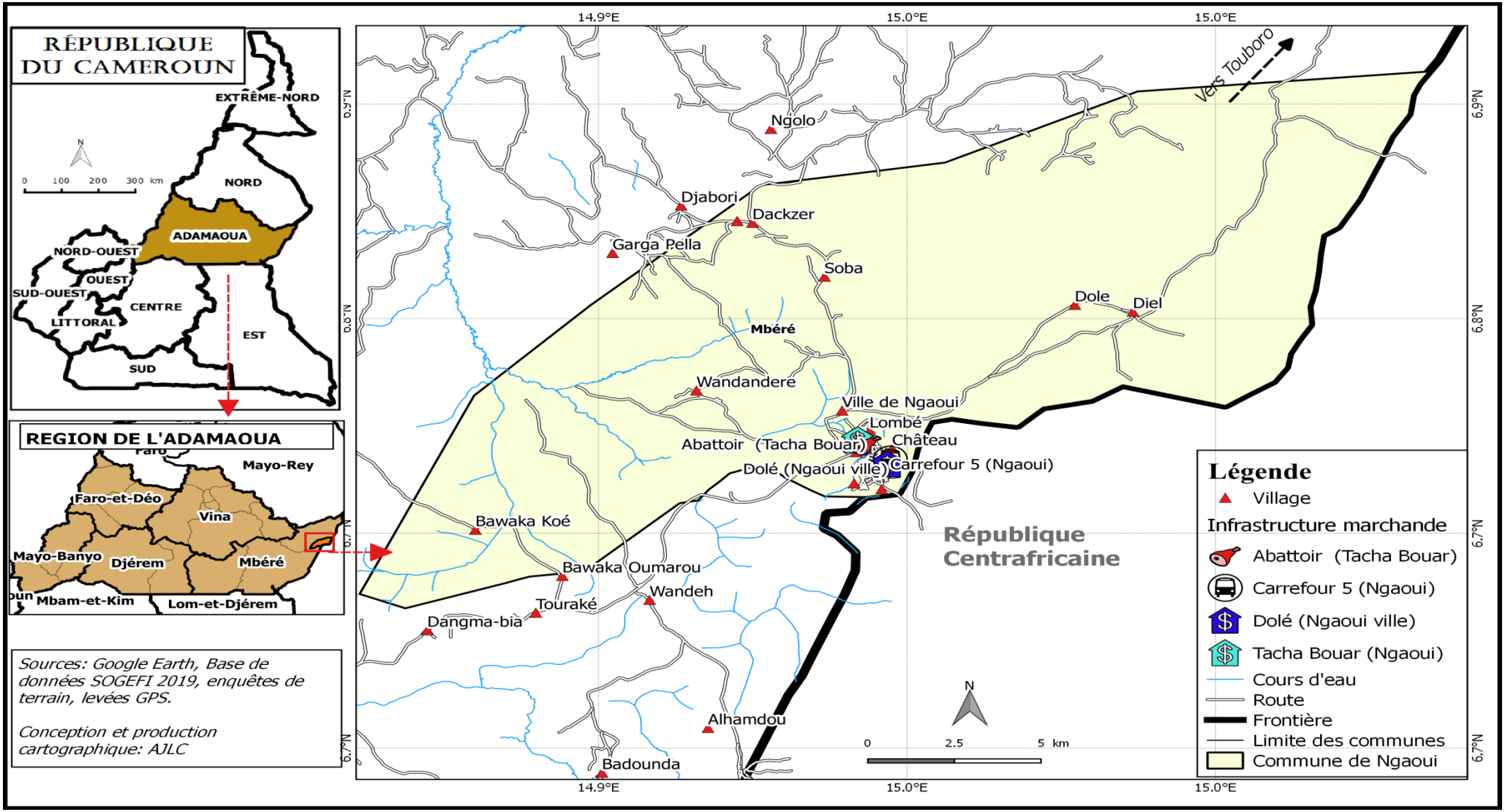

Carte 9 : Infrastructures marchandes de la Commune de Ngaoui

4.2.8.2. Atouts/potentialités

- Existence des infrastructures marchandes dans la ville de Ngaoui et dans certains villages ;
- Accessibilité de certains villages de la Commune ;
- Acessibilité de tous les marchés périodiques ;
- Existence d'un fichier des commerçants au service de la recette municipale ;
- Existence de 04 marchés hebdomadaires ;
- Proximité de la frontière Cameroun-RCA ;
- Présence des réfugiés ;
- Présence des organismes humanitaires.

4.2.8.3. Analyse des problèmes du secteur commerce

Problème central	Causes pertinentes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficulté de pratiquer un commerce de qualité	-Insuffisance d'infrastructures marchandes de qualité dans les différents marchés périodiques ; -Mévente des produits agropastoraux et d'artisanat. -Absence d'un dispositif de traitement des déchets dans les différents marchés ; - absence de clôture autour du marché de Ngaoui ; -Absence d'un magasin de stockage et de distribution des produits manufacturés ; -Insuffisance des marchés hebdomadaires ; - insuffisance des points d'eau dans les différents marchés ; - Faible structuration des commerçants ; - Absence d'énergie électrique dans les marchés ; - Absence des toilettes publiques dans les marchés ; - Absence des bacs à ordures dans les marchés.	- Exposition des marchandises aux intempéries climatiques (pluies, soleil, vent …) ; - Découragement des commerçants ; - Prolifération des déchets dans les marchés ; - Vol des marchandises ; - Grande variation des prix pour le même produit ; - Déplacements des commerçants à la recherche de l'eau potable ; - Accès difficile à l'eau potable dans les marchés ; - Difficulté de stockage des quantités considérable des produits - Prolifération des déchets non biodégradables dans les marchés	- Construction d'un complexe commercial à Ngaoui ; - Construction de 02 hangars équipés des comptoirs à : Garga Pella (01) et Diel (01) ; - Réalisation de 05 forages à : Garga Pella, Alhamdou, Bafouck, Ngaoui, Diel ; - Mise en place de 05 dispositifs de traitement des déchets : Garga Pella, Bafouck, Diel, Alhamdou et Ngaoui ; - Construction de 01 magasin temoin de promotion des produits manufacturés à Ngaoui ; - Sécurisation des sites abritant les marchés de la Commune de Ngaoui ; - structuration des commerçants par types des produits ; - structuration des bayam selam ; - Électrification de tous les marchés par énergie solaire ; - Construction de 100 boutiques dans tous les marchés hebdomadaires: 20 à Ngaoui ; 20 à Garga Pella, 20 à Alhamdou, 20 à Bafouck, 20 à Ngaoui, 20 à Diel ; - Construction de 7 blocs de 6 latrines les marchés hebdomadaires : 01 à Garga Pella, 01 à Alhamdou, 01 à Bafouck, 03 à Ngaoui, 01 à Diel ; - Acquisition de 17 bacs à ordures pour les marchés de la commune : 03 à Garga Pella, 03 à Alhamdou, 03 à Bafouck, 05 à Ngaoui, 03 à Diel. -Structuration des commerçants à betail ; - formation des commerçants sur les activités commerciales ;

4.2.8.4.Cadre logique : Commerce

Problème central : Difficultés liées à la pratique des activités commerciales

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Assurer l'approvisionnement et la distribution des biens et services**	**Taux d'approvisionnement et de distribution des biens et services**	Rapport ECAM	
Objectif global	Améliorer le ravitaillement et l'écoulement permanent des biens et services	- Nombre des marchés existants ayant accès aux infrastructures marchandes de qualité ; - Nombre des populations ayant accès facile aux produits manufacturés.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports DDTP.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
Objectifs spécifiques	OS.1-Améliorer l'accès aux infrastructures marchandes de qualité	Nombre des marchés existants ayant accès aux infrastructures marchandes de qualité.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports DDTP.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
	OS.2-Améliorer l'offre des produits manufacturés aux populations.	Nombre des populations ayant accès facile aux produits manufacturés.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Tous les marchés existants disposent d'infrastructures marchandes de qualité	- Nombre d'infrastructures marchandes construites ; - Nombre de dispositifs de traitement des déchets mis en place ; - Nombre de points d'eau construits dans les marchés existants.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports DDTP.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.
	2.1 Toutes les populations ont accès facile aux biens et services.	- Nombre des marchés hebdomadaires désenclavés ; - Nombre des commerçants organisés.	- Rapports DDCOMMERCE ; - Rapport de la commune.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Forte implication de la DDCOMMERCE et de la commune.

	ACTIVITES :	COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.1.	Construction d'un complexe commercial : Ville de Ngaoui 150 000 000 X 1 = 150 000 000 FCFA	150 000 000
1.1.2	Construction de 02 hangars équipés des comptoirs à : Garga Pella (01) et Diel (01)	60 000 000

	30 000 000 X 2 = 60 000 000 FCFA	
1.1.3	Construction de 100 boutiques dans tous les marchés hebdomadaires: 20 à Ngaoui ; 20 à Garga Pella, 20 à Alhamdou, 20 à Bafouck, 20 à Ngaoui, 20 à Diel 100 x 2 500 000 FCFA = 250 000 000 FCFA	250 000 000
1.1.4	Réalisation de 05 forages à : Garga Pella, Alhamdou, Bafouck, Ngaoui, Diel ; 5 X 8 000 000 = 40 000 000 FCFA	40 000 000
1.1.5.	Construction de 7 blocs de 6 latrines les marchés hebdomadaires : 01 à Garga Pella, 01 à Alhamdou, 01 à Bafouck, 03 à Ngaoui, 01 à Diel 7 x 6 000 000 FCFA = 42 000 000 FCFA	42 000 000
1.1.6	Électrification de tous les marchés par énergie solaire PM	PM
1.1.7	Acquisition de 17 bacs à ordures pour les marchés de la commune : 03 à Garga Pella, 03 à Alhamdou, 03 à Bafouck, 05 à Ngaoui, 03 à Diel 17 X 500 000 FCFA = 8 500 000 FCFA	8 500 000
1.1.8	Construction et équipement d'un magasin témoin en vue des ventes promotionnelles à Ngaoui 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
1.1.9	Mise en place de 05 dispositifs de traitement des déchets : Garga Pella, Bafouck, Diel, Alhamdou et Ngaoui 5 x 2 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.10	Sécurisation des sites abritant les marchés de la Commune de Ngaoui 5 x 1 000 000 FCFA = 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous-total Activités 1.1		**590 500 000**
2.2.3.	Incitation des privés à mettre en place un magasin de distribution des produits manufacturés : Ville de Ngaoui PM	PM
2.2.4.	Structuration de tous les bayam selam (hôtes et réfugiées) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000
2.2.4.	Structuration de tous les commerçants (hôtes et réfugiés) par type des produits de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous total Activité 2.2.		**7 000 000**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**605 500 000**

4.2.9. Secteur Arts et Culture

4.2.9.1. Situation de référence

- Existence de 19 chefferies de 3ème dégré ;
- Présence des dialètes suivantes : Mboum-Pana, Gbaya, Foulbés, Kotoko, Arabes Choa, Laka, Kari Guiziga et Dii (principalement des forgerons) ;
- Existence d'un monument symbolisant l'histoire de la Commune au centre de la ville de Ngaoui, non loin de l'institution communale ;
- Existence d'un site historique qui est le mont Ngaoui ;
- Existence des manifestations culturelles dites ''fête des bœufs'' organisées par la Commune de Ngaoui regroupant les éleveurs hôtes et réfugiés ;
- Pratique du Dado qui est une danse de fiançailles qui est exécutée par les jeunes Mbororo. Elle coïncide avec les départs en transhumance ;
- Existence d'une trentaine de groupes de danses traditionnelles ;
- Existence de 12 chorales religieuses dont 08 à Ngaoui ;
- Existence de 01 vidéoclub au centre urbain de Ngaoui et de 03 photographes ;
- Célébration des mariages traditionnels ;
- Pratique des circoncisions traditionnelles des jeunes garçons âgés de 04 à 10 ans ;
- Organisation des cérémonies funéraires chez les chretiens et musulmans (hôtes et réfugiés).

4.2.9.2. Atouts et potentialités Arts et Culture

- Existence d'un site culturel au pied de la grande montagne de Ngaoui ;
- Existence des instruments musicaux anciens;
- Existence des danses traditionnelles chez les toutes les tributs installées dans la Commune ;
- Existence des Comités de Concertation et de Comités de Développement dans chaque localité et/ou quartier;
- Existence des Chefferies de 3eme degré ;
- Existence des instruments anciens de guerre;
- Forte implication des jeunes dans l'organisation des rites traditionnels ;
- Resistance de la culture des tribus existantes dans l'espace communal aux influences islamiques et occidentales ;
- Brassage culturel (populations venues du nord, l'extrême nord et de la RCA) ;
- Existence de patrimoine immatériel culturel (langue Gbaya, Laka, Fulfulde, Pana, danda, Dii, Haoussa …etc.) ;
- Existence de plusieurs tribus : Gbaya, Dii, laka, Haoussa …etc.

4.2.9.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur arts et culture

Problème central	Causes pertinentes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficulté de promouvoir les activités culturelles et artistiques dans la Commune de Ngaoui	- Absence des foyers culturels ; - Délabrement des chefferies ; - Accès difficile dans les sites anciens existants ; - Inexistence des bibliothèques communautaires ; - Insuffisance des monuments ; - Absence de musée ; - Absence d'une salle de spectacle à Ngaoui ; - Absence d'appuis pour l'organisation des festivals culturels ; - Absence d'un service d'accompagnement de la culture ; - Absence d'appui et d'organisation du secteur art musical ; - Absence d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culturel immatériel ; - Inexistence du concours Miss Art et culture ; - Absence d'un festival culturel général annuel ; - Absence des fichiers des artistes par domaines (couture, photographie, musique, peinture, coiffure…) ; - Non-structuration des artistes par domaines d'activités ; - Ignorance des textes régissant chaque domaine par les artistes ; - Absence des autorisations d'exploitation par les propriétaires des vidéo clubs, les télé chargeurs des sons.	- Faible épanouissement culturel - Insuffisance d'information culturelle - Non-valorisation du livre - Faible niveau scolaire - Désintéressement des jeunes aux activités culturelles ; - Acculturation - Méconnaissance des figures historiques	- Appuis dans l'organisation des festivals culturels locaux à Ngaoui ; Dolé ; Bafouck ; - Exploration et aménagement des sites culturels dans tous les villages de la Commune de Ngaoui ; - Construction et équipement de 07 foyers culturels : Garga Pella ; Diel ; Garga Pella ; Djabori ; Bafouck ; Bawaka Koé ; Wandandéré ; - Construction d'un complexe artistico-culturel de 1000 places; - Construction et équipement d'une bibliothèque municipale à Ngaoui ; - Construction et équipement d'un musée à la chefferie de Ngaoui ; - Aménagement des sites historiques : Djabori, Diel, Ngaoui ; - Construction de 02 monuments historiques à Diel et à Garga Pella ; - Plaidoyer pour le financement des organisations des festivals culturels dans toute la Commune; - Elaboration d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culture immatériel dans la Commune; - Organisation chaque année du concours Miss Art et Culture à Ngaoui ; - Organisation d'un festival culturel général annuel à Ngaoui ; - Recrutement et formation d'un attaché culturel par la Commune.

4.2.9.4. Cadre logique : Arts et culture

Problème central : Difficulté de promouvoir les activités culturelles et artistiques dans la Commune de Ngaoui

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Développer du secteur de la culture et de promouvoir l'art**	Nombre d'infrastructure construite Nombre de personne sensibilisé sur l'importance de la culture Nombre de manifestation culturelle organisée	Rapport ECAM	
Objectif global	Promouvoir les activités culturelles et artistiques dans la Commune	- Nombre de éléments culturelles et artistiquesrepertoriés et identifiés; - Nombre d'infrastructures culturelles et artistiques construites et opérationnelles	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la Sous-préfecture. - Rapport du DDAC	- Implication et volonté du MINAC - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Sauvegarder les valeurs culturelles et artistiques existantes	Nombre de valeurs culturelles et artistiques existantes sauvegardées	Rapport de la Commune Rapport du DDAC	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	Os. 2 : Construire et équiper les infrastructures culturelles et artistiques	Nombre d'infrastructures culturelles et artistiques construites et opérationnelles	Rapport de la Commune Rapport du DDAC	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : tous les éléments et biens culturelles et artistiques sont sauvegardés	Nombre debiensculturels et artistiques sauvegardés	Rapport de la Commune Rapport du DDAC	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.1 : Les infrastructures culturelles et artistiques sont construites et opérationnelles	Nombre d'infrastructures culturelles et artistiques construites et opérationnelles.	Rapport de la Commune Rapport du DDAC	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS (en FCFA)
1.1.3	Élaboration d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culturel immatériel : Toute la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.4	Recrutement et formation d'un agent communal spécialisé dans la conservation du patrimoine culturel	2 000 000

	Forfait : 2 000 000 FCFA	
1.1.5	Organisation chaque année du concours Miss Art et Culture : Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.6	Organisation d'un festival annuel des arts et de la culture : Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.8	Structuration des artistes suivant le domaine d'activités Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous total Activité 1.1.		**37 000 000**
2.1.1	Elaboration d'un fichier exhaustif du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culture immatériel dans la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.1.2	Aménagement des sites historiques : Djabori, Diel, Ngaoui 3 x 3 000 000 = 9 000 000 FCFA	9 000 000
2.1.3	Construction et équipement de 07 foyers culturels : Garga Pella ; Diel ; Garga Pella ; Djabori ; Bafouck ; Bawaka Koé ; Wandandéré 7 x 20 000 000 FCFA = 140 000 000 FCFA	140 000 000
2.1.4	Construction et équipement d'un complexe artistico-culturel de 1000 places 1 x 100 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.1.5	Construction et équipement d'une bibliothèque municipale 1 x 15 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000
2.1.6	Construction de 2 monuments historiques : Diel et à Garga Pella 2 x 2 000 000 FCFA = 4 000 000 FCFA	4 000 000
2.1.7	Construction et équipement d'un musée : Ngaoui 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000
2.1.8	Exploration et aménagement des sites culturels dans tous les villages de la Commune de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous Total 2.1.		**373 000 000**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**410 000 000**

4.2.10. Secteur Promotion de la Femme et de la Famille

4.2.10.1. Situation de référence

- Existence d'une dizaine d'associations des femmes;
- 130 enfants des familles ont été appuyés pour l'établissement des actes de naissance par Première Urgence Internationale ;
- Etablissement des actes de naissance à 926 enfants (enfants hôtes et réfugiés) dont 405 filles (hôtes et réfugiées) aux par le centre d'état civil et par le jugement supplétif ;
- Existence d'une dizaine de GICdes femmes ;
- Accompagnement de 250 femmes dont 175 femmes réfugiées pour la production dumaraîchage dans 07 villages de la Commune (Garga Pella, Djabori, Soba, Diel, Alhamdou, Bafouck et Ngaoui) par le PAM à travers AJLC ;
- Appuis nutritionnels des femmes (hôtes et réfugiées) par les organismes tels que le PAM, le HCR, ADRA ;
- Appuis en nutriments des enfants (enfants hôtes et réfugiés) par IMC ;
- existence d'un centre d'état civil principal à Ngaoui ;
- Taux de scolarisation de la jeune fille est de 45,41% au niveau primaire et de 28,09% au niveau secondaire ;
- Plus de 50 filles mères âgées de 14 à 20 ans identifiées ;
- Dynamisme des femmes de la Commune de Ngaoui.

4.2.10.2. Atouts et potentialités

- Présence des associations féminines ;
- Existence d'un marché des vivres frais occupé par les femmes (hôtes et réfugiés) ;
- Organisations des mariages coutumiers ;
- Forte implication de la femme dans le développement de l'économie locale (production des maraichères) ;
- Existence des organismes qui appuient les activités des femmes ;
- Engagement et participation des femmes dans les affaires politiques ;
- Existences d'associations féminines (tontines);
- Existence de groupes de danses féminines ;
- Existence des couturières, coiffeuses, tenancières des débits de boisson, tenancières des restaurants, d'auberges;
- Existences des femmes bayam sélam.

4.2.10.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Promotion de la femme et de la famille

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficulté pour les femmes et les familles vulnérables de s'épanouir.	- Inexistence de centre de promotion de la femme et de la famille ; - Absence d'un centre d'écoute pour les femmes en détresse ; - Inexistence de cases de la femme dans la Commune de Ngaoui - Faible structuration des femmes - Manque de financement des AGR des femmes absence de garantie - Faible taux de scolarisation de la fille - Présence de nombreuses familles vulnérables - Absence de structure d'encadrement de la jeune fille et fille mère - La faible réinsertionsocio-économique de la fille mère ; - Ignorance de la procédure d'organisation des mariages légaux ; - Difficile intégration de la femme du fait de l'insuffisance de l'éducation et de la formation ; - Éloignement du sectoriel en charge de la promotion de la femme et de la famille ; - Primauté de l'homme sur la femme dans certains ménages ; - Récurrence des mariages précoces et indésirées ; - Faible indice de parité fille/garçons au niveau du secondaire ; - Ignorance de l'importance d'acte de mariage dans certains ménages ;	- Emancipation timide de la femme. - faible assistance des familles vulnérables ; - multiplication des divorces ; - exclusion de la femme dans la prise de certaines décisions dans plusieurs ménages ; - taux élevé de déperdition scolaire chez la jeune fille. - mépris de la femme au foyer ; - fragilité du mariage ; - existence des litiges conjugaux ; - faible Taux de fréquentation scolaire de la jeune fille dans les établissements secondaires ; - faible implication de la femme dans la prise de certaines décisions ; - grossesses et mariages précoces de la jeune fille ; - insuffisance de célébration des mariages à l'état civil.	- Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement de 01 CPFF : Ngaoui; - Construction et équipement des Centres de Technologie Appropriée (CTA) à Garga Pella, Diel, Alhamdou et Bafouck ; - Plaidoyer pour la création d'une DAPFF à Ngaoui ; - Construction et équipement de 01 DAPFF et affectation du personnel qualifié : Ngaoui ; - Renforcement de la structuration des femmes selon leurs activités ; - Construction et équipement d'un centre d'écoute d'information et d'éducation des femmes à Ngaoui ; - Appui à la mise en œuvre des projets des femmes dans la Commune de Ngaoui ; - Extension de l'accompagnement des femmes (hôtes et réfugiées) pour la production du maraîchère dans les autres villages de la Commune de Ngaoui ; - Sensibilisation des communautés sur les méfaits des mariages précoces ; - Organisation chaque année des mariages collectifs ; - Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire de la jeune fille ; - Sensibilisation des époux sur l'égalité du genre ; - Promotion et vulgarisation des mariages à l'état civil ; - sensibilisation des parents, jeunes filles et jeunes garçons sur les inconvénients des mariages précoces ; - Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge des activités féminines au niveau de la Commune ; - Financement des activités génératrices des revenus portées par les femmes ; - Sensibilisation des jeunes filles mères à reprendre les études ou faire une formation après être libérées ; - Sensibilisation des parents et des jeunes filles sur l'importance des actes de naissance ; - Sensibilisation des femmes et jeunes filles sur l'importance de la case communautaire - Sensibilisation des couples sur les avantages des mariages légaux ; - Sensibilisation des leaders religieux sur les avantages des

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
	- Ignorance de l'importance de l'acte de naissance des enfants dans certaines familles ; - Pesanteurs socio culturelles très observées au niveau des femmes et des jeunes filles mères ; -		mariages légaux ; - Sensibilisation des couples sur la régulation des naissances ; - Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance ; - Construction d'un magasin de stockage au marché des vivres frais de Ngaoui ; - Enquête sociale pour l'appui aux familles vulnérables en matériels et finance : Toute la Commune.

4.2.10.4. Cadre logique : Promotion de la femme et de la famille

Problème central : Difficulté pour les femmes et les familles vulnérables de s'épanouir.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	Permettre aux femmes et aux fammilles vulnérables de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs	Niveau de femmes satisfaites de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs .	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif global	Créer des conditions favorables à l'épanouissement des femmes et des familles vulnérables dans la Commune de Ngaoui	- Taux d'amélioration de l'encadrement des femmes et des familles réalisé ; - Taux de réduction des pesanteurs socioculturelles à l'endroit des femmes et des jeunes réalisé.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer l'encadrement des femmes et des familles vulnérables.	Nombre de femmes et familles vulnérables encadrées	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 2 : Réduire les pesanteurs socioculturelles à l'endroit des jeunes filles et des femmes.	Taux de réduction des pesanteurs socioculturelles à l'endroit des femmes et des jeunes réalisé.	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Des structures d'encadrement des femmes et	Nombre d'infrastructures d'encadrement des femmes	- Rapport de la Commune ;	- Volonté du MINPROF ;

	des familles vulnérables sont mises en place.	construites et opérationnelles ;	- Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	1.2 : Des femmes et des familles vulnérables sont appuyées pour leur insertion socioprofessionnelle.	Nombre des femmes et familles vulnérables appuyées pour leur insertion socioprofessionnelle	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - PV de réception des travaux ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.1 Le nombre des jeunes filles a considérablement augmenté dans les établissements scolaires	Taux d'amélioration de l'indice de parité fille/garçon réalisé dans les établissements scolaires	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 Les mariages légaux sont de plus en plus célébrés dans la Commune.	Nombre de mariages légaux célébrés chaque année dans la Commune	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDPROFF ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du plan	- Volonté du MINPROF ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Plaidoyer pour la création d'un Centre de promotion de la femme et de la famille : Ngaoui PM	PM
1.1.2	Construction et équipement d'un Centre de promotion de la femme et de la famille : Ngaoui (1 x 100 000 000 F CFA)	100 000 000 FCFA
1.1.3	Construction et équipement des Centres de Technologie Appropriée (CTA) à Garga Pella, Diel, Alhamdou et Bafouck 4 x 20 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
1.1.4.	Plaidoyer pour la création d'une délégation d'arrondissement de la promotion de la femme et de la famille à Ngaoui PM	PM
1.1.5	Construction et équipement de 01 DAPFF et affectation du personnel qualifié : Ngaoui 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA

1.1.6	Construction et équipement d'un centre d'écoute d'information et d'éducation des femmes à Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.7.	Construction et équipement d'un magasin de stockage au marché des vivres frais de Ngaoui 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
Sous-total 1.1		**270 000 000 FCFA**
1.2.1.	Renforcement de la structuration des femmes selon leurs activités : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.2.2.	Appui à la mise en œuvre des projets des femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.2.3.	Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge des activités féminines au niveau de la Commune PM	PM
1.2.4.	Financement des activités génératrices des revenus portées par les femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
1.2.5.	Sensibilisation des jeunes filles mères à reprendre les études ou faire une formation après être libérées : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.2.6.	Extension de l'accompagnement des femmes (hôtes et réfugiées) pour la production du maraîchère dans les autres villages de la Commune de Ngaoui Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.2.7.	Enquête sociale pour l'appui aux familles vulnérables en matériels et finance : Toute la Commune. Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
Sous-total 1.2		**200 000 000 FCFA**
2.1.1.	Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance : Ngaoui, Garga Pella et Bafouck Alhamdou Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.1.2.	Sensibilisation des communautés sur les méfaits des mariages précoces : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.3.	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire de la jeune filleen collaboration avec les associations des femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.4.	Sensibilisation des parents et des jeunes filles sur l'importance des actes de naissance : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.5.	Sensibilisation des parents, jeunes filles et jeunes garçons sur les inconvénients des mariages précocesavec l'appui des réseaux des femmes : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-total 2.1		**40 000 000 FCFA**
2.2.1.	Organisation chaque année des mariages collectifs : Ngaoui	10 000 000 FCFA

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
2.2.2.	Sensibilisation des époux sur l'égalité du genre : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.3.	Promotion et vulgarisation des mariages à l'état civil : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.4.	Sensibilisation des couples sur les avantages des mariages légaux : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.5.	Sensibilisation des leaders religieux sur les avantages des mariages légaux : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.6.	Sensibilisation des couples sur la régulation des naissances : Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.7.	Sensibilisation des populations sur la lutte contre la mortalité maternelle, neonatale et infantojunile: Tous les villages/quartiers de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		**40 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		**550 000 000 FCFA**

4.2.11. Secteur Affaires Sociales

4.2.11.1. Situation de référence

Dans la commune de Ngaoui, les catégories de personnes considérées comme socialement vulnérables sont : les personnes du 3ème âge, les handicapés moteurs et visuels, les veuves, les orphelins et enfants vulnérables, les réfugiés et les personnes vivantes avec le VIH/SIDA.

Effectif des personnes vulnérables selon le type de vulnérabilité et selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	Types de vulnérabilité								
	Handicapés moteurs	Handicapés visuels	Orphelins socialement vulnérables	Sourd-muets	Enfants de la rue	Grands malades	Personnes du 3ème âge	Personnes vivants avec le VIH/SIDA	Refugiés
Ville de Ngaoui	36	13	883	2	22	11	312	70	7000
Milieu rural	123	44	324	7	0	83	512	75	4193
TOTAL	**159**	**57**	**1207**	**09**	**22**	**94**	**824**	**145**	**11193**

Source : Diagnostic participatif AJLC 2018

4.2.11.2. Atouts et potentialités du secteur affaires sociales

- Transfert effectif des ressources financières par le MINAS à la Commune de Ngaoui ;
- Existence d'une ligne de financement des cas sociaux dans le budget de la Commune ;
- Existence d'une association des personnes handicapées à Ngaoui.

4.2.11.3. Analyse des problèmes du secteur Affaires sociales

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficulté d'apporter un meilleur encadrement aux personnes socialement vulnérables **Difficulté d'accès des personnes vulnérables à un encadrement adéquat et un cadre de vie décent**	- Absence d'un centre sociale des affaires sociales à Ngaoui. - absence d'un orphelinat - absence d'un centre d'accueil (écoute et transit des enfants de la rue et des refugiés) ; - absence d'un centre public d'encadrement des personnes socialement vulnérables ; - déperdition scolaire de la jeune fille suite aux grossesses précoces ; - insuffisance de la ligne de crédit destinée aux couches socialement vulnérables ; - non-réinsertion socio-économique des personnes socialement vulnérables; - faible organisation des associations des handicapés ; - absence d'une organisation faitière des personnes handicapées ; - faible identification des handicapées et des personnes socialement vulnérables ; - éloignement du sectoriel en charges des affaires sociales ; - ignorance des procédures d'accès aux unités de prise en charge par les personnes socialement vulnérables.	- Faibles assistance aux personnes vulnérables ; - Marginalisation des personnes - absence des statistiques fiables liées aux personnes socialement vulnérables ; - marginalisation des personnes socialement vulnérables ; - faible organisation des personnes socialement vulnérables. - faibles assistance et suivi des personnes socialement vulnérables.	- Plaidoyer pour la Création, la construction et l'équipement de 01 centre d'encadrement psychosocial des personnes vulnérables : Ngaoui ; - Sensibilisation de la Commune et les prestataires pour le respect des normes de construction des rampes d'accès pour handicapés dans bâtiments publics ; - Plaidoyer pour la création d'un centre social à Ngaoui ; - Plaidoyer pour la création, construction et équipement d'un orphelinat ; - Plaidoyer pour la création, construction et équipement d'un centre d'encadrement des personnes âgées, enfants en détresse - Identification et assistance (nutritionnel, éducationnel, sanitaire, juridique et psychosocial) aux personnes vulnérables (hôtes et refugiés) de la Commune de Ngaoui ; - Organisation des audiences foraines pour l'obtention des actes de naissance aux enfants socialement vulnérables ; - Augmentation de l'enveloppe de financement pour le suivi et l'accompagnement des personnes socialement vulnérables ; - structuration des groupes vulnérables en organisations à caractère économique et social - Réinsertion socio-économique des personnes socialement vulnérables - Plaidoyer pour la mise sur pied d'une caisse d'avance pour les interventions d'urgence - Financement des activités génératrices des revenus issues des personnes socialement vulnérables - Augmentation des lignes de crédit destinées aux couches socialement vulnérables - Appuis multiformes aux handicapés et personnes socialement vulnérables - Renforcement de l'appui aux personnes socialement vulnérables en aide et secours

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
			- Encadrement de proximité des personnes socialement vulnérables - Mise en place de la commission communal d'attribution des aides et secours conformément au décret du premier ministre relatif à la décentralisation (volet aide et secours).

4.2.11.4. Cadre logique : Affaires sociales

Problème central: Difficultés liées à l'encadrement des personnes vulnérables

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs**	Niveau de personnes satisfaites de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs .	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif global	**Garantir un meilleur encadrement et insertion socioprofessionnelle aux personnes socialement vulnérables aux pauvres de la Commune de Ngaoui**	Nombre de personnes socialement vulnérables	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Objectifs spécifiques	**Os. 1: Renforcer le capital humain des populations socialement vulnérables en améliorant leur accès aux services sociaux de base et la satisfaction des besoins fondamentaux dans la Commune de Ngaoui**	Nombre de populations socialement vulnérables ayant amélioré leur accès aux services sociaux de base et à la satisfaction des besoins fondamentaux dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

	Os. 2: Garantir une couverture sociale et sanitaire à toutes les couches de la population notamment les plus socialement vulnérables dans la Commune de Ngaoui	Nombre de personnes socialement vulnérables ayant bénéficié d'une couverture sociale et sanitaire dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 3: Améliorer l'accès des groupes à vulnérabilités spécifiques et conjoncturelles aux services d'action sociale dans la Commune de Ngaoui	Nombre des groupes à vulnérabilités spécifiques et conjoncturelles ayant amélioré leur accès aux services d'action sociale dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	Os. 4: Améliorer l'accès des populations socialement vulnérables spécifiques aux activités économiques dans la Commune de Ngaoui	Nombre des populations socialement vulnérables ayant amélioré leur accès aux activités économiques dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
Résultats (Axes stratégiques)	**1.1 Les programmes de transferts directs sont diversifiés, renforcés et accrus dans la Commune de Ngaoui**	Nombre des programmes de transferts Ngaouiects diversifiés, renforcés et accrus dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

	1.2 Les mécanismes de transferts indirects sont Renforcés et élargis dans la Commune de Ngaoui	Nombre de transferts inNgaouiects renforcés et élargis dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.1 Le champ du personnel de la sécurité sociale s'est accru dans la Commune de Ngaoui	Nombre de personnes mettant en œuvre la sécurité sociale dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	2.2 La couverture santé universelle est mise en place dans la Commune de Ngaoui	Nombre de personnes bénéficiant de la santé universelle dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	3.1 Les appuis en faveur des groupes à vulnérabilités spécifiques sont renforcés et intensifiés dans la Commune de Ngaoui	Nombre des groupes à vulnérabilités spécifiques appuyés dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	3.2 La prévention des risques, la gestion des crises et catastrophes et les réponses aux personnes les plus socialement vulnérables sont appuyés dans la Commune de Ngaoui	- Nombre de prévention des risques appuyés ; - Nombre de gestion des crises et catastrophes appuyées ; - Nombre des réponses aux personnes socialement vulnérables appuyées	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	4.1 La formation et l'encadrement des populations socialement vulnérables sont diversifiés et élargis dans la Commune de Ngaoui	Nombre des populations socialement vulnérables formées et encadrées dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ;	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et

			- Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.
	4.2 Les approches HIMO en tant que mesure de protection sociale pour les personnes socialement vulnérables sont renforcées et intensifiées dans la Commune de Ngaoui	Nombre de personnes socialement vulnérables recrutées dans le cadre des projets HIMO dans la Commune de Ngaoui	- Rapport de la Commune ; - Rapport de la DDAS ; - Rapport du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du plan et des solutions endogènes	- Volonté de tous les acteurs clés ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - Adéquation des ressources transférées.

ACTIVITES :		**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Renforcement, intensification et extension des programmes des transferts Ngaouiects existants (monétaires et non monétaires) en faveur des populations vulnérables dans la Commune de Ngaoui PM	PM
1.1.2	Renforcement et intensification des programmes de transferts catégoriels Ngaouiects PM	PM
1.1.3	Mise en place d'une stratégie de prévention et de lutte contre les fléaux sociaux en milieu scolaire (consomation des stupéfiants) PM	PM
Sous-Total Activités 1.1		**PM**
1.2.1	Sensibilisation des populations sur les mécanismes de transferts inNgaoui (gratuité, exemption) pour les rendre davantage moins pauvres. Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.2.2	Amélioration des mécanismes de transferts Ngaoui (gratuité, exemption) pour les rendre davantage moins pauvres. PM	PM
Sous-Total Activités 1.2		**10 000 000 FCFA**
2.1.1	Sensibilisation des populations sur la sécurité sociale Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA

2.1.2	Amélioration de la couverture sociale des personnes/travailleurs y compris les plus socialement vulnérables	PM
Sous-Total Activités 2.1		**5 000 000 FCFA**
2.2.1	Garantie d'un accès universel aux soins et services de santé essentiels à toute la population de Ngaoui PM	PM
2.2.2	Renforcement de l'équité dans l'accès aux soins et services de santé PM	PM
2.2.3	Extension du champ matériel de la Sécurité Sociale dans la Commune de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.2		**5 000 000 FCFA**
3.1.1.	Plaidoyer pour la création d'un centre social dans la ville de Ngaoui PM	PM
3.1.2.	Plaidoyer pour la création, construction et équipement d'un centre d'encadrement des personnes âgées, enfants en détresse Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
3.1.3.	Renforcement du cadre institutionnel et des structures de soutien (travailleurs sociaux) et d'appui aux groupes à vulnérabilité spécifiques PM	PM
3.1.4.	Amélioration et intensification des actions de soutien et d'appui socio-éducatifs, psycho-sociaux, légaux, et d'accompagnement aux personnes socialement vulnérables Forfait : 25 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
3.1.5.	Multiplication et intensification des campagnes de sensibilisation en vue de promouvoir l'équité et la protection de tous Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
3.1.6.	Plaidoyer pour la mise sur pied d'une caisse d'avance pour les interventions d'urgence PM	PM
3.1.7.	Mise en place de la commission communale d'attribution des aides et secours conformément au décret du premier ministre relatif à la décentralisation (volet aide et secours) PM	PM
3.1.8.	Sensibilisation des personnes socialement vulnérables sur les procédures d'accès aux unités de prise en charge Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA

3.1.9.	Assurance de la mise en œuvre et de l'évaluation publique aux personnes socialement vulnérables dans le cadre de la décentralisation PM	PM
3.1.10.	Sensibilisation de la Commune et les prestataires pour le respect des normes de construction des rampes d'accès pour handicapés dans bâtiments publics PM	PM
3.1.11.	Identification et assistance (nutritionnel, éducationnel, sanitaire, juridique et psychosocial) aux personnes vulnérables (hôtes et refugiés) de la Commune de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
3.1.12.	Organisation des audiences foraines pour l'obtention des actes de naissance aux enfants socialement vulnérables Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
3.1.13.	Augmentation de l'enveloppe de financement pour le suivi et l'accompagnement des personnes socialement vulnérables PM	PM
Sous-Total Activités 3.1		**130 000 000 FCFA**
3.2.1.	Contribution au renforcement du système de prévention et de gestion des crises et catastrophes Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
3.2.2.	Apport des réponses appropriées aux populations les plus socialement vulnérables de la Commune de Ngaoui Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
3.2.3.	Contribution à l'amélioration des mécanismes et des dispositifs de sécurité alimentaire en faveur des personnes socialement vulnérables Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 3.2		**80 000 000 FCFA**
4.1.1	Encadrement de proximité des personnes socialement vulnérables Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
4.1.2	Identification des besoins de formation des handicapés Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.3	Formation des handicapés en vue de leur insertion socioéconomique Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA

4.1.4	Structuration des groupes vulnérables en organisations à caractère économique et social Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.5	Accompagnement des handicapés dans l'élaboration de leurs microprojets Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.6	Financement des microprojets générateurs des revenus des handicapés (populations hôtes et réfugiées) Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
4.1.7	Suivi des handicapés dans la mise en œuvre de leurs microprojets Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
4.1.8	Construction et équipement d'une maison des jeunes handicapés pour l'apprentissage des petits métiers Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
4.1.9	Accroissement et diversification de l'offre de formation professionnelle et technique en Ngaouiection des personnes socialement vulnérables spécifiques Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
4.1.10	Renforcement de l'accompagnement des personnes vulnérables spécifiques pour leur autonomisation Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
4.1.11	Mise en place de la commission communal d'attribution des aides et secours conformément au décret du premier ministre relatif à la décentralisation (volet aide et secours) PM	PM
Sous-Total Activités 4.1		**310 000 000 FCFA**
4.2.1	Renforcement et intensification de l'utilisation des approches HIMO ciblant des personnes/groupes socialement vulnérables dans la réalisation des projets de développement communautaires PM	PM
4.2.2	Amélioration des moyens de subsistance des ménages socialement vulnérables par l'accomplissement des activités HIMO type transfert social Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
4.2.3.	Accompagnement psychosocial des personnes âgées Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 4.2		**40 000 000 FCFA**

TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR	**580 000 000 FCFA**

4.2.12. Secteur Travail et Sécurité Sociale

4.2.12.1. Situation de référence

- Les seules structures qui ont affilié leur personnel à la CNPS sont la Commune (11 personnes affilées à la CNPS) et Express union (03 personnes affilées à la CNPS) ;
- Existence d'une centaine de retraités dans l'ensemble de la Commune.

4.2.12.2. Identification des atouts/potentialités du secteur travail et sécurité sociale

- Existence de 02 employeurs dans la ville de Ngaoui
- Existence de plusieurs corps des métiers.

4.2.12.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Travail et sécurité sociale

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficultés d'accès à un travail décent	- Absence des CHST ; - Absence de syndicat de travailleurs - Faibleaffiliation des employés à la CNPS ; - Ignorance de l'importance de la CNPS - condition précaire de travail ; - absence de contrat de travail pour certains employés ; - Non application du SMIG ; - Payement des salaires sur le carnet de bulletin ;	- Non prise en charge des malades et des accidentés - Non prise en charge des accidents de travail ; - Perte des certains avantages - Absence de pension retraite.	- Plaidoyer pour la mise en place de 05 mutuelles de santé : Ngaoui ; Garga Pella ; Gbafouck ; Diel et Alhamdou ; - Sensibilisation des employeurs sur les conditions de travail régies par la règlementation en vigueur - sensibilisation des employeurs par rapport à l'immatriculation des travailleurs - Multiplication des enquêtes de dépistage des employeurs véreux - Sensibilisation des employés et employeurs sur le code de travail - Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge du travail et de la sécurité sociale ; - Sensibilisation des employeurs sur la promotion du travail décent (séminaires, formations …).

4.2.12.4. Cadre logique : Travail et sécurité sociale

Problème central : Difficulté d'accès à un travail décent et à une sécurité sociale

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs**	Taux d'augmentation du taux de couverture en matière de sécurité sociale ; Taux d'accroissement de 90% de la sécurité sociale	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif Global	Faire l'extension du réseau de la sécurité sociale dans la Commune de Ngaoui	- Taux de facilitation des services relatifs à la sécurité sociale réalisé ; - Nombre d'employés affilés à la CNPS.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune.	Forte implication du MINTRASS et volonté des privés. Volonté de la Commune
Objectifs spécifiques	Os. 1:Faciliter l'offre des services relatifs à la sécurité sociale.	Nombre de mutuelles de santé formées et opérationnelles.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers administratifs des mutuelles formées.	Forte implication du MINTRASS, de la Commune et volonté de la société civile.
	Os. 2 : Affilier tous les employés à la CNPS.	Nombre d'employés affilés à la CNPS.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Rapport CNPS Meiganga	Forte implication du MINTRASS et volonté des privés. Volonté de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	L'offre des services relatifs à la sécurité sociale est facilitée.	Nombre d'associations sociales mises en place et opérationnelles	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers administratifs des mutuelles formées.	Forte implication du MINTRASS, de la Commune et volonté de la société civile.
	2.1 Tous les employés sont affiliés à la CNPS	- Nombre de personnes sensibilisées sur l'importance de la CNPS ;Taux d'employés à contrat formalisé, Taux d'employés inscrits à la CNPS - Nombre d'employeurs sensibilisés sur le code de travail.	- Rapports DDTRSS ; - Rapport de la Commune ; - Rapport CNPS Meiganga	Forte implication du MINTRASS et volonté des privés.
ACTIVITES:				**COÛTS ESTIMATIFS**

1.1.1.	Mise en place de 05 CHST (Ngaoui ; Garga Pella ; Gbafouck ; Diel et Alhamdou)	PM
1.1.3	Plaidoyer pour la mise en place d'un service en charge du travail et de la sécurité sociale (voir Decret organique du MINTSS)	PM
1.1.4	Sensibilisation des employeurs et travailleurs sur la promotion du travail décent (séminaires et formations des partenaires sociaux) Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.5	Sensibilisation des populations pour la lutte contre le travail des enfants Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 1.1		**5 000 000 FCFA**
2.1.1	Sensibilisation des employeurs sur les conditions de travail régies par la règlementation en vigueur Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des employeurs par rapport à l'immatriculation des travailleurs Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.3	Multiplication des enquêtes de dépistage des employeurs véreux (organisation des contrôles trimestriels) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.4	Sensibilisation des employés et employeurs sur le code de travail (vulgarisation du code du travail et des textes d'application) Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.5	Sensibilisation des non travailleurs pour l'assurance volontaire et l'assurance maladie pour tous Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.6	Renforcement de capacité des travailleurs à travers des séminaires et formations sur les lois et réglementation en vigueur Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.1		**17 000 000 FCFA**
TOTAL GENERAL DUSECTEUR		**22 000 000 FCFA**

4.2.13. Secteur Emploi et Formation Professionnelle

4.2.13.1. Situation de référence

- Les différentes opportunités d'emplois dans la Commune sont : Organismes humanitaires (HCR, PUI, IMC, PAM), Express Union, instituion communale de Ngaoui ;
- Existence de 34 corps des métiers qui exercent dans l'informel ;
- Inexistence d'aucun centre privé de formation professionnelle agréé par le MINEFOP ;
- Inexistence d'une SAR/SM à Ngaoui ;
- Existence d'une main d'œuvre non qualifiée.

4.2.13.2. Identification des atouts/potentialités du secteur emploi et formation professionnelle

- Existence des opportunités d'emplois dans la commune de Ngaoui (agriculture, élevage, petit commerce…) ;
- Existence d'une main d'œuvre abondante sans qualification ;
- Existence Organismes humanitaires (HCR, PUI, IMC, PAM).
- Existence des corps de métiers diversifiés.

4.2.13.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Emploi et formation professionnelle

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficultés d'accès à un emploi décent et à une formation professionnelle adéquate	- Absence de SAR/SM à Ngaoui ; - Aucun centre de formation agréé par le MINEFOP dans la Commune de Ngaoui ; - absence des structures d'insertion professionnelle ; - absence d'un fichier des jeunes formés dans la Commune ; - absence de fichier de chercheurs d'emploi ; - absence d'un fonds d'insertion des formés ; - faible financement des projets par le PIAASI ; - timide collaboration entre la Commune et la délégation de l'emploi et de la formation professionnelle ; - insuffisance de sociétés pourvoyeurs d'emplois ; - absence d'un plan communal de formation, de recyclage et d'insertion et de réinsertions professionnelles.	- Faible effectif des jeunes formés ; - manque de qualification des jeunes; - Faible insertion socioprofessionnelle de la population active ; - taux de chômage élevé ; - Oisiveté ; - délinquance juvénile ; - exode rurale ; - insuffisance de la main d'œuvre qualifiée ; - carence de la main d'œuvre qualifiée ; - amateurisme dans l'exercice de certains métiers ; - recours à la main d'œuvre qualifiée vers d'autres régions pour effectuer certains travaux.	- Plaidoyer pour la création d'une SAR/SM à Ngaoui ; - construction et équipement d'une SAR/SM à Ngaoui ; - mise en place d'un fonds d'insertion des jeunes formés ; - Établissement d'un fichier de tous les jeunes formés résidents dans la Commune ; - sensibilisation des employeurs à respecter les procédures de recrutement ; - sensibilisation des Chefs d'entreprise sur la publication des offres d'emplois par les canaux légaux ; - sensibilisation des jeunes sur l'importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur insertion ; - élaboration du plan communal de formation, de recyclage et d'insertion et de réinsertions professionnelles ; - mise en place de Comité d'Appui au Développement de l'Emploi Local (CADEL) ; - plaidoyer pour le financement des microprojets des jeunes à travers les structures spécialisées de l'Etat ; - sensibilisation des populations et surtout les jeunes sur l'auto emploi soutenu par la formation professionnelle ; - organisation des jeunes sur le montage des projets ; - organisation des ateliers des jeunes sur les techniques de recherche de l'emploi

4.2.13.4. Cadre logique : Emploi et formations professionnelles

Problème central : Difficulté d'accès à un emploi décent et à une formation professionnelle adéquate

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	Accroitre l'offre et la qualité de la formation professionnelle dans le système éducatif national	Nombre de structures de formation crées et fonctionnelles Taux d'insertion de tous les formés améliorés (au moins 90%) Le taux de couverture en terme de besoins en formation professionnelle par région s'est amélioré (75%) Le taux de chômage est réduit d'environ 50%	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif Global (Mêmes observations que dans les précédents CL)	Garantir l'offre d'emplois décents et une formation professionnelle de qualité dans la Commune de Ngaoui	- Taux d'amélioration de la formation professionnelle réalisé dans la Commune. - Nombre des jeunes formés dont l'insertion socioprofessionnelle a été facilitée.	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles ; - volonté de la Commune et dynamisme du Maire.
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer la formation professionnelle dans la Commune.	Taux d'amélioration de la formation professionnelle réalisé dans la Commune.	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	Os. 2 : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés.	Nombre des jeunes formés dont l'insertion socioprofessionnelle a été facilitée	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les structures de formation professionnelles sont créées et opérationnelles.	Nombre de structures de formation professionnelle créées et opérationnelles	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.1 Tous les jeunes formés sont identifiés	Nombre des jeunes formés identifiés	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.2 Tous les jeunes formés ont un emploi décent	Nombres des jeunes formés ayant eu un emploi décent	- Rapports DDEFOP ; - Rapport de la Commune.	- Volonté du MINEFOP ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

ACTIVITES		**COÛTS ESTIMATIFS (en FCFA)**
1.1.1.	Sensibilisation des jeunes sur l'importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur insertion Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.2.	Plaidoyer pour la création d'une SAR/SM à Ngaoui et d'un centre privé de formation Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.3	Construction et équipement d'une SAR/SM à Ngaoui 1 x 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.4	Renforcement de la collaboration entre la Commune et la délégation de l'emploi et de la formation professionnelle par la mise en place du CADEL PM	PM
Sous-Total Activités 1.1		**54 000 000 FCFA**
2.1.1	Établissement d'un fichier de tous les corps des métiers opérant dans la Commune 1 x 1 000 000 FCFA =1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.2	Établissement d'un fichier de tous les jeunes formés résidents dans la Commune 1 x 1 000 000 FCFA =1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.1		**2 000 000 FCFA**
2.2.1	Sensibilisation des employeurs à respecter les textes en matière d'emplois (procédures de recrutement) Forfait : 500 000 FCFA	500 000 FCFA

2.2.2	Plaidoyer pour le financement des microprojets des jeunes à travers les structures spécialisées de l'Etat Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.3	Mise en place d'un fonds d'insertion des jeunes formés PM	PM
2.2.4	Financement d'au moins 500 microprojets par an par les partenaires financiers 500 x 1 000 000 FCFA = 500 0000 000 FCFA	500 000 000 FCFA
2.2.5	Sensibilisation des Chefs d'entreprise sur la publication des offres d'emplois par les canaux légaux Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.2.6	Elaboration du plan communal de formation, de recyclage et d'insertion et de réinsertions professionnelles 1 x 7 000 000 = 7 000 000 FCFA	7 000 000 FCFA
2.2.7	Mise en place de Comité d'Appui au Développement de l'Emploi Local (CADEL) PM	PM
2.2.8	Appui à l'opérationnalisation du Bureau d'Emploi Municipal (BEM). PM	10 000 000 FCFA
2.2.9	Mise à la disposition du service de l'emploi et de la formation professionnelle des plans d'activités bien détaillés sur l'emploi, l'orientation et la formation professionnellle Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.10	Production d'une base de données sur les opportunités de formation et d'insertion, sur le nombre de jeunes par localité Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.11	Mise en place d'une cellule d'emploi et de formation à la mairie PM	PM
2.2.12	Organisation des rencontres d'échanges et d'évalution avec la DDEFOP Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.13	Repertoire et accompagnement des élites qui désirent créer des centres de formation professionnelle PM	PM
2.2.14	Facilitation de l'acquisition des compétences professionnelles des jeunes par l'octroi de financements et même des bourses de formation	20 000 000 FCFA

	Forfait : 20 000 000 FCFA	
2.2.15	Initiation d'une formation à la carte des jeunes sous-scolarisés Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.16	Transmission des données utiles à l'emploi et la formation professionnelle PM	PM
2.2.17	Fourniture de toutes les pièces des dossiers concernant la création des centres de formation professionnelle en tenant compte des priorités étatiques de la vision 2035 PM	PM
2.2.18	Facilitation de certaines tâches de la DDEFOP au niveau communal Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.19	sensibilisation des populations et surtout les jeunes sur l'auto emploi soutenu par la formation professionnelle Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.2.20	Organisation des jeunes sur le montage des projets Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.2.21	Organisation des ateliers des jeunes sur les techniques de recherche de l'emploi Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.2		**556 000 000 FCFA**
SOUS-TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**612 000 000 FCFA**

4.2.14. Secteur Tourisme et loisirs

4.2.14.1. Situation de référence

- L'unique site touristique qu'on retrouve dans la Commune de Ngaoui est le mont Ngaoui
- Existence d'un campement municipal construit par le PNDP ;
- Existence d'un établissement de service traiteur ;
- Existence de 02 débits de boisson à Ngaoui ;
- Existence d'une vingtaine des petits restaurants.

4.2.14.2. Identification atouts/potentialités

L'unique atout dans ce secteur est le mont Ngaoui.

4.2.14.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur tourisme et loisirs

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficultés à développer les activités touristiques de et loisirs de qualité	- Enclavement du mont Ngaoui ; - Non-mont Ngaoui - Absence des points des loisirs aménagés - Délabrement du campement municipal - Insuffisance de structures d'hébergement à Ngaoui ; - Absence d'un restaurant respectant les normes standars - Faible organisation des tenanciers des petits restaurants	- Attraction des touristes limitée ; - Faible mobilisation des recettes propres ; - Sous information - Faible épanouissement des jeunes - Exode - Faible notoriété de la commune sur le plan national	- Aménagement du mont Ngaoui ; - Construction des bâtiments au site éco touristique du mont Ngaoui ; - Désenclavement de 02 pistes d'accès au Mont Ngaoui ; - Reboisement du campement communal ; - Construction et équipement d'un complexe hôtelier avec restaurant à Ngaoui ; - Aménagement de 01 espace vert avec des bancs publics d'une superficie de 500M2 à Ngaoui ; - Réhabilitation du campement municipal de Ngaoui ; - Renforcement de la structuration des petits restaurateurs de la Commune de Ngaoui - Sécurisation des sites touristiques (Mont Ngaoui) ; - Formation de 02 guides touristiques ; - Mise en place d'un office de tourisme à Ngaoui

4.2.14.4. Cadre logique: Tourisme et loisirs

Problème central: **Difficulté liées à la valorisation des sites touristiques existants et d'accès aux structures d'accueil appropriées.**

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Assurer la promotion des valeurs touristiques**	Nombre de sites touristiques aménagés Nombre de voies d'accès ouvertes Nombre d'infrastructures d'accueils construites		
Objectif global	**Développer un tourisme attractif et durable**	- Nombre des sites touristiques accessibles et aménagés ; - Nombre de structures d'accueil existantes bien entretenues.	- Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués.	- Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
Objectifs spécifiques	**Os. 1: Améliorer l'accessibilité des sites touristiques existants et leur état.**	Nombre des sites touristiques accessibles et aménagés.	- Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués.	- Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.

	Os. 2 : Améliorer le cadre des structures d'accueil existant.	Nombre de structures d'accueil existantes bien entretenues	- Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués.	- Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
	Tous les sites touristiques existants sont accessibles et aménagés	Nombre des sites touristiques accessibles et aménagés	- Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués.	- Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.
	2.1 La Commune dispose des structures d'accueil adéquates	Nombre de structures d'accueil existantes bien entretenues	- Rapports DDTOUR ; - Rapport de la Commune ; - comité de suivi évaluation du PCD - PV des travaux effectués.	- Forte implication du MINTOUL ; - Financement du FEICOM disponible.

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Aménagement du mont Ngaoui 10 000 000 X 1 = 10 000 000	10 000 000 FCFA
1.1.2.	Construction et équipement de 02 bâtiments au site éco touristique du mont Ngaoui 02 x 25 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.3.	Désenclavement de 02 pistes d'accès au Mont Ngaoui 2 x 5 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.4.	Sécurisation du mont Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**75 000 000 FCFA**

2.1.1	Construction et équipement d'un complexe hôtelier avec restaurant à Ngaoui 100 000 000 x 1 = 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
2.1.2	Construction et équipement d'un musée communal à Ngaoui 40 000 000 X 1=40 000 000	40 000 000 FCFA
2.1.3	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de loisirs (logements, bar/restaurant et autres commodités et soumission au MINTOUL Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.4	Construction d'un centre de loisirs (logements, bar/restaurant et autres commodités et soumission au MINTOUL PM	PM
2.1.5	Réhabilitation du campement municipal de Ngaoui Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.6	Reboisement du campement communal de Ngaoui Forfait : 500 000 FCFA	500 000 FCFA
2.1.7	Aménagement de 01 espace vert avec des bancs publics d'une superficie de 500M^2 à Ngaoui Forfait : 40 000 000 FCFA	40 000 000 FCFA
2.1.8	Renforcement de la structuration des petits restaurateurs de la Commune de Ngaoui Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.9	Mise en place d'un office de tourisme à Ngaoui PM	PM
2.1.10	Formation de 02 guides touristiques Forfait : 500 000 FCFA	500 000 FCFA
Sous-total Activités 2.1		**209 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**284 000 000 FCFA**

4.2.15. Secteur Forêts et faune

4.2.15.1. Situation de référence

- Existence d'un Poste de Contrôle Forestier ;
- Financement de 5.000.000 FCFA du ministère de la forêt et de la faune destiné à la création d'une pépinière communale (BIP 2017) pour une superficie de 8 ha dans la ville de Ngaoui ;
- Existence de 02 pénieristes d'arbres fruitiers dans la ville de Ngaoui ;
- LWF, PUI et le PAM encadrent les activités de reboisement et de lutte contre la déforestation
- Présence de plusieurs espèces forestières et fauniques ;
- Présence de plusieurs espèces non ligneuses (miel, champignon, adjalia, passacorie, adakan, etc) ;
- Présence d'une dizaine de forêts galéries ;
- Présence de quelques espèces ligneuses (Pachyloba, Gmelina, Pins, Iroko, Acajou, bibolo …) ;
- Présence de plusieurs espèces fauniques (biches, rat de Gambie, perdrix, phacochère, sanglier, pintade, colibri, tortue, varans, python, singes, loutre, civette, antilope…).

4.2.15.2. Identification atouts/potentialités

- Existence des terres propices à la mise en place des forêts communales et communautaires ;
- Conditions pédoclimatiques favorables à la mise en place des forêts communales et communautaires ;
- Existence d'un Poste de Contrôle Forestier ;
- Existence de la faune sauvage ;
- Existence de 04 pénieristes d'arbres fruitiers
- Disponibilité d'espace pour la mise en place des forêts communautaires ;
- Présence de plusieurs essences dans les forêts ;
- Présence de plusieurs espèces forestières non ligneuses le long des cours d'eau;

4.2.15.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur forêt et faune

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficultés à préserver les ressources forestières et fauniques	- Braconnage - Ignorance de notion de protection des galeries forestières et de gestion durable des forêts ; - Destruction prononcée (défrichement avec abattage) des galeries forestières due à la recherche des terres fertiles ; - Exploitation anarchique des ressources forestières et fauniques - Coupe abusive des bois de chauffe - Récurrence de feux de brousse non contrôlés - Inexistence de pépinières communales - Inexistence d'une forêt Communale - Faible effectif au poste de contrôle forestier et de chasse - Faible équipement du poste forestier et de chasse de Ngaoui - Faible pratique de l'agroforesterie ; - insuffisance des titres d'exploitation forestière	- Réchauffement climatique ; - Baisse de la fertilité de sols : - Cherté des produits ligneux et fauniques ; - Disparition des espèces fauniques - Disparation des produits forestiers non ligneux et des espèces fauniques - Approvisionnement difficile en bois de chauffe ; - désertification - Tarissement des points d'eau - Disparition de certaines espèces floristiques et fauniques.	- Organisation et sensibilisation des populations sur les effets néfastes liés aux feux de brousse non contrôlés - Sensibilisation des populations sur la gestion durable des ressources fauniques - Mise en place d'une pépinière communale d'au moins 10 000 plants à Ngaoui - Mise en place de 05 pépinières communautaires d'au moins 5000 plants à Diel, Garga Pella, Gbafouck, Alhamdou et Bawaka Oumarou ; - Création d'une forêt Communale de 5 hectares à Ngaoui ; - Organisation de la population et création de comité de vigilance sur le braconnage dans chaque village; - sensibilisation des populations sur la bonne utilisation des produits forestiers non ligneux ; - Identification des détenteurs d'armes artisanales ; - Sensibilisation des braconniers sur la nécessité d'obtenir les permis de chasse ; - Sensibilisation des populations sur la protection des galeries forestières ; - Mise en place des forêts communautaires dans la quasi-totalité des villages de la Commune ; - Plaidoyer pour le renforcement en personnel qualifié au Poste de contrôle forestier et de Chasse de Ngaoui - Équipement du poste forestier et de chasse de Ngaoui en outils informatiques et materiel du bureau ; - Construction de la cloture du poste forestier de Ngaoui ; - Construction d'un forage au poste de Ngaoui ; - Sensibilisation des populations de la Commune à la pratique de l'agroforesterie.

4.2.15.4. Cadre logique : Forêts et faune

Problème central : Difficultés à préserver les ressources forestières et fauniques

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Assurer la gestion rationnelle des forêts et protéger la biodiversité**	Taux de gestion rationnelle des forêts Taux de protection de la biodiversité	Rapport ECAM	
Objectif global	Promouvoir la gestion durable des ressources forestières existantes	- Nombre de PV et PVCI établis ; - Nombre de titres valides émis	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants; - Rapports des CC.	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF ; - Implication de la Commune ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds ; - Délivrance des documents d'exploitation par le MINFOF
Objectifs spécifiques	Os. 1:Améliorer l'exploitation des ressources forestières existantes.	Nombre de titres de permis d'exploitation émis	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Divers PV de réception ; - Rapports des CC.	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF; - Implication de la Commune ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds ; - prise de conscience de la population par rapport à la nécessité de reboiser

	Os. 2 : Aménager les espaces forestiers dans la Commune et protéger la faune sauvage.	Nombre de PV, PVE, PVCI dressés	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants forestiers ; - Rapports des CC.	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF; - Implication de la Commune ; - conventions de reboisement signées ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds ; - prise de conscience de la population par rapport à la nécessité de reboiser
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Le poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Ngaoui est doté du personnel, d'infrastructures et d'équipements de qualité.	Nombres d'infrastructures et d'équipements de qualité mises en place au poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Ngaoui.	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants; - Rapports des CC.	- Disponibilité des fonds dans le PTA du MINFOF ou de la Commune ; - Affectation du personnel par le MINFOF et mise à la disposition des agents communaux ou près du PCFC.

	1.2 : les ressources forestières existantes sont bien gérées.	- Volume de bois légalement exploité ; - quantités des produits fauniques légalement prélevées ; - quantités de bois d'énergie et PFNL légalement exploités.	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD. - Rapports des exploitants forestiers ;	- Forêts attribuées et plan d'aménagement respecté ; - mise en place des unités de transformation de bois agréées.
	2.1 Des espaces forestiers sont mis en place	Nombre d'espaces forestiers mis en place	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des exploitants forestiers ;	- Disponibilité des plants à l'ANAFOR et/ou du MINFOF; - Implication de la Commune ; - Financement du centre technique des forêts communales ou autres bailleurs de fonds.
	2.2 Des espèces fauniques existantes sont protégées	- Nombre de PV, PVCI élaborés - Nombre de contentieux aux tribunaux de Meiganga	- Rapports DDFOF ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du suivi-évaluation du PCD	- Barrières de contrôle forestier opérationnelles ; - exécution des patrouilles ; - opérations coupe de points.

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Plaidoyer pour le renforcement des Postes de contrôle forestier et de Chasse de Ngaoui en personnel qualifié PM	PM
1.1.2.	Équipement du poste de contrôel forestier et de chasse en outils informatiques et bureau Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.3.	Construction de la cloture au poste forestier de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA

1.1.4.	Construction d'un forage au poste forestier de Ngaoui Forfait : 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
1.1.5.	Electrification du poste de contrôel forestier et de chasse en panneaux solaires Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**22 000 000 FCFA**
1.2.1.	Organisation et sensibilisation de la population sur les effets néfastes liés aux feux de brousse non contrôlés Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.2.2	Sensibilisation des populations sur la gestion durable des ressources fauniques (permis de collecte) Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.2.3	Sensibilisation des populations sur la bonne utilisation des produits forestiers non ligneux (formalisation et permis de collecte) Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.2.4.	Sensibilisation des populations sur la protection des galeries forestières Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.2		**12 000 000 FCFA**
2.1.1.	Mise en place d'une pépinière communale d'au moins 10 000 plants Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.2.	Mise en place de 05 pépinières communautaires d'au moins 5000 plants à Diel, Garga Pella, Gbafouck, Alhamdou et Bawaka Oumarou 5 x 5 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
2.1.3.	Création d'une forêt communale de 5 hectares à Ngaoui Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
2.1.4.	Mise en place des forêts communautaires dans la quasi-totalité des villages de la Commune 18 x 10 000 000 FCFA = 180 000 000 FCFA	180 000 000 FCFA
2.1.5.	Sensibilisation des populations de la Commune à la pratique de l'agroforesterie Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.6	Reboisement de la ville de Ngaoui	5 000 000 FCFA

	Forfait : 5 000 000 FCFA	
Sous total Activité 2.1.		**255 000 000 FCFA**
2.2.1	Organisation, création et prise en charge de comité de vigilance sur le braconnage dans chaque village Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.2	Identification des détenteurs d'armes artisanales Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.3	Sensibilisation des braconniers sur la nécessité d'obtenir les permis de chasse Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		**4 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		**293 000 000 FCFA**

4.2.16. Secteur Environnement et Protection de la Nature et du Développement Durable

4.2.16.1. Situation de référence

- Existence d'un service d'hygiène et d'assainissement au niveau de la Mairie de Ngaoui.
- Gestion des déchets ménagers par collecte, des déchets hospitaliers par incinération dans la ville de Ngaoui;
- Présence des bacs à ordures dans certains établissements scolaires ;
- existence des toilettes dans certains établissements scolaires ;
- reboisement observé dans certains établissements scolaires de la commune de Ngaoui.

4.2.16.2. Identification des atouts/potentialités

- Conditions pédoclimatiques favorables à la plantation des arbres ;
- Existence des nombreux cours d'eau ;
- Faible pollution de l'environnement du fait de l'absence des industries à Ngaoui;
- Volonté de l'exécutif communal à lutter contre le déforestation.

4.2.16.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Environnement et Protection de la Nature et du Développement Durable

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Dégradation de l'environnement	- Absence des sources d'energie propre ; - Utilisation de Feux de brousse non contrôlés. - Déforestation ; - faible enseignement des notions sur l'éducation environnementale dans les établissements scolaires - absence d'un système de gestion des dechets ménagers; - insuffisance des bacs de collectes des déchets dans les écoles et lieux publics de l'ensemble de la Commune ; - absence d'une aire de décharge agrée pour les dechets ménagers au niveau de Ngaoui; - envasement des nombreux cours d'eau ; - prolifération des dépôts des déchets ménagers à Ngaoui et à Garga Palla ; - érosion fluviale ; - inexistence de postes de contrôle environnemental dans la Commune; - non-respect des arrêtés préfectoraux réglementant les feux de brousse; - absence de la célébration de la journée mondiale de l'environnement - absence de la célébration de la journée mondiale de lutte de contre la désertification et l'utilisation des plastiques non	- Destruction de la flore et de la faune ; - destruction de la couche d'ozone. - réduction de la capacité d'absorption du gaz carbonique par les feuilles vertes. - prolifération des moustiques et d'autres insectes nuisibles. - faible sensibilisation des élèves sur l'importance de préserver l'environnement ; - non prise en compte au sérieux des problèmes environnementaux par les élèves ; - pollution de l'environnement ; - exposition aux maladies ; - avancée du désert ; - l'exposition aux changements climatiques ; - risques d'inondations ; - destruction des sols ; - infertilité des sols ; - Prolifération des dépotoirs ; - prolifération des déchets non biodégradables. - déforestation accentuée - destruction des microorganismes du sol.	- Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères dans la Commune; - Aménagement d'une décharge municipale à Ngaoui - Structuration des groupes des jeunes par quartier et villages pour la collecte des ordures ménagères ; - Acquisition de 15 moto tricycles pour la collecte des ordures ménagères et mises à la disposition des groupes des jeunes structurés pour la collecte des déchets ménagers : 08 à Ngaoui ; 01 à Garga Pella ; 01 à Gbafouck ; 01 à Diel ; 01 Alhamdou ; 01 à Bawaka Oumarou ; 01 à Touraké ; 01 à Djabori ; - Dotation des lieux publics de la Commune en 15 bacs de collectes des déchets : 08 à Ngaoui ; 01 à Garga Pella ; 01 à Gbafouck ; 01 à Diel ; 01 Alhamdou ; 01 à Bawaka Oumarou ; 01 à Touraké ; 01 à Djabori ; - Mise en place et formation des membres des clubs des amis de la nature des établissements scolaires dans la Commune ; - Sensibilisation des populations sur la protection de l'environnement ; - Mise en place et formation des comités de protection de l'environnement dans chaque village ; - Mise en place d'une politique de vulgarisation des foyers améliorés dans la Commune ; - Sensibilisation des populations sur les méfaits de la déforestation, l'exploitation illégale des ressources naturelles et les feux de brousse ; - Plaidoyer pour la création d'un poste de contrôle environnemental à Ngaoui ; - Instauration dans les établissements secondaires des cours en éducation environnementale ; - Célébration chaque année de la journée mondiale de l'environnement (05 juin).

Problème central	Causes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
	conformes ; - inexistence d'un plan communal de gestion de déchets ménagers et assimilé ; - absence de sensibilisation menée en faveur du bien-fondé de la protection de la nature ; - Absence d'une unité agréée par le MINEPDED de recyclage des déchets non biodégradables ; - utilisation abusive du bois de chauffe ; - Faible application des textes relatifs à la NIE ; - faible réalisation de la NIE ; - faible suivi des exploitants artisanaux de l'or par le MINEPDED ; - non restauration des sites par les exploitants artisanaux de l'or ; - destruction de la faune, de la flore et du sol par les exploitants artisanaux de l'or.		- Création des espaces verts dans toutes les grandes agglomérations de la Commune : Ngaoui, Garga Pella ; Gbafouck ; Diel ; Alhamdou ; Bawaka Oumarou ; Touraké ; Djabori ; - Reboisement dans tous les villages de la Commune par le lancement de l'opération un arbre par individu ; - Plaidoyer pour la signature d'un contrat de partenariat avec une unité agréée par le MINEPDEP de recyclage/traitement des déchets non ménagers ou spéciaux niveau de Ngaoui ; - Élaboration d'un plan communal de gestion des déchets ménagers et assimilés ; - Célébration de la journée mondiale de lutte contre la désertification dans la Commune de Ngaoui (17 juin) - Respect des textes relatifs à la Notice d'Impact Environnemental (NIE) - Réalisation de la notice d'impact environnemental par toutes les structures et microprojets assujettis à cette étude - Assainissement de la ville et tous les villages de la Commune de Ngaoui ; - Sensibilisation des exploitants artisanaux de l'or sur les méfaits de la destruction de la faune, de la flore et du sol ; - Renforcement du suivi des exploitants artisanaux de l'or par le MINEPDED ; - Restauration des sites par les exploitants artisanaux de l'or par la plantation des arbres.

4.2.16.4. Cadre logique : environnement, de la protection de la nature et du développement durable

Problème central : Difficultés liées à la protection de l'environnement, de la nature et du développement durable

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Assurer la protection de l'environnement et de la nature et promouvoir le développement durable**	Taux de protection de l'environnement et la nature Taux de promotion du développement durable	Rapport ECAM	
Objectif global	**Promouvoir la protection de l'environnement et du developpement durable**	- Taux d'amélioration de l'assainissement environnemental réalisé ; - Taux d'amélioration de reboisement dans la Commune réalisé.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapports des CC.	- Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets ; - Forte sensibilisation de la DDEPDED ; - Adhésion des populations
Objectifs spécifiques	**Os. 1:Améliorer l'assainissement environnemental dans la Commune de Ngaoui.**	Taux d'amélioration de l'assainissement environnemental réalisé.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
	Os. 2 : Faciliter l'opération de reboisement dans la Commune de Ngaoui.	Nombre de plants mis en terre	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune et du MINEPDED ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
Résultats (Axes stratégiques)	**1.1: Toutes les localités de la Commune de Ngaoui sont assainies.**	Nombre de localités de la Commune de Ngaoui assainies.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
	2.1: Toutes les localités de la Commune sont reboisées.	Nombre de plants mis en terre par localités.	- Rapports DDEPDED ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Volonté de la Commune et du MINEPDED ; - Disponibilité du financement de l'État, d'autres bailleurs de fonds ou des projets.
ACTIVITES :				**COUTS ESTIMATIFS**

1.1.1.	Aménagement d'une décharge municipale à Ngaoui : Ville de Ngaoui 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.2	Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères dans la Commune PM	PM
1.1.3	Structuration des groupes des jeunes par quartier et villages pour la collecte des ordures ménagères 15 x 1 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
1.1.4.	Acquisition de 15 moto tricycles pour la collecte des ordures ménagères et mises à la disposition des groupes des jeunes structurés pour la collecte des déchets ménagers : 08 à Ngaoui ; 01 à Garga Pella ; 01 à Gbafouck ; 01 à Diel ; 01 Alhamdou ; 01 à Bawaka Oumarou ; 01 à Touraké ; 01 à Djabori 1 500 000 FCFA X 15 = 22 500 000 FCFA	22 500 000 FCFA
1.1.5	Mise en place et formation des membres des clubs des amis de la nature des établissements scolaires dans la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.6	Sensibilisation des populations sur la protection de l'environnement Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000FCFA
1.1.7	Mise en place et financement de 19 comités locaux de protection de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse : un comité par village y compris la ville de Ngaoui, ainsi que leur formation. 19 x 500 000 = 9 500 000 FCFA	9 500 000 FCFA
1.1.8	Mise en place d'une politique de vulgarisation des foyers améliorés et des energies propres Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000FCFA
1.1.9	Sensibilisation des populations sur les méfaits de la déforestation, l'exploitation illégale des ressources naturelles et les feux de brousse Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000FCFA
1.1.10	Plaidoyer pour la création d'un poste de contrôle environnemental à Ngaoui PM	PM
1.1.11	Instauration dans les établissements secondaires des cours en éducation environnementale et création des « clubs environnement » dans les établissements scolaire PM	PM
1.1.12	Plaidoyer pour la signature d'un contrat de partenariat avec une unité agréée par le MINEPDEP de recyclage/traitement	PM

	des déchets non ménagers ou spéciaux niveau de Ngaoui PM	
1.1.13	Dotation des lieux publics de la Commune en 15 bacs de collectes des déchets : 08 à Ngaoui ; 01 à Garga Pella ; 01 à Gbafouck ; 01 à Diel ; 01 Alhamdou ; 01 à Bawaka Oumarou ; 01 à Touraké ; 01 à Djabori 15 x 1 000 000 = 15 000 000 FCFA	15 000 000FCFA
1.1.14	Élaboration d'un plan communal de gestion des déchets ménagers et assimilés Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.15	Établissement de la liste consultative des activités et opérations soumises à la NIE 1 x 1 000 000 FCFA = 1 000 000 FCFA	1 000 000FCFA
1.1.16	Respect des textes relatifs à la Notice d'Impact Environnemental (NIE) PM	PM
1.1.17	Réalisation de la notice d'impact environnemental par toutes les structures et microprojets assujettis à cette étude PM	PM
1.1.18	Réalisation de la notice d'impact environnemental par toutes les structures et microprojets assujettis à cette étude PM	PM
1.1.19	Organisation chaque année du consours du village/quartier le plus propre de la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.20	Sensibilisation des populations sur la protection de l'environnement et de la nature Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.21	Mise en place d'une politique de vulgarisation des foyers améliorés (biogaz) dans la Commune PM	
Sous-total Activités 1.1		**136 000 000 FCFA**
2.1.1.	Création des espaces verts dans toutes les grandes agglomérations de la Commune : Ngaoui, Garga Pella ; Gbafouck ; Diel ; Alhamdou ; Bawaka Oumarou ; Touraké ; Djabori PM	PM
2.1.2.	Reboisement dans tous les villages de la Commune par le lancement de l'opération un arbre par individu dans tous les villages	PM

	PM	
2.1.3.	Création et formation des comités de lutte contre les emballages plastiques non conformes dans la Commune de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.4.	Prise des mesures d'accompagnement des populations face à la résilience due aux Changements Climatiques Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.5.	Désignation et formation des agents d'encadrement pour atteindre l'objectif de 1000 ha de reboisement dans la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.6.	Célébration chaque année de la journée mondiale de l'environnement dans la Commune de Ngaoui (05 juin) PM	PM
2.1.7.	Célébration chaque année de la journée mondiale de lutte contre la désertification dans la Commune de Ngaoui (17 juin) PM	PM
2.1.8.	Plaidoyer pour la signature d'un contrat de partenariat avec une unité agréée par le MINEPDED de recyclage/traitement des déchets non ménagers ou spéciaux niveau de Ngaoui PM	PM
2.1.9.	Sensibilisation des exploitants artisanaux de l'or sur les méfaits de la destruction de la faune, de la flore et du sol Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.10.	Renforcement du suivi et de la sensibilition des exploitants artisanaux de l'or par le MINEPDED Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.11.	Restauration des sites par les exploitants artisanaux de l'or par la plantation des arbres Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**41 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**177 000 000 FCFA**

4.2.17. Secteur Habitat et Développement Urbain

4.2.17.1. Situation de référence

- Existence des artères de la ville de Ngaoui ;
- Existence de quelques ouvrages de franchissement (buses, dalots) ;
- Existence des toilettes publiques construites au niveau du marché ;
- Existence de quelques habitations décentes ;
- Existence de 07 Comités de Développement de Quartier (CDQ).

4.2.17.2. Atouts/potentialités du secteur Habitat et Développement Urbain

- Existence d'une délimitation du centre urbain communal
- Disponibilité de certains matériaux de construction à l'instar du sable
- Existence de quelques habitations respectant les normes requises
- Existence d'une unité de la voirie à la Mairie
- Bon tracé de la ville de Ngaoui
- Disponibilité du petit matériel (pelles, machettes, brouettes) à la Commune et dans certains services de la Commune
- Relief favorable aux constructions
- Existence de 07 Comités de Développement des Quartier (CDQ) mis en place par AJLC
- Initiative individuelle des populations à assainir leurs environnements à partir de CDQ
- Existence d'un service d'hygiène et salubrité
- Présence des latrines dans la majorité des ménages.

4.2.17.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Habitat et Développement Urbain

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficultés d'accès à l'urbanisation et à l'habitat décent	- Irrégularité de l'entretien de la voirie urbaine ; - inexistence d'un plan d'urbanisation dans la ville de Ngaoui ; - inexistence de plans de secteurs dans les villages ; - absence d'un représentant du sectoriel dans la ville de Ngaoui ; - inefficacité de la commission de contrôle de construction de la Commune ; - insuffisance des caniveaux aménagés aussi bien en zone urbaine que rurale ; - précarité des latrines dans la quasi-totalité des villages de la Commune ; - insuffisance des fosses septiques aménagées dans la ville de Ngaoui et dans les villages; - insuffisance des routes secondaires dans les quartiers ; - absence d'une délimitation formelle du centre urbain communal ;	- Construction anarchique ; - Pénibilité de circulation ; - Prédominance des maisons en matériaux précaire ; - Risque d'écroulement ; - Manque à gagner pour la commune - Hébergements difficiles - Insalubrité - Pollution - Recrudescence des maladies - Dégradation de la voirie urbaine ; - construction anarchique des habitations ; - ruine prématurée des habitations ; - Précarité des habitats; - prolifération des dépotoirs dans la ville ; - multiplication des cambriolages ; - faible embellissement de la ville ; - soulagement pénible des populations sur les lieux publics ; - prolifération des constructions sans contrôle et sans respect des règles de l'art.	- Élaboration des documents de planification (POS, PSU) de la ville de Ngaoui - Sensibilisation des populations de la Commune sur les normes de construction - Élaboration de 04 plans de secteurs dans certains villages : Garga Pella, Diel, Alhamdou et Bafouck - Opérationnalisation des commissions d'examen d'actes d'urbanisme - Réalisation de la maitrise d'œuvres des projets de bâtiments dans toute la Commune - Plaidoyer pour la mise en place d'un représentant du MINHDU à Ngaoui - Assainissement permanent de la ville et les villages de la Commune - Embellissement de la ville (éclairage public par les lampadaires solaires sur tous les carrefours, espaces verts, plantation d'alignement) de la Ville de Ngaoui - Construction des caniveaux des

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
	- prédominance d'habitats ne respectant pas les normes requises dans la Commune de Ngaoui; - ignorance de la nécessité d'obtention des actes d'urbanisme (permis de construire, permis de lotir, permis de démolir….) ; - faible participation à la journée jeudi propre de la ville de Ngaoui ; - faible promotion de l'hygiène et salubrité dans les villages ; - faible respect des règles d'urbanisme dans l'ensemble de la Commune; - insuffisance des ouvrages d'assainissement (caniveaux aménagés, dalots et exutoires) dans la ville de Ngaoui ; - insuffisance des bacs à ordures dans la ville de Ngaoui ; - absence d'une décharge municipale ; - inexistence de dépotoirs d'immondices dans les villages ;	- pollution de l'environnement et prolifération des maladies liées ; - faible respect des normes de construction.	artères du centre urbain et les ouvrages d'assainissement (buses et dalots) dans la ville de Ngaoui - Entretien régulier des rues de la ville de Ngaoui - Fabrication et placement des bacs à ordures dans les lieux publics de la ville de Ngaoui et dans certains villages (Garga Pella, Diel, Alhamdou et Bafouck) - construction des toilettes publiques dans les lieux publics de la ville de Ngaoui - Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de certaines rues dans la ville de Ngaoui - construction de quelques points de franchissement à Ngaoui - Mise en place d'un plan de gestion des ordures ménagères de la ville de Ngaoui

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
	- insuffisance d'éclairage public de la ville de Ngaoui ; - insuffisance d'espaces verts dans la ville de Ngaoui ; - absence des documents d'urbanisme dans la ville de Ngaoui et dans les villages; - absence d'un Plan directeur d'urbanisme, plan d'occupation des sols pour la Commune ; - mise en œuvre pas effective de la commission d'examen des dossiers d'urbanisme (construire, démolir, lotir) ; - absence des parkings aménagés ; - faible valorisation des matériaux locaux de construction ; - absence de plan de gestion des ordures ménagères		

4.2.17.4. Cadre logique : Habitat et Développement Urbain

Problème central : Difficultés d'accès à l'urbanisation et à l'habitat décent

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif sectoriel supérieur	**Développer les infrastructures urbaines**	Niveau de service (indicateur composite) par type d'infrastructures incluant ouvrages et services de gestion	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	Faciliter l'urbanisation de la Commune de Ngaoui et améliorer l'accès des populations à un habitat adéquat	- Nombre d'infrastructures d'urbanisation construites ; - Nombre des populations ayant accès à un habitat adéquat.	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'urbanisation de la Commune de Ngaoui.	Nombre d'infrastructures d'urbanisation construites.	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	Os. 2 : Améliorer l'accès des populations à un habitat adéquat décent.	Nombre des populations ayant accès à un habitat adéquat.	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les documents de planification de l'urbanisation de la Commune de Ngaoui sont élaborés et opérationnels Cf. Os 1?	Nombre de documents de planification élaborés et mis en place	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

			- PV de réception des travaux faits.	
	1.2 : Les infrastructures et équipements d'urbanisation sont disponibles dans la Commune de Ngaoui.	Nombre d'infrastructures, outils et équipements d'urbanisation disponibles	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.1 Les actes d'urbanisme et de construction sont respectés par les populations	Type des matériaux locaux de construction valorisés	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.
	2.2 : Les populations ont accès à un habitat adéquat.	- Nombre de personnes sensibilisées sur les procédures d'obtention des permis de construire ; - Nombre de personnes sensibilisées sur les normes de construction requises ; - Nombre des matériaux locaux de construction vulgarisés.	- Rapports DDHDU ; - Rapports DDTP ; - Rapport de la Commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD - PV de réception des travaux faits.	- Volonté du MINHDU et de la Commune ; - Adhésion de la population urbaine ; - Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

	ACTIVITES :	**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Élaboration des documents de planification (POS, PSU, PS, PU) de la ville de Ngaoui Forfait : 30 000 000	30 000 000 FCFA
1.1.2	Délimitation du périmètre urbain de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.3	Élaboration de 04 plans de secteurs dans les villages Garga Pella, Diel, Alhamdou et Bafouck 4 X 2000 000 FCFA = 8 000 000 FCFA	8 000 000 FCFA
1.1.4.	Fonctionnement effectif des commissions d'examen d'actes d'urbanisme PM	PM

1.1.5	Opérationnalisation d'un service en charge de la maitrise d'œuvres des projets communaux PM	PM
Sous-total Activités 1.1		**43 000 000 FCFA**
1.2.1.	Assainissement régulier de la ville et des villages PM	PM
1.2.2.	Accompagnement des CDQ (formalisation, équipement en petits matériels de génie civil, formation) dans le développement urbain 7 x 1 000 000 = 7 000 000 FCFA	7 000 000 FCFA
1.2.3.	Embellissement de la ville de Ngaoui (éclairage publique par les lampadaires solaires sur tous les carrefours, espaces verts, plantation d'alignement) Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.2.4.	Construction des caniveaux des axes du centre urbain et les ouvrages d'assainissement (buses et dalots) Forfait : 70 000 000 FCFA	70 000 000 FCFA
1.2.5.	Entretien régulier des routes secondaires de Ngaoui ville Forfait : 80 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA
1.2.6.	Fabrication et placement des bacs à ordures dans les lieux publics de la ville de Ngaoui (10) et dans certains villages (Garga Pella (3), Diel (3), Alhamdou (3) et Bafouck (3)) 22 x 1 000 000 FCFA = 22 000 000 FCFA	22 000 000 FCFA
1.2.7.	Construction de 03 blocs de toilettes publiques à Ngaoui au niveau du marché 3 x 4 000 000 = 12 000 000 FCFA	12 000 000 FCFA
1.2.8.	Étude de faisabilité en vue de l'ouverture des nouvelles rues secondaires dans la ville de Ngaoui Forfait : 4 000 000 FCFA	4 000 000 FCFA
1.2.9.	Aménagement des nouvelles rues secondaires dans la ville de Ngaoui PM	PM
1.2.10.	Bitumage de toutes les voies principales de la ville de Ngaoui (activité transversale dans plusieurs secteurs) PM	PM
1.2.11.	Acquisition d'un pool d'engins (hangar, magasin des pièces de rechange, des mécaniciens, conducteurs d'engins, bulldozer, tractopelle,	300 000 000 FCFA

	niveleuse, camion citerne à eau, tracteur et accessoires) pour l'entretien routier Forfait : 300 000 000 FCFA	
1.2.12.	Fabrication et placement de 10 bacs de pré collecte des ordures dans les lieux publics et dans toute la ville de Ngaoui 10 x 2 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
Sous total Activité 1.2.		**545 000 000 FCFA**
2.1.1	Mise en place d'une unité de production et de vulgarisation des matériaux locaux de construction d'habitats décents 1 x 5 000 000 = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des populations sur le respect des normes de construction PM	PM
2.1.3	Formation des jeunes aux petits métiers de la ville (5 sessions) 5 x 500 000 = 2 500 000FCFA	2 500 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**7 500 000 FCFA**
2.2.1	Création et opérationnalisation d'une unité d'urbanisme et de construction conforme aux tableaux types des emplois communaux au sein de la Commune PM	PM
2.2.3	Mise en place d'une unité de production et de vulgarisation des matériaux locaux de construction d'habitats décents 1 x 15 000 000 FCFA = 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.2.4	Harmonisation des baptêmes officiels des quartiers et édifices publiques par des termes appropriés PM	PM
Sous total Activité 2.2.		**15 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**610 500 000 FCFA**

4.2.18. Secteur Domaines, Cadastre et Affaires Foncières

4.2.18.1 Situation de référence

- Acquisition des terres par voie de concession, le gré à gré, la donation et la vente à travers un acte de l'autorité traditionnelle;
- Conflits fonciers gérés à l'amiable, devant les autorités traditionnelles ou devant les autorités judiciaires ;
- Disponibilité des terres pour utilité publique ;
- Disponibilité des terres pour les populations ;
- Accessibilité facile des terres dans les quartiers de la ville Ngaoui de et dans tous les villages de la Commune.

4.2.18.2. Identification atouts/potentialités

- Existence d'un potentiel foncier dans la Commune;
- Disponibilité des terres pour les populations et projets surtout dans les villages ;
- Litiges fonciers presque inexistants dans les villages ;
- Accessibilité facile des terres dans les villages ;
- Existence d'un comité de règlement des litiges fonciers présidé par le Sous Préfet.

4.2.18.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Domaines, cadastre et Affaires Foncières

Problème central	Causes pertinentes	Effets	Besoins/idées de projets/Sites concernés
Difficulté d'accès à la sécurité foncière légale	- Inexistence des cartes d'utilisation des terres ; - Faible immatriculation des terres dans la ville de Ngaoui et les autres villages de la Commune; - Non-maitrise des procédures d'immatriculation des terres par la population ; - Patrimoine foncier communal non sécurisé ; - Inexistence des plans cadastraux ; - Occupation anarchique du domaine privé de l'État et public ; - Ignorance des populations de l'importance de l'immatriculation des terrains ; - Éloignement des services en charge des affaires foncières et du cadastre ; - Inexistence d'une réserve foncière communale ; - non estampiage des bâtiments de la Commune ; - absence d'une cellule chargée des affaires foncières.	- Déguerpissement des populations - Occupation des zones d'intérêts agricoles ; - Occupation anarchique des terres ; - Multiplication des litiges fonciers ; -Occupation du patrimoine immobilier de l'Etat par les populations ; - Insuffisance des terres pour utilité publique ; - Conflits agropastoraux ; - Perte du droit foncier ;	- Sécurisation du patrimoine foncier de la Commune - Sensibilisation des populations sur l'importance d'immatriculation des terres ; - Vulgarisation des procédures d'obtention des titres fonciers ; - Plaidoyer pour la mise en place d'un représentant du secteur des domaines, affaires foncières et cadastre dans la commune de Ngaoui; - Inventaire de tout le domaine privé et public de l'État de la Commune de Ngaoui; - Sensibilisation des populations sur la protection du domaine privé et public de l'État ; - Élaboration du plan cadastral de la ville de Ngaoui - Élaboration des cartes d'utilisation des terres dans la Commune ; - Mise en place d'un zonage à l'échelle communale (tous les villages) ; - Mise en place d'une réserve foncière communale dans la ville de Ngaoui et dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Bawaka Oumarou, Touraké) ; - Création des lotissements communaux dans la ville de Ngaoui - Mise en place d'une cellule chargée des affaires foncières et cadastrales dans l'institution communale - Mise en place du zonage de l'espace urbain ; - Extampillage des batiments communaux ;

4.2.18.4. Cadre logique: domaines et affaires foncières

Problème central:Difficulté d'accès à la sécurité foncière et faible respect des normes d'occupation des terres

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	Constituer des réserves foncières	Niveau de réserves foncières constituées	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	Faciliter l'obtention des titres fonciers et promouvoir le respect des normes d'occupation des terres	- Nombre des titres fonciers établis ; - Degrés de respect des normes d'occupation des terres réalisé.	- Rapports DDDCAF ; - Rapport de la commune ; - Titres fonciers divers.	- Implication de la DDDCAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
Objectifs spécifiques	OS1 : Faciliter l'obtention des titres fonciers	Nombre des titres fonciers établis.	- Rapports DDDCAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDCAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
	OS.2 : Promouvoir le respect des normes d'occupation des terres	Degrés de respect des normes d'occupation des terres réalisé	- Rapports DDDCAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDCAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : L'obtention des titres fonciers est facilitée.	- Nombre de personnes sensibilisées sur les procédures d'obtention de titres fonciers ; - Nombre de terres à utilité publique sécurisées.	- Rapports DDDCAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDCAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.

	2.1 : La promotion du respect des normes d'occupation des terres est effective.	- Nombre d'outils d'occupation des terres mis en place ; - Nombre de personnes sensibilisées sur le domaine privé de l'État.	- Rapports DDDCAF ; - Rapport de la commune ; - Divers rapports de sensibilisation.	- Implication de la DDDCAF et avis favorable de la tutelle ; - Disponibilité des services de cadastre ; - Adhésion des populations.

	ACTIVITES :	COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Sécurisation du patrimoine foncier de la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.2	Sensibilisation des populations sur l'importance d'immatriculation des terres Forfait : 3 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.3	Sensibilisation des populations sur les procédures d'immatriculation des terres Forfait : 3 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.4	Plaidoyer pour la mise en place d'un représentant du secteur des domaines et affaires foncières PM	PM
1.1.5	Élaboration du plan cadastral de la ville de Ngaoui 1 X 3 000 000 FCFA = 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
1.1.6	Création des lotissements communaux dans la ville de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.7	Mise en place d'une réserve foncière communale dans la ville de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.8	Mise en place des réserves foncières dans certains villages de la Commune (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Bawaka Oumarou, Touraké) 7 X 3 000 000 FCFA	21 000 000 FCFA
1.1.9	Mise en place d'une cellule chargée des affaires foncières dans l'institution communale PM	PM
Sous-total Activités 1.1		**59 000 000 FCFA**

2.1.1	Inventaire de tout le domaine privé et public de l'État dans la Commune de Ngaoui Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des populations sur la protection du domaine privé et public de l'État Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.3	Élaboration des cartes d'utilisation des terres dans la Commune de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.4	Mise en place du zonage de l'espace urbain Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.5	Mise en place d'un zonage à l'échelle communale (tous les villages) Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
2.1.6	Estampillage des bâtiments communaux Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**84 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**143 000 000 FCFA**

4.2.19 Secteur Recherche Scientifique et Innovation

4.2.19.1. Situation de référence

Il n'existe aucune structures/d'activités de recherche (IRAD, IITA, Tests et Essais, Recherche archéologique et anthropologique, Unités de démonstration,…), et de semenciers de maïs ou de producteurs des boutures du manioc où quelques agriculteurs peuvent s'approvisionner. Les centres de littérature et d'apprentissage des langues sont inexistants.
L'insuffisance d'encadrement des agriculteurs fait en sorte que les thématiques spécifiques (multiplication des variétés améliorées, techniques de lutte contre l'érosion, amélioration de la fertilité des sols, transformation, analyse et conditionnement des produits agricoles et forestiers non ligneux, techniques d'élevage non conventionnel,…) ne sont pas connues par les agriculteurs. Il n'existe pas de foyer amélioré d'arbre planté dans l'espace urbain.

4.2.19.2. Atouts/potentialités du secteur Recherche Scientifique et Innovation

- Existence de semences améliorées de maïs (Shaba, panar, CMS,)
- Existence des programmes et projets vulgarisant les nouvelles techniques de production à proximité (Ngaoundéré);
- Existence des services techniques d'encadrement sur les thématiques spécifiques (MINADER, MINEPIA) ;
- Disponibilité d'espaces pour la mise en place des champs fourragers ;
- Existence de quelques plantes médicinales ;
- Climat et sols favorables aux semences améliorées.

4.2.19.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Recherche Scientifique et Innovation

PROBLEME CENTRAL REFORMULE	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Application difficile des résultats de la recherche scientifique. **Difficulté d'accès aux résultats et innovation de la recherche**	- Absence des points de vente des semences améliorées - Faible encadrement des producteurs sur les nouvelles techniques et variétés de cultures - Éloignement des points de vente des produits issus de la recherche - Rareté des semences améliorées de qualité - Faible vulgarisation des résultats de la recherche - Non-valorisation des déchets organiques pour trouver un début des solutions au problème de l'énergie - Faible protection et valorisation des plantes médicinales.	- Méconnaissance des méthodes modernes - Faible rentabilité des activités agricoles et d'élevage - Baisse de revenus - cout élevé - Recrudescence de l'utilisation des variétés non améliorées - Faible productivité - Dégradation de l'environnement - Faible modernisation des systèmes de production	- Création des points d'approvisionnement en semence améliorées Ngaoui, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck - Sensibilisation et vulgarisation des nouvelles techniques de production - Appui à la mise en place des points de vente des produits issus de la recherche - Création de 04 champs semenciers de ha : Ngaoui (1ha), Garga Pella (1 ha), Alhamdou (ha) et Bafouck (1 ha) - Organisation des séances de vulgarisation des résultats de la recherche - Plaidoyer auprès du MINRESI à travers le Comité National de Développement Technologique (CNDT) afin de valoriser les déchets organiques aux fins d'améliorer l'énergie électrique - Réalisation d'une étude en vue d'évaluer toutes les plantes médicinales existantes - Protection et exploitation des plantes médicinales.

4.2.19.4. Cadre logique: Recherche scientifique et de l'innovation

Problème central : Application difficile des résultats de la recherche scientifique.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif global	**Vulgariser et appliquer les résultats de la recherche**	- Nombre des producteurs ayant accès aux innovations de la recherche agronomique ; - Nombre de guérisseurs traditionnels ayant vu leur service amélioré	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
Objectif global	Vulgariser et appliquer les résultats de la recherche	- Nombre des producteurs ayant accès aux innovations de la recherche agronomique ; - Nombre de guérisseurs traditionnels ayant vu leur service amélioré	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
Objectifs spécifiques	OS.1 : Faciliter l'accès des producteurs aux innovations de la recherche agronomique	Nombre des producteurs ayant accès aux innovations de la recherche agronomique.	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
	OS.2 : Améliorer le service des guérisseurs traditionnels	Nombre de guérisseurs traditionnels ayant vu leur service amélioré.	- Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de centre de santé.	- Implication de la commune et des chefs traditionnels ; - Volonté des populations.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les producteurs ont accès aux innovations de la recherche agronomique.	- Nombre des producteurs sensibilisés sur les nouvelles techniques agropastorales ; - Nombre de producteurs formés sur les thématiques de production spécifiques.	- Rapports DDADER/DDEPIA ; - Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de poste agricoles et des chefs des centres.	- Collaboration des IRAD ; - Implication des sectoriels du MINADER et MINAPIA ; - Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible.
	2.1 : Les guérisseurs traditionnels ont vu leur service amélioré.	Nombre de plantes médicinales recensées et protégées.	- Rapport de la commune ; - Rapports des chefs de centre de santé.	- Implication de la commune et des chefs traditionnels ; - Volonté des populations.
ACTIVITES :				**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur des nouvelles techniques agricoles et d'élevage : Tous les villages de			9 000 000 FCFA

	la Commune 500 000 X 18 = 9 000 000 FCFA	
1.1.2	Rapprochement des producteurs des résultats de la recherche agronomique : Tous les villages de la Commune PM	PM
1.1.3	Organisation Chaque année des séances de démonstration des résultats de la recherche agronomique par les agents vulgarisateurs : Tous les villages de la Commune 500 000 X 18 = 9 000 000 FCFA	9 000 000 FCFA
1.1.4.	Renforcement de l'encadrement des producteurs sur des thématiques spécifiques : Tous les villages 500 000 X 18 = 9 000 000 FCFA	9 000 000 FCFA
1.1.5.	Plaidoyer auprès du MINRESI à travers le Comité National de Développement Technologique (CNDT) afin de valoriser les déchets organiques aux fins d'améliorer l'énergie électrique PM	PM
Sous-total Activités 1.1		**27 000 000 FCFA**
2.2.1.	Structuration des tradithérapeutes par spécialité : Tous les villages de la Commune PM	PM
2.2.2.	Réalisation d'une étude en vue d'évaluer toutes les plantes médicinales existantes Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.3.	Renforcement de la protection des plantes médicinales : Tous les villages de la Commune PM	PM
Sous total Activité 2.1.		**5 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**32 000 000 FCFA**

4.2.20 Secteur Jeunesse et Education Civique

4.2.20.1. Situation de référence

- Existence d'une délégation d'arrondissement de jeunesse et de l'éducation civique;
- Existence d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes créée en janvier 2013;
- Existence de 05 machines à coudre au CMPJ de Ngaoui ;
- 17 apprenants inscrits au CMPJ de Ngaoui en 2018 ;
- 02 jeunes ont bénéficié d'appui du PAJER-U ;
- Existence de 12 associations des jeunes légalisées (01 association des moto-taximen, 01 association des jeunes solidaires, 01 association des jeunes photographes) dans la ville de Ngaoui ;
- présence des membres du bureau communal du CNJC (conseil national de la jeunesse camerounaise) ;
- Présence des jeunes du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD) ;
- 03 jeunes ont bénéficié de l'appui du REJE (Réseau Espérance Jeunesse) dans les domaines de l'Agriculture, élevage et entrepreneuriat en mars 2019 ;
- Existence d'Equipe Mobile d'Animation Urbain et Rural (EMAPUR) au niveau urbain de Ngaoui.

4.2.20.2. Atouts/potentialités du secteur Jeunesse et éducation civique

- existence d'un CMPJ fonctionnel ;
- Existence d'un bureau du CNJC ;
- Disponibilité du Délégué de la jeunesse à appuyer les initiatives des jeunes ;
- Population de la commune en majorité jeune ;
- Existence des jeunes refugiés ;
- Financement des projets des jeunes ;
- Mise en œuvre progressive de la décentralisation ;
- Disponibilité des terres cultvables pour la mise en œuvre des projets des jeunes.

4.2.20.3. Analyse des problèmes du secteur Jeunesse et éducation civique

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficultés d'épanouissement et d'insertion socio professionnelles des jeunes	- Faible financement des projets des jeunes ; - absence d'un bâtiment équipé abritant la DAJEC ; - inexistence du matériel roulant à la délégation d'arrondissement de la jeunesse ; - faible équipement du CMPJ de Ngaoui; - faible prise d'initiative par les jeunes ; - faible fonctionnement de l'Equipe Mobile d'Animation Urbain et Rural (EMAPUR) au niveau urbain; - absence d'EMAPUR en milieu rural ; - absence d'équipements au bureau du CNJC; - crédit de fonctionnement insuffisant au niveau de la DAJEC et CMPJ ; - faible fonctionnement du CMPJ ; - absence d'une ligne budgétaire à la Commune pour accompagner le CNJC dans ses activités multiformes ; - faible maitrise des missions du CNJC par ses membres ; - inexistence d'un bâtiment accommodé au CMPJ ; - insuffisance du personnel qualifié au CMPJ (filière informatique et industrie d'habillement) ; - insuffisance des spécialités au CMPJ ; - non mise en œuvre du village pionnier de Gbafouck ; - insuffisance de suivi des activités des jeunes après leurs financements ; - faible dynamisme des jeunes du service civique après leur formation ; - absence des colonies de vacances pour les jeunes de Ngaoui; insuffisance des points de loisirs pour les jeunes de Ngaoui; - faible alimentation de la ville en énergie électrique ; - faible sensibilisation des jeunes sur le plan d'urgence triennal jeune du Président de la	- Faible vitalité du secteur associatif ; - faible capacité des jeunes à produire les projets novateurs ; - faible suivi dans la réalisation des projets des jeunes ; - quasi absence des jeunes dans les secteurs d'activités porteurs ; - découragements des jeunes ; - peu de crédit accordé aux programmes du gouvernement ; - précarité des populations ; - exode rural ; - faiblesse du tissu associatif ; - non prise en compte dans les projets sociaux ; - opposition stérile et problème de leadership.	- Construction et Équipement du CMPJ de Ngaoui; - Appuis financiers pour l'accompagnement des activités multiformes des jeunes ; - Plaidoyer pour l'organisation des ateliers de formation sur le renforcement des capacités des membres du CNJC et la sensibilisation sur les missions de cette plate forme - Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié au CMPJ (filière informatique et industrie d'habillement) - Equipement CMPJ en matériel informatique et de sonorisation - Construction des ateliers pour le CMPJ - Redynamisation d'EMAPUR au niveau urbain - Développement effectif des EMAPUR au milieu rural - Équipement des ateliers de couture, cuisine et informatique au CMPJ - Aménagement des locaux servant de bureau aux membres du CNJC - Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique - Dotation de la délégation d'arrondissement de jeunesse en matériel roulant - Plaidoyer pour la constitution d'un fonds d'insertion des jeunes ayant bénéficié du service civique - Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation des jeunes de la Commune de Ngaoui sur le plan d'urgence triennale jeune du Président de la République - Sensibilisation des jeunes de l'existence et de l'importance du CMPJ - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à la formation civique

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
	république ; - absence des villages pionniers de 2ème génération ; - lourdeurs administratives dans le financement des projets des jeunes ; - formations qualifiantes des jeunes au rabais ; - faible implication des élites à résoudre les problèmes des jeunes ; - taux de bancarisation médiocre des projets des jeunes ; - faible accès à l'information juste et pertinente ; - faible prise en compte des problèmes des jeunes ; - inexistence des cours de soir pour la jeunesse extrascolaire et analphabète; - inexistence d'une prise en charge des jeunes pendant les vaccances (absence d'un projet d'activités financé pour l'encadrement des jeunes pendant les vaccances) ; - inexistence d'un financement pour les EMAPUR ; - absence de financement de l'Etat pour les activités de la semaine de la jeunesse ; - faible encadrement des moto-taximen.		- Opérationnalisation du village pionnier de Gbafouck ; - Extension des villages pionniers de 2ème génération dans les villages de la Commune : Garga Pella, Diel, Alhamdou, Bawaka Oumarou ; - Implication davantage du Conseil National de la Jeunesse dans les processus de prise de décision au PTS/jeunes - Plaidoyer pour responsabiliser les jeunes du CNJC dans les petites prestations - Mise à disposition des informations aux jeunes par les sectoriels ou la Commune - Construction et équipement de 05 maisons des jeunes à (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Bawaka Oumarou) - organisation des cours de soir en faveur des jeunes extrascolaires et analphabètes; - mise en place d'un projet d'activités pour le financement financé pour l'encadrement des jeunes pendant les vaccances ; - financement des EMAPUR ; - financement des activités de la semaine de la jeunesse ; - renforcement de l'encadrement des moto-taximen.

4.2.20.4. Cadre logique : Jeunesse et éducation civique

Problème central : Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la vie active

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Permettre aux jeunes de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs**	Nombre de jeunes formés et encadrés	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif global	Promouvoir l'épanouissement des jeunes de la Commune de Ngaoui	- Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes mises en place ; - Nombre des jeunes insérés dans les activités socio professionnelles.	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière ; - sens civique et citoyen des jeunes ; - engagement des jeunes dans les activités de volontariat.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Améliorer l'encadrement des jeunes de la Commune de Ngaoui.	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes mises en place.	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - resserrement de la collaboration CNJC/DAJEC/CMPJ ; - fonctionnement des différents services (CNJC/DAJEC/CMPJ) - Disponibilité financière.
	Os. 2 : Faciliter l'insertion socio professionnelle des jeunes de la Commune de Ngaoui	Nombre des jeunes insérés dans les activités socio professionnelles	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - volonté des jeunes eux-mêmes ; - Implication de la Commune ; - implication des élites et du pouvoir traditionnel ; - Disponibilité financière.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les infrastructures d'encadrement des jeunes sont construites, équipées.	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes construites, équipées et opérationnelles	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.

	1.2 : Les infrastructures d'encadrement des jeunes sont opérationnelles.	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes opérationnelles	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception divers ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
	2.1 Les capacités professionnelles des jeunes de la Commune de Ngaoui sont renforcées	Nombre des jeunes formés.	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
	2.2 Les jeunes formés ont accès à l'information sur les différents emplois.	Nombre des jeunes formés et ayant accès à l'information sur les différents emplois	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.
	2.3 Tous les jeunes formés sont appuyés pour une insertion socioprofessionnelle.	Nombre des jeunes formés appuyés pour une insertion socio professionnelle	- Rapports DDJEC ; - Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD	- Volonté du MINJEC ; - Implication de la Commune ; - Disponibilité financière.

	ACTIVITES	**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) : Ville de Ngaoui 100 000 000 X 1 = 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
1.1.2	Équipement du CMPJ de Ngaoui en 20 ordinateurs et 20 machines à coudre et en équipements électroménagers pour la cuisine 500 000 X 20 + 120 000 X 20 + 5 000 000 FCFA= 17 400 000 FCFA	17 400 000 FCFA
1.1.3	Connexion du CMPJ au réseau internet Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
1.1.4	Construction et équipement de la Délégation d'arrondissement de la jeunesse de Ngaoui : Ville de Ngaoui 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.5	Création, construction et équipement d'un centre de formation aux métiers ruraux 150 000 000 X 1 =150 000 000 FCFA	150 000 000 FCFA

1.1.6.	Dotation de la délégation d'arrondissement de jeunesse d'une moto tout terrain 1 X 3 500 000 FCFA = 3 500 000 FCFA	3 500 000FCFA
1.1.7.	Construction et équipement de 05 maisons des jeunes à (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Bawaka Oumarou). 5 X 25 000 000 FCFA =200 000 000 FCFA	200 000 000FCFA
1.1.8.	Organisation des cours de soir en faveur des jeunes extrascolaires et analphabètes Forfait : 5 000 00 FCFA	5 000 00 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**508 200 000 FCFA**
1.2.1	Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié au CMPJ de Ngaoui (filière informatique et industrie d'habillement) PM	PM
1.2.2	Plaidoyer pour l'organisation des ateliers de formation sur le renforcement des capacités des membres du CNJC et la sensibilisation sur les missions de cette plate forme PM	PM
Sous-Total Activités 1.2		**PM**
2.1.1	Organisation des ateliers de formation sur le renforcement des capacités des jeunes sur les petiers métiers et les prestations diverses Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA
2.1.2	Sensibilisation des membres du CNJ au niveau local sur leurs missions Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.3	Structuration des jeunes formés par type d'activités et par canton Forfait : 12 000 000 FCFA	12 000 000 FCFA
2.1.4	Implication des membres du Conseil National de la Jeunesse au niveau local dans les activités ménées dans la Commune (sessions du conseil municipal et autres activités) PM	PM
2.1.5	Renforcement des capacités des membres du CNJ Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.6	Mise à disposition des informations aux jeunes par les sectoriels, la Commune et le FNE PM	PM
2.1.7	Organisation des causeries éducatives des jeunes dans 05 pôles de la Commune : Garga Pella, Diel, Gbafouck,	15 000 000 FCFA

	Alhamdou, Bawaka Oumarou 5 x3 000 000 =15 000 000 FCFA	
2.1.8	Renforcement de l'encadrement des moto-taximen Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.1		**50 000 000 FCFA**
2.2.1	Élaboration d'un fichier des jeunes formés Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.2	Mise en place d'une plate forme d'échanges sur les opportunités d'emplois des jeunes Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.3	Formation des jeunes sur l'utilisation de cette plate forme à travers les réseaux sociaux Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.4	Mise en connexion de la plate forme avec les différents promoteurs d'emplois officiellement reconnus Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous-Total Activités 2.2		**8 000 000 FCFA**
2.3.1	Financement de 50 microprojets des jeunes par an 50 X 5 000 000 = 500 000 000 FCFA	250 000 000 FCFA
2.3.2	Plaidoyer pour la constitution d'un fonds d'insertion des jeunes au niveau communal Forfait : 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
2.3.3	Création d'un fonds d'insertion économique des jeunes pour le financement de leurs micros activités et micros entreprises PM	PM
2.3.4	Mise sur pied d'une commission ad hoc pour l'accompagnement des jeunes bénéficiaires en vue du recouvrement de crédit du PAJER-U Forfait : 500 000 FCFA	500 000 FCFA
2.3.5	Sensibilisation des jeunes de l'existence et de l'importance des structures d'encadrement des jeunes (CMPJ, CNJ, SCNPD et autres projets) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.3.6	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation des jeunes de la Commune de Ngaoui sur le plan	2 000 000 FCFA

	d'urgence triennale jeune du Président de la République Forfait : 2 000 000 FCFA	
2.3.7	Opérationnalisation des villages pionniers de Gbafouck, garga Pella, Diel, Alhamdou, Bawaka oumarou et Ngaoui Forfait : 60 000 000 FCFA	60 000 000 FCFA
2.3.8	Extension des villages pionniers de 2ème génération dans les villages de la Commune par la mise en valeur de 10 ha sur chaque site : Garga Pella, Diel, Alhamdou, Bawaka Oumarou 5 X 10 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
2.3.9	Mise en place d'un projet d'activités pour le financement financé pour l'encadrement des jeunes pendant les vaccances PM	PM
2.3.10	Redynamisation d'EMAPUR (Equipe Mobile d'Animation Populaire Urbaine et Rural) au niveau urbain Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.3.11	Développement effectif des EMAPUR en milieu rural Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.3.12	Financement chaque année des EMAPUR afin de faciliter leur travail sur le terrain Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.3.13	Financement chaque année des activités de la semaine de la jeunesse Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		**333 500 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**899 700 000 FCFA**

4.2.21. Secteur Sports et Éducation Physique

4.2.21.1. Situation de référence

- Existence de la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique ;
- Existence d'une association sportive des vétérants;
- Existence des aires des jeux dans chaque établissementscolaire;
- Existence de la FENASCO ligue A et B;
- Existence d'un comité d'arrondissement de la FENASCO Aet B ;
- Existence de 02 encadreurs en sports et éducation physique ;
- Organisationdes championnats des vaccances par les sponsors ou la municipalité sous la supervision du DASEP de Ngaoui ;
- Implication des athlètes réfugiés dans les différentes équipes engagées pendant les championnats de vacances et de la FENASSCO Aet B ;

4.2.21.2. Atouts/potentialités du secteur sports et éducation physique

- Organisation régulière des manifestations sportives (championnat de vacance, FENASCO A et B)
- Disponibilité d'espace pour créer les aires de jeux dans les villages
- Existence de 01 encadreur (cadre qualifié) dans le domaine du sport et de l'éducation physique
- Existence d'une délégation d'Arrondissement des Sports et de l'éducation physique;
- Volonté des jeunes à constituer une équipe de football ;
- Potentiel jeune important ;
- Existence d'un club deux-zéro pour les vétérans de la ville de Ngaoui.

4.2.21.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur Sports et Éducation Physique

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté d'accès aux infrastructures sportives et d'éducation physique de qualité.	- Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique non construite et non équipée ; - insuffisance du personnel qualifié à la délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique et établissements scolaires ; - absence de l'outil informatique au niveau de la délégation ; - absence d'un complexe sportif municipal ; - faible implication de la Commune dans le soutien des mouvements sportifs ; - inexistence des clubs sportifs affiliés aux différentes ligues; - absence des ligues de handball, volleyball, sport pour tous, athlétisme, tennis de table... ; - faible organisation des associations sportives civiles; - absence d'un mini gymnase sportif dans la ville de Ngaoui ; - faible financement de l'organisation des manifestations sportives ; - faible financement des championnats des vaccances par la Commune et les élites ; - insuffisance des matériels sportifs dans certaines disciplines.	- Faible organisation des activités sportives - faible pratique des activités sportives - faible perfectionnement des acteurs du sport dans différentes disciplines ; - développement des maladies dites opportunistes ; - faible adhésion des populations aux mouvements sportifs ; - désintéressement des jeunes à pratiquer certaines disciplines sportives.	- Construction d'un complexe sportif (avec 02 terrains de volley-ball, 02 terrains de basket-ball, 02 terrains de hand-ball et 02 terrains de lawn tennis) à Ngaoui - Aménagement de 06 terrains de football dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou) - Aménagement de 06 plates formes multisports dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou) - construction d'un gimnase pour les sports de combat et gimnastique ; - Création des espaces sous forme de « parcours vita » pour les vétérans à Ngaoui - Construction et équipement d'un bâtiment pour abriter la Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique - Tenue effective de l'Assemblée Générale de la FENASCO ligue A et B - Organisation des marches sportives au moins une fois par mois dans tous les villages de la Commune de ngaoui pour créer le brassage entre les refugiés et populations hotes ; - Organisation d'un championnat inter services chaque année - Aménagement des espaces des jeux dans chaque quartier de la ville de Ngaoui - Equipement des installations en matériels sportifs - Plaidoyer pour le financement ou le soutien aux mouvements sportifs dans la Commune - Implication de la Commune aux mouvements sportifs - Sensibilisation des populations à adhérer aux mouvements sportifs - Implication des élites et de la commune pour le financement des championnats des vaccances chaque année - Plaidoyer pour l'augmentation des encadreurs dans le domaine des sports et éducation physique - Sensibilisation des jeunes à pratiquer d'autres disciplines sportives en dehors du football - Construction d'un complexe sportif à plates formes contenant : 02 terrains de basket ball, 02 terrains de hand ball et une plate forme pour le lawn tennis ;

4.2.21.4. Cadre logique : Sports et éducation physique

Problème central : Difficultés d'accès aux infrastructures sportives et d'éducation physique de qualité.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins sportifs et de l'éducation physique**	Nombre de personnes satisfaites de leurs besoins sportifs et de l'éducation physique	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif global	Favoriser le développement des activités sportives et de l'éducation physique dans la Commune	- Nombre d'infrastructures sportives construites ; - Taux d'amélioration de l'accès à l'encadrement sportif réalisé.	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
Objectifs spécifiques	Os. 1: Faciliter l'accès des populations à un encadrement sportif et éducation physique de qualité.	-Nombre d'infrastructures sportives construites et opérationnelles ; -Nombre d'encadreur qualifié opérationnel ;	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
	Os. 2 : Promouvoir les mouvements sportifs dans la Commune	Nombre de mouvements sportifs mis en place et opérationnels.	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les infrastructures sportives de qualité sont construites.	Nombre d'infrastructures sportives de qualité construites	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
	1.2 : Les infrastructures sportives existantes sont opérationnelles.	Nombre d'infrastructures sportives opérationnelles	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
	2.1 : Les mouvements sportifs sont effectifs et opérationnels dans la Commune de Ngaoui	Nombre de mouvements sportifs effectifs et opérationnels	- Rapports DDSEP ; - Rapport de la Commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles.
ACTIVITES :				**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Construction d'un complexe sportif (avec 02 terrains de volley-ball, 02 terrains de basket-ball, 02 terrains de hand-ball et 02 terrains de			150 000 000 FCFA

	lawn tennis) à Ngaoui 1 X 150 000 000 FCFA = 150 000 000 FCFA	
1.1.2	Construction d'un complexe sportif à plates formes contenant : 02 terrains de basket ball, 02 terrains de hand ball et une plate forme pour le lawn tennis Forfait : 120 000 000 FCFA	120 000 000 FCFA
1.1.3	Aménagement de 06 terrains de football avec tribune de 300 places, vestiaire et latrines dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou) 6 X 30 000 000 FCFA = 180 000 000 FCFA	180 000 000 FCFA
1.1.4	Construction et équipement d'un bâtiment pour abriter la Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique 1 X 25 000 000 FCFA = 25 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA
1.1.7	Construction d'un gimnasse pour sport de salle 1 X 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.9	Création des espaces sous forme de « parcours vita » pour sport pour tous à Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**705 000 000 FCFA**
1.2.1.	Plaidoyer pour l'augmentation des encadreurs dans le domaine des sports et éducation physique PM	PM
Sous-total Activités 1.2		**PM**
2.1.1	Promotion des disciplines sportives par l'organisation chaque année des différents championnats (foot-ball, hand-ball, voley-ball, basket-ball, tennis de table, lawn tennis) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.2	Organisation des marches sportives dans la ville de Ngaoui tous les premiers jeudi du mois 12 X50 000 x 5 = 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.1.3	Organisation d'un championnat inter services chaque année Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.4	Financement/soutien des mouvements sportifs des vacances dans la Commune de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA

2.1.5	Mise en place de l'Assemblée Générale de la FENASCO ligue B Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.6	Implication des élites et de la commune pour le financement des championnats des vaccances chaque année PM	PM
Sous total Activité 2.1.		**39 000 000 FCFA**
2.2.1	Organisation du mouvement sportif dans la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.2.2	Sensibilisation des populations à adhérer aux mouvements sportifs Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.2.3	Promotion des disciplines sportives par l'organisation chaque année des différents championnats (foot-ball, hand-ball, voley-ball, basket-ball, tennis de table, lawn tennis) Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
2.2.4	Appui aux activités de la FENASCO ligue A et B chaque année Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.2.5	Organisation des marches sportives dans la ville de Ngaoui tous les premiers samedi du mois 12 X 50 000 = 600 000 FCFA	600 000 FCFA
2.2.6	Organisation d'un championnat inter services chaque année Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.2.		**9 100 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**853 100 000 FCFA**

4.2.22. Secteur Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat

4.2.22.1. Situation de référence

- Activités artisanales pratiquées dans la Commune de Ngaoui : la confection, la décoration, l'ameublement et menuiseries, artisanat utilitaire (fabrication des nasses, filets, menuiserie métallique), poterie et vannerie en argile) ;
- Nombre de PME : 05 établissements, 01 structure d'hébergement, 32 ateliers de couture, 16 boulangeries locales, 10 forges, 11 ateliers de coiffures, 10 ateliers de soudures et 09 ateliers de menuiserie;
- Existence de 15 coordonniers, 22 tisserands ;
- Existence de 54 organisations des producteurs (Gics et Coopératives) dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage ;
- Aucun financement jusqu'à ce jour en faveur des artisans et des OES;
- Existence d'un point focal de la délégation départementale des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat du Mbéré;
- Existence d'un bureau équipé (table, chaise et ordinateur complet) d'enregistrement des artisans logé à l'hôtel de ville de Ngaoui.

4.2.22.2. Atouts/potentialités du secteur petites et moyennes entreprises

- Présence des matériaux locaux favorables aux activités de l'artisanat
- Disponibilité des ressources naturelles
- Présence de plusieurs corps de métiers
- Existence des acteurs dans le domaine
- Existence des Appuis aux Initiatives Local de Développement (AILD)
- Opportunités de Programmes/projets de financement et d'encadrement des artisans (PACD).

4.2.22.3 Analyse des problèmes du secteur Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux conditions compétitives de production et d'épanouissement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat.	- Faible structuration des artisans ; - faible structuration des promoteurs des PME par corps ; - absence d'un Centre Artisanal à Ngaoui; - faible implication de la Commune dans la promotion des activités des PME ; - fausse déclaration des chiffres d'affaires par les promoteurs des PME	- Non renforcement des capacités des artisans - faible recouvrement des recettes propres ; - faible promotion des activités des PME et de l'artisanat ; - faible rentabilité des activités ; - structuration difficile des acteurs de l'artisanat et de l'économie sociale - faible développement de l'économie locale - réticence dans le paiement de certaines taxes - faible vulgarisation des produits artisanaux	- Organisation chaque année des expositions artisanales à Ngaoui - Implication de la Commune dans la promotion des activités de l'artisanat et des PME dans toute la Commune - Construction et équipement d'une structure d'encadrement des artisans à Ngaoui - Sensibilisation des artisans à participer aux salons départementaux de l'artisanat - Accompagnement chaque année des artisans - Appui de la mairie pour le fonctionnement du bureau d'enregistrement des artisans (matériels didactiques, carburant pour le déplacement du responsable) - Sensibilisation des entreprises artisanales pour leur formalisation au CFCE de Ngaoundéré - Accompagnement de la Commune dans l'enregistrement des artisans dans le registre communal - Structuration des artisans et des promoteurs des PME par type d'activités - Plaidoyer pour l'octroie des subventions aux artisans - Établissement d'un fichier actualisé des artisans - Mise en place d'une association des artisans - Dotation d'une moto tout terrain au point focal de la délégation départementale des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat du Mbéré

4.2.22.4. Cadre logique du secteur Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

Problème central : Difficulté de promouvoir les activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat.

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	**Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations**	Taux d'industrialisation et de transformation	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	OS.1 : Promouvoir les activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat dans la Commune de Ngaoui.	- Taux d'amélioration de l'organisation des acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat réalisé ; - Taux d'amélioration de l'accès des acteurs des PME aux financements et aux structures d'encadrement réalisé.	- Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation.	- Amélioration budget de fonctionnement de la DDPMESA ; - Forte implication du MINPMESA et de la commune ; - Adhésion des bénéficiaires ; - Disponibilité des consultants.
Objectifs spécifiques	OS.2 : Améliorer l'organisation des acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	Taux d'amélioration de l'organisation des acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat réalisé.	- Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Dossiers des PME structurées.	- Amélioration budget de fonctionnement de la DDPMESA ; - Forte implication du MINPMESA et de la commune ; - Adhésion des bénéficiaires ; - Disponibilité des consultants.
	Améliorer l'accès des PME aux financements et aux structures d'encadrement.	Exemple : Taux annuel de PME ayant bénéficiédes appuis de financement et/ou d'encadrement/accompagnement technique	- Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Avis de virement.	- Financements disponibles. - Adhésion des bénéficiaires ;
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat sont organisés par corps d'activité.	- Nombre d'acteurs des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat organisés par corps d'activité ; - Nombre de centre artisanal construit et équipé.	- Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Rapports de formation.	- Amélioration budget de fonctionnement de la DDPMESA ; - Forte implication du MINPMESA et de la commune ; - Adhésion des bénéficiaires ; - Disponibilité des consultants.

	2.1 : Les acteurs des PME ont l'accès facile aux financements et aux structures d'encadrement.	Nombre d'acteurs des PME appuyés en financements et en encadrement.	- Rapports de la DDPMESA ; - Rapport de la commune ; - Avis de virement.	- Financements disponibles. - Adhésion des bénéficiaires ;
ACTIVITES :				**COUTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Structuration des artisans et des promoteurs des PME (populations hôtes et réfugiés) par type d'activités Forfait : 20 000 000 FCFA			25 000 000 FCFA
1.1.2	Établissement d'un fichier actualisé des artisans et promoteurs d'entreprises (populations hôtes et réfugiés) Sensibilisation des entreprises artisanales pour leur formalisation au CFCE de Ngaoundéré Sensibilisation des entreprises artisanales pour leur formalisation au CFCE de Ngaoundéré Forfait : 3 000 000 FCFA			3 000 000 FCFA
1.1.3	Appui de la mairie pour le fonctionnement du bureau d'enregistrement des artisans (matériels didactiques, carburant pour le déplacement du responsable) Forfait : 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
1.1.4.	Dotation d'une moto tout terrain au point focal de la DDPMEESA 1 x 3 500 000 FCFA = 3 500 000 FCFA			3 500 000 FCFA
1.1.5.	Implication de la Commune dans la promotion des activités de l'artisanat, de l'Economieds sociales, et des PME (Foires et expositions) Forfait : 10 000 000 FCFA			10 000 000 FCFA
1.1.6.	Sensibilisation et organisation des sessions de formation à l'intention des artisans, des entreprises artissanales, des promoteurs des OES et PME sur le montage des projets, la gestion d'une PME , entreprenariat, Forfait : 4 500 000 FCFA			4 500 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1				**44 500 000FCFA**
2.1.1.	Appuis financiers aux organisations des artisans et promoteurs des PME et des OES (populations hôtes et réfugiés) 15 x 5 000 000 = 75 000 000 FCFA			75 000 000 FCFA
2.1.2.	Organisation des salons communaux de l'artisanat (Foire, Exposition de la ville de Ngaoui) Forfait : 10 000 000 FCFA			10 000 000 FCFA
2.1.3.	Sensibilisation et prise en charge des frais de transport des artisans selectionnés pour le Salon departemental et regional de l'Artisanat			500 000 FCFA

	Forfait : 500 000 FCFA	
2.1.4.	Construction et équipement d'une vitrine artisanale à Ngaoui 1X 35 000 000 FCFA = 35 000 000 FCFA	35 000 000 FCFA
2.1.5.	Appui l'organisation du salon départemental de l'artisanat du Mbéré Forfait : 500 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**111 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**155 500 000 FCFA**

4.2.23. Secteur Mines, Industries et Développement Technologique

4.2.23.1. Situation de référence

- Exploitation artisanale de l'or vers le secteur de Touraké;
- Exploitation artisanale du sable issu des affluents des fleuves et/ou rivières ;
- Existence de 06 carrières de sable : 02 à Ngaoui, 01 à Garga Pella, 01 à Gbafouck, 01 à Djabori, 01 à Touraké ;
- Existence de quelques exploitants de sable ;
- Existence de 09 menuiseries
- Existence de 02 garages auto
- Existence de 20 meuniers
- Existence de 02 ateliers pneumatiques
- Existence de 03 boulangeries artisanales

4.2.23.2. Atouts/potentialités du secteur Mines, Industries et Développement Technologique

- Existence des ressources minières (sable, or, gravier, latérite…) ;
- Existence du mont Ngaoui favorable à la mise en place d'une carrière de gravier.

4.2.23.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur mines, industries et développement technologique

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté de valorisation, d'exploitation et de gestion normalisées des ressources minières disponibles	- Exploitation anarchique de l'Or dans le secteur de Touraké - Exploitation anarchique du sable - Absence d'un garage municipal - Non-paiement des taxes par certains établissements insalubres - Faible structuration des exploitants miniers par produit minier - Enclavement et non aménagement de certaines carrières de sable - Absence d'une carrière municipale de sable - Faible exploration des ressources minières existante - Faible valorisation des ressources minières ; - Absorption de la population jeune dans les chantiers d'or - Pas de traçabilité de la production de l'or	- Faible rendement - Prolifération des déchets - faible amélioration des recettes propres de la Commune - faible financement des exploitants miniers - non paiement des taxes par les établissements insalubres	- Intensificationdes activités exploratoires des ressources minières - Désenclavement des sites d'exploitation de 06 carrières de sable : 02 à Ngaoui, 01 à Garga Pella, 01 à Gbafouck, 01 à Djabori, 01 à Touraké - Réglementation de l'exploitation des resources minières (or, sable, latérite, gravier) - Réglémentation de l'exploitation de la mine d'or de Touraké ; - Structuration des exploitants miniers par produit minier - Orientation de la vente de l'or aux collecteurs légalement reconnus - Vulgarisation du code minier et son décret d'application ; - Organisation de 01 session de sensibilisation chaque année avec propriétaires des établissements insalubres à payer les taxes.

4.2.23.4. Cadre logique : Industries, mines et développement technologique

Problème central : Difficultés l'exploitation anarchique des ressources minières

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations**	180 nouvelles entreprises crées Existence d'une carte géologique du Cameroun à 1/200000 Nombre de nouveaux gisements	Rapport ECAM	
Objectif global	Moderniser l'exploitation des ressources minières	- Taux d'amélioration de l'exploitation des ressources minières réalisé ; - Taux d'organisation d'exploitants miniers réalisé.	- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune ; - Dossiers administratifs d'exploitants structurés.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.
Objectifs spécifiques	OS.1 : Améliorer l'exploitation des ressources minières.	Taux d'amélioration de l'exploitation des ressources minières réalisé.	- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.
	OS.2 : Organiser les exploitants miniers.	-Taux d'organisation d'exploitants miniers réalisé. -nombre de sites repertoriés -types de minerais repertoriés	- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 L'exploitation de toutes les ressources minières existantes s'est améliorée.	Nombre de ressources minières dont l'exploitation et la gestion se sont améliorées	- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.

	2.1 Tous les exploitants miniers sont organisés.	Nombre de groupes d'exploitants miniers fonctionnels (créés ou redynamisés/restructurés, organisés et légalisés)	- Rapports DDIMIDT ; - Rapport de la commune.	- Forte implication de la DDIMIDT et de la commune ; - Disponibilité financière.
ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Règlementation de l'exploitation de l'or du secteur de Touraké PM			PM
1.1.2	Réglementation de l'exploitation des resources minières (or, sable, latérite, gravier) PM			PM
1.1.3	Orientation de la vente de l'or aux collecteurs légalement reconnus PM			PM
1.1.4.	Aménagement et désenclavement de ??? 02 à Ngaoui, 01 à Garga Pella, 01 à Gbafouck, 01 à Djabori, 01 à Touraké 1 000 000 X 6 = 6 000 000 FCFA			6 000 000 FCFA
1.1.5.	Aménagement d'une carrière municipale de sable en respectant la réglémentation à Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA			5 000 000 FCFA
1.1.6.	Intensificationdes activités exploratoires des ressources minières PM			PM
Sous-total Activités 1.1				**11 000 000 FCFA**
2.1.1.	Organisation des exploitants miniers par type d'activité : Djerem kabawa, Gazagazade, Beyala, Boybaya, Wendoka, Tomedo, Bindiba Forfait : 7 000 000 FCFA			7 000 000 FCFA
2.1.2.	Vulgarisation du code minier et son décret d'application Forfait : 1 000 000 FCFA			1 000 000 FCFA
2.1.3.	Organisation de 01 session de sensibilisation chaque année avec les propriétaires des établissements insalubres à payer les taxes			500 000 FCFA

	Forfait : 500 000 FCFA	
2.1.4.	Réalisation d'une base de données SIG pour le monotoring des activités minières Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**10 500 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR		**21 500 000 FCFA**

4.2.24. Secteur Transports

4.2.24.1. Etat des lieux

- Existence de 75 moto-taximen
- Existence d'une agence de voyage (Narral Voyage) à Ngaoui
- Existence d'une gare routière à Ngaoui, construit sur financement Commune/PNDP
- Existence d'un point d'eau aménagé à la gare routière
- Existence des toilettes à la gare routière de Ngaoui
- Existence d'une association des moto-taximen à Ngaoui

4.2.24.2. Atouts/potentialités du secteur transports

- Existence d'une gare routière disposant de quelques commodités à Ngaoui
- Existence d'une association des moto-taximen
- Existence d'agences de voyage (Narral voyage)
- Existence des routes communales.

4.2.24.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur transport

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficultés de déplacement des personnes et des biens à travers la communne de Ngaoui	- Absence d'un parking aménagé pour motos - Absence d'un parc de stationnement pour camions - Absence d'un point focal à la commune de Ngaouyi et ses environs pour la sensibilisation des conducteurs (autos et motocyclettes) sur les pièces officielles exigées pour l'exécution de leurs activités. - Etroitesse de la gare routière de Ngaoui - Faible implication de la Commune dans l'organisation des moto-taximen - Faible réalisation de contrôle technique de véhicules ; - Insuffisance des plaques de signalisation le long de la route Ngaoui-Djohong ; - Absence d'une auto école à Ngaoui - Incivisme routier - braquage des motos ; - absence des panneaux de signalisation dans la ville de Ngaoui - éloignement de la délégation départementale des transports - insuffisance des moyens de transport dans les villages ; - mauvais état de certaines routes - absence d'une fourrière	- Tracasseries policières ; - insécurité des personnes et leurs biens ; - cout élevé des frais de transport ; - déplacements non confortables. - Faible entrée des recettes de la Commune ; - Stationnement anarchique ; - Multiplication des conducteurs non réglementaires ; - Mauvaise orientation des usagers ; - Exposition de la population aux nombreux accidents ; - Mauvaise identification des moto-taximen et conducteurs autos ; - Formation informelle des conducteurs ; - Accidents de circulation ; - Faible structuration des moto-taximen ; - Non contrôle des pertubations climatiques.	- Aménagement de 02 parkings pour motos à Ngaoui ; - Extension de la gare routière municipale y compris des travaux connexes (boutiques, latrines, chambres pour repos des chauffeurs, clôture) de Ngaoui - Aménagement d'un point d'arrêt pour les voyageurs dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou); - Renforcement de la signalisation dans la ville de Ngaoui et dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou); - Instauration du port des gilets chez les moto-taximen dans la Commune; - Recensement et enregistrement de tous les moto-taximen de la Commune - Application effective de la règlementation des activités de moto taximen dans la Commune - Renforcement de la structuration des transporteurs - Sensibilisation des moto-taximen et conducteurs autos sur le respect de la règlementation en vigueur en matière de transport - Implication de la Commune dans l'organisation des moto-taximen - Organisation annuelle de 02 campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, la prévention routière au profit des conducteurs autos et motocycles - Organisation des séances de formation en conduite automobile - Sensibilisation chaque année des motocyclistes en matière d'obtention des permis de conduite, des vignettes et de port des gilets

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
	municipale - absence d'une police municipale - absence d'une piste d'atterrissage à Ngaoui - absence d'une compagnie d'assurance à Ngaoui - Absence d'une station météorologique à Ngaoui.		- Plaidoyer pour la construction et équipement d'une station météorologique à Ngaoui - construction d'un parking à camions y compris les travaux connexes (garage, fosse à vidange, latrines, boutiques, chambres pour repos des conducteurs, etc.) à Ngaoui - Plaidoyer pour la mise en place d'une compagnie d'assurance des moto-taximen à Ngaoui - Construction et équipement d'une piste d'aterrissage à Ngaoui

4.2.24.4. Cadre logique : Transports

Problème central : Difficultés de déplacement des personnes et des biens à travers la communne de Ngaoui

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Développer les infrastructures de communication**	Niveau de service (indicateur composite) par type d'infrastructures incluant ouvrages et services de gestion.	Enquête INS (EDS, ECAM, etc)	
Objectif global	**Faciliter le déplacement des personnes et des biens à travers la communne de Ngaoui**	- Nombre d'infrastructures de transport aménagées ; - Nombre des conducteurs ayant vu leurs capacités renforcées en matière de conduite.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
Objectifs spécifiques	OS.1 : Aménager les infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures de transport aménagées.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
	OS.2 : Renforcer les capacités des conducteurs (autos, et motocyclettes) en matière de conduite.	Nombre des conducteurs ayant vu leurs capacités renforcées en matière de conduite.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - Rapports de formation ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les infrastructures de transport sont aménagées.	- Nombre de parkings pour motos aménagés ; - Nombre de postes de météorologie construits et équipés ; - Nombre de plaques de signalisation mises en place.	- Rapports DDTRANS ; - Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Disponibilité financière ; - Implication de la commune et de la DDTRANS.
	2.1 : Les capacités professionnelles des conducteurs sont	- Nombre de motocycles et conducteurs	- Rapports DDTRANS ;	- Disponibilité financière ;

	renforcées.	autos formés ; - Nombre de motocycles et conducteurs autos sensibilisés sur la sécurité routière ; - Nombre de motocycles titulaires d'un permis de conduire.	- Rapport de la commune ; - Rapports de formation ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD.	- Implication de la commune et de la DDTRANS.

	ACTIVITES :	COUTS ESTIMATIFS (FCFA)
1.1.1.	Plaidoyer pour la construction et équipement d'une station météorologique à Ngaoui 1 X 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
1.1.2	Construction d'un parking des camions y compris les travaux connexes (garage, fosse à vidange, latrines, boutiques, chambres pour repos des conducteurs, etc.) à Ngaoui 1 X 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.3	Extension de la gare routière municipale y compris des travaux connexes (boutiques, latrines, chambres pour repos des chauffeurs, clôture) de Ngaoui 1 X 70 000 000 FCFA = 70 000 000 FCFA	70 000 000 FCFA
1.1.4	Recensement et enregistrement de tous les moto-taximen de la Commune Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
1.1.5	Instauration du port des gilets chez les moto-taximen dans la Commune PM	PM
1.1.6	Application effective de la règlementation des activités de moto taximen dans la Commune PM	PM
1.1.7	Aménagement de 02 sitespour moto taxis à Ngaoui 2 X 5 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.8	Aménagement d'une fourrière municipale au niveau de l'hôtel de ville de Ngaoui 1 X 5 000 000 FCFA = 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.9	Aménagement d'un point d'arrêt pour les voyageurs dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou)	30 000 000 FCFA

	6 X 5 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	
1.1.10	Construction et équipement d'une piste d'aterrissage pour helycoptère à Ngaoui 1 x 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**246 000 000 FCFA**
2.1.1.	Vulgarisation et Application effective de la règlementation des activités de moto taximen dans la Commune PM	PM
2.1.2.	Renforcement des capacités de gestion des organisations des transporteurs Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000
2.1.3.	Sensibilisation des moto-taximen et conducteurs autos sur le respect de la règlementation en vigueur en matière de transport Forfait : 2 000 000 FCFA	3 000 000
2.1.4.	Implication de la Commune dans l'organisation des moto-taximen PM	PM
2.1.5.	Organisation de 02 campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, la prévention routière au profit des conducteurs autos et motocycles chaque année Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.6.	Sensibilisation des moto-taximen en matière d'obtention des permis de conduite, des vignettes et de port des gilets chaque année Forfait : 3 000 000 FCA	3 000 000
2.1.7.	Organisation de 02 sessions de formation des moto-taximen et conducteurs autos en matière de conduite chaque année sur toute l'étendue de la Commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.8.	Plaidoyer pour la mise en place d'une compagnie d'assurance des moto-taximen à Ngaoui PM	PM
2.1.9.	Renforcement de la signalisation dans la ville de Ngaoui et dans certains villages (Garga Pella, Diel, Gbafouck, Alhamdou, Touraké, Bawaka Oumarou) 6 X 1000 000 FCFA = 6 000 000 FCFA	6 000 000 FCFA

Sous total Activité 2.1.	**34 000 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR	**280 000 000 FCFA**

4.2.25. Secteur Postes et télécommunication

4.2.25.1. Situation de référence

- Existence d'un bureau de poste à Ngaoui
- Existence du réseau de la téléphonie mobile Nextel dans tous les villages y compris la ville communale et des réseaux orange et MTN uniquement dans la ville de Ngaoui
- Existence d'un Télé Centre communautaire équipé de 05 ordinateurs, d'une photocopieuse, d'une imprimante et d'un groupe électrogène à Ngaoui
- Existence de 12 gérants des calls box dans la Commune;
- Existence de 15 opérateurs de recharge des batteries des téléphones
- Existence d'un autre service de transfert et d'épargne d'argent (Express Union) à Ngaoui
- Existence de 03 opérateurs de transfert monétaire mobile à Ngaoui.

4.2.25.2. Atouts/potentialités du secteur postes et télécommunication

- Existence d'un bureau de poste (CAMPOST) fonctionnel ;
- Existence d'un Télé Centre communautaire à Ngaoui ;
- Existence des réseaux téléphoniques (MTN, ORANGE, CAMTEL et NEXTEL) ;
- Bonne couverture des réseaux NEXTEL
- Existence des points (privés) de ravitaillement en crédits de communication dans la ville de Ngaoui et dans les villages;
- Existence des call-box au centre urbain et dans certains villages.
- Existence des installations de MTN et Orange.

4.2.25.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur postes et télécommunication

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux infrastructures de qualité pour les services de télécommunication et de transfert de colis	- Mauvais qualité du signal des réseaux (orange et MTN) dans certains endroits de l'espace communal; - Faible accès au service d'internet ; - Faible couverture de l'énergie électrique dans la Commune de Ngaoui - faible pénétration des TIC - faible développement de l'économie numérique - absence du réseau de la téléphonie (CAMTEL) - vétusté des appareils au télé-centre communautaire ; - mauvaise interprétation du travail de la poste par la population; - faible débit de la connexion internet ; - Pas de crédit de fonctionnement au télé centre ; - Insuffisance des postes de travail au télé centre (ordinateurs) ; - irrégularité des salaires du personnel du télé centre polyvalent communautaire ; - absence d'un personnel formé en maintenance informatique au télé centre ; - comité de gestion du télécentre est inopérant ; - aucun soutien financier au télécentre ; - personnel du télécentre sans statut ; - insuffisance du personnel au télécentre ; - non paiement des factures liées aux redevances des boîtes postales par la Commune et d'autres services publiques.	-Faible fonctionnement du télé centre communautaire de Ngaoui ; - Piètre communication internet - Faible communication téléphonique - faible communication internet ; - perte en clientèle au télé centre; - démotivation du personnel au télé centre ; - manque à gagner du secteur poste au profit des opérateurs privés et informels	- Plaidoyer auprès des opérateurs de la téléphonie mobile MTN et Orange pour l'amélioration de l'offre en réseau de la téléphonie mobile dans l'espace communal; - renforcement des capacités du personnel du télé-centre communautaire en maintenance informatique ; - Renfoncement du débit internet du PAN du télé centre polyvalent communautaire de Ngaoui ; - assurance de la régularité des salaires du personnel au télé centre ; - implication davantage de la Commune et de son exécutif dans la gestion et le fonctionnement du télé centre ; - équipement du télé centre polyvalent communautaire de 10 ordinateurs supplémentaires et d'une imprimante laser ; - dotation de la Campost en équipements et matériels de travail adéquats ; - plaidoyer pour l'obtention régulière des crédits de fonctionnement au télé centre ; - recrutement du personnel en nombre suffisant et en qualité au télé centre; - rendre opérationnel le comité de gestion du télé centre ; - définition claire du statut et du cahier de charges du personnel du télé centre ; - réhabilitation du réseau électrique solaire photovoltaïque du bureau de poste de Ngaoui; - plaidoyer pour l'installation du réseau CAMTEL à Ngaoui ; - paiement régulier des factures liées aux

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS
			redevances des boîtes postales par la Commune et d'autres services publiques ; - plaidoyer pour la liaison de la Commune aux réseaux terrien CAMTEL.

4.2.25.4. Poste et télécommunication

Problème central : Difficulté d'accès aux infrastructures de télécommunication de qualité.

STRATEGIE SECTORIELLE: NIVEAUX	FORMULATIONS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
Objectif sectoriel	**Développer les infrastructures de télécommunication**	**Nombre des infrastructures de télécommunications nouvellement construites**	**Rapport ECAM**	
Objectif Global	**Faciliter l'accès aux infrastructures de télécommunication de qualité**	- Taux d'amélioration de l'offre en matière de la téléphonie mobile ; - Nombre d'équipements améliorés.	- Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapport du Receveur de poste ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la Commune.
Objectifs spécifiques	**Os. 1: Améliorer l'offre en matière de la téléphonie mobile.**	Taux d'amélioration de l'offre en matière de la téléphonie mobile.	- Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapport du Receveur de poste ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la Commune.
	Os. 2 : Améliorer les équipements de la poste et télécommunication dans la Commune de Ngaoui	Nombre d'équipements améliorés.	- Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapport du Receveur de poste ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la Commune.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Tous les villages de la Commune sont arrosés par les réseaux de la téléphonie mobile	Nombre de villages arrosés par les réseaux de la téléphonie mobile	- Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapport du Receveur de poste ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la Commune.
	2.1 Tous les équipements de la poste et communication sont améliorés.	Nombre d'équipements améliorés	- Rapport de la Commune ; - Rapports du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Rapport du Receveur de poste ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponible ; - Volonté des opérateurs de la téléphonie mobile et de la Commune.

ACTIVITES:		COÛTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Plaidoyer auprès des opérateurs de la téléphonie mobile MTN et Orange pour l'amélioration de l'offre en réseau de la téléphonie mobile dans l'espace communal PM	**PM**
1.1.2.	Plaidoyer pour l'installation du réseau CAMTEL à Ngaoui	**PM**

	PM	
1.1.3.	Plaidoyer pour la liaison de la Commune aux réseaux terrien CAMTEL PM	**PM**
Sous-Total Activités 1.1		**PM**
2.1.1	Renfoncement du débit internet du PAN du télé centre polyvalent communautaire de Ngaoui Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.2	Renforcement des capacités du personnel du télé-centre polyvalent communautaire de Ngaoui en maintenance informatique Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
2.1.3	Assurance de la régularité des salaires du personnel au télé centre polyvalent communautaire de Ngaoui PM	PM
2.1.4	Implication davantage de la Commune et de son exécutif dans la gestion et le fonctionnement du télé centre PM	PM
2.1.5	Dotation de la Campost en en équipements et matériels de travail adéquats Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.6	Plaidoyer pour l'obtention régulière des crédits de fonctionnement PM	PM
2.1.7	Equipement du télé centre polyvalent communautaire de 10 ordinateurs supplémentaires et d'une imprimante laser Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2.1.8	Recrutement du personnel en nombre suffisant et en qualité PM	PM
2.1.9	Réhabilitation du réseau électrique solaire photovoltaïque du bureau de poste de Ngaoui Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA
2.1.10	Plaidoyer pour l'installation du réseau CAMTEL à Ngaoui PM	PM
2.1.11	Paiement régulier des factures liées aux redevances des boîtes postales par la Commune et d'autres services publiques PM	PM
Sous-Total Activités 2.1		**10 000 000 FCFA**
TOTAL GENERAL DU SOUS-SECTEUR		**10 000 000 FCFA**

4.2.26 Secteur Communication

4.2.26.1. Situation référence

- Existence d'une radio communautaire construite et équipée fonctionnelle ;
- 01 seul animateur qui diffuse les informations en plusieurs langues (foulfoubé, baya, mboum et haoussa)
- Existence crieurs publics de la chefferie de Ngaoui et dans les villages.

4.2.26.2. Atouts/potentialités du secteur communication

- Existence d'une radio communautaire construite et bien équipée
- Large couverture de la radio communautaire de Ngaoui
- Diffusion du journal du poste national de la CRTV par la radio communautaire

4.2.26.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur communication

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté d'accès à l'information et à une communication de qualité.	- Absence d'un personnel qualifié à la radio communautaire; - absence d'un programme de communication à la radio communautaire de Ngaoui; - mauvaise gestion des recettes générées par la radio communautaire ; - faible fonctionnement du comité de gestion de la radio communautaire de Ngaoui ; - absence des points de vente des presses ; - absence des animateurs événementiels formés ; - pas des signaux du poste national et de la télévision nationale si ce n'est pas le moyen satellitaire	-Faible diffusion de l'information dans la Commune - faible fonctionnement de la radio communautaire ; - non paiement des factures d'électricité de la radio communautaire ; - Information très limitée -Populations peu cultivées	- Acquisition du dispositif d'énergie solaire pour l'alimentation de la radio communautaire en énergie solaire ; - Amélioration de l'offre du réseau CRTV-Télé par l'installation de deux antennes relais à Bafouck ; Ngaoui ; - Plaidoyer pour la mise en place d'un point de vente de la presse à Ngaoui ; - Recrutement d'un personnel qualifié à la radio communautaire de Ngaoui ; - Renforcement des capacités de l'actuel animateur de la radio communautaire de Ngaoui ; - élaboration d'un programme hebdomadaire de communiction à la radio communautaire de Ngaoui ; - redynamisation du comité de gestion de la radio communautaire de Ngaoui ; - octroi chaque année du crédit de fonctionnement à la radio communautaire de Ngaoui ; - Mise en place d'une cellule de communication à la Commune de Ngaoui ; - Création d'un site Web pour l'institution communale.

4.2.26.4. Cadre logique : Communication

Problème central : Difficultés d'accès àl'informationet une communication de qualité

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Développer les infrastructures de communication**	Proportion de l'espace couverte par les équipements et services de base (80%) % de la population ayant l'accès facile à l'information	Enquête INS (EDS, ECAM, etc.)	
Objectif global	Faciliter l'accès des populations à l'information et une communication de qualité	Nombre de personnes informées dans la Commune de Ngaoui	- Rapport du Délégué départemental MINCOM - rapport de la Commune	- Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles ; - Volonté du MINCOMM et de la commune.
Objectifs spécifiques	OS.1. Améliorer le fonctionnement de la radio communautaire de Ngaoui	Taux d'amélioration de la radio communautaire	- Rapport du Délégué départemental MINCOM - rapport de la Commune	- Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles ; - Volonté du MINCOMM et de la commune.
	OS.2. Améliorer la Communication sur la commune	Taux d'amélioration de la Communication sur la Commune	Rapport de la Commune	Volonté de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Le personnel de la radio communautaire est performant	- Nombre de personnes qualifiées recrutées à la radio communautaire de Ngaoui - Nombre de personnes formées à la radio communautaire de Ngaoui	Rapport du comité de gestion de la radio communautaire de Ngaoui	- Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles ; - Volonté du MINCOMM et de la commune.
	1.2. Les équipements se sont améliorés à la radio communautaire de Ngaoui	Nombre d'équipements acquis à la radio communautaire de Ngaoui	- Rapport du Délégué départemental MINCOM - rapport de la Commune	- Financements de l'État ou d'autres bailleurs de fonds disponibles ; - Volonté du MINCOMM et de la commune.
	2.1 la communication s'est améliorée au sein de l'institution communale de Ngaoui	Taux d'amélioration de la communication au sein de l'institution communale	Rapport de la Commune	Volonté de la Commune
ACTIVITES :				**COUTS ESTIMATIFS**

1.1.1.	Recrutement d'un personnel qualifié à la radio communautaire de Ngaoui PM	PM
1.1.2	Renforcement des capacités de l'actuel animateur de la radio communautaire de Ngaoui Forfait : 1 000 000 FCFA	1 000 000
1.1.3	Elaboration d'un programme hebdomadaire de communiction à la radio communautaire de Ngaoui Forfait : 200 000 FCFA	200 000
1.1.4	Plaidoyer pour l'amélioration du signal de la CRTV radio et télé dans la Commune PM	PM
	Redynamisation du comité de gestion de la radio communautaire de Ngaoui	
Sous-total Activités 1.1		**1 200 000**
1.2.1	Amélioration de l'offre du réseau CRTV-Télé par l'installation de deux antennes relais à Bafouck ; Ngaoui 2 x 10 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.2.2	Acquisition et installation du dispositif d'énergie solaire pour l'alimentation de la radio communautaire en énergie solaire Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
1.2.3	Octroi chaque année du crédit de fonctionnement à la radio communautaire de Ngaoui PM	PM
Sous total Activité 1.2		**23 000 000**
2.1.1	Désignation d'un cadre communal pour le relais ou la remontée des informations afin de les diffuser à la radio communautaire de Ngaoui PM	PM
2.1.2	Intensification de la formation et de la production du bulletin communal à travers une société d'édition de renom PM	PM
2.1.3	Négociation avec la délégation de la communication pour la couverture médiatique de tous les événements organisés dans la ville de Ngaoui afin de la faire découvrir par les partenaires PM	PM
2.1.4	Diffusion du plan communal de développement de la Commune de Ngaoui PM	PM
2.1.5	Mise en place d'un magazine d'informations communales 1 x 5 000 000 FCFA = 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.1.6	Mise en place d'une cellule de communication à la Commune de Ngaoui PM	PM
2.1.7	Création d'un site Web pour l'institution communale Forfait : 200 000 FCFA	200 000
Sous total Activité 2.1		**5 200 000**
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		**29 400 000**

4.2.27. Secteur Administration Territoriale, Décentralisation, Sécurité et Maintien de l'Ordre

4.2.27.1. Situation de référence

- Existence de 19 chefferies de 3ème degré ;
- Existence de 19 comités de virgilence fonctionnels ;
- Existence d'un détachement du BIR et du BIM ;
- Existence d'une brigade de gendarmerie, d'un commissariat spécial et d'un poste de police ;
- Existence d'un centre d'État Civil principal et de 01 centre d'état civil secondaire à la Chefferie de Ngaoui ;
- 130 enfants réfugiés ont été enregistrés au niveau de l'état civil par le concours de l'ONG Première Urgence.

4.2.27.2. Atouts/potentialités du secteur administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre

- Existence d'une sous-préfecture construite à Ngaoui
- Existence des comités de vigilence bien structurés et fonctionnel ;
- Appui du fonctionnement des comités de vigilence par l'Etat ;
- Existence de plusieurs chefferies de 3éme degré ;
- Existence d'une brigade de gendarmerie construite et dotée d'un pick-up tout terrain ;
- Existence d'un Commissariat spécial à Ngaoui ;
- Existence d'un détachement du BIR et du BIM ;
- Existence d'un centre d'état civil Principal et de01 centre d'état civil secondaire à la Chefferie de Ngaoui ;
- Bonne cohabitation entre les réfugiés et la population locale
- Bonne collaboration entre les forces de maintien de l'ordre et les autorités traditionnelles.

4.2.27.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté d'assurer la sécurité des populations et d'accès à un acte de naissance dans la Commune.	- Insuffisance des unités des forces de maintien de l'ordre ; - Absence de bâtiment propre abritant les services du commissariat Spécial de Ngaoui ; - Faible fonctionnement du centre d'état civil principal ; - Faible fonctionnement du centre secondaire d'état civil de la chefferie de Ngaoui ; - Faible effectif des éléments des forces de maintien de l'ordre ; - Vétusté de la Sous-Préfecture de Ngaoui ; - vétusté de la résidence du Sous-préfet ; - Absence de moyen de locomotion à la Sous-préfecture de Ngaoui ; - Rapt des enfants-bororos ; - vol des bétails répétés - Faible collaboration des populations avec les forces de maintien de l'ordre ; - Faible équipement des comités de vigilence - Existence d'une zone à risque à Ngaoui (glissement de terrain en face du quartier administratif).	- Multiplication des cas de vol ; - Location des bâtiments inappropriés ; - Faible établissement d'actes de naissance aux enfants ; - limitation des interventions sur le terrain ; - déplacements limités du Sous-préfet ; - Population dans un état de psychose ; - Présence de nombreux enfants sans actes de naissance ; - Faible couverture sécuritaire de populations ; - Enlèvement des éleveurs avec demande de rançons	- Réhabilitation de la Sous -préfet de Ngaoui ; - Réhabilitation de la résidence du Sous-préfet de Ngaoui ; - Dotation de la Sous-préfecture de Ngaoui d'un véhicule de marque FORTUNER tout terrain ; - Dotation de 02 véhicules tout terrain aux services de FMO : Commissariat spécial (1) ; Poste de la sécurité publique (1) ; - Construction et équipement d'un commissariat Spécial de Ngaoui ; - Construction et équipement d'une base du BIR ; - Construction de 03 logements d'astreinte pour les éléments du Commissariat spécial (1) ; Poste de la sécurité publique (1) ; BIR (01) à Ngaoui ; - Réhabilitation de la gendarmerie de Ngaoui ; - Plaidoyer pour l'augmentation des effectifs dans les FMO ; - Réhabilitation de la place des fêtes de Ngaoui ; - Plaidoyer pour la création de 05 centres d'état civil dans certains villages de la Commune : Bafouck, Diel, Bawaka Oumarou, Alhamdou et Garga Pella ; - Renforcement des capacités des Secrétaires d'état civil ; - Renforcement de l'équipement des comités de vigilence en équipements et matériels de travail - Acquisition des matériels des centres d'Etats Civils (Registre d'Etat Civil, Registre d'enregistrement des faits d'état civil - Prise en charge du personnel d'Etat Civil.

4.2.27.4. Cadre logique : Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre

Problème central : Difficulté d'assurer la sécurité des populations et d'accès à un acte de naissance dans la Commune

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Vision, but Objectif sectoriel supérieur tiré du DSCE	**Développer les infrastructures de sécurité et de maintien de l'ordre**	Proportion de l'espace couverte par les équipements et services de base (80%) de sécurité et de maintien de l'ordre	Enquête INS (EDS, ECAM, etc.)	
Objectif global	Améliorer l'offre des infrastructures et équipements dans les centres d'état civil et dans les services des forces de maintien de l'ordre	- Niveau d'amélioration des infrastructures et logistiques des FMO atteint ; - Taux d'amélioration de la qualité de l'état civil réalisé.	- Rapport de la commune ; - Rapport des FMO concernées ; - Registres d'état civil.	- Financements de l'État disponibles ; - disponibilité de la Commune
Objectifs spécifiques	Os.1 : Améliorer les infrastructures et logistiques dans les centres d'état civil et dans les services des FMO.	Nombre d'infrastructures et équipements acquis.	- Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État disponibles
	OS.2 : Améliorer la qualité du service de l'état civil.	Taux d'amélioration de la qualité de l'état civil réalisé.	- Rapport de la commune ; - Différents registres d'état civil.	Disponibilité de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 : Les infrastructures et logistiques dans les centres d'état civil et dans les services des FMO améliorées	- Nombre de poste de police construit et équipé ; - Nombre de véhicule tout terrain doté au poste de police ; - Nombre d'infrastructures construites et équipées dans les centres d'état civil ; - Nombre d'agents des FMO augmentés.	- Rapport de la commune ; - PV de réception des travaux.	Financements de l'État disponibles
	2.1 La qualité du service de l'état civil s'est améliorée.	- Nombre des Secrétaires d'état civil formé ; - Nombre de centres d'état civil équipés.	- Rapport de la commune ; - Différents registres d'état civil.	Disponibilité de la Commune

ACTIVITES :		COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Réhabilitation de la Sous -préfet de Ngaoui Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
1.1.2.	Réhabilitation de la résidence du Sous-préfet de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.3.	Dotation de la Sous-préfecture de Ngaoui d'un véhicule de marque FORTUNER tout terrain 1 x 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA
1.1.4.	Dotation de 02 véhicules tout terrain aux services de FMO : Commissariat spécial (1) ; Poste de la sécurité publique (1)	54 000 000 FCFA

	2 x 27 000 000 FCFA = 54 000 000 FCFA	
1.1.5.	Construction et équipement d'un poste de police à Ngaoui (1) 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCA
1.1.6.	Construction et équipement d'un commissariat Spécial de Ngaoui 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.7.	Réhabilitation de la gendarmerie de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.8.	Réhabilitation de la place des fêtes de Ngaoui Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
1.1.9	Plaidoyer pour l'affectation de 11 agents au niveau des FMO : Poste de police de Ngaoui (05) ; Brigade de Ngaoui (3) ; Commissariat spécial (03) PM	PM
1.1.10.	Construction et équipement d'une base du BIR 30 000 000 X 1 = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.11.	Construction de 03 logements d'astreinte pour les éléments du Commissariat spécial (1) ; Poste de la sécurité publique (1) ; BIR (01) à Ngaoui 10 000 000 X 3 = 30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA
1.1.12.	Plaidoyer pour la création de 05 centres d'état civil dans certains villages de la Commune : Bafouck, Diel, Bawaka Oumarou, Alhamdou et Garga Pella PM	PM
1.1.13.	Construction et équipement du centre secondaire d'état civil de la chefferie 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
	Renforcement de l'équipement des comités de vigilence en équipements et matériels de travail 19 x 500 000 FCFA = 9 500 000 FCFA	9 500 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1		**198 500 000 FCFA**
2.1.1.	Renforcement des capacités des Secrétaires d'état civil 150 000 X 3 = 450 000 FCFA	450 000 FCFA
2.1.3.	Construction et équipement du centre principal d'état civil en outil informatique : Mairie de Ngaoui 20 000 000 X 1 = 20 000 000 FCFA	20 000 000 FCFA
2.1.4.	Prise en charge des coûts liés aux procédures d'obtention d'actes de naissance Forfait : 200 000 000 FCFA	200 000 000 FCFA
2.1.5.	Sensibilisation des populations sur l'obtention des actes d'Etats civils Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
2.1.6.	Acquisition des matériels des centres d'Etats Civils (Registre d'Etat Civil, Registre d'enregistrement des faits d'état civil Forfait : 100 000 000 FCFA	100 000 000 FCFA
2.1.7.	Prise en charge du personnel d'Etat Civil Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Sous total Activité 2.1.		**332 450 000 FCFA**
TOTAL GÉNÉRAL SU SECTEUR		**530 950 000 FCFA**

4.2.28. Secteur Enseignement Supérieur

4.2.28.1. Situation de référence

Le nombre de bacheliers en chômage était de 03 quand nous réalisions le diagnostic participatif. Les fils et filles de la Commune de Ngaoui après l'obtention du baccalauréat s'orientent vers l'université de Ngaoundéré pour la plupart.

4.2.28.2. Atouts/potentialités du secteur enseignement Supérieur

- Existence de nombreux bacheliers originaires de la Commune de Ngaoui;
- Existence d'un lycée à Ngaoui ;
- Proximité avec l'université de Ngaoundéré ;
- Proximité avec l'Institut des Mines de Meiganga.

4.2.28.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur enseignement Supérieur

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Dificulté d'accès à un cadre d'enseignement supérieur de qualité et garantissant l'insersion socioprofessionnelle des diplômés	- Absence d'un fichier des diplômés de l'enseignement supérieur - Absence d'un fonds d'appuis aux étudiants - Absence des mini-cités destinées aux étudiants originaires de la Commune - Insuffisance des moyens financiers ; - faible suivi des étudiants	- Faible prise en charges des étudiants ; - Arrêt précoce des études ; - Abandon du cursus ; - Chômage - Dérapage ; - Désordre sexuel ; - Mauvais résultat	- Établissement chaque année d'un fichier des bacheliers de la Commune de Ngaoui : Mairie de Ngaoui ; - Constitution d'un fonds d'appuis aux étudiants démunis : Mairie de Ngaoui ; - Mise en place d'une commission d'accueil des nouveaux étudiants : Université de Ngaoundéré et dans les grandes écoles ; - Construction d'une mini-cité devant loger au moins 50 étudiants originaires de Ngaoui à l'Université de Ngaoundéré

4.2.28.4. Cadre logique : Enseignement supérieur

Problème central : Difficultés d'accès à un cadre d'enseignement supérieur de qualité et garantissant l'insertion socioprfessionnelle des diplômés

STRATEGIE SECTORIELLE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	FORMULATIONS			
Objectif supérieur	**Accroitre l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national**	Taux brut de scolarisation Indice de parité fille/garçon Taux de couverture	Rapport ECAM, EDS, etc	
Objectif global	Faciliter l'accès à un cadre d'enseignement supérieur de qualité et garantissant l'insertion socioprofessionnelle des diplômés	- Nombre des nouveaux étudiants démunis originaires de Ngaoui ayant accès à l'enseignement supérieur ; - Nombre des étudiants originaires de la Commune de Ngaoui installés dans les universités d'état.	- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Feuilles de décharges des frais de pension.	- Implication de toutes élites et de la commune ; - Volonté des étudiants dans les universités.
Objectifs spécifiques	OS.1 : Faciliter l'accès des nouveaux bacheliers démunis à l'enseignement supérieur	Nombre des nouveaux étudiants originaires de Ngaoui inscrits à l'enseignement supérieur.	- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Feuilles de décharges des frais de pension.	Implication de toutes les élites et de la commune.
	OS.2 : Faciliter l'installation des étudiants dans les universités et leur insertion socioprofessionnelle	Nombre des étudiants originaires de la Commune de Ngaoui installés dans les universités.	- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	Implication de toutes les élites et de la commune.
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Tous les bacheliers originaires de la Commune de Ngaoui ont accès à l'enseignement supérieur	- Nombre d'étudiants originaires de Ngaoui isncrits dans les universités et grandes écoles professionnelles ; - Montant de fonds d'appuis aux étudiants démunis mobilisés ; - Nombre d'étudiants démunis appuyés chaque année.	- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD ; - Feuilles de décharges des frais de pension.	Implication de toutes les élites et de la commune.
	2.1 Tous les étudiants originaires de Ngaoui sont facilement installés dans les universités.	- Nombre de commission d'accueils des nouveaux étudiants mise en place ; - Nombre de mini-cité construit pour les étudiants ressortissants de Ngaoui.	- Rapport de la commune ; - Rapport du comité de suivi-évaluation du PCD.	Implication de toutes les élites et de la commune.

ACTIVITES :				COUTS ESTIMATIFS
1.1.1.	Élaboration chaque année d'un fichier des bacheliers de la Commune de Ngaoui : Mairie de Ngaoui PM.			PM
1.1.2	Constitution d'un fonds d'appuis aux étudiants démunis : Mairie de Ngaoui PM			PM
1.1.3	Appuis chaque année des étudiants démunis par l'octroi des bourses et l'organisation des stages de vacances PM			PM
1.1.4.	Construction à Meiganga et Ngaoundéré de 02 mini-cités municipales de 25 chambres chacune pour encadrer les étudiants ressortissants de l'arrondissement de Ngaoui 80 000 000 X 2 = 160 000 000 FCFA			160 000 000 FCFA
Sous-total Activités 1.1				**160 000 000 FCFA**
1.2.1.	Mise en place d'une commission d'accueil des nouveaux étudiants : Université de Ngaoundéré PM			PM
Sous total Activité 2.1.				**PM**
TOTAL GÉNÉRAL DU SECTEUR				**160 000 000 FCFA**

4.3. Principales potentialités (ressources naturelles) de la Commune de Ngaoui

Les resources naturelles de Ngaoui concernent le sable, l'or, les marécages, les sites touristiques, les terres cultivables, les pâturages, les forêts galéries et la forêt dense.

RESSOURCES NATURELLES	LOCALISATION	POTENTIELS	UTILISATION / UTILISATEURS	CONTROLEURS	MODE DE GESTION	TENDANCES	PROBLEMES / CONTRAINTES	ACTIONS A ENTREPRENDRE
Sable	Garga Pella	Grandes exploitations	Les riverains	Chefs traditionnels	Gestion anarchique	Diminution du sable	Exploitation anarchique et abusive des sites	- Normalisation et contôle de la gestion de l'exploitation de ces carrières ; - Organisation des exploitants.
Marécages	La quasi-totalité des villages de la Commune et les quartiers Taparé, Duuboy de la Ville de Ngaoui	Zone de culture maraichères et tubercules,	-Utilisation des bois doeuvre pour la construction -Cultures maraichères	Les riverains, chefs de famille	Gestion anarchique et abusive	Diminution de bois et tarissement de l'eau	Surexploitation du bois	Sensibilisation sur l'utilisation des ressources naturelles
Sites touristiques	Presque tous les villages	Le potentiel à 100 % non encore exploité à but touristique	RAS	Chefs traditionnels	Aucune gestion pour le moment	Abandon, ignorance des riverains pour la valorisation des sites	enclavement	Désenclavement et valorisation des sites touristiques
Pâturage	Tous les villages	Important	Élevage du gros bétail et des petits ruminants	Chefs traditionnels	Contrôlé par les chefs traditionnels	Surexploitation	-Feux de brousse précoces ou tardifs et incontrôlés ; -Conflits agropastoraux	-Création des zonages ; -Sensibilisation des populations sur les méfaits des feux de brousse ; -Création des champs fourragers.
Terres cultivables	Tous les villages	Plus de 70 % de terre encore non cultivée	Cultures vivrières (Igname, maïs, manioc, arachide, patate etc.…).	Chefs traditionnels, chefs de famille	Gérées par les chefs de famille et les autorités traditionnelles.	Dégradation progressive des terres cultivables à cause des méthodes rudimentaires (cultures itinérantes sur brulis).	Dévastation des cultures par les bœufs, les inondations, érosion pluviale, diminution de la fertilité du sol, acidité du sol due à l'utilisation des engrais chimiques sur certains sols.	- Un plan de zonage est nécessaire ; - Clôtures des champs par des fils barbelés ; - Assolement ; - Pratique de la jachère ; - Utilisation de la bourse des vaches ; - Pratique du pacage.
Forêts galeries	Tous les villages traversés par les cours d'eau	Bois, lianes, Bambous, animaux	Les riverains pour la construction des logements, vannerie, bois de chauffe	Les chefs traditionnels et le MINFOF	Gestion anarchique	Diminution progressive de certaines espèces et	Surexploitation, abattage illégal des arbres pour la création des champs, feux de	Sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse et une exploitation durables des ressources naturelles

RESSOURCES NATURELLES	LOCALISATION	POTENTIELS	UTILISATION / UTILISATEURS	CONTROLEURS	MODE DE GESTION	TENDANCES	PROBLEMES / CONTRAINTES	ACTIONS A ENTREPRENDRE
						disparition totale des autres essences	brousse	
Forêt dense	Tous les villages de Commune	Important	Sciage du bois d'œuvre et braconnage	Chefs traditionnels, Commune et MINFOF	Gestion anarchique	Diminution progressive de certaines espèces fauniques et floristiques.	abattage des arbres pour implantation des champs	Règlementation de son exploitation.
Or	Touraké	Le potentiel est encore important	Les riverains constitués des hommes	Autorités traditionnelles	Gestion anarchique et abusive	Explorations nouvelles en vue	Exploitation artisanale et non règlementée	Industrialisation et règlementation de l'activité

Source : Diagnostic AJLC, 2017

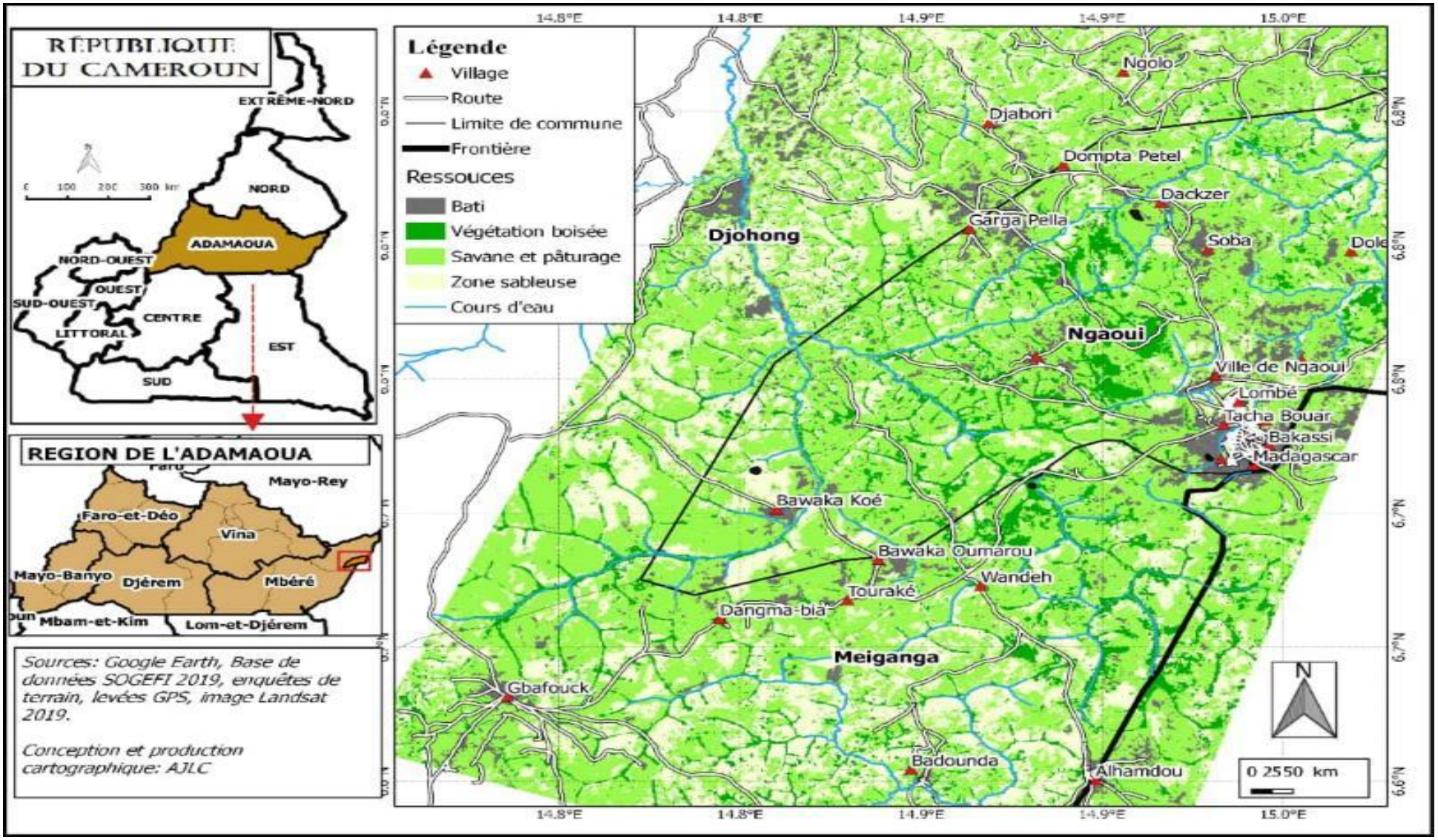

Carte 10 : Ressources naturelles de la Commune de Ngaoui

4.4. Synthèse des données collectées sur la petite enfance

4.4.1 Situation de référence

Par définition, l'enfant est l'être humain âgé de 0 à 18 ans au sens tant de la convention relative aux droits de l'enfant que de la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant. Dans la Commune de Ngaoui, l'état des lieux de la petite enfance se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 40 : Populations cibles de la petite enfance de la Commune de Dir

Groupes spécifiques/Sexe	Urbain	Rural	Total
0 à 35 mois (nourrissons)	2 087	2221	**4 308**
0 à 59 mois (population cible du PEV)	3 296	3508	**6 804**
4 à 5 ans (population préscolaire)	1 229	1307	**2 536**
6 à 14 ans (population scolarisable au primaire)	4 563	4857	**9 420**
12 à 19 ans (population du début de la vie active)	3 608	3840	**7 448**

Source : Diagnostic participatif AJLC, 2017

4.4.2 Analyse des populations de la petite enfance

ASPECTS	ACTIVITÉS MENÉES	ATOUTS/POTENTIALITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
Enregistrement des naissances	Enregistrement des naissances dans les formations sanitaires, auprès descentres d'état civil sécondaireset du centre d'état civil principal.	- Existence d'un centre d'état civil principal logé à la Mairie de Ngaoui; - Existence d'un seul centre sécondaire qui se trouve à la Chefferie de Ngaoui - Plusieurs actes de naissance sont en train d'être délivrés par le centre principal d'état civil ; - Existence de 04 formations sanitaires.	- L'éloignement de la majorité des villages des formations sanitaires - L'ignorance de l'importance de l'acte de naissance par des nombreux parents en milieu rural ; - Obtention parfois tardive des registres - La prolifération des accouchements traditionnels (à domicile) qui sont pour la plus part non enregistrés. - Insuffisance des centres d'état civil secondaire fonctionnels	- Sensibiliser des populations sur l'importance et les procédures d'élaboration des actes de naissance ; - Mettre sur pied un mécanisme qui permet de responsabiliser les CC dans au dénombrement des enfants et adultes sans actes de naissance ; - Sensibiliser les populations pour la vérification de l'authenticité des actes - équipement du centre secondaire d'état civil de la chefferie ; - mettre à la disposition des centres d'état civil des régistres en quantité suffisante. - Plaidoyer pour la création de 05 centres d'état civil dans certains villages de la Commune : Bafouck, Diel, Bawaka Oumarou, Alhamdou et Garga Pella
Éducation des enfants	L'éducation des enfants se fait actuellement dans les écoles maternelles, préscolaires, primaires et franco arabes opérationnelles dans la commune	- Existence d'une école maternelle et de 14 CPC ; - Existence de 14 écoles primaires ; - Existence des enseignants formés ; - Existence des bâtiments en bon état dans certaines écoles maternelles et primaires ; - Existence des points d'eau aménagés dans certaines écoles maternelles et primaires ; - Existence des latrines dans certaines écoles maternelles et primaires ; - Proximité du sectoriel en charge de l'éducation de base	- La présence de plusieurs enfants sans acte de naissance ; - L'incompréhension des nombreux parents ; - L'ignorance de l'importance de l'école par des nombreux parents ; - L'insuffisance des points d'eau aménagés dans les écoles primaires - L'éloignement de plusieurs villages des écoles primaires ; - L'insuffisance d'infrastructures scolaires ; - L'insuffisance d'enseignants formés	- construction de 12 points d'eau aménagés dans les écoles encadrant les touts petits ; - construction de 09 points d'eau aménagés dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui ; - réhabilitation de 42 salles de classe - construction de 03 blocs de 06 latrines dans certaines écoles - construction de clôtures autour de toutes les 14 écoles primaires - aménagement des aires de jeux dans toutes les 14 écoles primaires de la commune de Ngaoui; - construction des cantines dans toutes les 14 écoles de la commune de Ngaoui ; - Dotation de toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui en 128 bacs à ordures - électrification de toutes les écoles primaires de la commune de Ngaoui par panneaux solaires

ASPECTS	ACTIVITÉS MENÉES	ATOUTS/POTENTIALITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
				- Reboisement de 08 écoles primaires - Construction et équipement de 14 salles informatiques dans les écoles primaires existantes ; - construction et équipement de 14 bibliothèques dans les écoles primaires existantes ; - Distribution des manuels scolaires aux élèves du primaire - dotation des toutes les écoles primaires en kits de santé - Equipement des écoles primaires de la commune de Ngaoui en 1546 table-bancs - Recrutement de 95 enseignants qualifiés dans les différentes écoles publiques - construction et équipement d'une cantine scolaire à l'EM publique de Ngaoui - Dotation des écoles qui encadrent les touts petits en 24 bacs à ordures - équipement des salles de classe de l'école maternelle et des CPC en 813 chaises pour enfants - équipement des salles de classe de l'école maternelle et des CPC en 271 tables pour enfants - construction de 18 salles de classe dans les CPC
Nutrition des enfants	-organisation des séances de sensibilisation des mères sur la malnutrition -conseils éducatifs et pratiques -distribution des suppléments alimentaires par l'UNICEF	- Présence d'un médecin au CMA de - Existence de 4 formations sanitaires ; - Organisation des causeries éducatives relatives à l'alimentation des enfants dans certaines formations sanitaires ; - Le ravitaillement des formations sanitaires en vitamine A.	- La faible sensibilisation des parents d'enfants par les chefs des centres de santé ; - La faible couverture des villages par les formations sanitaires existantes ; - L'éloignement de certains villages des formations sanitaires existantes ; - Des pesanteurs socioculturelles dans certains ménages ; - L'analphabétisme de certaines mères d'enfants ; - Le faible ravitaillement de certains centres de santé en vitamine A.	- Redynamiser et suivre les relais communautaires ; - Formation des femmes et pour la fabrication des aliments complets pour enfants. -

ASPECTS	ACTIVITÉS MENÉES	ATOUTS/POTENTIALITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
La vaccination des enfants	Malgré la faible répartition des formations sanitaires dans la Commune, les taux de vaccination sont assez élevés et vont de 90 à 100 % ceci est due au fait qu'il existe des Agents relais communautaires dans tous les villages jusqu'aux campements les plus éloignés. (statistiques)	- Organisation régulière des campagnes de vaccination ; - Implication des autorités administratives et traditionnelles lors des campagnes de vaccination ; - Existence des relais communautaires dans les villages.	- Une faible sensibilisation des parents ; - L'absence de certains ménages lors des passages des équipes de vaccination ; - Accouchements à domicile ; - Absence d'unité de prise en charge du VIH SIDA dans toute la commune.	Sensibilisation des parents sur l'importance de la vaccination des enfants ;
Eau, hygiène et assainissement	L'aspect eau, hygiène et assainissement en faveur des enfants demeure peu satisfaisant dans l'ensemble de la commune et surtout dans les villages.	- Existence au total de plusieurs points d'eau aménagés en bon état dans l'ensemble de la commune ; - Existence de 41points d'eau aménagésen bon état dans la commune ; - Implication de la commune dans la construction des points d'eau aménagés	- Le faible nettoyage des alentours des habitations ; - L'insuffisance des latrines appropriées dans les habitations et dans les écoles ; - La faible sensibilisation des enfants sur le lavage des mains avant tout repas ; - La prolifération de la matière fécale dans l'environnement ; - La faible utilisation de la moustiquaire imprégnée par les enfants ; - L'existence de plusieurs points d'eau endommagés ; - L'insuffisance des points d'eau aménagés dans les établissements scolaires ; - L'absence des dispositifs de lavage des mains dans les établissements scolaires et dans les marchés.	- Construction des points d'eau dans les établisement scolaire primaires - Renforcer les capcités des CC pour la promotion des pratiques familliales essentielles - Construire les blocs latrines dans les établissements scolaires primaires des la commune - Doter les établissements primaires des dispositifs « lave-main » - Renforcement les capacités des enseignants sur l'utilisation et l'entretien des latrines et dispositifs « lave-Main »
Enfants en détention	Durant le diagnostic, il n'a pas été signalé des enfants en détention	Absence d'enfants en détention dans la commune		

4.5 Synthèse des données sur les populations réfugiées

Les populations réfugiées centrafricaines sont en nombre important dans la commune de Ngaoui, car elle est limitrophe à l'Est par la RCA. Celles-ci sont beaucoup plus concentrées dans la ville et dans tous les villages de la Commune de Ngaoui.

LOCALITES/ESPACE URBAIN/VILLAGES	POPULATION REFUGIEE			NATIONALITE	ACTIVITES PRATIQUEES	ANNEE D'INSTALLATION	ACCES AU SERVICE SOCIAUX DE BASE	PRINCIPAUX PROBLEMES	APPUIS REÇUS	ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT
	HOMME	FEMME	TOTAL							
Espace urbain de Ngaoui	2 170	4 830	**7000**	RCA	-Élevage bovin et caprin -Agriculture -Commerce -Artisanat -Petits métiers (moto taxi,)	2013	- Accès au CMA de Ngaoui - Accès à l'éducation de base - Accès à l'enseignement secondaire - Accès à l'eau	Analphabétisme Insuffisance d'offre de formation professionnelle Chômage Délinquance juvénile Faible encadrement des éleveurs Faible subvention des commerçants Faible financement des activités agricoles Faible revenu IST/VIH/SIDA		- HCR - Première Urgence - Plan international - Filets sociaux - PAM
Soba	31	69	**100**	RCA	- Élevage bovin et caprin - Agriculture - Commerce - Artisanat - Petits métiers (moto taxi,)	2013	- Accès à l'eau - Accès à l'éducation de base - accès à l'enregistrement des naissances des enfants	- Analphabétisme - Insuffisance d'offre de formation professionnelle - Chômage - Délinquance juvénile - Faible encadrement des éleveurs - Faible subvention des commerçants - Faible financement des activités agricoles - Faible revenu - IST/VIH/SIDA		- HCR - Première Urgence - Plan international - Filets sociaux - PAM
Ngolo	17	37	**54**							
Dackzer	16	35	**50**							
Bafouck	217	483	**700**							
Bawaka Koé	15	32	**47**							
Diel	201	446	**647**							
Touraké	186	414	**600**							
Djabori	42	92	**134**							
Bawaka Oumarou	10	23	**33**							
Garga Pella	310	690	**1 000**							
Alhamdou	217	483	**700**							
Wandandere	31	69	**100**							
Badounda	2	4	**6**							
Dangma-Bia	7	15	**22**							
Sous-total rural	**1300**	**2893**	**4193**							
TOTAL GÉNÉRAL	**3 470**	**7 723**	**11 193**							

Le tableau 51 ci-dessus présente sur le plan statistique une population refugiée estimée à 11 193 personnes réfugiées installées dans 15 villages. Cette forte présence s'explique par la proximité de la Commune de Ngaoui avec la RCA. Les problèmes rencontrés par ces populations sont de plusieurs ordres : des taux d'analphabétisation et de sous scolarisation très élevés, une insuffisance en matière d'offre de formation professionnelle malgré les efforts effectués par les organisations humanitaires. Dans le domaine agropastoral, l'on note les difficultés d'accès aux intrants, un encadrement insuffisant des agriculteurs et des éleveurs, la difficulté d'accès aux infrastructures et équipements de conservation et de transformation des produits agropastoraux, difficulté d'accès aux terres cultivables. Elles rencontrent également des problèmes de santé, notamment le paludisme, les IST/VIH/SIDA, les maladies liées à l'hygiène et salubrité. Sur le plan culturel, l'on note au sein de cette population des pratiques socio-culturelles néfastes à l'épanouissement de la femme et de la jeune fille à l'instar des mariages précoces et forcés, des grossesses précoces causant des cas de fistules obstétricales et bien d'autres. Les activités menées par ces populations portent sur l'élevage, le commerce, l'artisanat, les petits métiers et le transport notamment le mototaxi.

4.6 Synthèse des données sur les populations vulnérables y compris les Bororo

Tableau 41 : Synthèse des données sur les populations vulnérables

COUCHE VULNERABLE	URBAIN	RURAL	TOTAL	ACTIVITE PRATIQUEE	DIFFICULTES RENCONTREES	BESOINS
Personnes du 3ème âge	312	512	824	Artisanat travaux champêtres	Abandon par les familles Non prise en charge par les services sanitaires	Assistance sanitaire et social
Handicapés visuels	13	44	57	Néant	- Faible prise en charge des personnes mal voyantes par les différents services compétents et les organisations spécialisées - Désintéressement des familles - Absence des structures d'encadrement - Absence de matériels (lunettes, canettes)	-lunettes -canettes
Handicapés moteurs	36	123	159	-commerce -petit commerce	- Faible prise en charge des handicapés par les différents services compétents et les organisations spécialisées - Absence de moyens financiers et des appareillages	-fauteuils roulants - béquilles -subventions financières
Bororo	ind	ind	ind	-élevage -agriculture -vente de lait	-Sous scolarisation - faible établissement d'actes de naissance - mariages précoces	- assistance social - établissement des actes de naissance - éducation des enfants - financement des AGR
Grands malades	11	83	94	-agriculture -apiculture -élevage de la volaille	-Absence d'AGR - dés héritage - Lévirat - Abandon par les familles	-AGR -assistance sociale
Enfants de la rue	22	00	22	RAS	- sous scolarisation - absence de bourse d'étude - déperditions scolaires - consommation des stupéfiants	- fournitures scolaires - bourses d'études - encadrement psychosocial
orphelins	883	324	1207	-agriculture -travaux domestiques	-sous scolarisation -absence de bourse d'étude -déperditions scolaires -consommation des stupéfiants	-fournitures scolaires -bourses d'études -encadrement psychosocial
PVVS	70	75	145	-agriculture -artisanat	-stigmatisation -faible accompagnement psychosocial	-ARV -suivi sanitaire -assistance psychosocial
Petite enfance	ind	ind	ind	néant	- Faible couverture vaccinale -malnutrition -insuffisance des écoles maternelles	-bonne couverture sanitaire ; -prise en charge alimentaire -établissement des actes de naissance -construction des écoles maternelles
Réfugiés	700	4193	11193	Agriculture, petit élevage,	- Difficultés d'accès aux terres agricoles et aux intrants ; -accès aux soins de santé difficile ; - Accès difficile au logement	-plaidoyer auprès des chefs de villages pour faciliter l'accès aux terres aux réfugiés ; -faciliter l'accès aux soins de santé et à l'eau potable ; -faciliter l'accès au logement décent

4.7 Synthèse du profil genre de la Commune de Ngaoui

Encadré 1 : profil genre de la Commune de Ngaoui

Les inégalités entre les hommes et les femmes ont pendant longtemps constitué un sujet de préoccupation pour les institutions des Nations Unies et les Etats à travers le monde. La recherche des solutions durables à cette problématique a abouti entre autres, à la proposition et l'adoption d'une stratégie d'intégration systématique du genre dans le processus de développement des pays lors de la quatrième conférence mondiale des Femmes tenue en 1995 à Beijing. A cet effet, la prise en compte spécifique de l'approche genre dans le plan communal de développement s'avère nécessaire au regard des enjeux de développement définis par l'État du Cameroun dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi(DSCE) et son engagement à assurer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable(ODD) ; notamment l'objectif 5 : « réaliser l'égalité de sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Le genre désigne donc une variable socio symbolique essentiellement discriminatoire.Il sert de base à la construction de l'identité et de la conscience masculine ou féminine et de fondement à la discrimination sexuelle. Il renvoie à la différence de rôles et responsabilités attribués aux hommes et aux femmes dans une société donnée suivant ses cultures. Les rôles de genre font l'objet d'une tradition qui est perpétrée dans le temps. Ils sont donc appris et transmis, subissent l'influence des mutations sociales et peuvent par conséquent changer.

En effet, la femme est plus que l'homme vulnérable au risque de harcèlement, de viol et de violences sexuelles mais également aux risques associés à une eau de mauvaise qualité. Elle a besoin d'une fréquence plus élevée de toilettes.

L'analyse du profil genre de la Commune de Ngaoui permet de regarder de près toutes les formes d'inégalité, mais aussi de tenir compte de toutes les catégories sociales, notamment les femmes dans des modèles d'organisation sociale où celles-ci sont presque ignorées, laquelle ignorance conduit à la négation des potentialités énormes de la femme dans son contexte individuel et sa marginalisation dans le processus de développement durable.

Dans le domaine de l'éducation

Les indices de parité fille/garçon sont de 1,006 à la maternelle, 0,70 au cycle du primaire et 0,24 au secondaire. Nous constatons qu'au fur et à mesure qu'on évolue dans le cursus scolaire, l'indice parité fille/garçon diminue et ceci est dû à un taux de déperdition scolaire élevé qui s'observe beaucoup plus chez la jeune fille à cause de :

- ✓ Les normes patriarcales : certaines familles ne valorisent pas l'éducation des filles car les rôles et les emplois des femmes ne créeraient pas beaucoup de revenus. Les familles pauvres accordent la priorité aux garçons à l'éducation ;
- ✓ Les travaux domestiques et agricoles sont attribués aux filles ;
- ✓ Les mariages et les grossesses précoces ;
- ✓ Les faibles revenus des parents à assurer la scolarité de tous les enfants (filles et garçons).

Quant aux taux de scolarisation, dans la Commune de Ngaoui, ils sont de 22,20% pour les filles et 28,43% pour les garçons en ce qui concerne les enfants en préscolaire (4 à 5 ans) ; de 39,23% pour les filles et 72,23% chez les garçons en ce qui concerne les enfants en âge scolaire au primaire et de 2,55% et 13,21% respectivement chez les filles et les garçons pour les enfants en âge scolaire au secondaire. De façon générale le taux de scolarisation est très faible chez la jeune fille (cf Situation de référence secteur

Education de base).

Pour ce qui du taux d'alphabétisation des femmes, il demeure faible, il s'est accentué avec l'arrivée massive des populations réfugiées centrafricains. Le taux d'alphabétisation des femmes est particulièrement faible dans les zones rurales, notamment dans les villages éloignés des écoles existantes.

Les femmes sont suffisamment représentées dans le corps enseignant et administratif dans les écoles primaires, mais moins au lycée de Ngaoui. Le recrutement d'enseignantes est identifié comme un levier d'action pour améliorer la qualité de l'enseignement et promouvoir l'accès des filles aux écoles : les violences basées sur le genre et notamment le harcèlement sexuel est identifié comme l'un des problèmes les plus importants dans les écoles, perpétué contre les élèves par des enseignants, et contre des enseignantes, par d'autres enseignants, managers ou élèves plus âgées.

Dans le domaine de la santé

L'accès aux soins prénataux et maternels et aux méthodes contraceptives reste un défi majeur pour la santé publique dans la Commune de Ngaoui. L'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes et les hommes reste assez faible auprès des couples mariés ou en union libre dans la localité.

Le taux de mortalité maternelle a considérablement regressé grâce aux nombreuses actions menées par les organisations internationales et nationales intervenant dans le domaine de la santé.

Le faible taux d'accouchements assistés, l'insuffisance de prise en charge des complications obstétricales et le taux important de mortalité maternelle témoignent d'un accès très limité des femmes aux services de santé. Ceci s'explique notamment par l'inaccessibilité géographique des services de santé (notamment en zone rurale) et au faible pouvoir d'achat des populations (et notamment des femmes).

Le nombre moyen d'enfants par femmes est de 5 enfants en milieu rural et 4 enfants en milieu urbain. Le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est élevé. En milieu rural on note également une fécondité plus précoce, un phénomène lié aux mariages précoces et forcés et aux violences basées sur le genre (notamment le viol y compris dans le cadre des mariages précoces et forcés). Dans cette Commune, les filles de moins de 15 ans (21,9%) et les femmes en âge de procréer c'est-à-dire âgées de 15 à 19 ans (25,1%) intéressées par le PTME sont respectivement 8 817 et 10 105 soit 21,90% et 25,10% de la population totale. Quant à la population allaitement maternel notamment les femmes enceintes, elles sont de 1691 représentant 4,20% de la population totale.

L'épidémie du VIH/SIDA constitue une menace pour les populations de la localité de Ngaoui. Le taux de prévalence est plus élevé chez les femmes et les jeunes filles que chez les hommes et une proportion importante des filles âgées de 12 à 15 ans sont déjà mères avec des risques de fistules obstétricales et de décès maternels, au lieu d'être à l'école comme leurs frères, pour préparer leur avenir. La population cible du programme VIH/SIDA et plus particulièrement les femmes en âge de procréer (15-49 ans), elles représentent 49,80% de la population totale soit un effectif de 20 048 (cf Situation de référence secteur Santé).

En matière de droits et législation

Les principes d'égalité et de non-discrimination sont régis par la constitution, les lois internes ou d'autres mécanismes institutionnels. Parmi, les plus expressifs on peut citer : la constitution camerounaise (loi du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution), le droit de la famille (code civil), les droits civils et politiques, le droit à l'intégrité corporelle et les droits socio-économiques.

De nombreuses femmes sont victimes de violence de leurs droits et n'osent pas les dénoncer encore moins

saisir les tribunaux pour leurs exercice de peur de subir des représailles au sein de leur communautés. Plus de 50 % de femmes dans la commune de Ngaoui ont déjà subi des violences de divers types.

En matière de participation à la vie politique et à la prise de décision

Les statistiques en matière de participation des femmes à la vie politique et dans les instances de prise de décision sont encore très faibles dans la Commune de Ngaoui. En effet, on est encore loin des 30 % préconisé par la conférence de Beijing. Par exemple, le conseil municipal de la Commune de Ngaoui est constitué 03 femmes contre 20 hommes vivants soit une représentation de femme de 15 %. La promotion des femmes aux postes de responsabilité, à compétences égales, reste faible, quel que soit le grade considéré au niveau des services publics et privés de la localité.

En matière d'accès et contrôle des ressources

Les conditions et critères d'accès aux moyens de production constituent un blocage pour l'épanouissement de la femme et de sa participation au développement (accès au crédit, accès à la terre, aux techniques et technologies appropriées) de la Commune de Ngaoui. La faible organisation du secteur informel et le confinement des femmes à des activités peu rentables sont des obstacles au développement de l'économie locale. L'exclusion des femmes de la possession de la terre par voie successorale, selon certaines pratiques culturelles issue aussi bien des populations hôtes que des populations réfugiées centrafricains de la commune de Ngaoui, constitue une violation de leurs droits.

4.8 Economie locale

4.8.1. Situation de référence

La Commune dispose environ 20 boucheries, des 02 boulangeries artisanales, de 01 établissement de micro finance (Express Union) et un marché des vivres (marché central). Les activités commerciales concernent les produits manufacturés et de première nécessité. Les produits agricoles, les produits de la pêche et de la chasse, les produits forestiers non ligneux et les produits artisanaux sont aussi vendus dans le marché.

Dans le secteur informel, on trouve des propriétaires des caisses cigarettes, les propriétaires des « calls box », les « motos taximen », les vendeuses d'alcool distillé (Bil bil, Doo Balon, Cha, arki…) que l'on retrouve beaucoup plus dans les maisons d'habitation. On note également la présence de quelques restaurants au marché de Ngaoui.

Le tissu économique de la Commune est encore faible mais pourrait être densifié avec les nombreuses potentialités qu'on y trouve notamment les différents de métier.

4.8.2. Atouts/potentialités de l'économie locale

- Existence des acteurs du secteur de l'économie locale ;
- Existence de quelques infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agropastoraux ;
- Existence des zones de production des cultures de contre saison,
- Disponibilité des terres cultivables inexploitables dans les villages ;
- Existence d'énergie électrique dans certains villages de la Commune de Ngaoui ;
- Existence d'un fichier des contribuables à la Commune.

4.8.3. Analyse des problèmes et besoins consolidés du secteur économie locale

PROBLEMES CENTRAUX	CAUSES	EFFETS	BESOINS/IDEES DE PROJETS/SITES CONCERNES
Difficulté à développer l'économie locale	-Absence d'un fichier des acteurs de l'économie locale -Faible structuration des acteurs du secteur de l'économie locale -Insuffisance des crédits destinés à la promotion de l'économie locale. -Faible participation de la Commune dans la promotion du développement de l'économie locale -Faible encadrement des acteurs de l'économie locale -Absence d'une politique de promotion du développement de l'économie locale -Insuffisance des débouchés pour écouler les produits agricoles	-Suivi limité des acteurs de l'économie locale -Faible rentabilité des activités de l'économie locale -Faible extension de l'activité -Faible développement des recettes propres de la Commune -Faible chiffre d'affaires	Structuration de tous les acteurs de l'économie locale par type d'activités ; Implication de la Commune de production dans toutes les activités de l'économie locale ; Amélioration de l'encadrement des acteurs de l'économie locale ; Appuis financiers aux acteurs de l'économie locale par filière ; Mise en place d'une politique de promotion du développement de l'économie locale ; Organisation des ventes groupées par bassin de production ; Construction des infrastructures adéquates

4.8.4. Economie locale

Problème central : Difficulté de développer l'économie locale

STRATEGIE SECTORIELLE:		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES DE REALISATION
NIVEAUX	**FORMULATIONS**			
Objectif supérieur	Développer la plus value	Taux de croissance	Rapport ECAM, INS	
Objectif Global	Améliorer le développement de l'économie locale	- Nombre des acteurs de l'économie locale formés. - Nombre d'infrastructures agropastorales améliorées ; - Nombre d'infrastructures marchandes améliorées.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Ordres de virement des fonds ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'Etat ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
Objectifs spécifiques	Os. 1: Renforcer les capacités des acteurs de l'économie locale.	- Nombre des acteurs de l'économie locale formés.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation.	- Financement de l'Etat ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
	Os. 2 : Améliorer l'accès aux infrastructures et équipements d'appui au développement agropastoral.	Nombre d'infrastructures et équipements agropastoraux améliorés.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'Etat ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
	Os. 3 : Améliorer les infrastructures marchandes de la Commune.	Nombre d'infrastructures marchandes améliorées	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'Etat ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Tous les producteurs sont formés et structurés.	- Nombre de producteurs formés et structurés.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune.	- Les sectoriels concernés ont les moyens et l'expertise ; - Les projets et organismes de développement sont disponibles ; - Les producteurs sont intéressés.
	1.2 Tous les commerçants et acteurs des PME sont formés et structurés.	Nombre des commerçants et acteurs des PME formés et structurés.	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Fiches de décharges diverses.	Les financements de l'État et d'autres bailleurs de fonds sont disponibles.

	2.1 Toutes les infrastructures agropastorales sont construites.	Nombre d'infrastructures agropastorales améliorées	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'Etat ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune
	3.1 Toutes les infrastructures marchandes sont construites.	Nombre d'infrastructures marchandes améliorées	- Rapports des sectoriels concernés ; - Rapport de la Commune ; - Dossiers des organisations formées ; - Rapports de formation ; - Divers PV de réception.	- Financement de l'Etat ; - Forte implication des sectoriels concernés ; - Implication de la Commune

ACTIVITES		**COÛTS ESTIMATIFS**
1.1.1.	Renforcement de l'encadrement des agriculteurs (hôtes et réfugiés) sur les itinéraires techniques Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.2.	Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les nouvelles techniques agricoles : Tous les villages de la commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.3.	Structuration des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) selon les filières et selon les normes OHADA Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.4.	Renforcement des capacités des éleveurs sur les techniques d'élevage : Tous les villages de la commune Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.5.	Mise en place des coopératives des éleveurs par spéculation selon les normes OHADA dans la Commune de Ngaoui Forfait : 7 000 000 FCFA	7 000 000
1.1.6.	Structuration des pisciculteurs de la Commune en coopérative selon la loi OHADA Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
1.1.7.	Formation des pisciculteurs sur des techniques modernes d'élevage de poisson Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
1.1.8.	Structuration des apiculteurs de la Commune en coopérative selon la loi OHADA Forfait : 3 000 000	3 000 000
1.1.9.	Formation des apiculteurs sur des techniques modernes d'apiculture Forfait : 10 000 000	10 000 000
Sous-total 1.1		**63 000 000**

1.1.1.	Structuration des artisans et des promoteurs des PME (populations hôtes et réfugiés) par type d'activités et par filière Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
1.1.2.	Structuration des exploitants miniers en GIC et coopératives Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
1.1.3.	Structuration de toutes les bayam selam (hôtes et réfugiées) Forfait : 2 000 000 FCFA	2 000 000
1.1.4.	Structuration de tous les commerçants (hôtes et réfugiés) par type des produits de la Commune Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
Sous-total 1.2		**33 000 000**
2.1.1.	Appuis de 30 OP des agriculteurs (agriculteurs hôtes et réfugiés) en intrants et en crédits agricoles 30 x 10 000 000 = 300 000 000 FCFA	300 000 000
2.1.2.	Mise à la disposition de 39 attelages complets dans la Commune destinés au labour : Ngaoui (10), Bafouck (05), Diel (05), Alhamdou (05), Garga Pella(05), Djabori (03), Soba (03), Touraké (03) 39 x 500 000 FCFA = 19 500 000 FCFA	19 500 000
2.1.3.	Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants agricoles (Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Diel et Alhamdou) 05 x 10 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000
2.1.4.	Mise en place de 11 champs semenciers de maïs, haricot et arachide dans les localités suivantes : Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Touraké, Diel, Djabori, Bawaka Oumarou, Alhamdou, Wandandéré, Bawaka Koé, Soba 11 x 3 000 000 FCFA = 33 000 000 FCFA	33 000 000
2.1.5.	Mise en place de 02 pépinières communautaire de 05 ha chacune pour les arbres fruitiers à Ngaoui et Alhamdou 2 x 10 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.6.	Aménagement de 07 bas-fonds : Ngaoui, Diel, Soba, Djabori, Garga Pella, Alhamdou et Bafouck) 7 x 30 000 000 FCFA = 210 000 000 FCFA	210 000 000
2.1.7.	Réalisation du zonage dans les bassins de production de la Commune Forfait : 35 000 000 FCFA	35 000 000
2.1.9.	Mise en place d'un pool d'engins agricoles au sein de la Commune de Ngaoui Forfait : 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.1.10.	Vulgarisation de la culture attelée dans l'ensemble de la Commune	10 000 000

	Forfait : 10 000 000 FCFA	
2.1.11	Mise en place et formation d'une équipe en charge de la maintenance des engins agricoles Forfait : 5 000 000 FCFA	5 000 000
2.1.12	Aménagement de 33 km de pistes de collecte répartis dans 6 tronçons : Kawtal-Wandandéré (7km) ; Carrefour Dewa-Ngolo (5km) ; Dompta Pétel-Djabori (3km) ; Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (3 km) ; Bafouck-village So'o (8km) ; Wandeh-Badounda (5 km) 33 x 3 000 000 FCFA = 99 000 000 FCFA	99 000 000
2.1.13	Étude de faisabilité en vue de la construction de trois ouvrages de franchissement : Kawtal-Wandandéré ; Carrefour Dewa-Ngolo ; Dompta Pétel-Djabori 3 x 1 000 000 = 3 000 000 FCFA	3 000 000
2.1.14	Construction de 03 ouvrages de franchissement : Kawtal-Wandandéré ; Carrefour Dewa-Ngolo ; Dompta Pétel-Djabori PM	PM
2.1.15	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un pont sur le tronçon Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (sur le cours d'eau Koé) 1 x 1 000 000 FCFA= 1 000 000 FCFA	1 000 000
2.1.16	Construction d'un pont sur le tronçon Bawaka Oumarou-Bawaka Koé (sur le cours d'eau Koé) PM	PM
2.1.17	Construction de 20 bacs de ruissage pour la fermentation du manioc dont 02 à Ngaoui et 01 dans chaque village 20 x 5 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.1.18	Acquisition de 7 moulins multifonctionnels avec abris : Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Diel et Alhamdou 7 x 5 000 000 = 35 000 000 FCFA	35 000 000
2.1.19	Construction et sécurisation de de 20 séchoirs communautaires des produits agricoles dont 02 à Ngaoui et 01 dans chaque village 20 x 5 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.1.20	Construction de 11 magasins de stockage (Ngaoui, Garga pella, Bafouck, Touraké, Diel, Djabori, Bawaka Oumarou, Alhamdou, Wandandéré, Bawaka Koé, Soba) 11 x 25 000 000 = 275 000 000 FCFA	275 000 000
2.1.21	Mise en place de 06 unités de transformation du manioc en en cossettes, en amidon, en tapioca … : Ngaoui (01), Diel (01), Garga Pella (01), Soba (01), Bafouck (01), Alhamdou (01) 6 x 20 000 000 FCFA = 120 000 000 FCFA	120 000 000
2.1.22	Organisation des campagnes de formation des producteurs sur des techniques de conservation et de première transformation des produits agricoles (maïs, manioc, etc.) Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.23	Organisation des campagnes de formation des producteurs sur des techniques de conservation et de première transformation des produits agricoles (maïs, manioc, etc.) Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000

2.1.24	Organisation des campagnes de formation sur les techniques de commercialisation des produits agricoles (ventes groupées des produits agricoles, marketing) Forfait : 5 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.25	Appui à l'organisation des mini comices agropastoraux dans la commune de Ngaoui	1 000 000
2.1.26	Construction de 06 bains détiqueur : (Ngaoui, Soba, Bafouck, Diel, Garga Pella ; Bawaka Koé) 6 x 25 000 000 FCFA = 150 000 000 FCFA	150 000 000
2.1.27	Réalisation de 4 forages pastoraux à energie solaire (Ngaoui, Garga Pella, Diel et Bafouck) 4 x 20 000 000 FCFA = 80 000 000 FCFA	80 000 000
2.1.28	Renforcement de la délimitation et la sécurisation des zones d'élevage pour la creation des espaces agropastoraux: Bafouck, Garga Pella, Diel, Alhamdou et Ngaoui. Forfait : 35 000 000 FCFA	35 000 000
2.1.29	Mise en place de 70 ha de champs fourragers dans certains villages (10 ha à Garga Pella, 10 ha à Djabori, 10 ha à Soba, 10 ha à Ngaoui, 10 ha à Alhamdou, 10 ha à Bawaka Oumarou et 10 ha à Diel). 70 x 5 000 000 FCFA = 350 000 000 FCFA	350 000 000
2.1.30	Construction de 09 parcs de vaccination (Diel, Soba, Bafouck, Diel Garga Pella, Bawaka Koé, Alhamdou, Wandandéré, Soba) 9 x 10 000 000 FCFA = 90 000 000 FCFA	90 000 000
2.1.31	Octrois des financements à 20 OP d'acteurs (autoctones et réfugiés) par filière 20 x 15 000 000 FCFA= 300 000 000 FCFA	300 000 000
2.1.32	Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants vétérinaires (Ngaoui, Garga Pella, Diel, Bawaka Oumarou et Alhamdou) 5 x 20 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.1.33	Mise en place de 70 ha de champs fourragers dans certains villages (10 ha à Garga Pella, 10 ha à Djabori, 10 ha à Soba, 10 ha à Ngaoui, 10 ha à Alhamdou, 10 ha à Bawaka Oumarou et 10 ha à Diel). 70 x 5 000 000 FCFA = 350 000 000 FCFA	350 000 000
2.1.34	Construction de 09 parcs de vaccination (Diel, Soba, Bafouck, Diel Garga Pella, Bawaka Koé, Alhamdou, Wandandéré, Soba) 9 x 10 000 000 FCFA = 90 000 000 FCFA	90 000 000
2.1.35	Octrois des financements à 20 OP d'acteurs (autoctones et réfugiés) par filière 20 x 15 000 000 FCFA= 300 000 000 FCFA	300 000 000
2.1.36	Mise en place de 05 points agréés d'approvisionnement en intrants vétérinaires (Ngaoui, Garga Pella, Diel, Bawaka Oumarou et Alhamdou) 5 x 20 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.1.37	Création et amenagement de 02 couloirs de transhumance (Ngaoui-Bafouck-Yafounou et Diel-Ngaoui-Garga Pella)	20 000 000

	2 x10 000 000 FCFA =20 000 000 FCFA	
2.1.38	Plaidoyer pour la création d'un CZV à Garga Pella PM	PM
2.1.39	Création des complexes agro pastoraux : Bafouck, Garga Pella, Diel, Alhamdou et Ngaoui. PM	PM
2.1.40	Construction de 03 aires d'abattage (Diel, Alhamdou et Bafouck) 3 x 10 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.41	Construction d'une chambre froide pour les produits carnés à Ngaoui 1 x 30 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.42	Construction et équipement d'un centre de collecte de lait à BACKZER 1 x 50 000 000 FCFA = 50 000 000 FCFA	50 000 000
2.1.43	Construction d'une boucherie moderne à Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.44	Aménagement de 04 boucheries : Garga Pella, Diel, Bafouck et Alhamdou 4 x 5 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.45	Construction et équipement de 03 fermes communautaires à poule pondeuse d'une capacité journalière de 1000 œufs par ferme (Ngolo ; Dompta Petel ; Dackzer) 3 x 10 000 000 FCFA = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.46	Mise en place de 04 points de collecte de lait (Ngaoui, Garga Pella, Diel et Bafouck) 4 x 5 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.47	Aménagement de 09 étangs de piscicoles (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) 9 x 20 000 000 FCFA = 180 000 000 FCFA	180 000 000
2.1.48	Plaidoyer auprès du MINEPIA pour la création et la construction d'un centre d'alevinage à Ngaoui Forfait : 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.49	Plaidoyer pour la mise en place d'un point d'approvisionnement en aliments et matériels piscicoles de qualité à Ngaoui Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000
2.1.50	Construction d'une chambre froide alimentée par l'énergie solaire d'une capacité de 15 tonnes pour la conservation des produits halieutiques 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000

2.1.51	Construction d'une fabrique de glace à Ngaoui 1 x 20 000 000 FCFA = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.52	Construction de 09 fumoirs communautaires modernes (Bafouck, Alhamdou, Bawaka Koé, Touraké, Soba, Djabori, Garga Pella, Diel et Ngaoui) 9 x 4 000 000 = 28 000 000	28 000 000
2.1.53	Identification des circuits de commercialisation des produits piscicoles Forfait : 3 000 000 FCFA	3 000 000
2.1.54	Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Ngaoui 1 x 10 000 000 = 10 000 000 FCFA	10 000 000
2.1.55	Formation des pisciculteurs sur des stratégies de marketing des produits halieutiques Forfait : 15 000 000 FCFA	15 000 000
2.1.56	Mise en place d'une unité de fabrication et de vente des ruches modernes (ruches kenyanes et Langdtruth) à Ngaoui Forfait : 25 000 000 FCFA	25 000 000
2.1.57	Construction et équipement d'un centre de collecte de miel à Ngaoui Forfait : 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.58	Dotation de 3000 ruches modernes aux apiculteurs (autoctones et réfugiés) de la Commune de Ngaoui: 3000 x 30 000 = 90 000 000	90 000 000
2.1.59	Construction d'un magasin de stockage d'au moins 1 000 bidons de 20 litres de miel à Ngaoui 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.1.60	Construction d'une miellerie de 300 m² à Ngaoui 1 x 20 000 000 = 20 000 000 FCFA	20 000 000
2.1.61	Construction d'un hall de vente des produits apicoles à Ngaoui 1 x 10 000 000 FCFA = 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-total 2.1		**4 197 500 000**
2.2.1	Construction d'un complexe commercial : Ville de Ngaoui 150 000 000 X 1 = 150 000 000 FCFA	150 000 000
2.2.2	Construction de 02 hangars équipés des comptoirs à : Garga Pella (01) et Diel (01) 30 000 000 X 2 = 60 000 000 FCFA	60 000 000

2.2.3	Construction de 100 boutiques dans tous les marchés hebdomadaires: 20 à Ngaoui ; 20 à Garga Pella, 20 à Alhamdou, 20 à Bafouck, 20 à Ngaoui, 20 à Diel 100 x 2 500 000 FCFA = 250 000 000 FCFA	250 000 000
2.2.4	Construction et équipement d'un magasin témoin en vue des ventes promotionnelles à Ngaoui 1 x 30 000 000 = 30 000 000 FCFA	30 000 000
2.2.5	Aménagement des sites historiques : Djabori, Diel, Ngaoui 3 x 3 000 000 = 9 000 000 FCFA	9 000 000
2.2.6	Construction et équipement d'un complexe artistico-culturel de 1000 places 1 x 100 000 000 FCFA = 100 000 000 FCFA	100 000 000
2.2.7	Construction et équipement d'un musée : Ngaoui 1 x 40 000 000 FCFA = 40 000 000 FCFA	40 000 000
2.2.8	Appuis financiers aux organisations des artisans et promoteurs des PME et des OES (populations hôtes et réfugiés) 15 x 5 000 000 = 75 000 000 FCFA	75 000 000
2.2.9	Organisation des salons communaux de l'artisanat (Foire, Exposition de la ville de Ngaoui) Forfait : 10 000 000 FCFA	10 000 000
Sous-Total Activités 2.2		**724 000 000**
TOTAL GENERAL DU SECTEUR		**5 017 500 000**

4.9. Synthèse des données sur les changements climatiques

Les changements climatiques dans la Commune de Ngaoui sont perceptibles au niveau des secteurs suivants : agriculture, élevage/pêche ; forêts et faune, environnement, transport, habitats et développement urbain, eau et assainissement.

SECTEUR (UNITE D'EXPOSITION) PAR ZONE AGRO ECOLOGIQUE	TENDANCES DES CC	EFFETS BIOPHYSIQUES	EFFETS SOCIOECONOMIQUES	NIVEAU DE RISQUE (ÉLEVE, MOYEN, FAIBLE)	POTENTIEL LOCAL POUR RESOUDRE/ CAPACITE D'ADAPTATION (SOLUTIONS ENDOGENES)	SOLUTIONS ENVISAGEES	VILLAGES/ ZONES CONCERNES
UNITE D'EXPOSITION 1 : CENTRE URBAIN DE LA COMMUNE							
Agriculture	Baisse de la pluviométrie	Aridité du sol	Baisse de la production	Moyen	Arrosage des plantes	Irrigation des exploitations agricoles	Tous les villages et les zones agricoles de l'espace urbain
Élevage	Sècheresse prolongée	prolongement de la période de froid	Perte de la volaille	Élevé	Vaccination des sujets automédication appliquée sur les sujets	Organisation de 02 campagnes de vaccination de la volaille.	Tous les villages et les zones d'élevage de l'espace urbain
Pêche et aquaculture	Vents violents	Destruction d'engins de pêche	Faible capture de poisson	Moyen	RAS	Formation des pêcheurs sur des mesures à prendre	Toutes les rivières
Habitat	Vents violents pluies diluviennes	destruction des maisons	Perte des biens	Faible	Construction des maisons avec des matériaux adaptés	Sensibilisation des populations par le sectoriel	Tous les villages et quartiers de l'espace urbain
Transport	réchauffement prolongé	Éclatement des roues des véhicules	Dépenses supplémentaires	Élevé	existence d'un atelier pneumatique	prévoir des roues de secours	axes principaux et secondaires du centre urbain
Forêts et faune	Sècheresse	- disparition de certaines espèces forestières et fauniques ; - émigration de certaines espèces fauniques ; - réduction des superficies des espaces forestiers.	- diminution des protéines d'origines animales ; - baisse du revenu.	Moyen	-présence d'une délégation des forêts et faune ; -existence des abords des cours d'eau	- reboisement ; - limitation des feux de brousse.	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain
UNITE D'EXPOSITION 2 : ZONE DE SAVANE ARBUSTIVE							
Agriculture	Baisse de la pluviométrie	Aridité du sol	Baisse de la production	Moyen	Arrosage des plantes	Irrigation des exploitations agricoles	Tous les villages et les zones agricoles de l'espace urbain

Élevage	Sècheresse prolongée	prolongement de la période de froid	Baisse de la productivité bovine	Élevé	Transhumance	Mise en place des champs fourragers	Tous les villages
Habitat	Vents violents pluies diluviennes	Destruction des maisons	Perte des biens	Faible	Construction des maisons avec des matériaux adaptés	Sensibilisation des populations sur les normes de construction	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain
Transport	Réchauffement prolongé	Éclatement des roues des véhicules	Dépenses supplémentaires	Élevé	Existence des ateliers pneumatiques	Prévoir des roues de secours	Axes Ngaoui – Njohong ; Axe Ngaoui et tous les villages de la Commune
Forêts galeries	-Sècheresse prolongé ; -vents violents ; - baisse de la pluviométrie	- Disparition de certaines espèces forestières et fauniques ; - Émigration de certaines espèces fauniques ; - Réduction des superficies des espaces forestiers.	- Diminution des protéines d'origines animales ; - Baisse du revenu.	Moyen	RAS	- reboisement ; - limitation des feux de brousse ; - sensibilisation des populations sur la bonne utilisation des ressources naturelles..	Tous les villages de la Commune qui sont traversés par les cours d'eau
UNITE D'EXPOSITION 3 : ZONE DE FORET DENSE							
Agriculture	- Baisse de la - pluviométrie vents violents - arrêt brusque des pluies.	- Aridité du sol - destruction des cultures (maïs) - flétrissement des plantes.	Baisse de la production faible rendement	Moyen	Arrosage des plantes utilisation des tuteurs	Irrigation des exploitations agricoles utilisation des brise-vents	Tous les villages et les zones agricoles de l'espace urbain
Élevage	Sècheresse prolongée	Dégradation des pâturages	Baisse de la productivité bovine	Élevé	Transhumance	Mise en place des champs fourragers	Tous les villages et les zones d'élevage de l'espace urbain
Habitat	Vents violents pluies diluviennes	Destruction des maisons	Perte des biens	Faible	Construction des maisons avec des matériaux adaptés	Sensibilisation des populations sur les normes de construction	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain
Transport	Réchauffement prolongé	Éclatement des roues des véhicules	Dépenses supplémentaires	Élevé	Existence des ateliers pneumatiques	Prévoir des roues de secours	-Axe Ngaoui-Njohong ; Axe Ngaoui-tous les villages de la Commune

Forêts dense	- Sècheresse prolongé ; -vents violents ; - baisse de la pluviométrie	- Disparition de certaines espèces forestières et fauniques ; - Émigration de certaines espèces fauniques ; - Réduction des superficies des espaces forestiers.	- Diminution des protéines d'origines animales ; - Baisse du revenu.	Moyen	RAS	- reboisement ; - limitation des feux de brousse ; -sensibilisation des populations sur la bonne utilisation des ressources naturelles	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain
UNITE D'EXPOSITION 4 : ZONE DE CIRCULATION D'EAU (RIVIERES ET FLEUVE)							
Agriculture	Baisse de la pluviométrie vents violents	Aridité du sol destruction des cultures (maïs et manioc)	Baisse de la production faible rendement	Moyen	Arrosage des plantes utilisation des tuteurs	Irrigation des exploitations agricoles utilisation des brise-vents	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain traversés par les cours d'eau
Pêche	Vents violents	Destruction d'engins de pêche	Faible capture de poisson	Moyen	RAS	Formation des pêcheurs sur des mesures à prendre	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain traversés par les cours d'eau
Habitat	Vents violents pluies diluviennes	Destruction des maisons	Perte des biens	Faible	Construction des maisons avec des matériaux adaptés	Sensibilisation des populations sur les normes de construction	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain traversés par les cours d'eau
Transport	Réchauffement prolongé	Éclatement des roues des véhicules	Dépenses supplémentaires	Élevé	Existence des ateliers pneumatiques	Prévoir des roues de secours	-Axe Ngaoui-Njohong ; -Axe Ngaoui-tous les villages de Commune

Source : Diagnostic AJLC, 2017.

4.10. Coût estimatif du PCD de Ngaoui

N°	SECTEUR	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	MONTANT TOTAL
1.	Institution communale	433 000 000	43 300 000	**476 300 000**
2.	Santé publique	1 162 000 000	116 200 000	**1 278 200 000**
3.	Education de base	3 969 200 000	396 920 000	**4 366 120 000**
4.	Enseignements secondaires	412 000 000	41 200 000	**453 200 000**
5.	Eau et énergie	353 900 000	35 390 000	**389 290 000**
6.	Travaux publics	407 500 000	40 750 000	**448 250 000**
7.	Agriculture et développement rural	1 857 400 000	185 740 000	**2 043 140 000**
8.	Elevage, pêche et industries animales	2 111 500 000	211 150 000	**2 322 650 000**
9.	Commerce	605 500 000	60 550 000	**666 050 000**
10.	Arts et Culture	410 000 000	41 000 000	**451 000 000**
11.	Promotion de la Femme et de la Famille	550 000 000	55 000 000	**605 000 000**
12.	Affaires Sociales	580 000 000	58 000 000	**638 000 000**
13.	Travail et Sécurité Sociale	22 000 000	2 200 000	**24 200 000**
14.	Emploi et Formation Professionnelle	612 000 000	61 200 000	**673 200 000**
15.	Tourisme et loisirs	284 000 000	28 400 000	**312 400 000**
16.	Forêts et faune	293 000 000	29 300 000	**322 300 000**
17.	Environnement et Protection de la Nature et du Développement Durable	177 000 000	17 700 000	**194 700 000**
18.	Habitat et Développement Urbain	610 500 000	61 050 000	**671 550 000**
19.	Domaines, Cadastre et Affaires Foncières	143 000 000	14 300 000	**157 300 000**
20.	Recherche Scientifique et Innovation	32 000 000	3 200 000	**35 200 000**
21.	Jeunesse et éducation civique	899 700 000	89 970 000	**989 670 000**
22.	Sports et Éducation Physique	853 100 000	85 310 000	**938 410 000**
23.	Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat	155 500 000	15 550 000	**171 050 000**
24.	Mines, Industries et Développement Technologique	21 500 000	2 150 000	**23 650 000**
25.	Transports	280 000 000	28 000 000	**308 000 000**
26.	Postes et télécommunication	10 000 000	1 000 000	**11 000 000**
27.	Communication	29 400 000	2 940 000	**32 340 000**
28.	Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre	530 950 000	53 095 000	**584 045 000**
29.	Enseignement Supérieur	160 000 000	16 000 000	**176 000 000**
TOTAL GENERAL		**17 965 650 000**	**1 796 565 000**	**19 762 215 000**

V. PLANIFICATION

5.1. Vision et objectifs du PCD

La vision du PCD de la Commune de Ngaoui est d'arrimer le développement de cette Collectivité Territoriale Décentralisée à la nouvelle dynamique sociopolitique du Cameroun marquée par le processus de la décentralisation et du développement durable conformément aux grandes orientations de l'État contenues dans le DSCE, à la vision du Cameroun à l'horizon 2035 et aux ODD.

De façon globale, l'objectif du PCD de la Commune de Ngaoui sera de guider l'ensemble des actions de développement de sa circonscription communale dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses populations et de favoriser la croissance et l'emploi dans cette Commune. Plus spécifiquement, il permettra de :

- Entreprendre des négociations avec des bailleurs de fonds ;
- Rechercher le partenariat avec les acteurs externes et internes,
- Promouvoir la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenant dans la circonscription communale ;
- Promouvoir la participation, la transparence, l'équité dans les choix des investissements et des actions de développement ;
- Élaborer aisément les plans d'investissements annuels et les budgets y afférents ;
- Promouvoir la solidarité et la complémentarité entre les acteurs de développement ;
- Prévenir les conflits ;
- Rechercher la cohérence entre les actions locales et les politiques sectorielles de l'État ;
- Former et renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- Faire des prévisions budgétaires réalistes ;
- Faire passer dans 5 ans le taux de couverture en salles de classe au niveau maternel de 25 à 43,18% ;
- Améliorer dans 5 ans le taux de couverture en salles de classe au niveau primaire de 29,31 à 56,51%;
- Améliorer le taux d'accès aux places assisesau niveau des écoles maternelles de 15,31% à 31,75% au cours des5 prochaines années ;
- Améliorer le taux d'accès à une place assise au niveau des écoles primaires de 59,74 à 97,30% dans 5 ans ;
- Faire passer de 18,75 à 46,53% le taux de couverture en salles de classe au niveau du secondaire ;
- Améliorer de 50 à 62,35% le d'accès à une place assise au niveau du secondaire ;
- Faire passer de 18,64 à 27,82% le taux d'accès des populations à l'eau potable d'ici 2023;
- Porter de 25 à 100% le taux de couverture en ppanneaux solaires dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui d'ici 2023 ;
- Améliorer de 50% le taux de couverture en éclairage public dans la ville de Ngaoui d'ici 2023 ;
- Faire passer de 15,38 à 23,71% le taux de couverture en magasins de stockage dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023 ;
- Faire passer de 50 à 90% le taux de couverture en hangars des marchés dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023 ;
- Faire passer de 25 à 65% le taux de couverture en points de franchissement dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023 ;
- Faire passer de 44 à 90,15% le taux de couverture en blocs latrines dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui d'ici 2023 ;
- Porter de 0 à 33,33% le taux de couverture en case communautaire pour la formation des jeunes dans la Commune de Ngaoui ;
- Faire passer de 0 à 12,50% le taux de couverture en infrastructures sportives (mini complexe sportif, plates formes multisports) dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023.

5.2 Éléments de cadrage

5.2.1. Matrice consolidée des projets prioritaires de la Commune

VILLAGES/QUARTIERS	SYNTHESE DES PROJETS PRIORITAIRES									MONTANT TOTAL VILLAGE /QUARTIER
	PROJETS SOCIAUX					PROJETS ECONOMIQUES				
	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4	PROJET 5	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PRIORITE DES PRIORITES DU VILLAGE	
Ville de Ngaoui	Construction et équipement d'une maison de la femme à Ngaoui (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille) + un bloc de 2 latrines	Construction et équipement du CMPJ de Ngaoui + bloc de 02 latrines	Construction de N logements d'astreintes au lycée de Ngaoui	Construction de N logements d'astreintes dans 05 écoles de la ville de Ngaoui	Approvisionnement en eau potable de la ville de Ngaoui par la construction d'un forage équipé de Kit solaire, d'un château de 80 m3 en béton armé et d'un réseau de distribution sur un linéaire de 20 km et 69 bornes fontaines dans les quartiers de la ville	Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles d'une capacité de 2000 sacs (manioc, maïs) + 1 bloc de 2 latrines et fourniture des équipements (2 Pousse-pousses, 2 brouettes, 50 palettes en bois, 01 porte charge -(diable ou transpalette)- 01 échelle métallique, 01 pulvérisateur, 01 table de bureau et 02 chaises)	Construction d'une chambre froide équipée de Kit solaire pour la conservation des produits carnés	Aménagement d'un espace agricole de 10 ha pour la mise en place des cultures maraichères	Approvisionnement en eau potable de la ville de Ngaoui par la construction de 03 forages équipés de Kit solaire, d'un château de 80 m3 en béton armé et d'un réseau de distribution sur un linéaire de 10 km et 69 bornes fontaines	**785 000 000**
	100 000 000	**80 000 000**	**25 000 000**	**100 000 000**	**300 000 000**	**25 000 000**	**25 000 000**	**10 000 000**	**300 000 000**	
Lamordé	Aménagement et sécurisation de 2 espaces verts sur 400 m2 (Bancs publics, gazon, plantation d'arbres, cloture, pavées)	Construction et équipement d'un Centre Préscolaire Communautaire	Aménagement, sécurisation et équipement d'une aire de jeu pour enfants au Centre Préscolaire Communautaire (Clôture, Tobogan, matériel ludique…)	Electrification du quartier	Construction et équipement d'un batiment de 02 salles de classe à l'EP	Appui aux Organisations Paysannes à la mise en place d'une ferme avicole de poulets pondeuses	Appuis aux Organisations Paysannes Féminines par la dotation d'une unité de transformation des produits agricoles secs (Moulin + abris)	Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles d'une capacité de 2000 sacs (manioc, maïs...) + 1 bloc de 2 latrines et fourniture des équipements (2 Porte-tout, 2 brouettes, 50 palettes en bois, 01 porte charge -(diable ou transpalette)- 01 échelle métallique de 2m, 01	Appui aux Organisations Paysannes à la mise en place d'une ferme avicole de poulets pondeuses	76 000 000

VILLAGES/QUARTIERS	SYNTHESE DES PROJETS PRIORITAIRES									MONTANT TOTAL VILLAGE /QUARTIER
	PROJETS SOCIAUX					PROJETS ECONOMIQUES				
	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4	PROJET 5	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PRIORITE DES PRIORITES DU VILLAGE	
								pulvérisateur, 01 table de bureau et 02 chaises, 2 pelles, 2 rateaux, 2 machettes)		
	10 000 000	**18 000 000**	**5 000 000**	**PM**	**18 000 000**	**15 000 000**	**10 000 000**	**25 000**	**15 000 000**	
Tacha Bouar	Adduction d'eau	Creation d'un espace vert	Construction des canalisations d'eau dans le quatier	Installation de 05 lampadaires solaires	Construction d'une latrine de 06 blocs	Magasin de stockage du manioc	Contruction d'un point de vente des produits agricoles	Reboisement des berges de la riviere Mayo Balki de Ngaoui	Magasin de stockage du manioc	**45 000 000**
	PM	**5 000 000**	**PM**	**5 000 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	
Madagascar	Adduction d'eau	Creation d'un espace vert	Installation des lampadaires solaires	Construction d'un batiment de 02 salles de classes	Dotation de 60 tables bancs	Extension du réseau électrique du quartier	Creation d'un champ communautaire	Creation d'une pepiniere communautaire	Electrification du quartier	**84 800 000**
	PM	**5 000 000**	**5 000 000**	**18 000 000**	**1 800 000**	**PM**	**5 000 000**	**50 000 000**	**PM**	
Kilarou	Installation de 05 panneaux solaires	Adduction d'eau	Construction d'un sechoir pour le manioc	Construction des canalisations d'eau dans le quatier	Construction d'un dispositif d'incineration	Electrification du quartier	Amenagement et équipement d'un espace pour les forgerons du quartier Kilarou	Electrification du quartier	Installation de 05 lampadaires solaires	**20 000 000**
	5 000 000	**PM**	**5 000 000**	**PM**	**5 000 000**	**PM**	**5 000 000**	**PM**	**5 000 000**	
Tacha Car	Construction d'une case communautaire	Installation de 20 lampadaires solaires	Reboisement du quartier Tacha Car	Construction et équipement d'une poissonerie	Construction des canalisations d'eau	Electrification du quartier	Construction d'une ferme avicole	Construction d'une porcherie	Construction d'une case communautaire	**45 000 000**
	10 000 000	**5 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**PM**	**PM**	**5 000 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	
Château	Réalisation d'une adduction d'eau	Installation de 25 lampadaires solaires	Reahabilitation de la prise d'eau	Construction des canalisations d'eau dans le quatier	Amenagement d'un espace vert	Construction d'un magasin de stockage	Construction et équipement d'un atelier de 10 machines à coudre	Construction et équipement d'un batiment en moulin	Construction d'un magasin de stockage	**40 000 000**
	PM	**5 000 000**	**PM**	**PM**	**5 000 000**	**10 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	
Bakassi	Construction d'un batiment de 02 salles de classe	Construction des canalisations d'eau dans le quatier	adduction d'eau	Construction d'un sechoir pour le manioc	Installation de 05 lampadaires solaires	Contruction d'un batiment et équipement en moulin electrique	Creation d'une pepiniere communautaire	Electrification du quartier	Construction d'un batiment de 02 salles de classe	**38 000 000**

VILLAGES/QUARTIERS	SYNTHESE DES PROJETS PRIORITAIRES									MONTANT TOTAL VILLAGE /QUARTIER
	PROJETS SOCIAUX					PROJETS ECONOMIQUES				
	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4	PROJET 5	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PRIORITE DES PRIORITES DU VILLAGE	
	18 000 000	**PM**	**PM**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**PM**	**18 000 000**	
Lombé	Construction d'un batiment de 02 salles de calsse	installation des lampadaires solaires	adduction d'eau	Création d'un espace vert	Amenagement d'une aire de jeu	Construction d'un magasin de stockage	Construction d'une ferme avicole	Creation d'une pepiniere communautaire	Construction d'un batiment de 02 salles de classe	**53 000 000**
	18 000 000	**5 000 000**	**PM**	**5 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**18 000 000**	
Soba	Construction d'un forage	Construction et équipement de 01 salle de classe au CPC de Soba	Installation de 05 éclairages publics avec les panneaux solaires	Dotation d'un tracteur complet	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe	Dotation de 02 moulins	Création d'un champ fourrager de 10ha	Construction et équipement d'une ferme avicole	Dotation de 02 moulins communautaire	**89 000 000**
	8 000 000	**18 000 000**	**5 000 000**	**20 000 000**	**18 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	
Ngolo	Entretien de l'axe: NGOLO - Dackzer (7 km)	Construction et équipement d'un CPC à Ngolo	Electrification du village Ngolo en panneau solaire	Construction et équipements de 02 blocs pour 04 logements d'astreintes pour les enseignants de Ngolo	Construction et équipement d'une case communautaire	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 500 sacs (manioc, maïs)	Construction et équipement d'une ferme avicole pour les poules pondeuses	Construction d'un bâtiment et équipement en moulin	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 500 sacs (manioc, maïs)	**75 000 000**
	35000 000	**10 000 000**	**10 000 000**	**20000 000**	**15 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	
Dackzer	Construction d'un forage	Creation de 05 hectares de Champs fourager	Installation de 05 éclairages publics avec les panneaux solaires	Construction d'un sechoir pour le manioc	Octroie d'un moulin	Construction d'un étang piscicole	Construction d'une ferme pour les poules pondeuses	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 500 sacs (manioc, maïs)	Construction d'un étang piscicole	**40 000 000**
	8 000 000	**10 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**2 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**8 000 000**	
Bafouck	Entretien de la route Yaffounou - Bafouck - Ngaoui 65 Km	Construction d'un mini système d'adduction d'eau	Construction d'un sechoir pour le manioc	Equipement du CSI de Bafouck	Construction et équipement d'une case communautaire	Appui aux agriculteurs par l'octroi de 03 paires de bœufs, 03 charues complete (charue pour labour, corps sarcleur et buteur), 03 charettes.	Construction d'un magasin de vente des intrans agricoles (Semences ameliorées....)	Construction d'un magasin de stockage du manioc et du maïs	Appui aux agriculteurs par l'octroi de 03 paires de bœufs, 03 charues complete (charue pour labour, corps sarcleur et buteur), 03 charettes.	**78 000 000**
	260 000 000	**PM**	**5 000 000**	**18 000 000**	**15 000 000**	**20 000 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	**20 000 000**	
Bawaka Koé	Entretien de la route : Bawaka Koé – Bawaka Oumarou	Construction d'un forage	Construction et équipement d'un bâtiment de 02 salles de classe au CPC de Bawaka Koé	Réhabilitation de 02 salles de classe	Construction d'un forage à l'EP de Bawaka Koé	Construction d'un magasin d'une capacité de 700 sacs de maïs	Création d'un champ fourrager de 05ha	Appui aux agriculteurs par l'octroi de 03 paires de bœufs, 03	Construction d'un forage à l'EP de Bawaka Koé	**62 000 000**

VILLAGES/QUARTIERS	SYNTHESE DES PROJETS PRIORITAIRES									MONTANT TOTAL VILLAGE /QUARTIER
	PROJETS SOCIAUX					PROJETS ECONOMIQUES				
	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4	PROJET 5	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PRIORITE DES PRIORITES DU VILLAGE	
	(3km) ; Bawaka Koé – Mbewe (12km) avec réalisation des ouvrages de franchissement							charues complete (charue pour labour, corps sarcleur et buteur), 03 charettes.		
	PM	**8 000 000**	**18 000 000**	**10 000 000**	**8 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**3 000 000**	**8 000 000**	
Diel	Construction d'un mini système d'adduction d'eau à Diel	Construction d'un sechoir pour le manioc	Construction et équipement d'une case communautaire équipée de 05 machines à coudre et 02 machines à broder, le materiel de collectte, de recolte, d'extraction et de conservation pour les femmes de Diel	Construction d'un parc de vaccination	Construction de la cloture de l'école publique de Diel	Délimitation de 100 ha pour la pratique de l'agriculture	Construction d'un magasin d'une capacité de 2000 sacs pour les produits agricoles	Création d'un champ fourrager de 06ha	Construction d'un mini système d'adduction d'eau à Diel	**90 000 000**
	PM	**5 000 000**	**20 000 000**	**10 000 000**	**40 000 000**	**PM**	**10 000 000**	**5 000 000**	**PM**	
Bawaka Koulawal	Construction d'un hangar pour le petit commerce	Installation de 05 panneaux solaires	Contruction d'un forage	Construction d'un magasin de stokage de manioc	Construction d'une case communautaire	Création d'un champ fourrager de 5ha	Construction d'un magasin de stockage de 600 sacs	Mise à disposition d'un forage pastoral équipé de panneau solaire	Création d'un champ fourrager de 05 ha	**66 000 000**
	10 000 000	**5 000 000**	**8 000 000**	**10 000 000**	**15 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**3 000 000**	**5 000 000**	
Touraké	Construction et équipement d'un batiment d'une salle de classe au CPC	Installation de 05 panneaux solaires à Touraké	Réhabilitation de 03 forages	Construction d'un logement d'asteinte à l'EP	Construction de la cloture de l'école publique	Création d'un étang piscicole de 04 bassins aux abords de la rivière Wasongué	Mise en place d'une pépinière communautaire (plantes fruitières et forestières)	Construction d'un magasin de stockage de 2 000 sacs	Création d'un étang piscicole de 04 bassins aux abords de la rivière Wasongué	**103 000 000**
	18 000 000	**5 000 000**	**PM**	**20 000 000**	**40 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	
Djabori	Réalisation de 01 forage à l'EP de Djabori	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe à l'EP de Djabori	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe au CPC de Djabori	Construction d'un logement d'asteinte à l'EP	Electrification de Djabori en energie solaire	Constrution d'un hangar équipé de 02 moulins à Diesel (01 concasseur et 01 à écraser)	Construction et équipement d'une case communautaire équipée de 05 machines à coudre et 02 machines à	Construction d'un hangar de 40 places au marché de Djabori	Constrution d'un hangar équipé de 02 moulins à Diesel (01 concasseur et 01 à écraser)	119 000 000

VILLAGES/QUARTIERS	SYNTHESE DES PROJETS PRIORITAIRES									MONTANT TOTAL VILLAGE /QUARTIER
	PROJETS SOCIAUX					PROJETS ECONOMIQUES				
	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4	PROJET 5	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PRIORITE DES PRIORITES DU VILLAGE	
							broder, le materiel de collectte, de recolte, d'extraction et de conservation pour les femmes de Djabori			
	8 000 000	**18 000 000**	**18 000 000**	**20 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**20 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	
Bawaka Oumarou	Construction d'un forage au CPC de Bawaka Oumarou	Construction et équipement d'un bâtiment de 01 salle de classe au CPC	Construction d'une case communautaire	Creation d'une pepiniere villageoise	Electrification du village en plaque solaire	Construction d'un étang piscicole	Construction d'un hangar au marché	Dotation d'un tracteur complet	Construction d'un étang piscicole	**86 000 000**
	18 000 000	**18 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	**PM**	**5 000 000**	**10 000 00**	**20 000 000**	**5 000 000**	
Garga Pella	Construction d'un logement d'asterinte à l'EP	Dotation en matériel médical au CSI	Construction d'un bâtiment de 02 salles de classe, équipement du CPC	Construction et équipement du poste agricole	Mise sur d'un mini système d'adduction d'eau	Construction et équipement du Poste de Contrôle sanitaire et veterinaire	Dotation d'un tracteur complet	Construction d'un hangar au marché	Construction et équipement du Poste de Contrôle sanitaire et veterinaire	**156 000 000**
	20 000 000	**18 000 000**	**18 000 000**	**35 000 000**	**PM**	**40 000 000**	**20 000 000**	**20 000 000**	**40 000 000**	
Alhamdou	Construction d'un logement d'asterinte à l'EP	Construction d'un bloc de 06 latrines à l'EP	Construction d'un forage	Construction et équipement du centre d'état civil secondaire	Construction des logements d'astreinte à l'EP	Mise en place d'un champ fourrager de 10ha	Construction d'un parc de vaccination	Construction d'un magasin d'une capacité de 10 tonnes	Mise en place d'un champ fourrager de 10ha	**98 000 000**
	20 000 000	**5 000 000**	**8 000 000**	**20 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	
Wandandere	Construction d'un forage	Installation de 05 éclairages publics avec les panneaux solaires	Construction d'un ponceau sur l'axe wandandéré - Ngaoui sur la Wandandéré	Construction d'un sechoir pour le manioc	Construction et équipement d'un batiment de 02 salles de classe à l'EP de Wandandéré	Construction et équipement d'une ferme avicole de 700 poulets	Dotation de 02 moulins communautaires	Dotation d'un tracteur complet	Mise en place d'une unité de production des poulets de chaire	**58 000 000**
	8 000 000	**10 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	**21 000 000**	**5 000 000**	**4 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	
Dole	Construction d'un sechoir pour le manioc	Installation de 05 éclairages publics avec les panneaux solaires	Construction d'un forage	Creation d'une pepiniere villageoise	Construction et équipement d'une case communautaire	Construction d'un bâtiment équipé d'un moulin à écraser	Création d'un champ fourrager de 05 ha	Construction d'un magasin d'une capacité de 500 sacs	Construction d'un bâtiment équipé d'un moulin à écraser	**53 000 000**
	5 000 000	**10 000 000**	**8 000 000**	**5 000 000**	**25 000 000**	**2 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**2 000 000**	
Gbadounda	Construction d'un forage	Construction et équipement d'un centre préscolaire	Installation de 05 éclairages publics avec les panneaux solaires	Construction d'un sechoir pour le	Mise en place d'un point d'approvisionnement en intrants	Dotation d'un moulin communautaire	Dotation en intrants agricoles et produits phytosanitaires	Mise en place d'un champ fourrager de 05 ha	Construction d'un forage équipé de PMH	**37 000 000**

VILLAGES/QUARTIERS	SYNTHESE DES PROJETS PRIORITAIRES									MONTANT TOTAL VILLAGE /QUARTIER
	PROJETS SOCIAUX					PROJETS ECONOMIQUES				
	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4	PROJET 5	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PRIORITE DES PRIORITES DU VILLAGE	
				manioc	agricoles (Semences ameliorées, engrais, pesticides, petits outillages…					
	8 000 000	**8 500 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**10 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**	**5 000 000**	**8 000 000**	
Dangma-bia	Installation de 05 panneaux solaires	Construction d'un magasin de stockage	Construction d'un forage	Dotation de 10000 boutures de manioc	Construction d'une case communautaire	Construction d'un magasin de stockage	Dotation de 02 moulins	Création d'un champ fourrager de 5ha	Construction d'un forage	**47 000 000**
	5 000 000	**20 000 000**	**8 000 000**	**2 000 000**	**15 000 000**	**10 000 000**	**2 000 000**	**5 000 000**	**8 000 000**	
Wandeh	Construction d'un forage	Construction d'un sechoir pour le manioc	Installation de 05 éclairages publics avec les panneaux solaires	Construction de 03 bâtiments de 06 salles de classe et équipement en tables bancs	Dotation de 10000 boutures de manioc	Dotation de 01 moulin communautaire	Construction d'un magasin de stockage	Dotation d'engrais pour la culture du mais	Construction d'un forage	**80 000 000**
	8 000 000	**5 000 000**	**5 000 000**	**54 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**	**10 000 000**	**7 000 000**	**8 000 000**	
Dompta Petel	Construction d'un forage	Construction d'un sechoir pour le manioc	Dotation de 10 tonnes d'engrais pour la culture du mais	Electrification du village en plaque solaire (04)	Dotation de 10000 boutures de manioc	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 500 sacs (manioc, maïs)	Construction d'un étang piscicole	Construction d'une ferme avicole	Construction d'un forage	**36 000 000**
	8 000 000	**5 000 000**	**2 000 000**	**4 000 000**	**2 000 000**	**10 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**8 000 000**	
TOTAL GENERAL										**2 506 800 000**

5.2.2. Cadrage budgétaire sur la base des Comptes Administratifs (sur trois ans)

Sur la base des quatre derniers comptes administratifs (2014, 2015, 2016 et 2017) de la Commune de Ngaoui, nous avons déterminé un cadrage budgétaire en vue de l'élaboration des projets prioritaires des programmes et actions de ladite Commune.

Tableau 42: Investissements sur fonds sûrs des comptes administratifs des trois dernières années (2014, 2015, 2016 et 2017)

ANNEE	DEPENSES TOTALES DU COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES TOTALES ALLOUEES AUX INVESTISSEMENTS	INVESTISSEMENTS SUR FONDS SURS	RATIO (%)
2014	315330197	128 295 405	11 347 335	8,8
2015	329 678 803	130 552 777	21 499 303	16,47
2016	382 761 015	137 594 391	15 999 138	11,63
2017	363 001 662	136 837 499	8 499 599	6,21
TOTAL	**1 390 771 677**	**533 280 072**	**57 345 375**	**11**

Source : Comptes administratifs 2014, 2015, 2016, 2017

- La capacité annuelle moyenne de mobilisation des recettes d'investissements sera de :

57 345 375/4= 14 336 344FCFA

- La capacité annuelle de financement des investissements de la Commune = **14 336 344 FCFA + 100 000 000 FCFA (MINDDEVEL) + 27 000 000 (Entretien routier BIP) = 141 336 344FCFA**

- Les éléments qui vont nous conduire à calculer les ressources sûres mobilisables sur 05 ans sont :

- **14 336 344X 4 = 57 345 376 FCFA Fonds propres pour investissement sur 5 ans ;**
- **100 000 000 X 4 = 400 000 000 MINDDEVEL pour les 04 prochaines années;**
- **27 000 000 X 4 = 108 000 000 FCFA BIP MINTP pour entretien routes communales pour les 04 prochaines années ;**
- **BIP 2019 = 187 401 700 FCFA**
- **convention avec le PRODESV (FEICOM) = 540 000 000 FCFA ;**
- **FEICOM Classique= 60 000 000 FCFA**
- **PNDP (étude de faisabilité) = 4 000 000 FCFA**
- **DGI (Investissements) = 65 000 000 FCFA**

En definitive, les ressources sûres mobilisables sur 05 ans = 57 345 376 FCFA + 400 000 000 FCFA + 108 000 000 FCFA + 187 401 700 FCFA + 540 000 000 FCFA + 60 000 000 FCFA + 4 000 000 FCFA+ 65 000 000 FCFA **= 1 421 745 700 FCFA.**

5.2.3. Ranking des villages et quartiers/ordre de financement des villages.

N°D'ORDRE	VILLAGE/ESPACE URBAIN	MICROPROJET	COUT ESTIMATIF
VILLE DE NGAOUI			
1er	Ville de Ngaoui	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 30000 sacs	30 000 000
2ème	Ville de Ngaoui	Dotation en intrants agricoles à 10 producteurs de maïs	2 838 524
3ème	Ville de Ngaoui	Construction de la canalisation 200 mètres longueur d'eau par la méthode HIMO au marché de Ngaoui	5 838 524
4ème	Ville de Ngaoui	Reboisement de 05 écoles de la ville de Ngaoui	3838520
5ème	Ville de Ngaoui	Aménagement de la piste des randonneurs au Mont Ngaoui	10000000
6ème	Ville de Ngaoui	Construction d'un complexe aquacole	20000000
VILLAGES DE LA COMMUNE DE NGAOUI			
7ème	Badounda	Construction d'un forage	8 000 000
8ème	Dangma-bia	Construction d'un forage	8 000 000
9ème	Wandeh	Construction d'un forage	8 000 000
10ème	Dompta Petel	Forage	8 000 000
11ème	Bawaka Koé	Aménagement du tronçon : Bawaka Koé – Bawaka Oumarou (3km) ; Bawaka Koé – Mbewe (12km) avec réalisation des ouvrages de franchissement	27 700 000
12ème	Dolé	Dotation d'un moulin à écraser	2 000 000
13ème	Dackzer	Sécurisation d'une zone agricole de 50ha	5 000 000
14ème	Soba	Dotation de 02 moulins communautaire	2 000 000
15ème	Dompta Petel	Délimitation d'une zone agricole de 50ha	5 000 000
16ème	Bafouck	Appui aux agriculteurs en intrants agricoles et tracteur complet	20 000 000
17ème	Bawaka Oumarou	Construction d'un étang piscicole	6 000 000
18ème	Ngolo	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 500 sacs (manioc, maïs)	10 000 000
19ème	Garga pella	Construction et équipement du poste agricole créé	10 000 000
20ème	Diel	Construction d'un mini système d'adduction d'eau à Diel	27 977 050
21er	Djabori	Construction et équipement d'un bâtiment de 02 salles de classe au CPC	21 000 000
22ème	Wandandéré	Construction d'un magasin de stockage d'une capacité de 10000 sacs	20 000 000
23ème	Bawaka koulawal	Construction d'un forage	8 000 000
24ème	Ngolo	Construction d'une ferme avicole pour les poules pondeuses	20 000 000
25ème	Garga pella	Construction d'un hangar moderne d'une capacité de 50 places	30 000 000
26ème	Dolé	Création d'un champ fourrager	10 000 000
27ème	Bawaka Oumarou	Electrification du village en plaque solaire	8 000 000
28ème	Garga Pella	Electrification du village en plaque solaire	8000000
29ème	Bafouck	Electrification du village en plaque solaire	8000000
30ème	Diel	Electrification du village en plaque solaire	8000000
31er	Soba	Electrification du village en plaque solaire	8000000

5.2.4. Détermination du niveau d'accès aux services sociaux de base et économiques

Tableau 43 : Situation initiale des indicateursd'accès à certains services socioéconomiques de base

PROGRAMMES	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	FORMULATION DE L'INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE
AMELIORATION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	EDUCATION DE BASE	MATERNELLE	Taux de scolarisation	24,92%
			Taux de couverture en salles de classe	25%
			Taux d'accès à une place assise (petite chaise pour enfant)	15,31%
			Taux d'accès à une petite table pour enfant à la maternelle	15,31%
			Taux d'encadrement des enfants	48,88%
		PRIMAIRE	Taux de scolarisation	53,65%
			Taux de couverture en salles de classe	29,31%
			Taux d'accès à une place assise (table-bancs)	59,74%
			Taux d'encadrement des enfants	24,60%
	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES		Taux de scolarisation	7,46%
			Taux de couverture en salles de classe	18,75%
			Taux d'accès à une place assise (table-bancs)	50%
			Taux d'encadrement des enfants	23,53%
	EAU ET ENERGIE		Taux d'accès à l'eau potable	18,64%
			Taux de couverture en COGE fonctionnel	86,44%
	SANTE PUBLIQUE		Taux de couverture en formations sanitaires	100%
			Taux de couverture en médecins	50%
			Taux de couverture en Infirmiers	33,33%
			Taux de couverture en Sages femmes	0%
			Taux de couverture en équipements (lits)	55,6%
			Taux de couverture en panneaux solaires	25%
	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN		Taux de couverture en éclairage public	0%
			Taux d'aménagement de la voirie urbaine	
	COMMERCE		Taux de couverture en hangars des marchés dans les marchés existants	50%
			Taux de couverture en chambre froide	0%
PROMOTION DE L'ECONOMIE ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE	TRAVAUX PUBLICS		Taux de couverture en routes carrossables aménagées	0%
			Taux de couverture en points de franchissement	25%
	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL		Taux de couverture en magasins de stockage	15,38%
	ASSAINISSEMENT		Taux de couverture en blocs latrines au niveau du primaire	44%
PROMOTION DE LA CULTURE, DU SPORT ET APPUI A LA JEUNESSE	ARTS ET CULTURE		Taux de couverture en maison de culture	0%
			Taux de couverture en musée	0%
	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE		Taux de couverture en case communautaire pour la formation des jeunes	0%
	SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE		Taux de couverture en infrastructures sportives (mini complexe sportif, plates formes multisports)	0%

5.2.6. Ressources mobilisables et échéances

Tableau 44 : Ressources mobilisables de la commune de Ngaoui

RESSOURCES	MONTANT (EN FCFA)	ECHEANCES	OBSERVATIONS
Fonds propres	57 345 375	2023	
MINDDEVEL	400 000 000	2023	Chaque année le MINDDEVEL alloue 100 000 000 aux Communes destinés aux investissements
BIP MINTP	108 000 000	2023	Chaque année le MINTP affecte 27 000 000 FCFA aux Communes pour l'entretien routier
BIP 2019	187 401 000	2019	
Convention FEICOM Classique	60 000 000	2019	
Convention FEICOM (PROSDEV)	540 000 000	2023	
Convention PNDP	4 000 000	2019	
DGI	65 000 000	2019	
TOTAL	**1 421 745 700**		

5.3 Planification stratégique

5.3.1 Élaboration du plan quinquennal.

Grâce au ranking des villages et la matrice de synthèse des idées des projets prioritaires de la Commune, le classement de financement des villages pour les cinq prochaines années a été fait par les conseillers municipaux en plénière lors de l'atelier de planification.

Tableau 45 : Classement des projets prioritaires des programmes du plan quinquennal

SOURCE	VILLAGE	MICROPROJET	COUT	COUT CUMULE	SECTEUR	NATURE DES PROJETS	ETAPES DU PLAN
BIP 2019	Ngaoui: quartier administratif	Construction d'un forage en panneaux solaires au quartier administratif de Ngaoui	13 516 000	13 516 000	Eau et énergie	S	ANNEE 1
BIP 2019	Tous les villages le long de l'axe Ngaoui-Ngou	Réhabilitation (ré profilage) de la route communale Ngaoui-Ngou longue de 23 km	27 777 700	41 293 700	Travaux publics	E	
BIP 2019	Diel	Equipement du Centre de Santé Intégré de Diel en énergie solaire	15 000 000	56 293 700	Santé	S	
BIP 2019	Garga Pella	Equipement du Centre de Santé Intégré de Garga Pella en énergie solaire	15 000 000	71 293 700	Santé	S	
BIP 2019	Bafouck	Equipement du Centre de Santé Intégré de Bafouck en énergie solaire	15 000 000	86 293 700	Santé	S	
BIP 2019	Ville de Ngaoui	Finition et équipement de la Maison de culture de Ngaoui	27 968 000	114 261 700	Arts et Culture	CU	
BIP 2019	Garga Pella	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Garga Pella	18 000 000	132 261 700	Education de base	S	
BIP 2019	Ngaoui Groupe II	Construction d'un bloc de deux salles de classe à	18 000 000	150 261 700	Education de base	S	

SOURCE	VILLAGE	MICROPROJET	COUT	COUT CUMULE	SECTEUR	NATURE DES PROJETS	ETAPES DU PLAN
		l'EP de Ngaoui Groupe II					
BIP 2019	CPC Lamordé	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Lamordé	8 000 000	158 261 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Garga Pella	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Garga Pella	8 000 000	166 261 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Soba	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Soba	8 000 000	174 261 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Djabori	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Djabori	8 000 000	182 261 700	Education de base	S	
BIP 2019	EP Garga Pella	Equipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Garga Pella	1 570 000	183 831 700	Education de base	S	
BIP 2019	EP Ngaoui Groupe II	Equipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Ngaoui Groupe II	1 570 000	185 401 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Lamordé	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Lamordé	500 000	185 901 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Garga Pella	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Garga Pella	500 000	186 401 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Soba	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Soba	500 000	186 901 700	Education de base	S	
BIP 2019	CPC Djabori	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Djabori	500 000	187 401 700	Education de base	S	
FEICOM	Ville de Ngaoui	Construction et équipement d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes	30 000 000	217 401 700	Jeunesse et éducation civique	J	
FEICOM (PRODESV)	Lycée de Ngaoui	Construction d'un bloc de 02 salles de classe, 01 bloc de 06 latrines et d'un local administratif au lycée de Ngaoui	30 000 000	247 401 700	Enseignements secondaires	S	
FEICOM	Ville de Ngaoui	Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	30 000 000	277 401 700	Santé	S	
FEICOM (PRODESV)	Ville de Ngaoui	Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	30 000 000	307 401 700	Santé	S	
DGD (investissement)	Ville de Ngaoui	Eclairage public de la ville de Ngaoui en lampadaire solaire	65 000 000	372 401 700	Habitat et développement urbain	S	
PNDP	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du scan water et du réseau d'adduction d'eau	2 000 000	374 401 700	Gouvernance et administration locales	GA	

SOURCE	VILLAGE	MICROPROJET	COUT	COUT CUMULE	SECTEUR	NATURE DES PROJETS	ETAPES DU PLAN
		de la ville de Ngaoui					
PNDP	Ngaoui, Garga Pella et Djabori	Etude de faisabilité pour la sécurisation agropastorale dans les trois villages	2 000 000	376 401 700	Gouvernance et administration locales	GA	
TOTAL ANNEE 1			**376 401 700**				
BIP MINTP	Commune de Ngaoui	Entretien routier	27 000 000	403 401 700	Travaux publics	E	ANNEE 2
FEICOM (PRODESV)	Ville de Ngaoui:Tacha Bouar	Construction de 02 hagars de marché	30 000 000	433 401 700	Commerce	E	
FEICOM (PRODESV)	Ville de Ngaoui : marché de Dolé	Construction de 02 hagars de marché	30 000 000	463 401 700	Commerce	E	
FEICOM (PRODESV)	EP Soba	Construction d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	493 401 700	Education de base	S	
FEICOM (PRODESV)	EP Ngolo	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	523 401 700	Education de base	S	
MINDDEVEL	Ville de Ngaoui	Construction d'un mini complexe multi sports équipés d'une tribune	100 000 000	623 401 700	Sport et éducation physique	SP	
Fonds propres	EP Garga Pella	Réfection d'un bloc de 02 salles de classe	11 336 000	634 737 700	Education de base	S	
Fonds propres	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une adduction d'eau	3 000 000	637 737 700	Gouvernance et administration locales	GA	
TOTAL ANNEE 2			**261 336 000**				
BIP MINTP	Commune de Ngaoui	Entretien routier	27 000 000	661 737 700	Travaux publics	E	ANNEE 3
MINDDEVEL	Ville de Ngaoui	Eclairage public de la ville de Ngaoui en 50 lampadaires solaires	100 000 000	761 737 700	Habitat et développement urbain	S	
FEICOM (PRODESV)	Ville de Ngaoui : Marché Dolé	Construction d'un magasin de stockage	20 000 000	781 737 700	Agriculture et développement rural	E	
FEICOM (PRODESV)	Ville de Ngaoui	Construction d'une chambre froide à plusieurs compartiments au marché adapté au solaire	50 000 000	831 737 700	Commerce	E	
FEICOM (PRODESV)	Wandeh	Construction d'un forage équipé de PMH	10 000 000	841 737 700	Eau et énergie	S	
FEICOM (PRODESV)	Wandandéré	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	871 737 700	Education de base	S	
FEICOM (PRODESV)	Bafouck	Construction d'un forage équipé de PMH	10 000 000	881 737 700	Eau et énergie	S	
Fonds propres	Ngolo	Construction d'un forage équipé de PMH	8 000 000	889 737 700	Eau et énergie	S	
Fonds propres	EP Ngolo	Construction d'un bloc de 06 latrines	3 000 000	892 737 700	Education de base	S	
Fonds propres	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité en vue de la construction du marché frontalier de Ngaoui	3 336 000	896 073 700	Gouvernance et administration locales	GA	
TOTAL ANNEE 3			**261 336 000**				
BIP MINTP	Commune de Ngaoui	Entretien routier	27 000 000	923 073 700	Travaux publics	E	ANNEE 4
MINDDEVEL	Ville de Ngaoui	Construction de 02 ponceaux respectivement à Mayo Balki et à Gangambaye	100 000 000	1 023 073 700	Habitat et développement urbain	E	

SOURCE	VILLAGE	MICROPROJET	COUT	COUT CUMULE	SECTEUR	NATURE DES PROJETS	ETAPES DU PLAN
FEICOM (PRODESV)	EP Bafouck	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	1 053 073 700	Education de base	S	
FEICOM (PRODESV)	EP Touraké	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	1 083 073 700	Education de base	S	
FEICOM (PRODESV)	EP Bawaka Koé	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	1 113 073 700	Education de base	S	
FEICOM (PRODESV)	Lycée de Ngaoui	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines	30 000 000	1 143 073 700	Education de base	S	
Fonds propres	Soba	Construction d'un forage équipé de PMH	8 000 000	1 151 073 700	Eau et énergie	S	
Fonds propres	EP Touraké	Construction d'un bloc de 06 latrines	3 000 000	1 154 073 700	Education de base	S	
Fonds propres	Garga Pella, Bafouck, Diel, Alhamdou,	Etude de faisabilité en vue de la réalisation de 04 mini-adductions d'eau	3 336 000	1 157 409 700	Gouvernance et administration locales	GA	
TOTAL ANNEE 4			**261 336 000**				
BIP MINTP	Commune de Ngaoui	Entretien routier	27 000 000	1 187 409 700	Travaux publics	E	ANNEE 5
MINDDEVEL	Ville de Ngaoui	Construction et équipement d'un musée	30 000 000	1 217 409 700	Arts et Culture	CU	
MINDDEVEL	Garga Pella	Construction et équipement d'une maison des jeunes	20 000 000	1 237 409 700	Jeunesse et éducation civique	J	
MINDDEVEL	Bafouck	Construction et équipement d'une maison des jeunes	20 000 000	1 257 409 700	Jeunesse et éducation civique	J	
MINDDEVEL	Ville de Ngaoui	Aménagement de la voirie urbaine	30 000 000	1 287 409 700	Habitat et développement urbain	S	
FEICOM (PRODESV)	EP Ngaoui Groupe III	Construction et équipement de 02 blocs de 03 salles de classe avec bloc latrines	60 000 000	1 347 409 700	Education de base	S	
FEICOM (PRODESV)	EP Ngaoui Groupe II	Construction et équipement de 02 blocs de 03 salles de classe avec bloc latrines	60 000 000	1 407 409 700	Education de base	S	
Fonds propres	Alhamdou	Construction d'un forage équipé de PMH	8 000 000	1 415 409 700	Education de base	S	
Fonds propres	EP Soba	Construction d'un bloc de 06 latrines	3 000 000	1 418 409 700	Education de base	S	
Fonds propres	Garga Pella, Bafouck, Diel, Alhamdou,	Etude de faisabilité en vue de l'électrification de 4 villages par panneaux solaires	3 336 000	1 421 745 700	Gouvernance et administration locales	GA	
TOTAL ANNEE 5			**261 336 000**				
TOTAL GENERAL			**1 421 745 700**				

NB : E = Economique ; S = Social; SP = Sport ; CU = Culturel ; GA = Gouvernance et Administrations locales ; J=Jeunesse

5.3.2. Présentation de certains indicateurs visés dans le Programme (Plan quinquennal)

En se basant sur certains microprojets du plan quinquennal, nous pouvons calculer certains indicateurs visés dans ce plan.

Tableau 46 : Indicateurs visés dans le Plan quinquennal

PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION DE L'INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR CIBLE	GAIN
AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	EDUCATION DE BASE	Taux de couverture en salles de classe au niveau de la maternelle	25%	43,18%	18,18%
		Taux d'accès à une place assise (petite chaise pour enfant) au niveau de la maternelle	15,31%	31,75%	16,44%
		Taux d'accès à une petite table pour enfant à la maternelle	15,31%	22,18%	6,87%
		Taux de couverture en salles de classe au niveau du primaire	29,31%	56,51%	27,20%
		Taux d'accès à une place assise (table-bancs) au niveau du primaire	59,74%	97,30%	37,56%
	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Taux d'accès à une place assise (table-bancs)	50%	62,35%	12,35%
		Taux de couverture en salles de classe	18,75%	46,53%	27,78%
	EAU ET ENERGIE	Taux d'accès à l'eau potable	18,64%	21,82%	3,18%
	SANTE PUBLIQUE	Taux de couverture en panneaux solaires	25%	100%	75%
	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	Taux de couverture en éclairage public	0%	50%	50%
		Taux d'aménagement de la voirie urbaine			0%
PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	COMMERCE	Taux de couverture en hangars des marchés dans les marchés existants	50%	90%	40%
		Taux de couverture en chambre froide	0%	25%	25%
	TRAVAUX PUBLICS	Taux de couverture en routes carrossables aménagées	0%	37,45%	37,45%
	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	Taux de couverture en points de franchissement	25%	65%	40%
	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Taux de couverture en magasins de stockage	15,38%	23,71%	8,33%
	ASSAINISSEMENT	Taux de couverture en blocs latrines au niveau du primaire	44%	90,15%	46,15%
PROMOTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	ARTS ET CULTURE	Taux de couverture en maison de culture	0%	16,66%	16,66%
		Taux de couverture en musée	0%	100%	100%
	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	Taux de couverture en case communautaire pour la formation des jeunes	0%	33,33%	33,33%
	SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	Taux de couverture en infrastructures sportives (mini complexe sportif, plates formes multisports)	0%	12,50%	12,50%

5.3.3. Présentation et analyse des programmes.

Pour les cinq prochaines années, la Commune de Ngaoui attend s'arrimer au mode programme en élaborant sur la base de son plan quinquennal 04 programmes.

5.3.1.1 Présentation des projets prioritaires du programme amélioration de l'offre des services sociaux de base.

- **Présentation**

PROGRAMME 1 : AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Objectif : Améliorer l'offre des services sociaux de base

Indicateur : Taux d'amélioration global des services sociaux dans la Commune de Ngaoui

Action 1 (Secteur Education de base) : Amélioration de l'accès à l'éducation de base de qualité

Objectif 1: Faire passer de 25 à 43,18% le taux de couverture en salles de classe au niveau des écoles maternelles d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en salle de classe au niveau de la maternelle

ACTIVITES	LOCALISATION	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	RESPONSABLE	2019		2020		2021		2022		2023		OBSERVATIONS
					QTE	COUT	QTE	COUT	QTE	COUT	QTE	COUT	QTE	COUT	
1.1.1. Construction d'une salle de classe au CPC	Lamordé	Nbre de salles de classe construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.2. Construction salle de classe au CPC	Garga Pella	Nbre de salle de classes construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.3. Construction salle de classe au CPC	Soba	Nbre de salles de classe construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.4. Construction salle de classe au CPC	Djabori	Nbre de salles de classe construite	PV de réception	Commune	01	8 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP

Objectif 2 : Faire passer de 15,31 à 31,75% le taux d'équipement en chaises pour enfant dans les écoles maternelles de la Commune de Ngaoui d'ici 2023

Indicateur : Taux d'accès à une place assise à la maternelle

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		OBSERVATIONS
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
1.1.5. Equipement du CPC	Lamordé	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	40 chaises pour enfants	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.6. Equipement du CPC	Garga Pella	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	40 chaises pour enfants	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.7. Equipement CPC	Soba	Nbre de petites chaises installées	PV de réception	Commune	40 chaises pour enfants	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.8. Equipement CPC	Djabori	Nbre de petites chaises	PV de réception	Commune	40 chaises pour	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP

		installées			enfants										
Objectif 3 : Porter de 15,31 à 22,18% le taux d'équipement en petite-tables pour enfants au niveau maternel d'ici 2023															
Indicateur : Taux d'accès à une petite table à la maternelle															
1.1.9. Equipement du CPC	Lamordé	Nbre de petites tables installées	PV de réception	Commune	05 petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.10. Equipement du CPC	Garga Pella	Nbre de pétites tables installées	PV de réception	Commune	05 petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.11. Equipement du CPC	Soba	Nbre de pétites tables installées	PV de réception	Commune	05 petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.12. Equipement CPC	Djabori	Nbre de pétites tables installées	PV de réception	Commune	05 petites tables	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
Objectif 4: Faire passer de 29,31 à 56,51% le taux de couverture en salles de classe au niveau du primaire d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en salle de classe au niveau du primaire															
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**OBSERVATIONS**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
1.1.13. Construction bloc salles de classe	EP Garga Pella	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.14. Construction d'un bloc de salles de classe	Ngaoui Groupe II	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	01 bloc de 02 salles de classe	18 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement BIP
1.1.15. Construction d'un bloc salles de classe avec bloc latrines	EP Soba	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	00	00	01 bloc de 03 salles de classe 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.16. Construction d'un bloc de salles de classe avec bloc latrines	EP Ngolo	Nbre des salles de classe construites	PV de réception	Commune	00	00	01 bloc de 03 salles de classe 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.17. Réfection d'un bloc de salles de	EP Garga Pella	Nbre des salles de classe réfectionnées	PV de réception	Commune	00	00	02 salles de classe	11 336 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres

classe															
1.1.18. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	EP Wandandéré	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01 bloc de 03 salles de classe 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	00	00	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.19. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	EP Touraké	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01 bloc de 03 salles de classe 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.20. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	EP Bawaka Koé	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01 bloc de 03 salles de classe 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.21. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	EP Bafouck	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01 bloc de 03 salles de classe 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.22. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	EP Ngaoui Groupe III	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	02 blocs de 03 salles de classe chacun 01 bloc de 06 latrines	54 600 000	Financement FEICOM (PROSDEV)
1.1.23. Construction bloc de salles de classe avec blocs latrines	EP Ngaoui Groupe II	Nbre des salles de classe construites avec bloc latrines	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	02 blocs de 03 salles de classe chacun 01 bloc de 06 latrines	54 600 000	Financement FEICOM (PROSDEV)
Objectif 5: Faire passer de 59,74 à 97,30% le taux d'accès à une place assise (table-bancs)dans les écoles primaires d'ici 2023															

Indicateur : Taux d'accès à une place assise au niveau du primaire															
1.1.24. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Garga Pella	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 44 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	1 570 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
1.1.25. Equipement en table-bancs et bureau de maître	Ngaoui Groupe II	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	- 44 table-bancs - 02 chaises et 02 tables pour bureaux Maîtres	1 570 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP
1.1.26. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Soba	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	- 90 table-bancs - 03 chaises et 03 tables pour bureaux Maîtres	2 700 000	00	00	00	00	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.1.27. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Ngolo	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	- 90 table-bancs - 03 chaises et 03 tables pour bureaux Maîtres	2 700 000	00	00	00	00	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.1.28. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Wandandéré	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de	PV de réception	Commune	00	00	00	00	- 90 table-bancs - 03 chaises et 03 tables pour bureaux Maîtres	2 700 000	00	00	00	00	FEICOM (PROSDEV)

		classe													
1.1.29. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Touraké	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	- 90 table-bancs - 03 chaises et 03 tables pour bureaux Maîtres	2 700 000	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.1.30. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Bawaka Koé	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	- 90 table-bancs - 03 chaises et 03 tables pour bureaux Maîtres	2 700 000	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.1.31. Equipement en table-bancs et bureau de maître	EP Bafouck	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	- 90 table-bancs - 03 chaises et 03 tables pour bureaux Maîtres	2 700 000	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.1.32. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Ngaoui Groupe III	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	- 180 table-bancs - 06 chaises et 06 tables pour bureaux Maîtres	5 400 000	FEICOM (PROSDEV)
1.1.33. Equipement des salles de classe en table-bancs et bureaux des maîtres	EP Ngaoui Groupe II	Nbre de table-bancs et bureau de maître disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	- 180 table-bancs - 06 chaises et 06 tables pour bureaux Maîtres	5 400 000	FEICOM (PROSDEV)
Objectif : Faire passer de 44 à 90,15% le taux de couverture en latrines dans les écoles primaires de la Commune de Ngaoui d'ici 2023															

Indicateur : Taux de couverture en latrines															
1.1.34. Construction bloc latrines	EP Ngolo	Nombre des latrines construites	PV de réception	Commune	**00**	**00**	**00**	**00**	01 bloc de 06 latrines	3 000 000	**00**	**00**	**00**	**00**	Financement sur fonds propres
1.1.35. Construction bloc latrines	EP Touraké	Nombre des latrines construites	PV de réception	Commune	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	01 bloc de 06 latrines	3 000 000	**00**	**00**	Financement sur fonds propres
1.1.36. Construction bloc latrines	EP Soba	Nombre des latrines construites	PV de réception	Commune	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	01 bloc de 06 latrines	3 000 000	Financement sur fonds propres
Ation 2 (Enseignements secondaires) : Amélioration à l'accès aux enseignements secondaires de qualité															
Objectif 1: Porter de 18,75 à 46,53% le taux de couverture en salles de classe dans le lycée de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en salles de classe au secondaire															
1.2.1. Construction bloc de salles de classe avec bloc latrines et bloc administratif	Lycée de Ngaoui	Nbre de salles de classe construites	PV de réception	Commune	- 01 bloc de 02 salles de classe - 01 bloc de 06 latrines - 01 bloc administratif	30 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement FEICOM Classique
1.2.2. Construction bloc de salles de classe avec bloc latrines	Lycée de Ngaoui	Nbre de salles de classe construites	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	- 01 bloc de 03 salles de classe - 01 bloc de 06 latrines	27 300 000	00	00	FEICOM (PROSDEV)
Objectif 2: Porter de 50 à 62,35 % le taux d'accès à une place assise (table-bancs) dans le lycée de Nagui d'ici 2023															
Indicateur : Taux d'accès à une place assise au secondaire															
1.2.3. Equipement des salles de classe	Lycée de Ngaoui	Nbre de table-bancs disposés dans les salles de classe	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	90 table-bancs	2 000 000	00	00	FEICOM (PROSDEV)
Action 3 (Secteur Eau et énergie : sous secteur Eau): Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable															
Objectif : Faire passer de 18,64 à 21,82% le taux d'accès des populations à l'eau potable dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux d'accès des populations à l'eau poptable															
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**Observations**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
1.3.1. Construction forage en panneaux	Ville de Ngaoui : quartier administratif	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	01	13 516 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP 2019

solaires															
1.3.2. Construction forage équipé de PMH	Wandeh	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	10 000 000	00	00	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.3.3. Construction forage équipé de PMH	Bafouck	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	10 000 000	00	00	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.3.4. Construction forage équipé de PMH	Ngolo	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	10 000 000	00	00	00	00	FEICOM (PROSDEV)
1.3.5. Construction forage équipé de PMH	Soba	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	01	8 000 000	00	00	Financement sur fonds propres
1.3.6. Construction forage équipé de PMH	Alhamdou	Nbre de forage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	01	8 000 000	00	Financement sur fonds propres
Action 4 (Secteur Santé) : Amélioration de l'accès aux infrastructures sanitaires de qualité															
Objectif 1: Faire passer de 25 à 100% le taux de couverture en panneaux solaires dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en panneaux solaires															
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**Observations**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
1.4.1. Equipement du CSI en énergie solaire	Diel	Nombre de CSI équipé	PV de réception	Commune	01kit complet	15 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP 2019
1.4.2. Equipement du CSI en énergie solaire	Garga Pella	Nombre de CSI équipé	PV de réception	Commune	01kit complet	15 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP 2019
1.4.3. Equipement du CSI en énergie solaire	Bafouck	Nombre de CSI équipé	PV de réception	Commune	01kit complet	15 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP 2019
Objectif 2: Améliorer le taux de couverture en maternité dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en maternité															
1.4.4. Construction maternité	CMA de Ngaoui	Nombre de maternité construite	PV de réception	Commune	01 bloc maternité	30 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	FEICOM (PRODESV)
Objectif 3: Faire passer de 0 à 25% le taux de couverture en logement d'astreinte dans les formations sanitaires de la Commune de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverture en logement d'astreinte															

1.4.5. Construction résidence du Chef CMA	CMA de Ngaoui	Nombre de résidence construite	PV de réception	Commune	01 résidence	30 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	FEICOM (PRODESV)
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**Observations**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
Action 5 (Habitat et Développement Urbain) : Amélioration de l'embellissement de la ville de Ngaoui															
Objectif 1: Améliorer l'éclairage public dans la ville de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux d'amélioration de l'éclairage public															
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**Observations**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
1.5.1. Eclairage public par lampadaires solaires	Ville de Ngaoui	Nbre de lampadaires installés	PV de réception	Commune	33	65 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	DGD (investissement)
1.5.2. Eclairage public par lampadaires solaires	Ville de Ngaoui	Nbre de lampadaires installés	PV de réception	Commune	00	00	00	00	50	100 000 000	00	00	00	00	MINDDEVEL
Objectif 2: Améliorer la voirie urbaine de la ville de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux d'amélioration de la voirie urbaine															
1.5.3. Aménagement de la voirie urbaine	Ville de Ngaoui	Nbre de linéaire de la voirie urbaine aménagée	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	20 km	30 000 000	MINDDEVEL

❖ Analyse du programme

Ce programme de l'amélioration de l'offre des services sociaux de base représente **57,04%** du plan quinquennal et comporte 5 actions telles que présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 47 : Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base

ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
Education de base	431 476 000	53,20
Enseignements secondaires	30 000 000	3,70
Eau et énergie	49 516 000	6,11
Habitat et développement urbain	195 000 000	24,04
Santé	105 000 000	12,95
TOTAL	**810 992 000**	**100**

Les actions de ce programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base sont schematisées dans la figure suivante :

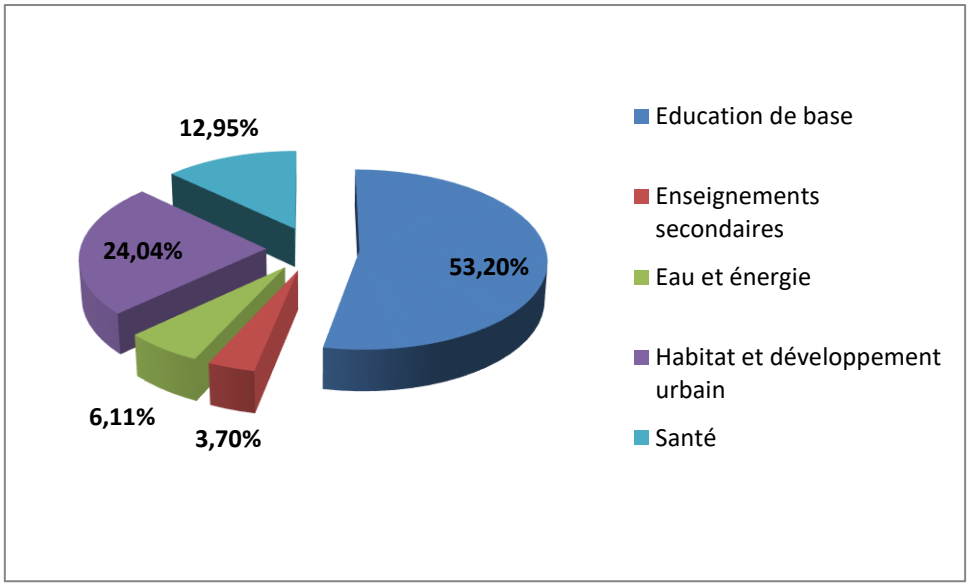

Graphique 9. Actions du programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base.

Dans ce programme technique, la Commune opte investir beaucoup plus dans l'éducation de base et dans le secteur de l'habitat et du développement urbain avec respectivement **53,20%** et **24,04%** de l'enveloppe destinée à ce programme.

5.3.3.2. Programme de promotion du développement économique et protection de l'environnement.

❖ Présentation

Pendant les cinq prochaines années, la Commune de Ngaoui compte crééer de la richesse dans sa circonscription en s'appuyant sur les projets économiques suivants :

PROGRAMME 2 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Améliorer le niveau global des revenus des populations de la Commune de Ngaoui

Action 1 (Secteur Agriculture et développement rural) : Amélioration du niveau des revenus des agriculteurs dans la Commune de Ngaoui

Objectif : Faire passer de 15,38 à 23,71% le taux de couverture en magasins de stockage dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en magasins de stockage

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.1.1 Construction magasin de stockage des vivres secs d'une capacité de 200 tonnes	Marché de Dolé	Nombre de magasin de stockage construit	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	20 000 000	00	00	00	00	FEICOM (PRODESV)

Action 2 (Secteur Commerce) : Amélioration de l'accès aux infrastructures marchandes dans la Commune de Ngaoui

Objectif 1 : Faire passer de 50 à 90% le taux de couverture en hangars de marché dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en hangars de marché

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.2.1. Construction hangars de marché	Ville de Ngaoui : Tacha Bouar	Nombre de hangars construits	PV de réception	Commune	00	00	02	30 000 000	00	00	00	00	00	00	FEICOM (PRODESV)
2.2.2. Construction hangars de marché	Ville de Ngaoui : marché de Dolé	Nombre de hangar de marché construit	PV de réception	Commune	00	00	02	30 000 000	00	00	00	00	00	00	FEICOM (PRODESV)

Objectif 2 : Faire passer de 0 à 25% le taux de couverture en chambres froides dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en chambres froides

2.2.3. Construction chambre froide à plusieurs compartiments au marché et adapté au solaire	Ville de Ngaoui	Nombre de chambre froide construite	PV de réception	Commune	00	00	00	00	01	50 00 0 000	00	00	00	00	FEICOM (PRODESV)

Action 3 (Travaux Publics) : Falitation des déplacements des populations dans l'espace Communal de Ngaoui

Objectif 1 : Améliorer le taux de couverture en routes aménagées d'ici 2023

Indicateur : Taux de couverture en routes aménagées

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.3.1. Réhabilitation (ré profilage) de la route communale Ngaoui-Ngou	Commune	Nombre de km de routes aménagées	PV de réception	Commune	23 km	27 77 7 700	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP MINTP 2019
2.3.2. Entretien routier	Commune	Nombre de km de routes aménagées	PV de réception	Commune	00	00	A définir	27 00 0 000	A définir	27 00 0 000	A définir	27 00 0 000	A définir	27 000 000	BIP MINTP 2020-2023

Action 4 (Secteur Habitat et Développement Urbain) : Amélioration de l'assainissement de la ville de Ngaoui

Objectif : Améliorer le taux de couverture en ouvrages de franchissement dans la ville de Ngaoui d'ici 2023

Indicateur : Taux d'amélioration de la couverture en ouvrages de frenchissement

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
2.4.1 Construction des ponceaux	Ville de Ngaoui (Mayo Balki et Gangambaye)	Nombre des ponceaux construits	PV de réception	Commune	00	00	00	00	02	100 000 000	00	00	00	00	MINDDEVEL

❖ Analyse du programme

Le programme de promotion de l'économie et de la protection de l'environnement occupe la seonde place du plan quinquennal avec une proportion de 25,73%. Ce programme touche 04 actions telles que consignées dans le tableau suivant :

Tableau 48 : Actions du programme de promotion du développement économique et protection de l'environnement.

ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
Travaux publics	135 777 700	37,12
Commerce	110 000 000	30,07
Agriculture et développement rural	20 000 000	5,5
Habitat et Développement urbain	100 000 000	27,3
TOTAL	**365 777 700**	**100**

Ce programme peut être schématisé de la manière suivante :

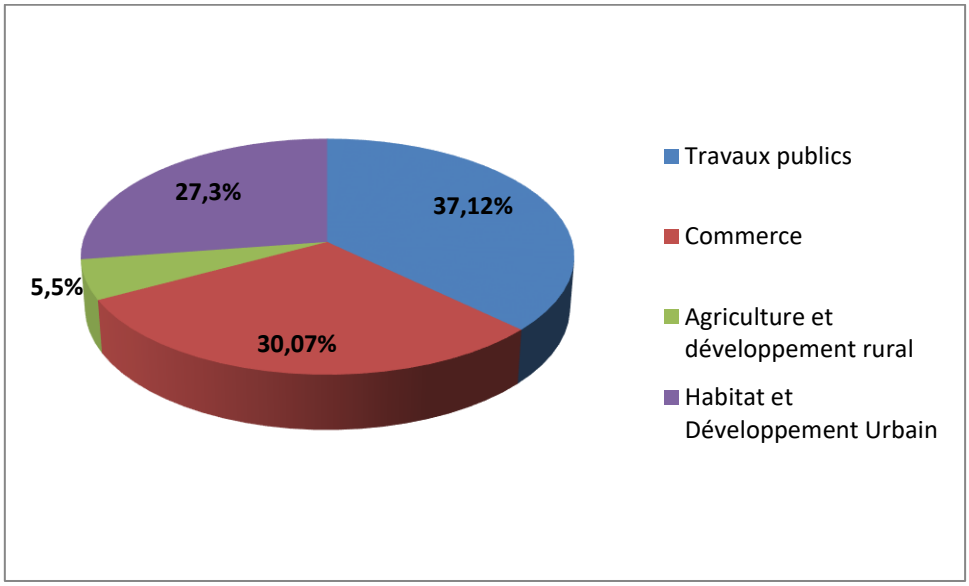

Graphique 10. Actions du programme économique

Cette figure nous renseigne que le développement de l'économie dans la Commune de Ngaoui passera par les Travaux Publics, le Commerce et l'Habitat et le Développement urbain.

5.3.3.3. Programme de promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.

❖ Présentation

Les projets prioritaires identifiés par les conseillers et appartenant à ce programme sont consignés dans la matrice suivante :

PROGRAMME 3 : PROMOTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE															
Objectif : Améliorer le niveau global de la promotion de la culture, des sports et renforcer l'appui à la jeunesse															
Action 1 (Secteur Arts et culture) : Promotion de la culture dans la Commune de Ngaoui															
Objectif 1: Faire passer de 0 à 16,66% le taux de couverture en maison de culture dans la Commune de Ngaoui															
Indicateur : Taux de couverture en maison de culture															
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**OBSERVATIONS**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
3.1.1. Finition et équipement Maison de la culture	Ville de Ngaoui	Nombre de maison de culture achevée et équipée	PV de réception	Commune	01	27 968 000	00	00	00	00	00	00	00	00	BIP 2019
Objectif 1: Faire passer de 0 à 100% le taux de couverture en musée dans la Commune de Ngaoui d'ici 2023															
Indicateur : Taux de couverure en musée															
3.1.4. Construction et équipement du musée	Ville de Ngaoui	Nombre de musée construit et équipé	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	30 000 000	MINDDEVEL
Action 2 (Secteur Sports et éducation physique) : Amélioration le niveau global des infrastructures sportives dans la Commune de Ngaoui															
Objectif 1 : Faire passer de 0 à 12,50% le taux de couverture des infrastructures sportives (mini complexe sportif, plates formes multisports) dans la Commune de Ngaoui															
Indicateur : Taux de couverture en infrastructures sportives															
Activités	**localisation**	**Indicateurs**	**source de vérification**	**Responsable**	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**OBSERVATIONS**
					Qté	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	**Qté**	**Coût**	
3.2.1. Construction d'un mini complexe multi sport équipé d'une tribune	Ville de Ngaoui	Nbre de plate forme multisports construite	PV de réception	Commune	00	00	01	100 000 000	00	00	00	00	00	00	MINDDEVEL
Action 3 (Secteur Jeunesse et éducation civique) : Amélioration de l'appui à la jeunesse de la Commune de Ngaoui															
Objectif 1 : Porter de 0 à 33,33% du taux de couverture en infrastructures d'encadrement des jeunes dans la Commune de Ngaoui															
Indicateur : Taux de couverture en infrastructures d'encadrement des jeunes															
3.3.1. Construction et équipement de case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes	Ville Ngaoui	Nbre de case communautaire construite	PV de réception	Commune	01	30 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement MINDDEVEL
3.3.2. Construction et équipement de maison des jeunes	Garga Pella	Nbre de maison des jeunes construite	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	20 000 000	Financement MINDDEVEL
3.3.2. Construction et équipement de maison des jeunes	Bafouck	Nbre de maison des jeunes construite	PV de réception	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	20 000 000	Financement MINDDEVEL

❖ **Analyse du Programme**

Du plan quinquennal de la Commune de Ngaoui, le programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse représente **16,03%.** Les actions qui meublent ce programme sont au nombre de trois :

Tableau 49 : Actions du programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse.

ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
Arts et culture	57 968 000	25,43
Sports et éducation physique	100 000 000	43,87
Jeunesse et éducation physique	70 000 000	30,7
TOTAL	**227 968 000**	**100**

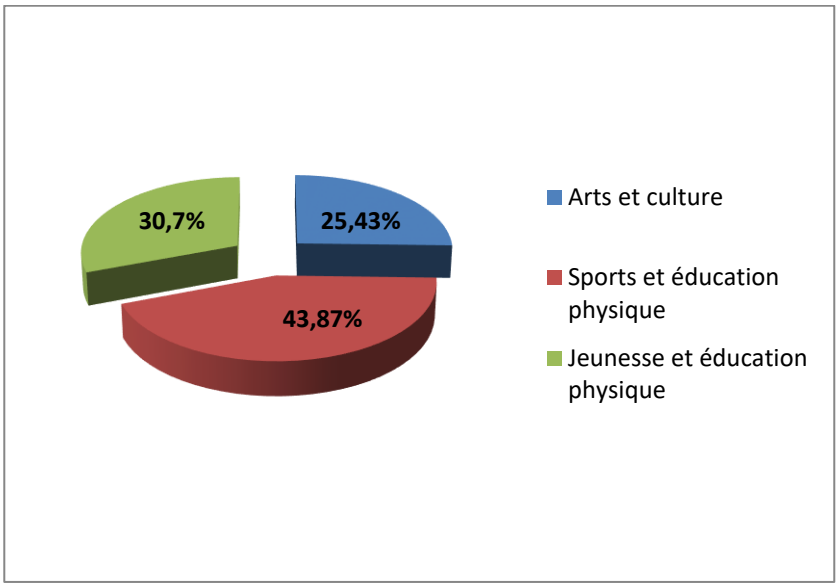

Cette figure nous montre que l'action sports et éducation physique occupe une place de choix dans ce programme avec 43,87%.

Graphique 11. Proportion desactions de programme promotion de la culture, des sports et appui à la jeunesse

5.3.3.4. Programme Gouvernance et Administration Locale.

❖ **Présentation**

Ce programme présente les études de faisabilité de certains projets prioritaires du plan quinquennal, certains axes prioritaires issus du DIC et le fonctionnement lors de la mise en œuvre des projets prioritaires du plan quinquennal. Pour ce qui est des deux derniers cas, les financements ne proviendront pas des ressources sûres mobilisables. La commune sera donc obligée de puiser dans ses recettes de fonctionnement pour les financer.

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif : Améliorer le niveau global de la gouvernance et de l'administration locale

Action 1 (Secteur Institution communale) : Amélioration de la gestion des ressources humaines dans la Commune de Ngaoui

Objectif 1: Améliorer le taux de performance du personnel communal de Ngaoui

Indicateur : Taux de performance du personnel communal

Activités	localisation	Indicateurs	source de vérification	Responsable	2019		2020		2021		2022		2023		Observations
					Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût	
4.1.1. Recyclage des cadres communaux	Ville de Ngaoui	Nombre de cadres recyclés	Rapport de formation	Commune	04	1 000 000	00	00	04	1 000 000	00	00	04	1 000 000	Financement fonds propres
4.1.2. Recyclage des agents communaux	Ville de Ngaoui	Nombre d'agents recyclés	Rapport de formation	Commune	00	00	11	2 000 000	00	00	10	2 000 000	00	00	Financement fonds propres
4.1.3. Elaboration et mise en œuvre du règlement intérieur	Ville de Ngaoui	Nombre de règlement élaboré	Document du règlement intérieur	Commune	01	300 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement fonds propres
4.1.4. Recrutement des Cadres (CCD et CCC)	Ville de Ngaoui	Nombre de cadres recrutés	Contrats des cadres recrutés	Commune	02	200 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.5. Formation des conseillers municipaux sur la maitrise de la gestion des affaires communales	Ville de Ngaoui	Nombre des conseillers municipaux formés	Rapport de formation	Commune	00	00	25	1 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.6. Dotation des services en moyens didactiques suffisants et en carburant	Ville de Ngaoui	Nombre de postes de travail dotés des moyens didactiques	Compte administratif	Commune	15	3 000 000	15	3 000 000	15	3 000 000	15	3 000 000	15	3 000 000	Financement sur fonds propres
4.1.7. Prise en charges des enseignants vacataires du primaire et des CPC	Commune	Nombre d'enseignants pris en charges	Fiches de décharges	Commune	20	5 000 000	20	5 000 000	20	5 000 000	20	5 000 000	20	5 000 000	Financement sur fonds propres
Objectif 2: Améliorer le taux de mobilisation des ressources financières dans la commune de Ngaoui															
Indicateur : Taux d'amélioration de la mobilisation des ressources financières															
4.1.8. Redynamisation la commission de	Commune	Nombre de commission	Rapport de la Commune	Commune	01	100 000	00	00	01	100 000	00	00	01	100 000	Financement sur fonds propres

recouvrement de taxe à bétail		redynamisée													
4.1.9. Actualisation et sécurisation du fichier des contribuables de la commune	Commune	Nombre de fichier actualisé	Rapport de la recette municipale	Commune	00	00	01	1 000 000	00	00	00	00	01	1 000 000	Financement sur fonds propres
4.1.10. Implication des services techniques dans l'élaboration du budget communal	Ville de Ngaoui	Nombre des services impliqués dans l'élaboration du budget	Rapport du SG	Commune	10	300 000	10	300 000	10	300 000	10	300 000	10	300 000	Financement sur fonds propres
4.1.11. Renforcement des capacités du personnel l'assiette sur la collecte et la sécurisation des recettes	Ville de Ngaoui	Nombre d'agents de l'assiette fiscale formés	Rapport de formation	Commune	00	00	04	500 000	00	00	00	00	04	500 000	Financement sur fonds propres
4.1.12. Organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des contribuables	Commune	Nombre de contribuables sensibilisés	Rapport de sensibilisation	Commune	00	00	01	500 000	00	00	01	500 000	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.13. Organisation des rencontres d'échanges avec les sectoriels et les autres partenaires au développement opérant dans la Commune	Ville de Ngaoui	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	01	1 000 000	01	1 000 000	01	1 000 000	01	1 000 000	Financement sur fonds propres
4.1.14. Organisation d'une rencontre d'échanges avec les opérateurs économiques, les leaders de populations, et les autres Communes pour toutes les actions entreprises dans la Commune	Commune	Nombre de rencontres d'échanges organisés	Rapport de la rencontre	Commune	00	00	00	00	01	2 000 000	00	00	01	2 000 000	Financement sur fonds propres
Objectif 3: Améliorer le taux de réalisation du patrimoine communal de Ngaoui															
Indicateur : Taux d'amélioration du patrimoine communal															
4.1.15. Fonctionnement lors de la mise en œuvre des projets du plan quinquennal	Commune	Montant disponible	Compte administratif	Commune	01	17 000 000	01	13 000 000	01	13 000 000	01	13 000 000	01	13 000 000	Financement sur fonds propres

4.1.16. Formation d'un agent en maintenance des engins de la Commune	Ville de Ngaoui	Nombre d'agents formés	Rapport de formation	Commune	00	00	01	200 000	00	00	00	00	01	200 000	Financement sur fonds propres
4.1.17. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du Scan Water et du réseau d'adduction d'eau de Ngaoui	Ville de Ngaoui	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.18. Etude de faisabilité pour la sécurisation agropastorale	Ngaoui, Garga Pella et Djabori	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	01	2 000 000	00	00	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.19. Etude de faisabilité en vue de la construction d'une adduction d'eau	Ville de Ngaoui	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	00	00	01	3 000 000	00	00	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.20. Etude de faisabilité en vue de la construction du marché frontalier de Ngaoui	Ville de Ngaoui	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	00	00	00	00	01	3 000 000	00	00	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.21. Etude de faisabilité en vue de la réalisation de 04 mini-adductions d'eau	Ville de Ngaoui	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	00	00	00	00	00	00	01	3 336 000	00	00	Financement sur fonds propres
4.1.22. Etude de faisabilité en vue de l'électrification de 4 villages par panneaux solaires	Ville de Ngaoui	Nombre d'études réalisées	Rapport de l'étude validé	Commune	00	00	00	00	00	00	00	00	01	3 336 000	Financement sur fonds propres

❖ Analyse du Programme

Du plan quinquennal du PCD de Ngaoui, le coût du programme Gouvernance et Administration locales est de **223 708 000 FCFA**. Dece montant, **17 008 000 FCFA**soit**1,20%** sont issues des ressources mobilisables sûres et destinées pour la maturation de certains projets.**176 700 000 FCFA** viendront des recettes de fonctionnement de la Commune au cours de 05 prochaines années et seont destinés au financement des axes prioritaires du DIC, au fonctionnement lors de la mise en œuvre du plan quinquennal et à la prise en charge des enseignants vacataires. Ce plan comprend 05 actions telles que présentées dans le tableau suivant :

Tableau 50 : Actions du programme Administration et Gouvernance locale

ACTIONS	MONTANT	POURCENTAGE
Axes prioritaires du DIC	42 200 000	18,86
Maturation des projets	17 008 000	7,60
Fonctionnement lors de la mise en œuvre du plan quinquennal	114 500 000	51,18
Financement du plan d'actions opérationnelles du VIH/SIDA	30 000 000	13,41
Education de base (prise en charges des enseignants vacataires)	20 000 000	8,94
TOTAL	**223 708 000**	**100**

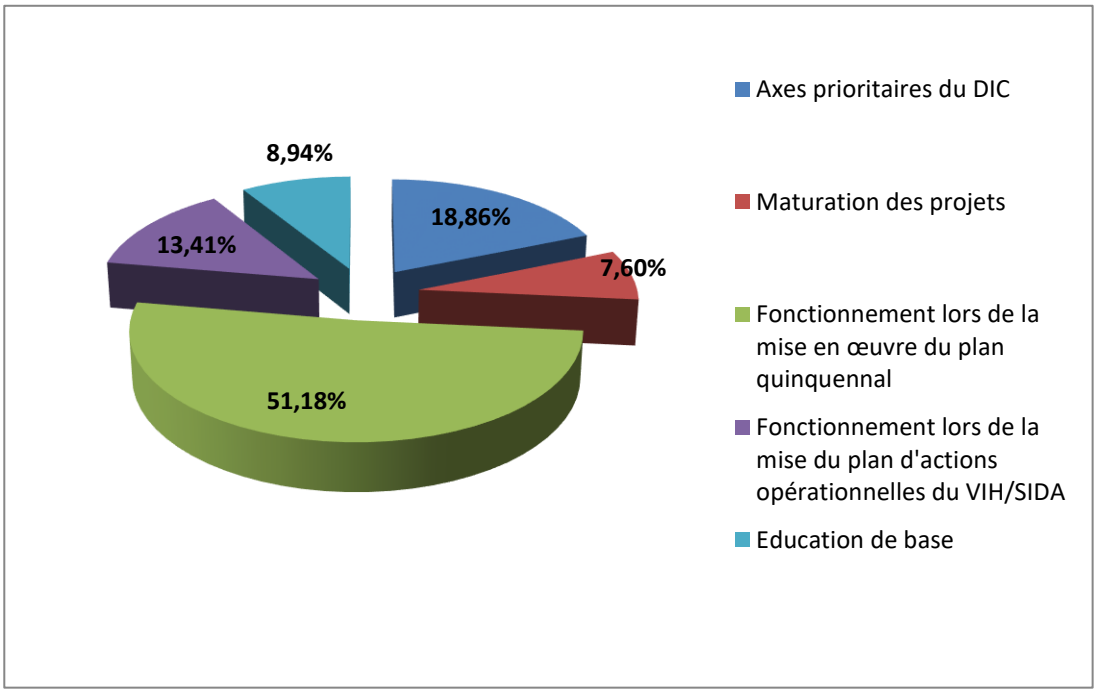

Il ressort de cette figure que 51,18% de l'enveloppe allouée au financement du programme Gouvernance et Administration locale sont affectés au fonctionnement lors de la mise en œuvre du plan quinquenal et qui proviendront des recettes de fonctionnement de la Commune.

Graphique 12. Actions du programme Gouvernance et Administration locale

5.4. Proportions des différents programmes du plan quinquennal

Tableau 51 : proportions des différents programmes du plan quinquennal

PROGRAMME	MONTANT	POURCENTAGE
AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	810 992 000	57,04
PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	365 777 700	25,73
PROMOTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	227 968 000	16,03
GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE	17 008 000	1,20
TOTAL	**1 421 745 700**	**100**

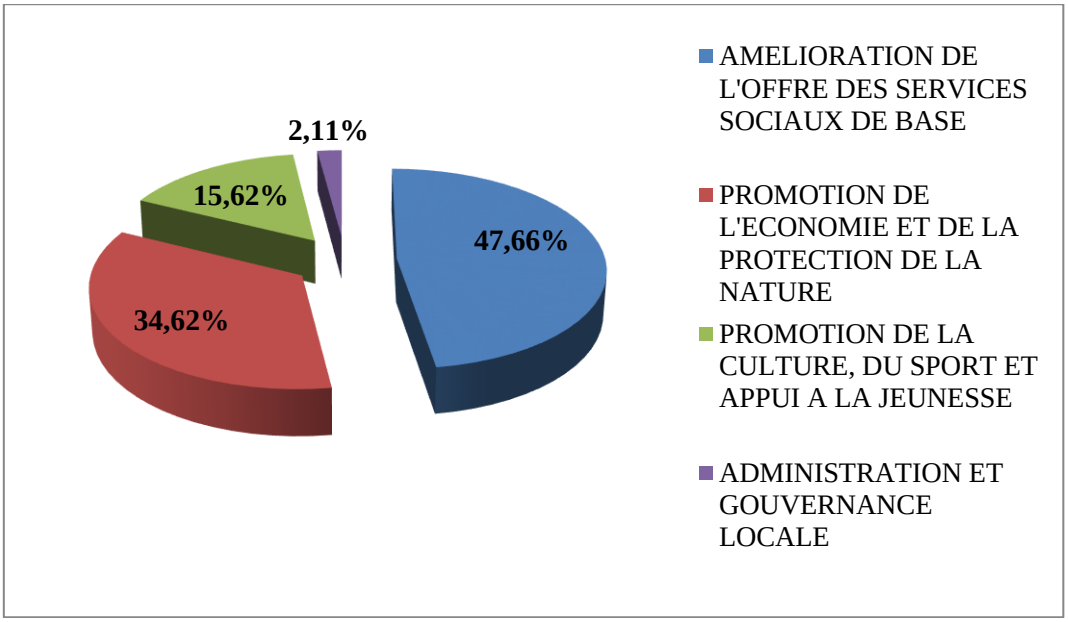

Graphique 13. Proportions des différents programmes du plan quinquennal

Dans les cinq prochaines années, la Commune de Ngaoui attend investir plus de 47% dans l'amélioration de l'offre des services sociaux de base de ses populations.

5.5. Synthèse des programmes

Tableau 52 : Synthèse des programmes du plan quinquennal

N°	PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION	SITUATION INITIALE (ACCÈS INITIAL)		SITUATION SOUHAITÉE (ACCÈS VISÉ)		POPULATION CIBLE	NORME SECTORIELLE
				Nb	%	Nb	%		
1.	AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	Éducation de base	Couverture en salles de classe au niveau de la maternelle	06	25%	10	43,18%	Enfants en âge préscolaire	50/salle de classe
			Couverture en salles de classe au niveau du primaire	34	29,31%	68	56,51%	Enfants en âge scolaire au primaire	60/salle de classe
			Accès aux équipements scolaires à la maternelle (chaises pour enfants)	147	15,31%	307	31,75%	Enfants en âge préscolaire	1/chaise pour enfant
			Accès aux équipements scolaires à la maternelle (petite table)	49	15,31%	69	22,18%	Enfants en âge préscolaire	3enfants/petite table
			Accès aux équipements scolaires au primaire (table-bancs)	2294	59,74%	3224	97,30%	Enfants en âge scolaire au primaire	2 élèves/table-banc
		Enseignements secondaires	Couverture en salles de classe	03	50%	08	62,35%	Enfants en âge scolaire au secondaire	60/salle de classe
			Accès aux équipements scolaires (table-bancs)	213	18,75%	303	46,53%	Enfants en âge scolaire au secondaire	2 élèves/table-banc
		Santé publique	Accès aux panneaux solaires dans les formations sanitaires	01	25%	03	100%	Population et personnel de santé	
		Eau et énergie	Accès à l'eau potable	41	18,64%	47	21,82%	Populations de la Commune	250 personnes/point d'eau potable
		Habitat et développement urbain	Accès à l'éclairage public	0	0%	83	50%	Population de la ville de Ngaoui	
2.	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	Travaux publics	Entretien des routes de la Commune	171				Populations de la Commune	
		Commerce	Accès aux infrastructures marchandes (hangars de marchés)	04	50%	08	90%	Commerçans de la Commune	
			Accès à une chambre froide	00	0%	01	25%	Commerçans de la Commune	
		Agriculture et développement rural	Accès aux magasins de stockage	02	15,38%	03	23,71%	Agriculteurs	

N°	PROGRAMME	ACTIONS	FORMULATION	SITUATION INITIALE (ACCÈS INITIAL)		SITUATION SOUHAITÉE (ACCÈS VISÉ)		POPULATION CIBLE	NORME SECTORIELLE
				Nb	%	Nb	%		
		Habitat et développement urbain	Accès aux ouvrages de franchissement dans la ville de Ngaoui	04	25%	06	65%	Populations de la ville de Ngaoui	
		Assainissement	Accès aux blocs latrines	11	44%		90,15%		
3.	**PROMOTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE**	**Arts et culture**	Accès à une maison de culture	00	0%	01	16,66%	Population de la Commune	
			Accès à un musée équipé	00	0%	01	100%	Population de la Commune	
		Sports et éducation physique	Accès aux infrastructures sportives	00	0%	01	12,50%	Population de la Commune	
		Jeunesse et éducation civique	Accès aux structures d'encadrement des jeunes	00	0%	03	33,33%	Jeunes de la Commune de Ngaoui	
4.	**GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE**	**Eau et énergie, Commerce, habitat et développement urbain, travaux publics**	Réalisation des études de faisabilité de certains projets			06			
		Institution communale	Accès aux ordinateurs pour les services de la Commune			04		Personnel communal	

5.6. Analyse évaluative du PCD par rapport à l'atteinte des ODD (Résultats de l'outil GADD)

La Grille d'analyse de développement durable (GADD) est un outil de questionnement systémique selon six dimensions (sociale, écologique, économique, culturelle, éthique et de gouvernance) qui permet d'évaluer dans quelle mesure le PCD favorise l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune de Ngaoui. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à un projet ou à une démarche, dans une perspective d'amélioration continue.

L'indice de priorisation vise à déterminer les objectifs sur lesquels la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance du PCD en termes de développement durable. Plus un objectif est jugé important (pondération élevée) et peu performant (évaluation faible), plus il sera urgent de mettre en œuvre des mesures d'amélioration (pistes de bonification) pour cet objectif.

La priorité « **Réagir** » s'applique aux objectifs indispensables (pondération de 3) dont l'évaluation est inférieure à 40 % et aux objectifs nécessaires (pondération de 2) dont l'évaluation est inférieure à 20%;

La priorité « **Agir** » s'applique aux objectifs indispensables pour lesquels l'évaluation se situe entre 40 et 59 % ainsi qu'aux objectifs nécessaires pour lesquels l'évaluation est entre 20 et 59 % ;

La priorité « **Maintenir** » s'applique aux objectifs indispensables et nécessaires dont l'évaluation est égale ou supérieure à 60 % ;

La priorité « **Enjeu à long terme** » s'applique aux objectifs souhaitables (pondération de 1) dont l'évaluation est inférieure à 60 % ;

La priorité « **Non prioritaire** » s'applique aux objectifs souhaitables dont l'évaluation est supérieure ou égale à 60 %.

Tableau 53 : Performances des dimensions du développement durable

Projet :	**Plan Communal de Developpement (PCD)**		
Date :	**18 Avril 2019**		
Dimension	**Pondération moyenne**	**Performance moyenne**	**Priorisation**
SOCIALE	**2,7**	**39%**	Agir
ÉCOLOGIQUE	**2,1**	**50%**	Agir
ÉCONOMIQUE	**2,5**	**35%**	Agir
CULTURELLE	**2,2**	**46%**	Agir
ÉTHIQUE	**2,2**	**44%**	Agir
GOUVERNANCE	**2,4**	**37%**	Agir

Selon le tableau ci-dessus, les performances des dimensions du développement durable évaluées à partir du PCD de la Commune de Ngaoui, montrent que la priorisation **« agir »** s'applique à toutes les dimensions. Ces performances de façon schématique se présentent de la manière suivante :

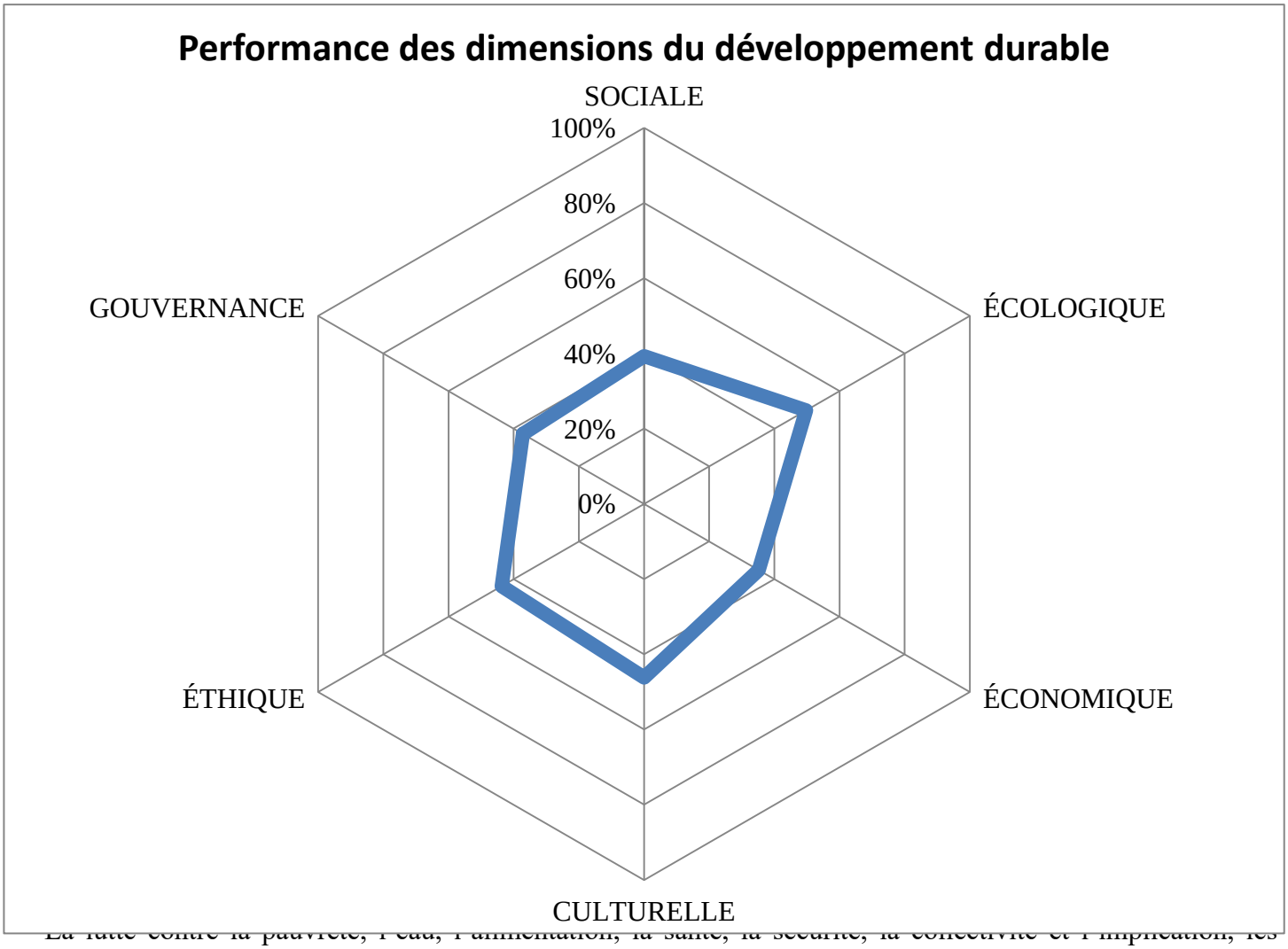

La lutte contre la pauvreté, l'eau, l'alimentation, la santé, la sécurité, la collectivité et l'implication, les établissements et le genre constituent les principaux thèmes de la dimension sociale.

<u>Tableau 54</u> : Analyse de la dimension sociale

DIMENSION SOCIALE			
THEME	**PONDERATION MOYENNE**	**PERFORMANCE MOYENNE**	**PRIORISATION**
Lutte contre la pauvreté	2,7	37%	Agir
Eau	3,0	38%	Réagir
Alimentation	2,8	39%	Réagir
Santé	2,8	34%	Agir
Sécurité	2,7	46%	Agir
Éducation	3,0	29%	Réagir
Collectivité et implication	2,3	49%	Agir
Établissements humains	2,8	40%	Agir
Genre	2,3	41%	Agir

De cetableau, il resort que la priorisation **« réagir »** sera appliquée pour les thèmeseau, alimentation et éducation. Quant à la priorisation **« agir »** elle sera mise en exergue aux thèmes lutte contre la pauvreté, santé, sécurité, collectivité et implication, établissements humains et genre.

Les performances des thèmes de la dimension sociale sont présentées illustrées par le graphique suivant :

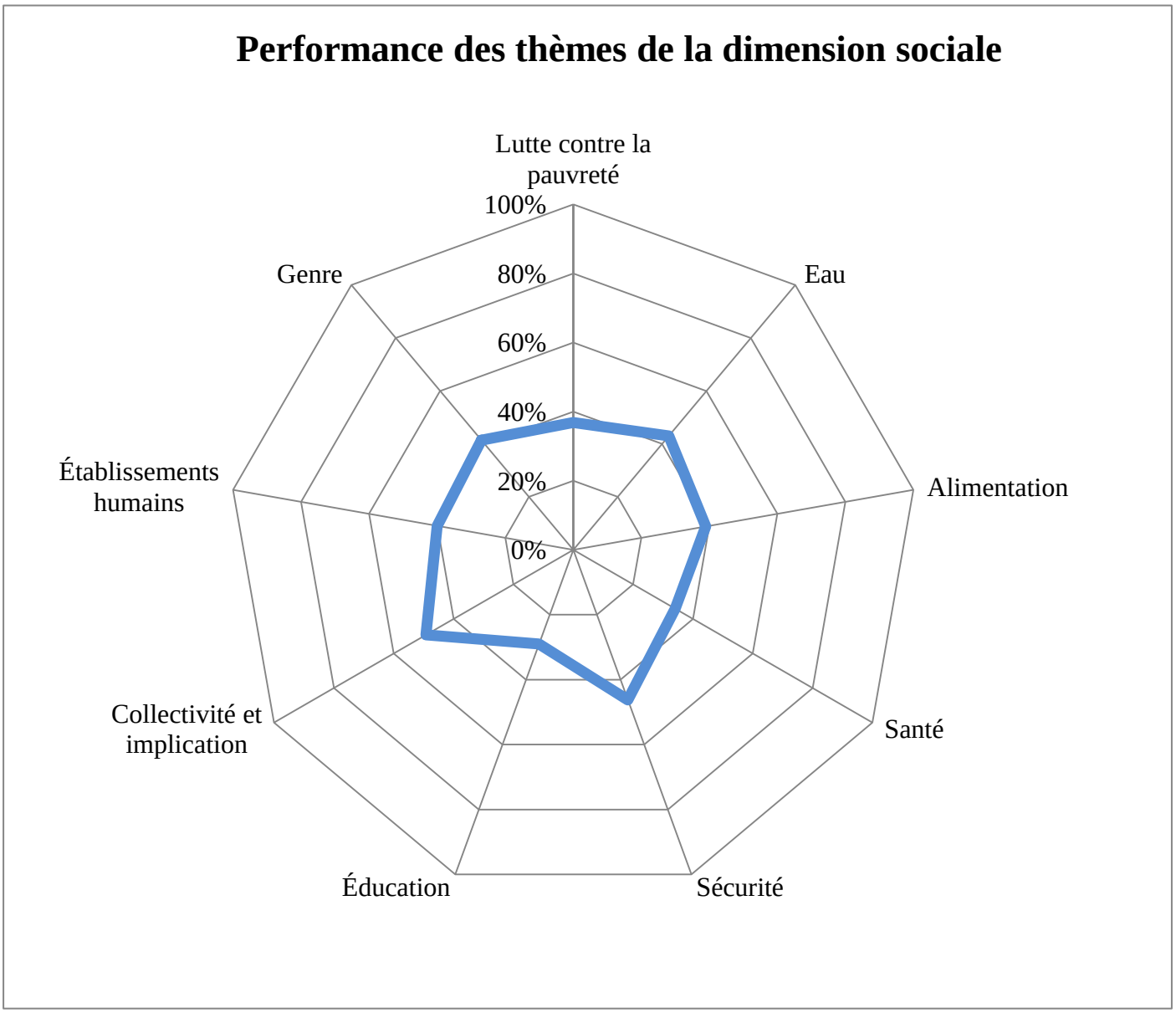

<u>Graphique 15</u> : Performances des thèmes de la dimension sociale

5.6.2. Analyse de la dimension écologique

Les écosystèmes, la biodiversité, les ressources, les usages du territoire et les changements climatiques sont les différents thèmes de la dimension écologique.

Tableau 55 : Analyse de la dimension écologique

DIMENSION ÉCOLOGIQUE			
THEME	**PONDERATION MOYENNE**	**PERFORMANCE MOYENNE**	**PRIORISATION**
Écosystèmes	2,3	52%	Agir
Biodiversité	2,3	46%	Agir
Ressources	2,2	55%	Agir
Extrants	1,8	48%	Enjeu à long terme
Usages du territoire	2,0	48%	Agir
Changements climatiques	2,0	46%	Agir

L'analyse de la dimension écologique à travers le PCD de Ngaoui montre que la priorisation « agir » va s'appliquer aux thèmesécosystèmes, biodiversité, ressources, usages du territoire et changements climatques alors que la priorisation « enjeu à long terme » qui doit être appliquée au thème extrants.
Les performances des thèmes de la dimension écologique sont présentées par le graphique ci-après :

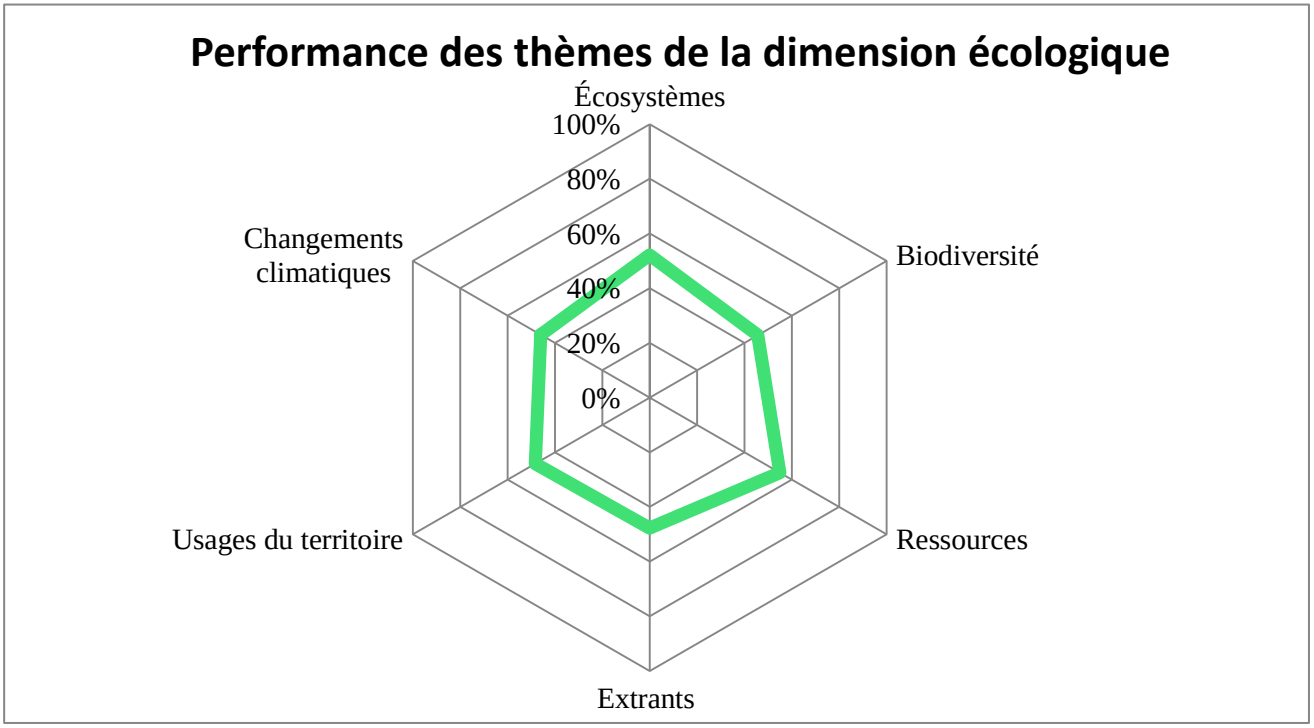

<u>Graphique 16</u> : Performances des thèmes de la dimension écologique

5.6.3. Analyse de la dimension économique

La production responsable, la consommation responsable, la viabilité économique, le travail, la richesse et prospérité, l'énergie, l'entreprenariat et les modèles économiques sont les principaux thèmes de la dimension économique.

Tableau 56 : Analyse de la dimension économique

DIMENSION ÉCONOMIQUE			
THEME	**PONDERATION MOYENNE**	**PERFORMANCE MOYENNE**	**PRIORISATION**
Production responsable	2,6	34%	Agir
Consommation responsable	3,0	32%	Réagir
Viabilité économique	2,5	38%	Agir
Travail	2,5	42%	Agir
Richesses et prospérité	2,3	31%	Agir
Énergie	2,3	43%	Agir
Entreprenariat	3,0	30%	Réagir
Modèles économiques	2,3	38%	Agir

L'analyse évaluative de la dimension économique du PCD de Ngaoui présente que la priorisation **« réagir »** va s'appliquer aux thèmes consommation responsable et entreprenariat. Celle **« agir »** s'appliquera aux autres thèmes de cette dimension.

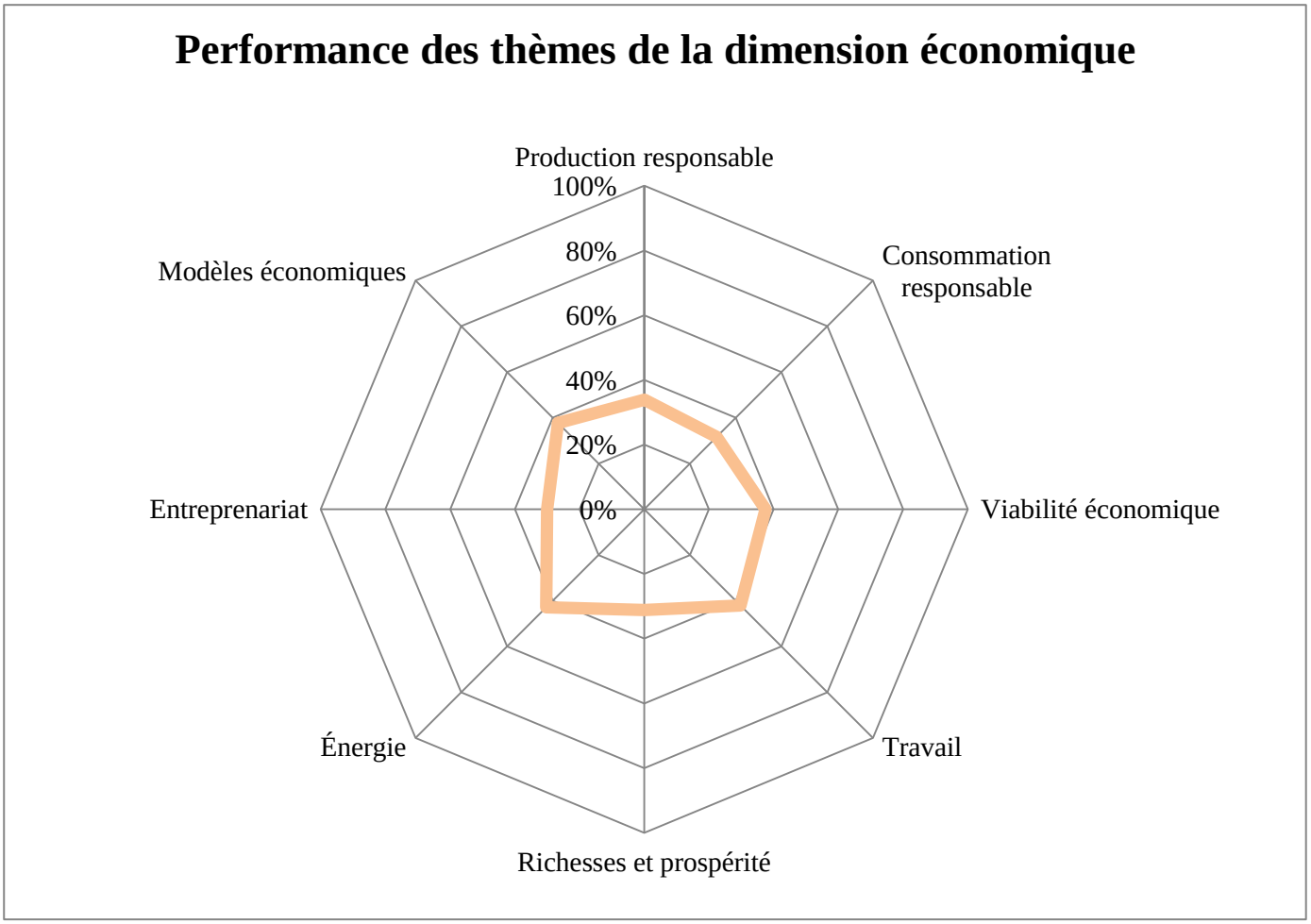

Graphique 17 : Performances

5.6.4. Analyse de la dimension culturelle

La transmission du patrimoine culturel, les pratiques culturelles et artistiques, la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement sont les différents thèmes de la dimension culturelle.

Tableau 57 : Analyse de la dimension culturelle

DIMENSION CULTURELLE			
THEME	**PONDERATION MOYENNE**	**PERFORMANCE MOYENNE**	**PRIORISATION**
Transmission du patrimoine culturel	2,0	56%	Agir
Pratiques culturelles et artistiques	2,5	39%	Agir
Diversité culturelle	2,0	57%	Agir
Contribution de la culture au développement	2,3	34%	Agir

L'analyse de cette dimension montre que la priorisation **« agir »** s'appliquera sur tous les thèmes.
Les performances des thèmes de cette dimension culturelle sont illustrées par le graphique qui suit :

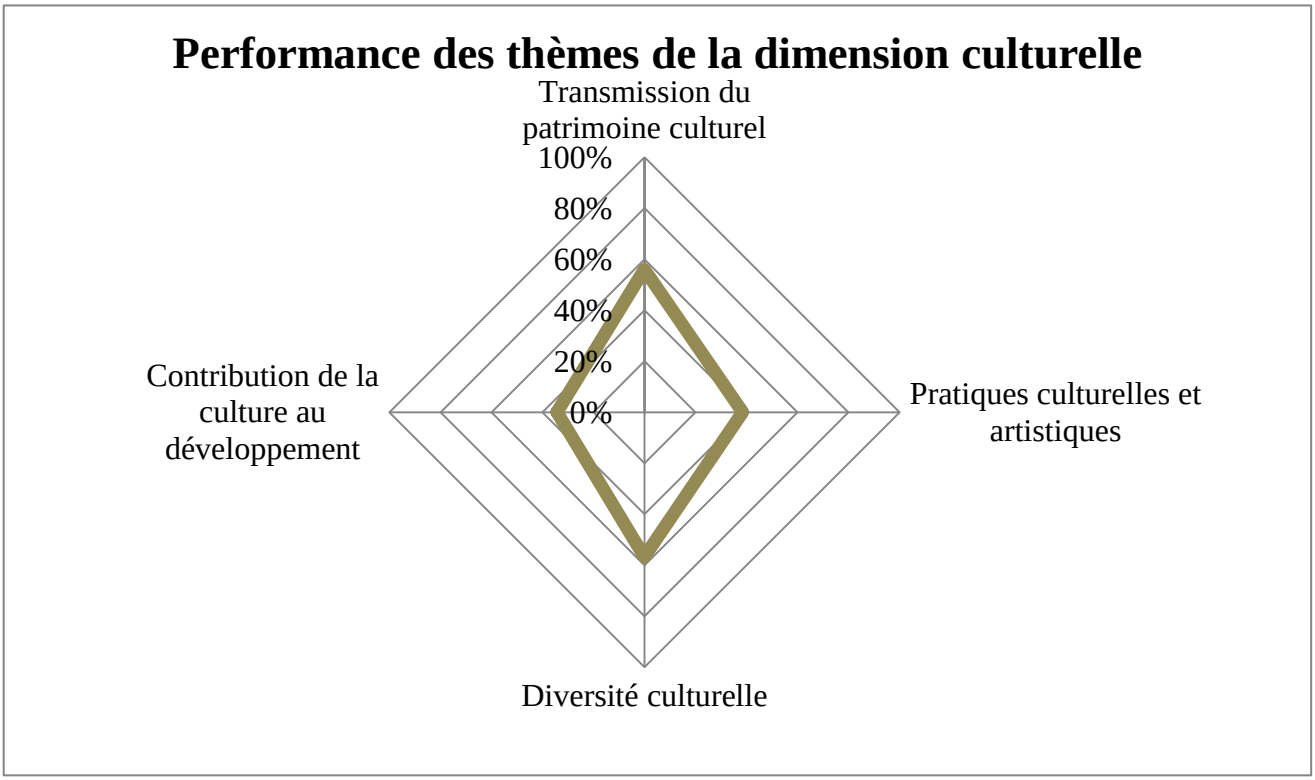

Graphique 18 : Performances des thèmes de la dimension culturelle

5.6.5. Analyse de la dimension éthique

La responsabilité, la paix, la bienveillance, le partage et la démarche éthique sont les différents thèmes de cette dimension.

Tableau 58 : Analyse de la dimension éthique

DIMENSION ÉTHIQUE			
THÈME	**Pondération moyenne**	**Performance moyenne**	**Priorisation**
Responsabilité	1,2	52%	Enjeu à long terme
Paix	2,5	38%	Agir
Bienveillance	2,3	43%	Agir
Partage	1,3	54%	Enjeu à long terme
Démarche éthique	2,0	45%	Agir

L'évaluation de l'analyse de cette dimension montre que la priorisation **« enjeu à long terme »** sera appliquée aux thèmes partage et responsabilité. Quant aux thèmes paix, bienveillance et démarche éthique, c'est la priorisation « **agir** » qui sera appliquée.

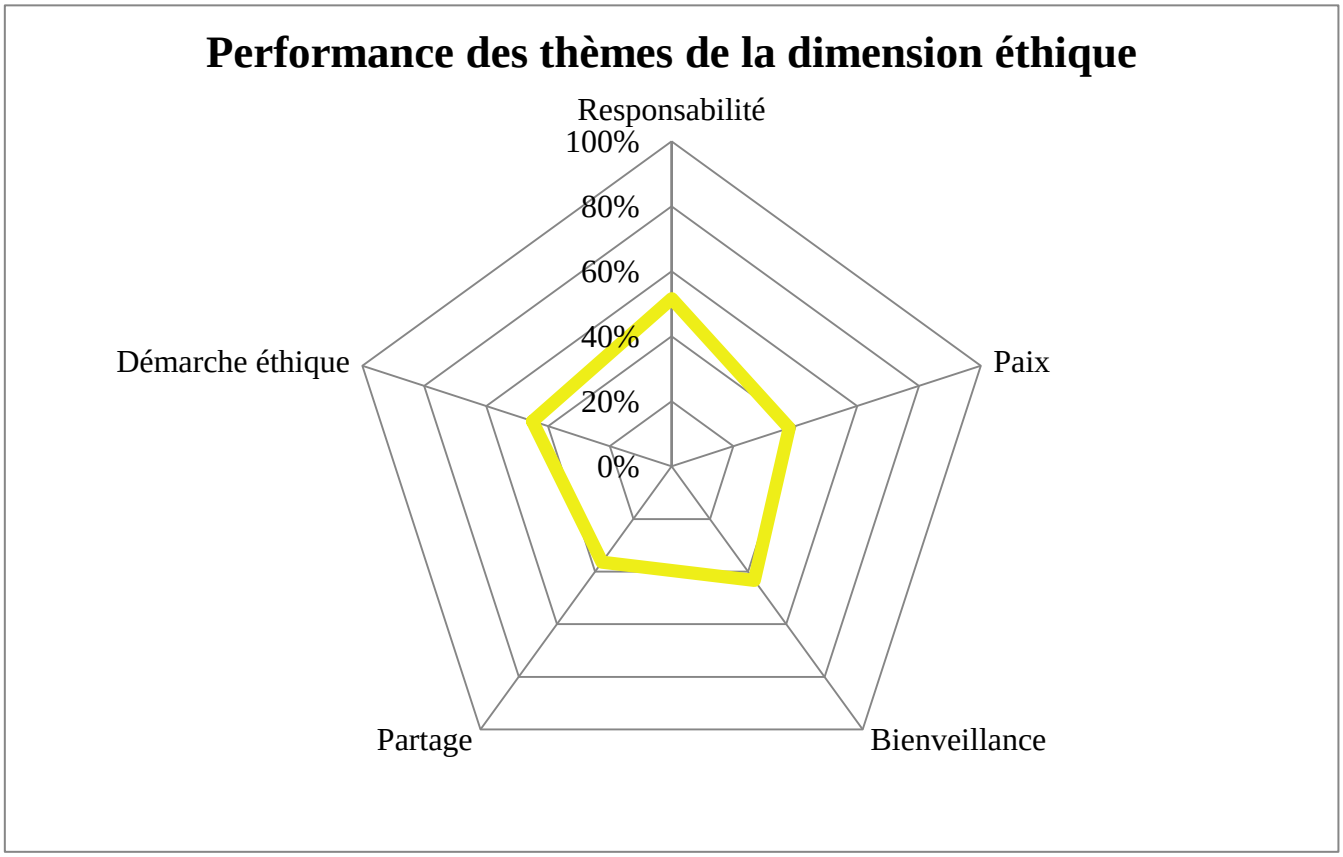

Graphique 19 : Performances des thèmes de la dimension éthique

5.6.6. Analyse de la dimension gouvernance

Les institutions, les instruments et processus, la participation et citoyenneté, la subsidiarité, l'intégration locale, l'information, l'innovation et la gestion du risque et résilience constituent les différents thèmes de cette dimension.

Tableau 59 : Analyse de la dimension gouvernance

DIMENSION GOUVERNANCE			
Thème	**Pondération moyenne**	**Performance moyenne**	**Priorisation**
Institutions	2,8	32%	Agir
Instruments et processus	3,0	20%	Réagir
Participation et citoyenneté	2,0	54%	Agir
Subsidiarité	2,7	28%	Agir
Intégration locale	2,0	53%	Agir
Information	2,2	30%	Agir
Innovation	2,6	36%	Agir
Gestion du risque et résilience	2,2	36%	Agir

Il ressort qu'au niveau de la dimension gouvernance, la priorisation « **Réagir**» va s'appliquer au niveau des instruments. Quant à la priorisation « **Agir** », elle va s'appliquer sur les autres thèmes de cette dimension.

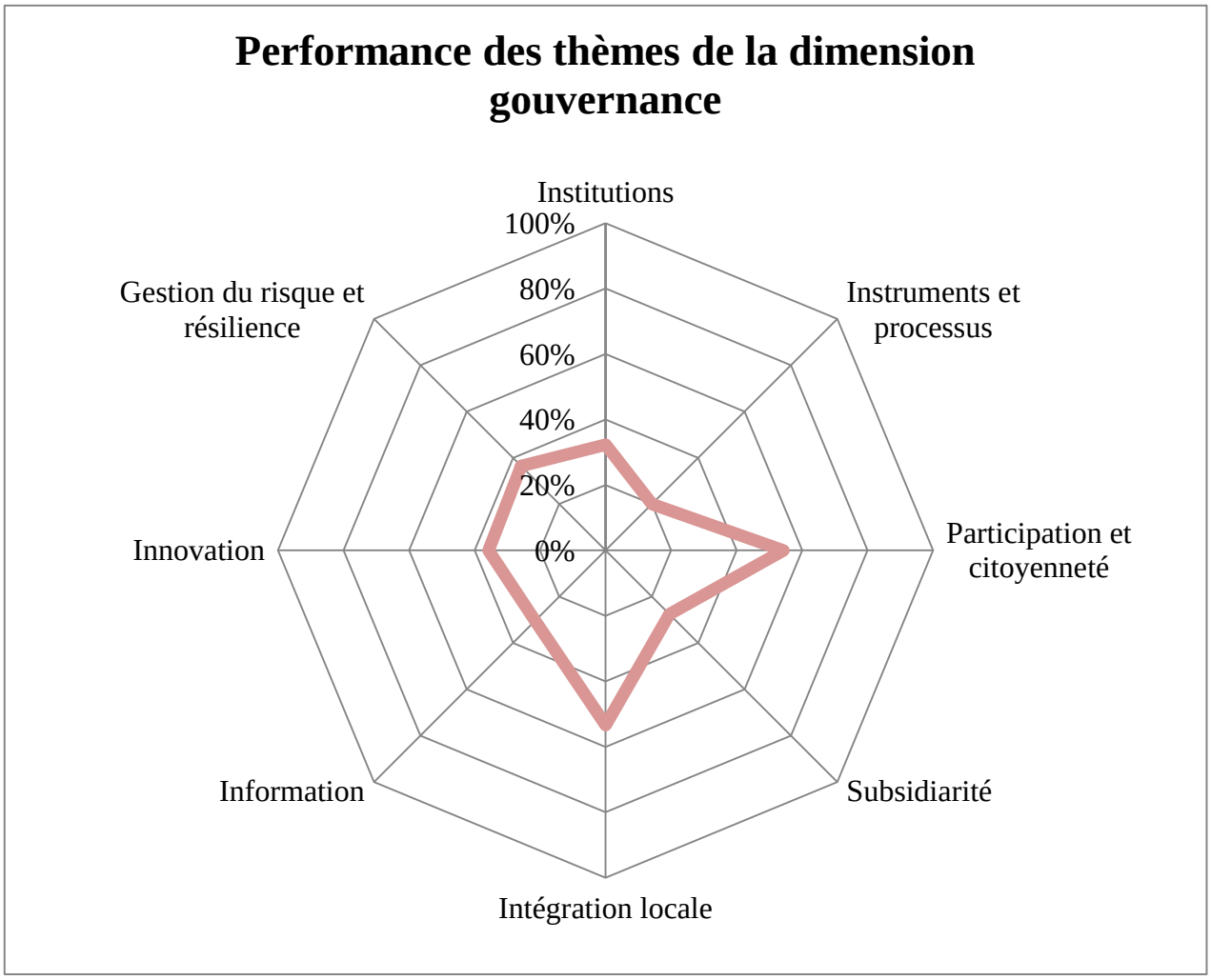

Graphique 20 : Performances de la dimension gouvernance

5.7 Planification opérationnelle

5.7.1 Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)

Tableau 60 : Cadre des Dépenses à Moyen Terme

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
1.	Ngaoui: quartier administratif	Construction d'un forage en panneaux solaires au quartier administratif de Ngaoui	13 516 000	BIP 2019					13 516 000
2.	Tous les villages le long de l'axe Ngaoui-Ngou	Réhabilitation (ré profilage) de la route communale Ngaoui-Ngou longue de 23 km	27 777 700	BIP 2019					27 777 700
3.	Diel	Equipement du Centre de Santé Intégré de Diel en énergie solaire	15 000 000	BIP 2019					15 000 000
4.	Garga Pella	Equipement du Centre de Santé Intégré de Garga Pella en énergie solaire	15 000 000	BIP 2019					15 000 000
5.	Bafouck	Equipement du Centre de Santé Intégré de Bafouck en énergie solaire	15 000 000	BIP 2019					15 000 000
6.	Ville de Ngaoui	Finition et équipement de la Maison de culture de Ngaoui	27 968 000	BIP 2019					27 968 000
7.	Garga Pella	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Garga Pella	18 000 000	BIP 2019					18 000 000
8.	Ngaoui Groupe II	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Ngaoui Groupe II	18 000 000	BIP 2019					18 000 000
9.	CPC Lamordé	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Lamordé	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
10.	CPC Garga Pella	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Garga Pella	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
11.	CPC Soba	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Soba	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
12.	CPC Djabori	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Djabori	8 000 000	BIP 2019					8 000 000
13.	EP Garga Pella	Equipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Garga Pella	1 570 000	BIP 2019					1 570 000
14.	EP Ngaoui Groupe II	Equipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Ngaoui Groupe II	1 570 000	BIP 2019					1 570 000
15.	CPC Lamordé	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Lamordé	500 000	BIP 2019					500 000
16.	CPC Garga Pella	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Garga Pella	500 000	BIP 2019					500 000
17.	CPC Soba	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Soba	500 000	BIP 2019					500 000
18.	CPC Djabori	Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent	500 000	BIP 2019					500 000

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
		(CPC) de Djabori							
19.	Ville de Ngaoui	Construction et équipement d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes	30 000 000	FEICOM					30 000 000
20.	Lycée de Ngaoui	Construction d'un bloc de 02 salles de classe, 01 bloc de 06 latrines et d'un local administratif au lycée de Ngaoui	30 000 000	FEICOM (PRODESV)					30 000 000
21.	Ville de Ngaoui	Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	27 778 000	FEICOM					27 778 000
22.	Ville de Ngaoui	Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	30 000 000	FEICOM (PRODESV)					30 000 000
23.	Ville de Ngaoui	Eclairage public de la ville de Ngaoui en lampadaire solaire	65 000 000	DGD (investissement)					65 000 000
24.	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation du Scan Water et de son réseau	2 000 000	PNDP					2 000 000
25.	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité pour la sécurisation agropastorale dans certains villages (Ngaoui, Garga Pella et Djabori)	2 000 000	PNDP					2 000 000
26.	Commune de Ngaoui	Entretien routier			27 000 000	BIP MINTP			27 000 000
27.	Ville de Ngaoui:Tacha Bouar	Construction de 02 hagars de marché			30 000 000	FEICOM (PRODESV)			30 000 000
28.	Ville de Ngaoui : marché de Dolé	Construction de 02 hagars de marché			30 000 000	FEICOM (PRODESV)			30 000 000
29.	EP Soba	Construction d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines			30 000 000	FEICOM (PRODESV)			30 000 000
30.	EP Ngolo	Construction d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines			30 000 000	FEICOM (PRODESV)			30 000 000
31.	Ville de Ngaoui	Construction d'un mini complexe multi sports équipés d'une tribune			100 000 000	MINDDEVEL			100 000 000
32.	EP Garga Pella	Réfection d'un bloc de 02 salles de classe			11 336 000	Fonds propres			11 336 000
33.	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une adduction d'eau			3 000 000	Fonds propres			3 000 000
34.	Commune de Ngaoui	Entretien routier					27 000 000	BIP MINTP	27 000 000
35.	Ville de Ngaoui	Eclairage public de la ville de Ngaoui en 50 lampadaires solaires					100 000 000	MINDDEVEL	100 000 000
36.	Ville de Ngaoui : Marché Dolé	Construction d'un magasin de stockage					20 000 000	FEICOM (PRODESV)	20 000 000
37.	Ville de Ngaoui	Construction d'une chambre froide à plusieurs compartiments au marché adapté au solaire					50 000 000	FEICOM (PRODESV)	50 000 000
38.	Wandeh	Construction d'un forage équipé de PMH					10 000 000	FEICOM (PRODESV)	10 000 000

N°	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 019		2 020		2 021		COÛT
			COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT	SOURCE DE FINANCEMENT	MP
39.	Wandandéré	Construction et équipement d'un bloc de 03 salles de classe avec bloc latrines					30 000 000	FEICOM (PRODESV)	30 000 000
40.	Bafouck	Construction d'un forage équipé de PMH					10 000 000	FEICOM (PRODESV)	10 000 000
41.	Ngolo	Construction d'un forage équipé de PMH					8 000 000	Fonds propres	8 000 000
42.	EP Ngolo	Construction d'un bloc de 06 latrines					3 000 000	Fonds propres	3 000 000
43.	Ville de Ngaoui	Etude de faisabilité en vue de la construction du marché frontalier de Ngaoui					3 336 000	Fonds propres	3 336 000
44. TOTAL			**376 401 700**		**261 336 000**		**261 336 000**		**899 073 700**

Cadre Sommaire de gestion environnemental et social du CDMT

Tableau 61 : Impacts environnementaux possibles des microprojets du CDMT

TYPE DE MICROPROJETS A IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX POSITIFS POSSIBLES	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX NEGATIFS POSSIBLES (RISQUES ENVIRONNEMENTAUX)	MESURES ENVIRONNEMENTALES D'OPTIMISATION	MESURES ENVIRONNEMENTALES D'ATTENUATION
Microprojets de construction des infrastructures socio-économiques de base : - Construction de 04 salles de classe dans les CPC ; - Réfection d'un bloc de 02 salles de classe - Construction de 4 blocs de deux salles de classe; - Construction de 01 bloc de trois salles de classe - Construction d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes; - Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui - Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui; - Construction de 04 hagars de marché; - Construction d'un mini complexe multi sports équipés d'une tribune; - Construction d'un magasin de stockage ; - Construction d'une chambre froide à plusieurs compartiments au marché adapté au solaire.	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet - Déplacements involontaires Impacts divers liés aux choix des sites - Risques d'érosion des sols ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange)	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	-Acte de donation foncière de site ; - Plan de déplacement involontaire et réinstallation (PDIR) ; - Notice d'impact Environnementale (NIE) le cas échéant ; - PV de réunion/liste de participants aux séances de sensibilisation ; - Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes). - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents
Microprojets hydrauliques : Construction de 04 forages dans certaines localités de la Commune de Ngaoui	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du	- Risques d'érosion des sols. Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine ; - Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	- Bon choix du site ; - Elaboration de la NIE ; Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des

TYPE DE MICROPROJETS A IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX POSITIFS POSSIBLES	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX NEGATIFS POSSIBLES (RISQUES ENVIRONNEMENTAUX)	MESURES ENVIRONNEMENTALES D'OPTIMISATION	MESURES ENVIRONNEMENTALES D'ATTENUATION
	public ; - Diminution de la pression			rigoles Canal d'assainissement des eaux avec puits perdu rempli de cailloux
Microprojets routiers : - Entretien des routes communales. - Aménagement d'environ 50 km de routes communales	Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public	- Risques d'incendie ; - Risques d'érosion des sols ; -Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Risques de braconnage.	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion - Mise en place des barrières de pluie	- Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles - Interdiction des feux de brousse ; Installation des pare feux ; - Prendre des dispositions pour une bonne gestion de la base-vie -Sensibilisation sur le VIH SIDA -Sensibilisation des populations à la lutte contre le braconnage ; - Installation des barrières de pluies

Tableau 62 : Impacts sociaux possibles des projets du CDMT

TYPE DE MICROPROJETS CONTENUS DANS LE PROGRAMME TRIENNAL	IMPACTS SOCIAUX POSSIBLES (POSITIFS)	IMPACTS SOCIAUX NEGATIFS POSSIBLES (RISQUES SOCIAUX)	MESURES SOCIALES D'OPTIMISATION	MESURES SOCIALES D'ATTENUATION
Microprojets de construction des infrastructures socio-économiques de base : - Construction de 04 salles de classe dans les CPC ; - Réfection d'un bloc de 02 salles de classe - Construction de 4 blocs de deux salles de classe; - Construction de 01 bloc de trois salles de classe - Construction d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes; - Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui - Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui; - Construction de 04 hagars de marché; - Construction d'un mini complexe multi sports équipés d'une tribune; - Construction d'un magasin de stockage ; - Construction d'une chambre froide à plusieurs compartiments au marché adapté au solaire.	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre) - Facilitation de l'accès aux soins ; - Amélioration des conditions de fréquentation ; - Amélioration des conditions d'abattage et de vente de la viande - Amélioration des conditions d'élevage - Développement des activités agricoles et communautaires.	-Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables	-Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibiliser les communautés ; -Mettre en place les Comités de gestion.	-Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Contre l'insécurité : Nettoyage et cantonnage des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives.
Microprojets hydrauliques : Construction de 04 forages dans certaines localités de la Commune de Ngaoui	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	-Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication due au mauvais dosage du chlore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages	-Sensibilisation des populations -Encourager les projets HIMO	-Elaborer la NIE (Notice d'impact environnemental) Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les puits, - Gestion des risques d'envasement et

TYPE DE MICROPROJETS CONTENUS DANS LE PROGRAMME TRIENNAL	IMPACTS SOCIAUX POSSIBLES (POSITIFS)	IMPACTS SOCIAUX NEGATIFS POSSIBLES (RISQUES SOCIAUX)	MESURES SOCIALES D'OPTIMISATION	MESURES SOCIALES D'ATTENUATION
				maintenance des ouvrages
	Diminution des maladies d'origine hydriques ; Facilitation de l'accès à l'eau potable	Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; Risques de marginalisation des populations vulnérables	Sensibilisation des populations	-Contre l'insécurité : -Nettoyage et cantonnage des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : -Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : -Solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
Microprojets routiers : - Entretien des routes communales. - Aménagement d'environ 50 km de routes communales	Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; Amélioration de la gouvernance locale	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation	Sensibilisation des populations	Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées)
	- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	-Risques d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables ; -Risque d'intensification du braconnage	Sensibilisation des populations	-Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ; - Sensibilisation des populations
	Baisse du cout de transport ; Facilitation de l'accès à l'information ; Désenclavement des localités et développement des activités socio-économiques	Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; Risques d'incendies	Sensibilisation des populations	-Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion

TYPE DE MICROPROJETS CONTENUS DANS LE PROGRAMME TRIENNAL	IMPACTS SOCIAUX POSSIBLES (POSITIFS)	IMPACTS SOCIAUX NEGATIFS POSSIBLES (RISQUES SOCIAUX)	MESURES SOCIALES D'OPTIMISATION	MESURES SOCIALES D'ATTENUATION
	-Amélioration des revenus ; -Amélioration de la gouvernance locale	- Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet	Attribuer une tranche de 10% de l'allocation au Micro Projet de Gestion des Ressources Naturelles	Former et mettre en place les Comités de gestion
		Risques de marginalisation des populations vulnérables ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet		Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD.

5.7.2 Plan d'Investissement Annuel

Tableau 63 : La programmation annuelle des projets prioritaires

N°	ACTIVITES	LIEU D'IMPLANTATION	PRODUITS/ INDICATEURS RESULTATS	RESPONSABLES	ANNEE 2019-2020												RESSOURCES			SOURCE DE FINANCEMENT
					Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aôut.	HUMAINES	MATERIELLES	FINANCIÈRES (FCFA)	
1.	Construction et équipement des CPC	Lamordé, SobaDjabori et Garga Pella	04 CPC construits et équipés d'au moins 160 chaîses pour enfants et 15petites tables pour enfants	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	34 000 000	BIP
2.	Construction et équipement des blocs de deux salles de classe dans certaines écoles primaires	EP Garga Pella, EP de Ngaoui Groupe II	02 blocs de deux salles de classe chacun construits et équipés de 88 table-bancs	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	39 140 000	BIP
3.	Construction bloc de 02 salles de classe, bloc de 06 latrines et d'un local administratif au lycée de Ngaoui	Lycée de Ngaoui	01 bloc de 02 salles de classe chacun construit et doté de 06 latrines et 01 bloc administratif	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	30 000 000	FEICOM (PRODESV)
4.	Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	Ville de Ngaoui	01 bloc maternité construit	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	27 778 000	FEICOM
5.	Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	Ville de Ngaoui	Une résidence construite et équipée	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	30 000 000	FEICOM (PRODESV)
6.	Eclairage public de la ville de Ngaoui en lampadaire solaire	Ville de Ngaoui	33 lampadaires installés	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	65 000 000	DGD (investissement)

N°	ACTIVITES	LIEU D'IMPLANTATION	PRODUITS/ INDICATEURS RESULTATS	RESPONSABLES	ANNEE 2019-2020												RESSOURCES			SOURCE DE FINANCEMENT
					Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aôut.	HUMAINES	MATERIELLES	FINANCIÈRES (FCFA)	
7.	Construction et équipement d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes	Ville de Ngaoui	01 case communautaire construite et équipée	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	30 000 000	FEICOM
8.	Equipement des Centres de Santé Intégrés en énergie solaire	Diel, Garga Pella et Bafouck	03 CSI équipés des panneaux solaires	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	45 000 000	BIP
9.	Finition et équipement de la Maison de culture de Ngaoui	Ville de Ngaoui	01 maison de culture achevée et équipée	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	27 968 000	BIP
10.	Construction d'un forage en panneaux solaires au quartier administratif de Ngaoui	Ngaoui: quartier administratif	01 forage équipé des panneaux solaires construit	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	13 516 000	BIP
11.	Réhabilitation (ré profilage) de la route communale Ngaoui-Ngou	Axe Ngaoui-Ngou	23 km de route aménagés	Commune													- Entrepreneur - exécutif communal ; - sectoriel	Matériels et équipement de travail	27 777 700	BIP
12.	Réalisation des études de faisabilité	Ville de Ngaoui	02 études de faisabilité réalisées	Commune													Consultants		4 000 000	PNDP
TOTAL GENERAL DU PIA																			**376 401 700**	

5.7.3 Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Les résultats consolidés du diagnostic participatif ont révélé que les populations vulnérables de la Commune sont constituées des vieillards (personnes de 3ème âge), des handicapés moteurs et sensoriels, des Orphelins Enfants Vulnérables (OEV), des malades mentaux, des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Dans la Commune, aucune structure d'encadrement psychosocial n'existe dans la Commune.

Tableau 64 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

TYPE DE VULNERABILITE	NATURE DE L'APPUI (ACTIVITES)	RESPONSABLES ET COLLABORATEURS	PERIODE												COUT ESTIMATIF	SOURCE DE FINANCEMENT
			Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû		
Personnes de 3ème âge	- Assistance médicale - encadrement psychosocial	MINAS, MINSANTE Commune													15 000 000	MINAS, MINSANTE Commune
Familles des personnes de 3ème âge	Financement pour l'encadrement de leurs parents âgés	MINAS ONG et associations Commune													10 000 000	MINAS ONG et associations Commune
Enfants orphelins vulnérables	Établissement des actes de naissance Prise en charges dans l'éducation	MINAS, Commune													20 000 000	MINAS, UNICEF Commune
Populations des réfugiés	- Appuis aux AGR - appuis à l'éducation	MINAS, HCR ONG et associations Commune													100 000 000	MINAS, HCR BM
Populations Bororo	- Appuis aux AGR - appuis à l'éducation	MINAS, HCR ONG et associations Commune													80 000 000	MINAS, HCR BM
Handicapés moteurs	- Facilitation à leur éducation (les jeunes) ; - Aides et secours ; - Formation.	MINAS, Commune ONG et associations													15 000 000	MINAS, ONG et Associations
Handicapés sensoriels (aveugles, sourd-muet et lépreux)	- Aides et secours : - Encadrement psychosocial ; - Assistance médicale	MINAS, Commune ONG et Associations													5 000 000	MINAS, MINSANTE ONG et Associations
Handicapés mentaux	- Assistance médicale - Encadrement psychosocial	MINAS, Commune ONG et Associations													2 000 000	MINAS, MINSANTE ONG et Associations
Personnes vivant avec le VIH/SIDA	- Assistance médicale - Encadrement psychosocial	MINAS, Commune ONG et Associations													30 000 000	MINAS, MINSANTE ONG et Associations
TOTAL															**277 000 000**	

Cadre sommaire de gestion environnementale du PIA

Les principaux impacts environnementaux potentiels et les mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables sont déjà intégrés dans le cadre sommaire de gestion environnementale et social du CDMT.

Tableau 65: Plan sommaire de gestion de l'environnement

MESURES ENVIRONNEMENTALES	TACHES	ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE	PERIODES	ACTEURS DE SUIVI	COUTS (EN FCFA)	OBSERVATIONS
Formation du Cadre Communal et de Développement et membres du comité de suivi et de mise en œuvre du PCD aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	- Préparation des TDR ; - Préparation des modules de formation ; - formation de l'agent.	PNDP	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEPDED Délégation MINAS Délégation MINADER ; Délégation MINEPIA ; Délégation MINEE ; PNDP ; Mairie.	500 000	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage des microprojets	- Descente sur les différents sites de réalisation des microprojets ; - remplissage des formulaires.	Consultant chargé de monter le microprojet	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	- Préparation des TDR ; - Préparation des modules de formation ; - formation de l'agent.	PNDP, Mairie	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEP ; Délégation MINAS.	1 000 000	
Sensibilisation et information des personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix.	- Recensement des personnes touchées ; - explication aux personnes touchées l'importance du MP et les critères de chois d'un site.	Mairie/Conseil municipal	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; Agent de développement local.	500 000	
Provision pour les compensations des personnes déplacées	- Évaluation des biens perdus ; - identification des compensations ; - provision pour les compensations.	Mairie/Conseil municipal	Octobre 2019-Août 2020	-Mairie -MINDAF	A évaluer	Le coût doit être à hauteur des biens perdus.
Obtention d'un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site.	- Information des concernés de l'importance de l'acte de donation foncière ;	Mairie/Conseil municipal	Octobre 2019-Août 2020	- Consultant ; - Agent de développement local.	100 000	

MESURES ENVIRONNEMENTALES	TACHES	ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE	PERIODES	ACTEURS DE SUIVI	COUTS (EN FCFA)	OBSERVATIONS
	- établissement de l'acte ; - signature de l'acte par les concernés.					
Reboisement des alentours des ouvrages	- Identification et choix des espèces ; - acquisition des plants ; - reboisement.	Prestataire	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEP ; Agent de développement local.	2 000 000	Les espèces choisies doivent être celles adaptées à la localité.
Mise en place et formation des comités de gestion	- Choix des membres des comités de gestion ; - formation des comités de gestion.	Communautés Prestataire	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Agent de développement local	500 000	Les membres des comités de gestion doivent être résidents et disponibles.
Interdiction systématique d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles		Prestataire	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Agent de développement local	PM	
Interdiction pour les champs situés aux abords immédiats (maintenir une distance d'au moins 300 mètres) de l'ouvrage d'utiliser les produits phytosanitaires	- Recensement des champs situés aux abords immédiats de l'ouvrage ; - Sensibilisation des propriétaires des champs.	Propriétaires des champs	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Agent de développement local	PM	
Prévision d'un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie		Prestataires	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Délégation MINEP - Agent de développement local	500 000	
Mise en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et leur retournement aux entreprises spécialisées		Entreprises	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Délégation MINEP - Agent de développement local	500 000	
Respect des règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)		Entreprises	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Délégation MINTP - Agent de développement local	500 000	
Sensibilisation des populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH, et sur le braconnage	- Organisation des causeries éducatives avec les populations riveraines et le personnel ; - faire le porte à porte.	Agent de développement local	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - CMA	PM	
Priorité pour le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO	- Information des communautés du travail à faire ; - publication des critères de	Entreprises	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Agent de développement local	PM	Tenir compte de l'aspect genre.

MESURES ENVIRONNEMENTALES	TACHES	ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE	PERIODES	ACTEURS DE SUIVI	COUTS (EN FCFA)	OBSERVATIONS
	recrutement ; - recrutement.					
Mise en dépôt la partie biodégradable dans les anciennes zones d'emprunt.		Entreprises	Octobre 2019-Août 2020	- Mairie - Délégation MINTP - Agent de développement local	PM	
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs, ainsi que des mesures environnementales des projets retenus	- Extraction des mesures environnementales des Mp ; - élaboration d'un plan de suivi des mesures	Agent de développement/ Comité de suivi du PCD	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEP ; MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	A évaluer	
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des Mp	- Inclure les clauses dans le DAO ; - mise en œuvre des clauses.	-Mairie, PNDP -Entrepreneurs	Octobre 2019-Août 2020	Délégation MINEP ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du Mp)	

5.7.4. Plan d'actions opérationnelles de lutte contre le VIH/SIDA dans la Commune de Ngaoui

ACTIVITÉS		INDICATEURS	BUDGET
R1: 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur séropositivité			
1	Organisation une fois l'an des campagnes de sensibilisation lors des evenements speciaux par une équipe de 10 personnes	Nbre de personnes sensibilisées	1 000 000
2	Organiser une campagne de dépistage (équipe de 10 personnes)	Nbre de personnes dépistées	500 000
3	Organiser des Caravanes de sensibilisation en direction des garçons et filles des lycées de l'arrondissement sur les IST/Vih pendant la semaine de la jeunesse dans les lycées par une équipe de 14 personnes	Nbre des garçons et filles sensibilisées	2 500 000
4	Organiser une campagne ciblée de dépistage du VIH avec les unités mobiles démédicalisées et distribution des préservatifs masculins et féminins. 5 personnes	Nbre de campagnes organisées	1 000 000
6	Tenir des réunions statutaires trimestrielles de 20 personnes pour le suivi des activités de lutte contre le VIH dans la commune	Nbre de réunions tenues	500 000
7	Mobiliser au moins 19 leaders communautaires (chefs traditionnels et guides spirituels) pour sensibiliser les personnes de leurs communautés à la prévention et la prise en charge dans la commune. 2 superviseurs	Nbre de leaders communautaires mobilisés	2 200 000
8	Actualiser les données sur les points chauds et l'estimation de la taille des populations clés dans la commune	Nbre des données actualisées	500 000
9	Organiser des causeries éducatives en faveur des groupes à haut risque de VIH sur les IST - VIH/sida	Nbre des causeries éducatives organisées	1 000 000
10	Insérer dans les célébrations nuptiales des causeries éducatives sur les IST - VIH/sida	Nbre de causeries éducatives insérées	100 000
11	Sensibiliser les jeunes lors des répétitions générales du défilé dans la commune par 02 personnes (fête de la jeunesse et fete nationale)	Nbre des jeunes sensibilisés	500 000
12	Eduquer les jeunes filles et garcons sur l'utilisation des preservatifs au cours des rapports sexuels lors séances théatrales organisées dans la mairie	Nbre des jeunes filles et garçons éduqués	500 000
13	Organiser une formation du personnel de la Mairie sur le Vih/Sida et sa transmission (05 personnes) pendant 01 jour dans la commune	Nbre de personnel formé	-
14	Distribuer trimestriellement des supports d'information sur le SIDA auprés de la population de la commune lors céromonies regroupant les populations dans la commune (05 personnes de la commune)	Nbre des supports produits et distribués	1 000 000
15	Sensibiliser trimestriellement les populations des localités lors des réunions de développement organisées par les Chefs traditionnels ou présidents de CC dans la commune (04 personnes)	Nbre de populations sensibilisées	800 000
16	Organiser trimestriellement des causeries Educatives dans les centres de promotion de la femme et de la famille, les associations de femmes et de jeunes dans la commune par 06 personnes (200 personnes par causeries)	Nbre de causeries éducatives organisées	500 000
17	Organiser 04 campagnes de sensibilisation dans les points à haut risque pendant 01 jour pour chaque cible par 05	Nbre de campagnes de sensibilisation	500 000

ACTIVITÉS		INDICATEURS	BUDGET
	personnes	organisées	
18	Organiser 04 campagnes de dépistage dans les points à haut risque pendant 01 jour pour chaque cible par 05 personnes	Nbre de campagnes de dépistage organisées	500 000
19	Organiser 04 campagnes de sensibilisation et de dépistage gratuit lors de la semaine de la jeunesse, la semaine de la femme, la fête du travail, la fête nationale dans la Commune avec 15 participants pour chaque campagne	Nbre de campagnes de sensibilisation organisées	500 000
20	Organiser les campagnes de sensibilisation et de dépistage trimestriels dans les lieux de culte par 02 responsables de la commune	Nbre de campagnes de sensibilisation et de dépistages organisées	300 000
21	Organiser des réunions Trimestrielles pour former et redynamiser les relais communautaires sur la lutte contre le SIDA dans la Commune (25 participants)	Nbre de réunions organisées	500 000
22	Sensibiliser les élèves et les conseillers municipaux lors des rassemblements scolaires et des sessions.	Nbre des élèves et conseillers sensibilisés	200 000
SOUS-TOTAL 1			**15 100 000**
R2: 90 % des personnes conscientes de leur séropositivité au VIH soient sous traitement antirétroviral			
1	Sensibilisation des leaders religieux pour la recherche des perdus de vus	Nbre des leaders religieux sensibilisés	200 000
2	Créer et rendre fonctionnel un bureau de santé au sein de la mairie	Nbre de bureau créé et fonctionnel	500 000
3	Élaborer un répertoire des acteurs et une cartographie communale de leurs interventions pour avoir une bonne connaissance des mandats, domaines d'intervention et cycles de programmation de chaque partenaire. 5 personnes pendant 1 jour	Nbre de répertoire élaboré	200 000
4	Etablir et signer des cadres de collaboration avec toutes les structures intervenant dans la lutte contre le VIH de la commune	Nbre de cadres de collaboration signés	200 000
5	S'assurer de la mise effective sous traitement de toutes les personnes dépistées positives dans la commune	Nbre de personnes dépistées positives mises sous traitement	1 000 000
6	Aider à la recherche des perdus de vue des personnes infectées et déjà pris en charge dans la commune	Nbre de perdus retrouvés	1 000 000
7	Mobiliser les agents de santé communautaires pour la sensibilisation des femmes enceintes à l'utilisation des services PTME(prévention de la transmission de la mere à l'enfant dans la communauté	Nbre d'agents communautaires mobilisés	1 000 000
8	Reunion de plaidoyer avec les leaders traditionnels, religieux en vue de leur implication dans la prévention de la transmission mere- enfant	Nbre de réunion organisée	500 000
9	Organiser 03 campagnes d'accompagnement psychologique pendant les meetings politiques, le championnat de vacances, la semaine de la jeunesse… par 05 personnels de la commune	Nbre de campagnes organisées	600 000
10	Accompagner les groupes de soutien pour les adolescents vivant avec le VIH dans la commune	Nbre de groupes de soutiens organisés	200 000
SOUS-TOTAL 2			**5 400 000**
R3: 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable			
1	Carte intervention sur le VIH parmi les 90 (petites et	Nbre de petites et	2 000 000

ACTIVITÉS		INDICATEURS	BUDGET
	moyennes entreprises) à Ngaoui	moyennes entreprises dans la carte d'intervention	
2	Fournir un soutien technique pour revitaliser le public, le partenariat privé (PPP) et élaborer un plan d'action visant à renforcer la contribution du secteur privé à la riposte nationale au sida (en collaboration avec l'OIT);	Nbre de plan d'actions élaboré	1 000 000
3	Promouvoir le principe GIPA pour créer un environnement propice au travail sans stigmatisation et en matière de diversité	Qualité de conditions de travail mises en place	500 000
4	Organiser une réunion pour documenter et diffuser les meilleures pratiques en matière d'intervention dans la Commune de Ngaoui	Nbre de réunions organisées	1 000 000
5	Fournir un soutien technique et financier pour renforcer les capacités des mentors MSM de mettre à jour régulièrement la cartographie du nouveau point chaud afin d'accroître l'accès aux services du VIH pour les principaux groupes de population	Nbre de mentors formés	200 000
6	Organiser des réunions pour renforcer la coordination entre la municipalité et les organisations communautaires au niveau communautaire	Nbre de réunions organisées	300 000
7	Convoquer a un atelier avec les partenaires et les acteurs concernés de la ville de Ngaoui pour élaborer et valider un plan d'action de la ville, fondé sur les lacunes et les obstacles et l'identification des priorités pour la riposte au VIH dans la Commune	Nbre d'atelier organisé	1 500 000
8	Mettre en place une plate-forme de suivi et de rapport et organiser des réunions régulières pour discuter des progrès, des défis, partager les meilleures pratiques.	Nbre de plate-forme mise en place	1 000 000
9	Organiser en partenariat avec des organisations de défense des droits de l'homme (associations/parlementaires LGBTI/PVVIH) un atelier de renforcement des capacités pour les porteurs de service et les titulaires de droit (procureurs, juges, avocats, policiers, fonctionnaires de l'intérieur Ministère de la police et de l'administration pénitentiaire) sur les droits de l'homme pour la santé, en se concentrant sur les populations clés (LGBTI)	Nbre d'atelier organisé	2 000 000
SOUS-TOTAL 3			**9 500 000**
TOTAL GÉNÉRAL			**30 000 000**

5.7.5. Coût estimatif du PIA

Neuf secteurs sont concernés par le PIA tels que consignés dans le tableau suivant :

Tableau 66 : Répartition des Coûts estimatifsdu PIA par secteur

N°	Secteur	Coût estimatif (en FCFA)
1.	Travaux publics	27 777 700
2.	Éducation de base	73 140 000
3.	Santé	102 778 000
4.	Habitat et Développement Urbain	65 000 000
5.	Enseignements secondaires	30 000 000
6.	Eau et énergie	15 516 000
7.	Arts et culture	27 968 000
8.	Jeunesse et éducation civique	30 000 000
9.	Agriculture et développement rural	2 000 000
TOTAL		**376 401 700**

5.7.6. Plan de passation des marché du PIA

Description/quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Évaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu etRéalisé	Réf. DAO	Préparation DAO	Date nonobjection CTD	Délai de soumission	Date Ouverture des plis	Date Evaluation	Date Non-objection CTD	Attribution	Montant (FCFA) Date	Date de réception provisoire
Construction d'un forage en panneaux solaires au quartier administratif de Ngaoui	01	13 516 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	13 516 000	23/03/20
					Réalisé										
Réhabilitation (ré profilage) de la route communale Ngaoui-Ngoulongue de 23 km	01	27 777 700	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	27 777 700	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre de Santé Intégré de Diel en énergie solaire	01	15 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	15 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre de Santé Intégré de Garga Pella en énergie solaire	01	15 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	15 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre de Santé Intégré de Bafouck en énergie solaire	01	15 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	15 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Finition et équipement de la Maison de culture de Ngaoui	01	27 968 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	27 968 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Garga Pella	01	18 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	18 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Ngaoui Groupe II	01	18 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	18 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Lamordé	01	8 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	8 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Garga Pella	01	8 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	8 000 000	23/03/20
					Réalisé										
	01	8 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	8 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Soba	01	8 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	8 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'une salle de classe au Centre	01	8 000 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	1 570 000	23/03/20

Description/quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Évaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu etRéalisé	Réf. DAO	Préparation DAO	Date nonobjection CTD	Délai de soumission	Date Ouverture des plis	Date Evaluation	Date Non-objection CTD	Attribution	Montant (FCFA) Date	Date de réception provisoire
Préscolaire Polyvalent (CPC) de Djabori					Réalisé										
Equipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Garga Pella	01	1 570 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	1 570 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Ngaoui Groupe II	01	500 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	500 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Lamordé	01	500 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	500 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Garga Pella	01	500 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	500 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Soba	01	500 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	500 000	23/03/20
					Réalisé										
Equipement du Centre Préscolaire Polyvalent (CPC) de Djabori	01	500 000	Gré à gré	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	500 000	23/03/20
Construction et équipement d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes	01	30 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	30 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'un bloc de 02 salles de classe, 01 bloc de 06 latrines et d'un local administratif au lycée de Ngaoui	01	30 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	30 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	01	27 778 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	27 778 000	23/03/20
Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	01	30 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	30 000 000	23/03/20
					Réalisé										
Eclairage public de la ville de Ngaoui en lampadaire solaire	01	65 000 000	Appel d'offre	Post théorie	Prévu		15/10/19	14/12/19	60 jrs	22/12/19	08/01/20	22/01/20	23/01/20	65 000 000	23/03/20
					Réalisé										

VI. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PCD

6.1 La mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du PCD de Ngaoui sera assurée et suivie par l'ensemble des acteurs locaux suivant le principe de subsidiarité à cultiver dans le cadre de la gestion concertée du développement.

6.1.1 Les acteurs de mise en œuvre du PCD

Pour une mise en œuvre réussite du plan, il s'avère indispensable de mettre en place et faire fonctionner un mécanisme institutionnel souple mais efficace. Les acteurs dudit mécanisme sont ;

- Le MINDDEVEL
- La tutelle ;
- Le conseil municipal ;
- Les services communaux ;
- Les services déconcentrés de l'État ;
- Les organisations professionnelles et autres associations ;
- Le secteur privé (prestataires de service, opérateurs économiques, etc.) :
- Les partenaires au développement de la Commune (ONG, projets, institutions internationales de financement du développement, etc.) ;
- Les chefs traditionnels ;
- Les membres du comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes ;
- Les élites.

6.1.2 Les rôles des acteurs

Le tableau ci-après récapitule les principales tâches des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCD.

Tableau 67: Rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre du PCD

ACTEURS	RÔLES
La Tutelle	- Suivre la réalisation des projets ; - conseiller le Maire et ses conseillers ; - faciliter les relations entre le Maire et les services déconcentrés de l'État ; - veiller à ce que les projets réalisés cadrent avec les grandes orientations de l'État.
Conseil municipal	- Assurer la maitrise d'ouvrage ; - rechercher les financements ; - attribuer les marchés ; - suivre la mise en œuvre des projets/programmes ; - faire le plaidoyer (domaines ne relevant pas de sa compétence).
Services communaux	- Élaborer les DAO et les TDR ; - suivre la réalisation des projets.
ONG, Organismes humanitaires et associations	- Mobiliser le encadrer les populations ; - assurer la formation de la population, des structures de gestion et des élus locaux ; - exécuter certains projets relevant de leur compétence.
Services déconcentrés de l'État	- Élaborer les dossiers de projets ; - apporter les informations (programme gouvernemental, normes, etc.) et conseiller le Maire dans leurs domaines respectifs ; - faciliter les études et contrôles.
Partenaires au développement	Appui la mise en œuvre du PCD par la mise à disposition des fonds et par un renforcement des capacités des agents communaux.

ACTEURS	RÔLES
Secteur privé	Mettre à disposition des services pour les études, contrôles, travaux, etc.
Les chefs traditionnels	- Faciliter la mobilisation et l'adhésion des populations ; - conseiller les populations ; - considérer comme une caution morale ; - suivre la réalisation des projets.
Les membres du comité de suivi –évaluation de mise en œuvre du PCD et des solutions endogènes	- Mobiliser les populations à travers les CC et les CDQ dans la mise en œuvre des solutions endogènes ; - suivre l'exécution des solutions exogènes
Les Élites	- Rechercher les financements et les partenaires ; - conseiller le Maire.

6.2 Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre concerne tous les acteurs de la mise en œuvre. Mais le noyau central du dispositif doit être l'administration communale et le comité de suivi-évaluation et de mise en œuvre du PCD.

6.2.1. Composition du comité de suivi-évaluation du PCD

A la fin de l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation, le Maire et ses conseillers municipaux ont mis en place un comité de suivi-évaluation et de mise en œuvre du PCD composé d'un Président, de 02 Rapporteurs et des Membres.

6.2.2. Attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Le comité de suivi-évaluation du PCD est chargé de :

- Mesurer le taux de réalisation des actions prévues ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part et d'autre part apprécier le niveau d'atteinte des résultats, les changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune ;
- Mobiliser les populations à travers les CC et les CDQ à mettre en œuvre les solutions endogènes identifiées lors du diagnostic participatif ;
- Rendre possible l'appréciation de l'impact des projets réalisés en matière de réduction de la pauvreté ;
- Maitriser les mécanismes socioéconomiques, culturels et politiques qui favorisent la pauvreté ;
- Permettre au conseil municipal ou à l'exécutif communal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et à ajuster les actions, les stratégies, les projets ;
- Permettre aux conseillers municipaux de suivre l'adéquation entre le PCD et le budget communal.

6.2.3. Noms et attributs des membres du Comité Communal de Suivi-évaluation du PCD

Les personnes suivantes ont été choisies par l'exécutif communal pour faire partie du Comité Communal de Suivi-évaluation du PCD de la Commune de Ngaoui:

Président :

Rapporteurs :

Membres:

- Le DDEPAT du Mbéré ;
- Le Chef Service du Développement Local à la Préfecture de Meiganga ;
-
-
-
-

6.3. Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA

Pour le suivi aisé du PIA, il s'avère nécessaire de ressortir tous les indicateurs objectivement mesurables du plan d'investissement annuel qui seront consignés dans le tableau suivant :

Tableau 68 : Indicateurs de suivi du PIA

Actions engagées dans l'année	Calendrier				Ressources				Réalisations				Commentaire et recommandations
	Délai prévu	Délai de réalisation	Écart	Justifications	prévisions	réductions	Écart	Justifications	prévisions	réductions	Écart	Justifications	
Construction et équipement des CPC	23/03/20				34 000 000				04 CPC construits et équipés d'au moins 160 chaîses pour enfants et 15 petites tables pour enfants				
Construction et équipement des blocs de deux salles de classe dans certaines écoles primaires	23/03/20				39 140 000				02 blocs de deux salles de classe chacun construits et équipés de 88 table-bancs				
Construction bloc de 02 salles de classe, bloc de 06 latrines et d'un local administratif au lycée de Ngaoui	23/03/20				30 000 000				01 bloc de 02 salles de classe chacun construit et doté de 06 latrines et 01 bloc administratif				
Construction d'une maternité au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	23/03/20				27 778 000				01 bloc maternité construit				
Construction et équipement d'une résidence d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoui	23/03/20				30 000 000				01 résidence construite et équipée				
Eclairage public de la ville de Ngaoui en lampadaire solaire	23/03/20				65 000 000				33 lampadaires installés				
Construction et équipement d'une case communautaire pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes	23/03/20				30 000 000				01 case communautaire construite et équipée				
Equipement des Centres de Santé Intégrés en énergie solaire	23/03/20				45 000 000				03 CSI équipés des panneaux solaires				
Finition et équipement de la Maison de culture de Ngaoui	23/03/20				27 968 000				01 maison de culture achevée et équipée				
Construction d'un forage en panneaux solaires au quartier administratif de Ngaoui	23/03/20				13 516 000				01 forage équipé des panneaux solaires construit				
Réhabilitation (ré profilage) de la route communale Ngaoui-Ngou	23/03/20				27 777 700				23 km de route aménagés				
Réalisation des études de faisabilité	23/03/20				4 000 000				02 études de faisabilité réalisées				

6.4. Dispositifs, outils et fréquence du reporting.

Les mesures à prendre en compte doivent répondre à une exigence majeure : allier technicité et participation des acteurs.En outres, il doit être léger et le moins coûteux possible. L'administration communale a un travail technique de collecte, de traitement et d'analyse de l'information à faire. Les différents acteurs de développement doivent également prendre part à l'exercice de suivi-évaluation : il faut donc institutionnaliser le comité de suivi-évaluation du PCD.

Eu égard de tout ce qui précède, les mesures à prendre pour opérationnaliser le suivi-évaluation sont :

- Créer et/ou rendre opérationnel le comité de suivi-évaluation du PCD;
- Créer et rendre fonctionnel ce comité.

Ce comité de suivi-évaluation du PCD pourra s'appuyer sur les outils suivants : le PIA, le plan de passation des marchés, la programmation annuelle, le CDMT, le plan quinquenal, le tableau des indicateurs de suivi et les fiches des projets du PIA.

La fréquence du reporting sera trimestrielle compte tenu de la lourde mission qui l'interpelle.

6.5. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

La mise en œuvre du PCD sera concrétisée à travers des opérations quotidiennes menées par différents acteurs dans leurs domaines respectifs. Il n'est pas évident d'y parvenir avec une programmation à long terme. C'est pourquoi, il est indispensable d'élaborer des plans annuels qui constituent des extraits plus détaillés et plus précis de la programmation quinquennal.

A cette occasion, les informations sur la disponibilité des financements, les engagements des partenaires identifiés seront pris en compte pour planifier la tranche annuelle de l'année considérée ainsi que son suivi sur les 12 mois. C'est le contenu de ce plan annuel qui doit constituer l'essentiel du plan d'investissements de la Commune pour l'exercice concerné.

En vue de mieux maitriser la mise en œuvre et le suivi dudit plan d'investissementannuel, il est indispensable de le détailler en planifications périodiques (trimestrielles ou semestrielles) appuyées d'un plan conséquent de trésorerie.

VII. PLAN DE COMMUNICATION DU PCD

Afin d'éviter que les actions planifiées dans le présent document dorment dans les terroirs, un outil de marketing du PCD est d'un intérêt capital. Cet outil de communication pourra attirer à coup sûr des partenaires au développement et se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 69 : Plan de communication

OBJECTIFS	ACTIVITE	THEMATIQUE/ MESSAGE/ TACHE A EXECUTER	EMETTEUR/ RESPONSABLE	RECEPTEUR/ BENEFICIAIRE/ DESTINATAIRE	SUPPORTS/ OUTILS/ METHODE	PERIODE	INDICATEURS
Présenter l'image de marque de la Commune	Production des dépliants	Présentation sommaire du plan de Développement de la Commune	Maire, élites	PTF, ONG, Ambassades, projets de développement, organismes internationaux.	Dépliant, site internet	2019-2023	- Nombre d dépliants distribués ; - un site Web disponible.
	Participation aux émissions radio	Les réalisations de la Commune, les potentialités de la Commune	Maire, chef service technique et agent de développement	La population, les PTF, les ONG, les projets de développement.	Média radiophoniques et télévisuels	2019-2023	Nombre de passages aux émissions radios
	Produire des rapports annuels	La présentation de la réalisation de la Commune	Maire	PTF, ONG, Ambassades	Les rapports d'activités	2019-2023	le nombre de rapports produits
	Création d'une adresse électronique de la Commune	Publication des potentialités de la Commune	Maire, Chef de la cellule de communication	La population, les PTF, les ONG, les projets de développement.	Internet	2019-2023	Une adresse électronique disponible
Créer un bulletin Communal	Rédaction des articles	Rédaction d'articles	Le Secrétaire Général	La population, les PTF, les ONG	La presse	2019-2023	Le nombre de publications
	Contractualisation avec un cadre en communication	Publication des articles relatifs aux réalités de la Commune	Le Maire	La population, les PTF, les ONG ; les projets de développement	La presse	2019-2023	Le nombre d'articles publiés.

CONCLUSION

Après un atelier de trois jours au cours duquel tous les acteurs de développement de la Commune étaient impliqués, la Commune de Ngaoui a pu actualiser son Plan Communal de Développement (PCD). C'est un plan qui ressort 31 secteurs en intégrant l'institution communale, l'économie locale et la petite enfance. Dans ce plan on peut avoir les informations sur ressources sûres mobilisables par la Commune pour une période de 5 ans. Ces ressources sûres mobilisables sont de **1 421 745 700(un milliard quatre cent vingt un mille sept cent quarante cinq sept cent francs CFA)** à partir duquel les programmes et leurs actions ont été élaborés. Pour les 5 prochaines années, la Commune compte beaucoup plus investir sur les projets d'amélioration des conditions de vie des populations étant donné que le programme d'amélioration de l'offre des services sociaux de base représente plus de **57%** de l'enveloppe disponible. Ce PCD nous édifie également sur le plan d'investissement annuel estimé à **376 401 700(Trois cent soixante seize mille quatre cent un mille sept cent francs CFA)** qui touche 09 secteurs pour a période d'Octobre 2019 à Août 2020.

Le coût global de réalisation de ce plan est estimé à **19 762 215 000FCFA** dont **17 965 650 000 FCFA** destinés aux investissements dans tous les 29 secteurs en intégrant l'institution communale. Sa mise en œuvre nécessite que la Commune soit une institution forte. Les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCD ont été identifiés. C'est ainsi qu'un comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD a été mis en place de manière participative avec l'ensemble des acteurs en service dans la Commune. A cet effet, un renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles est nécessaire. Par ailleurs, la mobilisation de toutes les populations et des forces vives de la Commune est un élément essentiel et incontournable. Ce document constitue pour l'exécutif communal un guide ou une bousolepour le développement de la Commune en passant par la bonne gouvernance locale.

La mobilisation des ressources propres de la Commune sera un élément fédérateur pour toute action planifiée. C'est la raison pour laquelle nous recommandons à l'équipe dirigeante et au conseil municipal de:

- Recruter dans un bref délai un Cadre Communal de Développement ;
- mettre en place une stratégie efficace de collecte des ressources financières ;
- actualiser régulièrement le fichier des contribuables de la Commune et le sécuriser;
- mettre en place un dispositif de contrôle et de recouvrement des taxes ;
- mettre en place une cellule de suivi des collecteurs des taxes ;
- institutionnaliser l'unité de collecte des taxes ;
- structurer les contribuables par corps d'activités et responsabiliser les leaders de chaque corps dans la collecte des taxes de son secteur ;
- sensibiliser régulièrement les contribuables sur l'importance de payer les taxes, patentes et impôts libératoires ;
- aménager une fourrière municipale ;
- investir dans les infrastructures économiques afin d'améliorer l'assiette fiscale.

Par ailleurs dans les communautés, le comité de suivi-évaluation de mise en œuvre du PCD doit redynamiser les Comités de Développement de Quartier (CDQ) et les Comités de Concertation (CC) dans la mise en œuvre des solutions endogènes.

VALIDATION DU PCD

Lu et approuvé, le DD MINEPAT **Lu et approuvé, le Maire**

Lu et approuvé, approbation du Préfet

BIBLIOGRAPHIE

1. Guide méthodologique d'élaboration du DIC
2. Rapports validés DIC, DEUC, DPNV ?, consolidé 2018;
3. Plan Communal de Développement de Ngaoui, juillet 2011
4. Supports pédagogiques du PNDP-CRC;
5. Loi d'orientation à la décentralisation : loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 ;
6. Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), 2009 ;
7. Cameroun vision 2035, juin 2009 ;
8. Manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PCD, 2006;
9. Comptes administratifs de la commune de Ngaoui 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ;
10. Diagnostic de l'Espace Urbain communal (DEUC), 2014 ;
11. Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables au Communes ;
12. Plan de soutien pour appuyer le développement des principales Communes qui abritent des réfugiés RCA (Est, Adamaoua et Nord), décembre 2018 ;
13. Décret portant organisation du MINDDEVEL ;
14. Décret N°2018/449 du 1er août 2018 portant organisation du MINDDEVEL
15. Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 portant création du MINDDEVEL ;
16. Grille d'Analyse des ODD, 2018 ;
17. Guide du maire et du conseiller municipal, février 2008 ;
18. Guide méthodologique pour l'élaboration des plans de développement locaux, 2006 ;
19. Journal des projets de la Région de l'Adamaoua 2019.

ANNEXES

ANNEXE 1. Arrêté de mise en place du Comité de Pilotage (COPIL)du PCD

ANNEXE 2. Arrêté constatant la composition du comité de suivi (CCSE) du PCD

ANNEXE 3. Délibération municipale approuvant le PCD

ANNEXE 4. Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD

ANNEXE 5. Volume 1 : Rapport du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)

ANNEXE 6. Volume 2 : Rapport Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)

Annexe 7. Volume 3 : Rapport consolidé des résultats du diagnostic participatif